STATISTIQUES SUR L'INDUSTRIE DU FILM ET DE LA PRODUCTION TÉLÉVISUELLE INDÉPENDANTE

ÉDITION 2011

Tome 1
L'exploitation cinématographique

OBSERVATOIRE
DE LA CULTURE ET DES
COMMUNICATIONS
DU QUÉBEC

Québec

Pour tout renseignement concernant l'ISQ
et les données statistiques qui y sont disponibles,
s'adresser à :

Institut de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy
Québec (Québec) G1R 5T4
Téléphone : 418 691-2401

ou

Téléphone : 1 800 463-4090
(sans frais d'appel au Canada et aux États-Unis)

Site Web : www.stat.gouv.qc.ca

Cette publication a été élaborée à l'initiative et sous
la supervision de l'Institut de la statistique du Québec.
Le tome 1 de cette édition a été réalisé avec la collaboration
de la Régie du cinéma.

Cette édition a été produite par l'Institut de la statistique
du Québec.

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives Canada
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
2e trimestre 2011
ISSN : 1915-3171 (Imprimé)
ISSN : 1925-8925 (En ligne)

© Gouvernement du Québec,
Institut de la statistique du Québec, 1993

Toute reproduction est interdite
sans l'autorisation du gouvernement du Québec.
www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm

Juin 2011

AVANT-PROPOS

L'Observatoire de la culture et des communications du Québec (OCCQ) de l'Institut de la statistique du Québec est fier de présenter l'édition 2011 des *Statistiques sur l'industrie du film et de la production télévisuelle indépendante*. Cette publication confirme notre engagement à diffuser des statistiques et des analyses pertinentes et de qualité sur ce domaine culturel.

Une nouvelle formule a été développée pour cette édition 2011. Les statistiques sont présentées désormais en deux tomes, le premier étant consacré aux résultats d'exploitation de la dernière année avec les analyses requises pour comprendre l'évolution de l'exploitation cinématographique au Québec. Une attention particulière est accordée au cinéma québécois sur son propre marché, ainsi que sur l'exploitation cinématographique dans les différentes régions du Québec. Le deuxième tome de la publication, dont la sortie est prévue à l'automne 2011, contiendra les analyses habituelles des données relatives au financement, à la production, la distribution, l'infrastructure d'exploitation et la conservation des films en 2010.

Ce premier tome sur l'exploitation cinématographique au Québec comprend donc une sélection de données statistiques parmi les plus significatives extraites de l'*Enquête sur les projections cinématographiques*. La présentation de ces résultats offre une vue à la fois synthétique et accessible en étant accompagnée d'analyses qui dégagent les principaux constats sur l'exploitation des films dans les cinémas en 2010. Cette approche a permis d'alléger la publication et de diffuser plus rapidement les résultats de l'année. L'ensemble des statistiques sur le domaine du cinéma et de la production télévisuelle indépendante, incluant les séries historiques, est disponible sur le site Web de l'OCCQ.

Enfin, nous tenons à souligner la contribution exemplaire de tous les exploitants de cinémas et de ciné-parcs du Québec. C'est grâce à eux que nous pouvons réunir ces données et nous les remercions chaleureusement. Nous remercions également la Régie du cinéma de son engagement pour la production de statistiques fiables et pertinentes.

Le directeur général

Stéphane Mercier

Cette publication a été réalisée par :

Benoit Allaire et Martin Tétu, responsables de projet
Josée Monty, technicienne en recherche, enquête et sondage
Observatoire de la culture et des communications du Québec
Institut de la statistique du Québec

Direction des statistiques de la société du savoir et Observatoire de la culture et des communications du Québec :

Dominique Jutras, directeur

Ont apporté leur précieuse collaboration :

Direction des stratégies et des opérations de collecte :
Mélanie Gagnon, chargée d'enquêtes
Charles Alleyn, technicien
Manon Laliberté, auxiliaire de saisie
Martin Simard, intervieweur
Stéphane Harrisson, intervieweur

Direction des services informationnels et technologiques :
Guy Pérusse, analyste responsable du projet
Denise Cloutier et Bernard Tremblay, administration de la banque de données
Francis Chabot et Madeleine Des Bois, développement informatique

Direction des communications :
Danielle Laplante, responsable de l'édition
Esther Frève, réviseure linguistique
Marie-Eve Cantin, graphiste

Remerciements :

Nous tenons à remercier chaleureusement tous les propriétaires de cinéma, leurs collaborateurs, ainsi que l'Association des propriétaires de cinémas et ciné-parcs du Québec pour leur collaboration enthousiaste à l'enquête auprès des cinémas et ciné-parcs.

Pour tout renseignement concernant le contenu de cette publication :

Observatoire de la culture et des communications du Québec
Institut de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy
Québec (Québec) G1R 5T4
Téléphone : 418 691-2414
www.stat.gouv.qc.ca/observatoire

Photo de la couverture :

Incendies de Denis Villeneuve (photo de André Turpin)

Signes conventionnels

%	Pour cent ou pourcentage	x	Donnée confidentielle
n	Nombre	–	Néant ou zéro
M	Million	k	Millier
...	N'ayant pas lieu de figurer	$	En dollars
..	Donnée non disponible		

La publication et les tableaux sur le Web

Publication : www.stat.gouv.qc.ca/observatoire/publicat_obs/statFilm2011_tome1.pdf
Tableaux des résultats d'exploitation : www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/culture_comnc/film/index.htm
Tableaux des infrastructures : www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/culture_comnc/film/infrastructure/index.htm

NOTES MÉTHODOLOGIQUES

En vertu de la *Loi sur le cinéma* (L.R.Q., c. C-18.1), la Régie du cinéma assure le classement des films, contrôle les droits de distribution, accorde des permis de commerce au détail de matériel vidéo ainsi que des permis d'exploitation de salle de cinéma et inspecte les établissements projetant des œuvres cinématographiques et les commerces de vente et de location de matériel vidéo. De plus, la *Loi sur le cinéma* oblige les titulaires d'un permis d'exploitation cinématographique à transmettre à la Régie du cinéma un rapport sur les films présentés en public pour l'écran visé au permis.

Pour sa part, l'Institut de la statistique du Québec (ci-après « l'Institut ») constitue le lieu privilégié de production et de diffusion de l'information statistique pour les ministères et organismes du gouvernement, et ce, en vertu de la *Loi sur l'Institut de la statistique du Québec* (L.R.Q., c. I-13.011)

C'est dans ce contexte que l'Institut a reçu de la Régie du cinéma le mandat de recueillir, traiter et diffuser des renseignements sur les projections cinématographiques. Les résultats statistiques présentés ici ont donc été obtenus à partir de données recueillies dans le cadre de l'*Enquête sur les projections cinématographiques* menée en 2010 par l'Institut.

Le taux de réponse des cinémas actifs recencés aux fins de l'enquête avoisine les 100 %. Plus précisément, l'Institut a recueilli des données auprès de 123 établissements actifs au Québec détenteurs d'un permis d'exploitation délivré par la Régie du cinéma du Québec, dont 111 cinémas et 12 ciné-parcs.

Les données de ce bulletin concernent uniquement l'exploitation des films ayant reçu un visa de la Régie du cinéma et diffusés par un établissement détenteur d'un permis d'exploitant émis par la Régie du cinéma.

GLOSSAIRE

Classement	Le terme *classement* réfère aux catégories de films classés selon les groupes d'âges par la Régie du cinéma du Québec. Ces catégories sont les suivantes : *général* (pour tous), *13 ans et plus*, *16 ans et plus* et *18 ans et plus*.
Écran	Le terme *écran* désigne tant une salle de cinéma qu'un écran de ciné-parc.
Établissement cinématographique	Le terme *établissement cinématographique* réfère à un cinéma ou à un ciné-parc.
Film 3D	Un *film 3D* est un film projeté dans un format incluant des effets stéréoscopiques (en 3D). Un film tourné en 3D peut aussi être projeté dans un format sans effet 3D (en 2D) au cinéma, à la télévision, etc.
Format numérique	Le *format numérique* est un format de projection de contenu dématérialisé (contrairement au format analogique comme la bobine 35 mm) avec une résolution minimum de 2K (2048 x 1080).
Nouveauté	Un film est considéré comme une *nouveauté* au cours de l'année de référence si sa première projection publique a eu lieu au cours de l'année de référence. Il peut s'agir d'une nouvelle version d'un film ayant été projeté pour la première fois au cours d'une année antérieure.
Projecteur numérique	Un *projecteur numérique* désigne ici un projecteur de salle de cinéma de technologie numérique avec une résolution minimum de 2K (2048 x 1080).
Recette d'exploitation	Le terme *recette* désigne les revenus des billets de cinémas et ciné-parcs vendus pour assister à des films ayant reçu un visa de la Régie du cinéma, excluant les taxes.
TCAM	Taux de croissance annuel moyen.
Taux d'occupation	Le taux d'occupation mesure le pourcentage des fauteuils occupés en moyenne dans les salles de cinéma. Il est égal à l'assistance divisée par le nombre de fauteuils disponibles et multipliée par 100. Le nombre de fauteuils disponibles est égal au nombre de fauteuils d'une salle multiplié par le nombre de projections de cette salle.

TABLE DES MATIÈRES

11_ Chapitre 1 Les tendances de l'exploitation cinématographique

15_ Chapitre 2 L'infrastructure d'exploitation

19_ Chapitre 3 L'exploitation cinématographique

37_ Chapitre 4 Focus sur le cinéma québécois

LISTE DES TABLEAUX ET FIGURES

TABLEAUX

Tableau 1.1.1
Chiffres clés de l'exploitation cinématographique, Québec, 2010. 13

Tableau 2.1.1
Nombre annuel moyen d'établissements cinématographiques et d'écrans, Québec, 2006-2010 16

Tableau 2.1.2
Nombre annuel moyen d'écrans et de fauteuils de cinéma, Québec, 1985-2010 16

Tableau 2.1.3
Répartition des cinémas selon l'équipement de projection, Québec, mai 2010 et 2011. 17

Tableau 2.1.4
Salles de cinéma équipées de projecteurs numériques selon le type de propriété, Québec, mai 2010 et 2011 17

Tableau 3.1.1
Résultats d'exploitation cinématographique, Québec, 2006-2010 20

Tableau 3.1.2
Assistance dans les cinémas et ciné-parcs, par région administrative, Québec, 2006-2010 20

Tableau 3.1.3
Projections, assistance et recettes des cinémas et ciné-parcs, selon la région administrative, Québec, 2010. 21

Tableau 3.2.1
Projections, assistance et recettes selon le pays d'origine des films, Québec, 2006-2010 22

Tableau 3.3.1
Nombre de films diffusés dans les cinémas et les ciné-parcs selon le pays d'origine des films, Québec, 2006-2010 23

Tableau 3.3.2
Nombre de nouveautés diffusées dans les cinémas et les ciné-parcs selon le pays d'origine des films, Québec, 2006-2010 23

Tableau 3.4.1
Résultats d'exploitation des cinémas et des ciné-parcs selon la langue de projection, Québec, 2006-2010 24

Tableau 3.4.2
Répartition de l'assistance dans les cinémas, selon la langue de projection, Québec, 1985-2010 24

Tableau 3.4.3
Projections selon le pays d'origine des films et la langue de projection, Québec, 2006-2010 25

Tableau 3.5.1
Nombre de films présentés dans les cinémas et les ciné-parcs selon le classement, Québec, 2006-2010 . . 26

Tableau 3.5.2
Assistance selon la catégorie de classement des films, Québec, 2006-2010 26

Tableau 3.6.1
Palmarès des films diffusés dans les cinémas et ciné-parcs, Québec, 2010. 27

Tableau 3.6.2
Palmarès des films présentés dans les cinémas et ciné-parcs, Québec, 1985 à 2010. 28

Tableau 3.7.1
Taux d'occupation des cinémas, par région administrative, Québec, 2006-2010 29

Tableau 3.7.2
Taux d'occupation des cinémas selon la langue, la catégorie de classement et l'origine des films, Québec, 2006-2010 29

Tableau 3.7.3
Évolution de certaines données d'exploitation des cinémas, Québec, 1985-2010 30

Tableau 3.8.1
Prix d'entrée moyen des cinémas, par région administrative, Québec, 2006-2010 31

Tableau 3.9.1
Résultats d'exploitation des films selon le format de projection, Québec, 1er avril au 30 décembre 2010 32

Tableau 3.9.2
Palmarès des films 3D, Québec, 1er avril au 30 décembre 2010 33

Tableau 3.9.3
Assistance aux films 3D selon les régions administratives, Québec, 1er avril au 30 décembre 2010 34

Tableau 4.1.1
Evolution de la part des films québécois dans les résultats d'exploitation, Québec, 1995-2010 39

Tableau 4.1.2
Nombre de films québécois faisant partie des 50 films les plus populaires de chaque région administrative, Québec, 2009 et 2010 40

Tableau 4.1.3
Film québécois le plus populaire de l'année, Québec, 1995 à 2010 40

Tableau 4.1.4
Palmarès des films les plus populaires selon les régions administratives, Québec, 2010 41

Tableau 4.2.1
Nombre de films québécois projetés selon la région administrative, en ordre décroissant de leur part, Québec, 2010 43

Tableau 4.2.2
Nombre de films québécois présentés dans les salles de cinéma, Québec, 1995-2010 44

Tableau 4.3.1
Nombre de films présentés selon le pays d'origine des films et la région administrative de projection, Québec, 2010 45

Tableau 4.3.2
Part des nouveautés parmi les films québécois projetés selon la région administrative, Québec, 2010 46

Tableau 4.3.3
Projections des films québécois selon la région administrative de projection, Québec, 2008 à 2010 47

Tableau 4.3.4
Assistance selon le pays d'origine des films et la région administrative de projection, Québec, 2010 48

Tableau 4.3.5
Répartition de l'assistance de la région administrative de Montréal et des autres régions selon le pays d'origine des films, Québec, 1998 à 2010 50

Tableau 4.3.6
Répartition de l'assistance dans les cinémas, selon la langue et la région administrative de projection, Québec, 2000-2010 51

Tableau 4.3.7
Taux d'occupation des salles de cinéma selon le pays d'origine des films et la région administrative de projection, Québec, 2010 51

Tableau 4.4.1
Palmarès des films québécois, Québec, 2010 52

Tableau 4.4.2
Palmarès des films québécois, Québec, 1985 à 2010 53

FIGURES

Figure 3.4.1
Assistance des cinémas et des ciné-parcs selon la langue de projection, Québec, 1er janvier 2010 au 30 décembre 2010 24

Figure 3.9.1
Recettes des films projetés en 3D selon leur pays d'origine, Québec, 1er avril au 30 décembre 2010 32

Figure 3.9.2
Répartition de l'assistance aux films 3D selon le format de projection, Québec, 1er avril au 30 décembre 2010 32

Figure 3.9.3
Répartition des projections des films 3D selon le format de projection, Québec, 1er avril au 30 décembre 2010 33

Figure 4.1.1
Part des films québécois dans l'assistance des cinémas et ciné-parcs, Québec, 1995-2010 39

Figure 4.2.1
Part des films québécois dans l'assistance et dans le nombre de films présentés dans les salles de cinéma, Québec, 1995-2010 43

Figure 4.3.1
Part de l'assistance aux films québécois dans certaines régions administratives, Québec, 2010 49

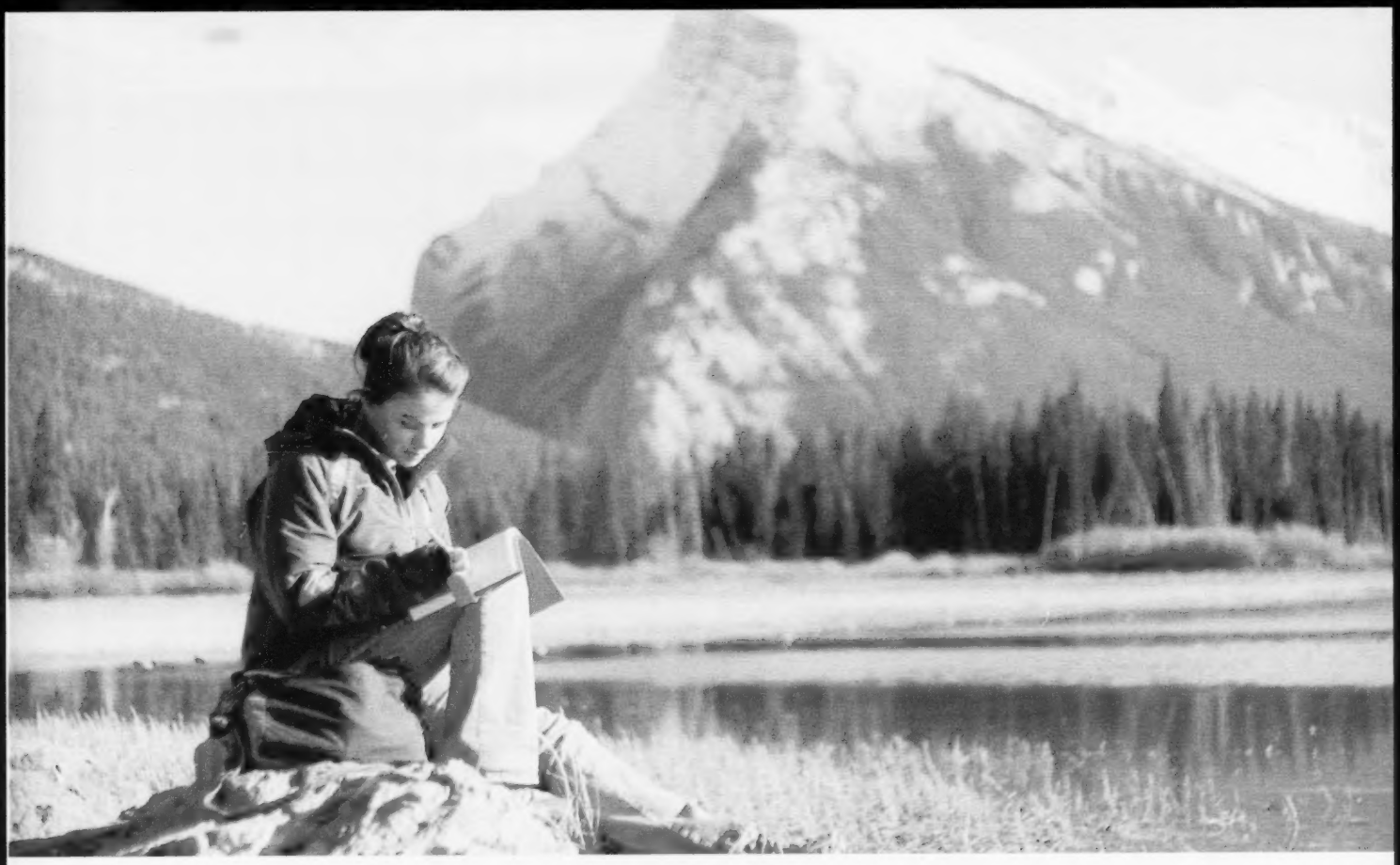

2 frogs dans l'ouest

CHAPITRE 1

LES TENDANCES DE L'EXPLOITATION CINÉMATOGRAPHIQUE

1.1_ LES CHIFFRES CLÉS DE 2010

Les statistiques sur l'industrie du film sont nombreuses et il peut être parfois difficile de se faire une idée globale de l'état de l'exploitation cinématographique à partir des données brutes diffusées par l'Observatoire. L'ensemble de chiffres clés, publiés ici pour la première fois, vise à faciliter une appréciation rapide de l'évolution de l'exploitation cinématographique au cours de la dernière année.

Les chiffres clés, composés surtout d'indicateurs, affichent les données de l'année de référence et celles de l'année qui la précède : 2010 et 2009 dans ce cas-ci. Les données sont accompagnées de leur variation annuelle par rapport à l'année précédente et d'un indicateur de tendance. L'indicateur de tendance, une flèche, est calculé à l'aide du taux de croissance annuel moyen des cinq dernières années. Le sens de la flèche indique le sens de la variation, croissance (↑) ou décroissance (↓), et le nombre de flèches indique l'intensité de la croissance ou de la décroissance. Une double flèche indique un taux de croissance (↑↑) ou de décroissance (↓↓) supérieur à 5% en valeur absolue. L'indicateur de tendance des parts de marchés est plutôt calculé selon l'écart de points de pourcentage par rapport à la moyenne des cinq dernières années.

La plupart des indicateurs de 2010 sont légèrement en baisse. En effet, presque tous les indicateurs affichent une diminution par rapport à 2009, à l'exception de la part de l'assistance aux projections en français et des dépenses moyennes des ménages pour des services audiovisuels (variation 2008-2009). Toutefois, ces baisses sont relativement faibles et

se situent dans les limites des variations annuelles observées au cours des cinq dernières années.

Les indicateurs de tendance confirment ou infirment la concordance de la variation annuelle la plus récente avec la tendance des cinq dernières années, ce qui permet d'apprécier correctement les données récentes. Ainsi, malgré leur baisse en 2010, les recettes, le taux d'occupation des cinémas et le taux d'occupation des films en français en 2010 affichent une certaine croissance au cours des cinq dernières années. À l'inverse, la diminution du nombre d'écrans et de cinémas, ainsi que de l'assistance, est conforme à ce qui est observé depuis cinq ans. Les parts de marché québécoises, billets de cinéma et vidéogrammes, reculent tant en 2010 que par rapport à la moyenne des cinq dernières années.

Par ailleurs, l'indice de fréquentation, ou l'assistance par habitant, est en décroissance non seulement au Québec, mais aussi au Canada et aux États-Unis. À l'inverse, la France affiche une croissance de son indice au cours de la période 2006-2010.

L'ensemble des dépenses des ménages pour des services audiovisuels, soit l'achat de billets de cinéma, la location de DVD ou de jeux vidéo et l'achat de services de câblodistribution ou de diffusion par satellite, augmentent sensiblement en 2009 (7,3 %), une hausse qui confirme la tendance. On notera toutefois que cette tendance s'explique uniquement par la croissance des dépenses des ménages pour les services de câblodistribution et de diffusion par satellite, puisque les dépenses pour les billets de cinéma – malgré la hausse notable de 2010 (16,2 %) – et la location de DVD ou de jeux vidéo affichent plutôt une décroissance, décroissance soutenue en ce qui concerne les DVD.

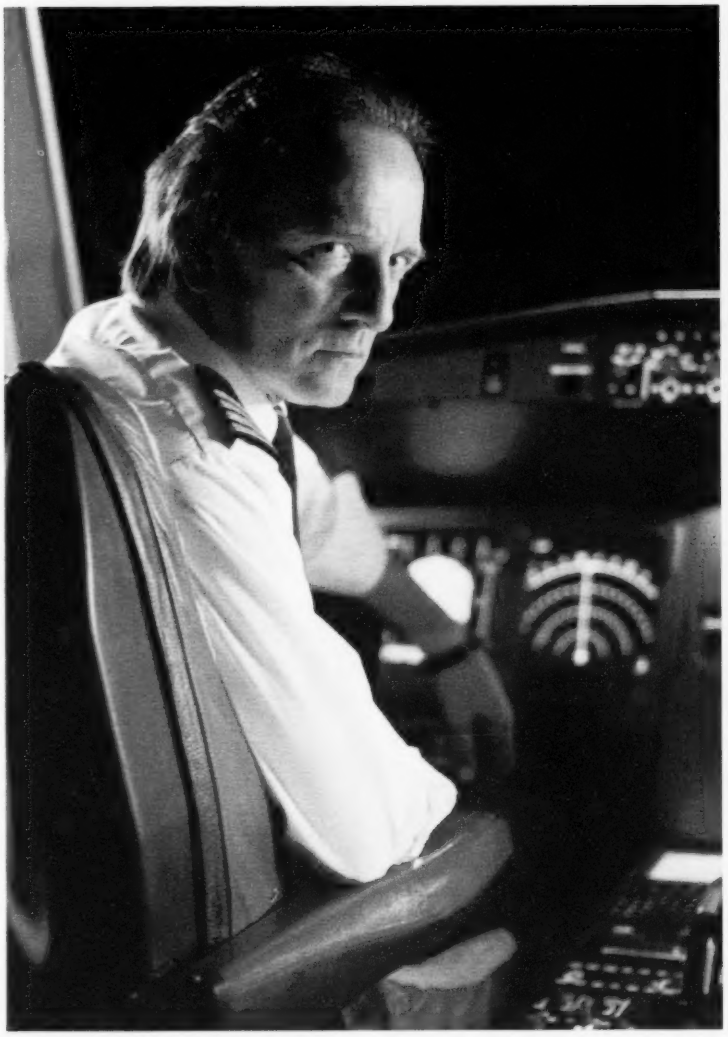

Piché : entre ciel et terre
Photo : Bertrand Calmeau

1.2_ FAITS SAILLANTS DE 2010

Une année dans la moyenne

On constate que, globalement, en 2010, l'assistance se situe dans la moyenne des cinq dernières années avec 24,0 millions d'entrées. Le nombre de projections, de son côté, baisse légèrement par rapport à la moyenne des dernières années. Si l'assistance se maintient dans la moyenne, les recettes d'exploitation augmentent notablement. En effet, les recettes de 2010 (185 M$) dépassent de 7,5 % les recettes moyennes des cinq dernières années (172 M$).

Les données des années précédentes laissaient pourtant entrevoir une diminution continue de l'assistance au Québec. En effet, de 2003 à 2008, l'assistance a décliné constamment, passant de 29,0 à 22,6 millions d'entrées. On pouvait envisager que cette baisse d'affluence des salles de cinéma se faisait au profit d'autres formes de divertissement audiovisuel, tel le « cinéma maison » qui a bénéficié d'une importante chute de prix pendant cette même période, ou la vidéo sur demande. Rappelons le déclin des salles de cinéma au Québec

Tableau 1.1.1
Chiffres clés de l'exploitation cinématographique, Québec, 2010

	Unités	2009	2010[1]	Tendance 2006/2010	Variation 2009/2010
					%
Infrastructure et résultats d'exploitation du cinéma					
Nombre moyen d'écrans	n	773	765	↓	–1,0
Nombre moyen de cinémas et ciné-parcs	n	118	115	↓	–2,5
Projections	n	955 818	949 212	↓	–0,7
Assistance	M	25,4	24,0	↓	–5,9
Part de l'assistance aux projections en français	%	71,4	71,9	↓	0,7
Recettes	M$	185,8	184,6	↑	–0,7
Taux d'occupation des cinémas	%	13,0	12,3	↑	–5,5
Taux d'occupation des cinémas - films québécois	%	14,6	14,1	↓	–3,1
Taux d'occupation des cinémas - films en français	%	13,3	12,5	↑	–6,0
Assistance par habitant – Québec	n	3,3	3,1	↓	–6,8
Assistance par habitant – États-Unis et Canada[2]	n	4,3	4,1	↓	–4,7
Assistance par habitant – France	n	3,2	3,3[3]	↑	2,8
					Point de %
Part de marché des films québécois (assistance)	pts	13,0	9,6	↓	–3,4

		2009	2010[1]	Tendance 2006/2010	Variation
					%
DVD[4]					
Vente de DVD	M$	167,9	164,5	↓	–2,0
					Point de %
Part des DVD québécois	pts	6,7	6,3	↓	–0,4

		2008	2009	Tendance 2005/2009	Variation 2008/2009
					%
Dépenses moyennes annuelles des ménages					
Services audiovisuels (SAV)	$	547	587[3]	↑	7,3
Billets de cinéma	$	68	79[3]	↓	16,2
Location de DVD et de jeux vidéo	$	67	67[3]	↓↓	–
Câblodistribution et diffusion par satellite	$	412	448[3]	↑↑	8,7
					Point de %
Part des SAV dans les dépenses en loisirs culturels	%	41,7	44,1[3]	↑	2,4

1. Du 1er janvier au 30 décembre.
2. La flèche indique une croissance ou une décroissance. Un double flèche indique que la croissance ou la décroissance annuelle moyenne est supérieure à 5 % en valeur absolue.
3. Y compris le Québec, calculée sur la base de la population de 2 ans et plus.
4. Le terme « DVD » désigne les enregistrements vidéo de tout format, incluant notamment le format Blu-Ray et les vidéocassettes.

Sources : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.
Motion Picture Association of America (2010). *Theatrical market statistics*, p. 6 [www.mpaa.org/policy/industry].
Observatoire européen de l'audiovisuel (2011). *Focus. Tendances du marché mondial du film*.

lors de l'arrivée de la télévision (début des années 1950) et celle du magnétoscope (début des années 1980). Or, avec une assistance élevée dans les cinémas en 2009 (hausse de 12,5 % en un an) et une assistance de 2010 se situant dans la moyenne, il devient difficile de discerner une quelconque tendance à la hausse ou à la baisse au cours des cinq dernières années. En effet, le taux de croissance annuel moyen de l'assistance de 2006 à 2010 est de –1 %. Cette décroissance, en termes statistiques, reste toutefois peu significative.

En comparant 2010 avec 2009, cette fois, on constate une hausse de 5,6 % du prix d'entrée moyen en un an. Cette hausse du billet de cinéma fait en sorte que les recettes globales de 2010 équivalent à celles de 2009, même si l'assistance a diminué de 5,9 % (24,0 millions d'entrées en 2010 comparativement à 25,4 millions en 2009).

Enfin, la part des films québécois de 2010 affiche un portrait mitigé. La part de l'assistance aux films québécois glisse sous la barre des 10 % pour une deuxième fois en huit ans. Le chapitre 4 est dédié à l'analyse de cette part des films québécois dans l'exploitation cinématographique.

Les films 3D

L'exploitation des films en 2010 a été marquée, notamment, par la grande popularité du film *Avatar* qui atteint à lui seul 5,4 % de l'assistance et qui a réalisé 6,9 % des recettes de l'année. *Avatar*, rappelons-le, est un film incluant des effets en trois dimensions (3D). Soulignons aussi le nombre important de ce type de films projetés en 3D en 2010 (27 films). L'impact du 3D, aux billets plus dispendieux, se fait d'ailleurs sentir en 2010 en induisant une hausse significative du prix moyen du billet. Cette diffusion de films en 3D s'accompagne aussi d'un processus de « numérisation » des salles, c'est-à-dire l'intégration des équipements de projection numériques dans des salles de cinéma qui auparavant projetaient des films en 35 mm.

Dans la foulée d'*Avatar* (qui était présenté à la fois en 3D et en format traditionnel 35 mm ou numérique 2D), les projections de films en 3D ont compté pour 16,6 % de l'assistance et 21,4 % des recettes entre avril et décembre 2010. L'exploitation des films en 3D constitue sans contredit un élément marquant de l'année écoulée. Fait à noter, les revenus de ces films 3D proviennent presque exclusivement des films états-uniens (93 % des recettes). Conséquence directe de la domination actuelle des États-Unis dans le 3D, la part des recettes des films états-uniens en 2010 atteint 81,5 %, un sommet historique depuis 2000 (86,1 %).

En somme, 2010 fut marqué par *Avatar*, par le 3D et par une grande part de films états-uniens dans la plupart des volets de l'exploitation. On remarque aussi la présence importante de « suites » de séries cinématographiques à succès : 6 des 10 films les plus populaires de 2010 constituent de telles suites.

Les amours imaginaires
Photo : Alberto Alberto Vivaldi

CHAPITRE 2
L'INFRASTRUCTURE D'EXPLOITATION

Dans ce chapitre, les statistiques concernant l'infrastructure cinématographique sont présentées sommairement dans le but de mieux comprendre le contexte particulier de l'exploitation cinématographique en 2010 (chapitre 3). Des statistiques plus détaillées sur l'infrastructure seront présentées et analysées dans le tome 2 de cette publication.

2.1_ NOMBRE DE CINÉMAS ET DE FAUTEUILS DISPONIBLES

Si on fait abstraction de la numérisation de plusieurs salles, l'infrastructure des cinémas n'a pas changé significativement en 2010. Elle présente à peu près le même portrait depuis les dix dernières années. Rappelons que le nombre d'écrans au Québec est passé de 200 écrans au début des années 1980, à plus de 700 en 2000, à la suite de l'émergence des complexes cinématographiques.

Le nombre moyen d'établissements cinématographiques[1] sur le territoire québécois en 2010 est de 115 établissements, pour un total de 765 écrans (tableau 2.1.1). On observe toutefois une légère décroissance depuis cinq ans à la fois du nombre d'établissements et du nombre d'écrans.

Le nombre total de fauteuils, soit 145 700, est malgré tout le plus bas depuis 2000 (tableau 2.1.2), conséquence d'une diminution simultanée du nombre d'écrans. Le nombre de fauteuils par écran, quant à lui, reste relativement stable, soit environ 200 fauteuils par écran depuis plus de 10 ans (196 fauteuils en 2010).

2.2 LA NUMÉRISATION DES SALLES

Si, d'un point de vue quantitatif, l'infrastructure cinématographique a peu changé en 2010, elle a par contre subi une transformation qualitative importante. En effet, le changement fondamental survenu en 2010 concerne le nombre d'écrans et de salles équipées de projecteurs numériques (2K et plus) et en 3D. Le nombre de cinémas équipés d'au moins un projecteur numérique était marginal en 2008 (date des premières projections en 3D). Environ un an et demi plus tard (mai 2010, date de la première collecte de données au Québec sur le sujet), 39 % des cinémas étaient équipés d'au moins un projecteur numérique.

En mai 2011, la proportion de cinémas équipés d'au moins un projecteur numérique atteint 69 %, soit 77 cinémas sur 112 (tableau 2.1.3). On constate que les cinémas appartenant à des chaînes sont davantage équipés : 41 de ces 42 cinémas ont au moins un projecteur numérique, comparativement à 36 sur 70 des cinémas indépendants (soit la moitié des établissements indépendants).

Tableau 2.1.1
Nombre annuel moyen d'établissements cinématographiques et d'écrans[1], Québec, 2006-2010

	2006	2007	2008	2009	2010[2]	TCAM[3]
			n			%
Établissements	127	125	121	118	115	–2,5
Écrans	808	788	784	773	765	–1,4
Écrans par établissement	6,4	6,3	6,5	6,6	6,7	1,1

1. Calculs faits à partir des cinémas actifs au cours de l'année. Les établissements actifs possèdent un permis de la Régie du cinéma et ont projeté des films dans l'année.
2. Du 1er janvier au 30 décembre.
3. Taux de croissance annuel moyen.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Tableau 2.1.2
Nombre annuel moyen d'écrans et de fauteuils de cinéma[1], Québec, 1985-2010

	Écrans[2]	Fauteuils[2]	Fauteuils par écran[2]
	n	k	n
1985	248	106,5	429
1986	229	95,3	416
1987	243	92,6	381
1988	246	89,9	365
1989	247	83,8	339
1990	250	81,8	327
1991	267	83,4	312
1992	301	88,1	293
1993	323	88,9	275
1994	349	91,1	261
1995	403	99,3	246
1996	463	107,1	231
1997	509	109,9	216
1998	547	115,0	210
1999	602	124,0	206
2000	683	139,3	204
2001	722	146,9	204
2002	743	152,3	205
2003	742	151,5	204
2004	746	151,2	203
2005	749	150,8	201
2006	783	158,2	202
2007	766	152,2	199
2008	764	150,5	197
2009	753	148,0	197
2010[3]	745	145,7	196

1. Calculs faits à partir des cinémas actifs au cours de l'année. Les établissements actifs possèdent un permis de la Régie du cinéma et ont projeté des films dans l'année.
2. Excluant les ciné-parcs.
3. Du 1er janvier au 30 décembre.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

1. Le nombre d'établissements cinématographiques mentionné est relatif aux cinémas et ciné-parcs au Québec, calculé sur une base d'activité mensuelle.

Le nombre de cinémas équipés en numérique augmente donc de 57 % entre mai 2010 et mai 2011 (ceux-ci passent de 49 à 77). De plus, un changement majeur advient au nombre d'écrans équipés d'un projecteur numérique dans ces cinémas. En effet, le nombre de salles numériques passe de 104 salles (14 % des salles) à 320 salles (43 % des salles), soit une augmentation de 208 % du nombre de salles équipées en un an (tableau 2.1.4). En particulier, les salles de cinéma des chaînes sont maintenant 48 % à être passées au format numérique (225 salles sur 468), comparativement à 34 % des salles des cinémas indépendants (95 salles sur 276). Autrement dit, une salle sur deux des cinémas appartenant à une chaîne et une salle sur trois, dans le cas des indépendants, ont été transformées en salles numériques.

Tableau 2.1.3
Répartition des cinémas selon l'équipement de projection, Québec, mai 2010 et 2011

	Avec projecteur numérique[1]		Sans projecteur numérique		Total	
	2010	2011	2010	2011	2010	2011
	n					
Chaînes	32	41	11	1	43	42
Indépendants	17	36	56	34	73	70
Total	**49**	**77**	**67**	**35**	**116**	**112**

1. Incluant au moins un projecteur de format 2K 3D, 2K 4K 3D et 4K.
2. Les chaînes sont composées du Cinéplex LP, Guzzo, R.G.F.M. et Ciné-Entreprise.
Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Tableau 2.1.4
Salles de cinéma équipées de projecteurs numériques selon le type de propriété, Québec, mai 2010 et 2011

	Avec projecteur numérique[1]		Sans projecteur numérique		Total	
	2010	2011	2010	2011	2010	2011
	n					
Chaînes	71	225	399	243	470	468
Indépendants	33	95	262	181	295	276
Total	**104**	**320**	**661**	**424**	**765**	**744**

1. Incluant les projections de format 2K 3D, 2K 4K 3D et 4K. Une salle équipée d'un projecteur numérique peut avoir possédé un projecteur d'un autre format.
2. Les chaînes sont composées du Cinéplex LP, Guzzo, R.G.F.M. et Ciné-Entreprise.
Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Les porteurs d'espoir
Photo : Office national du film du Canada

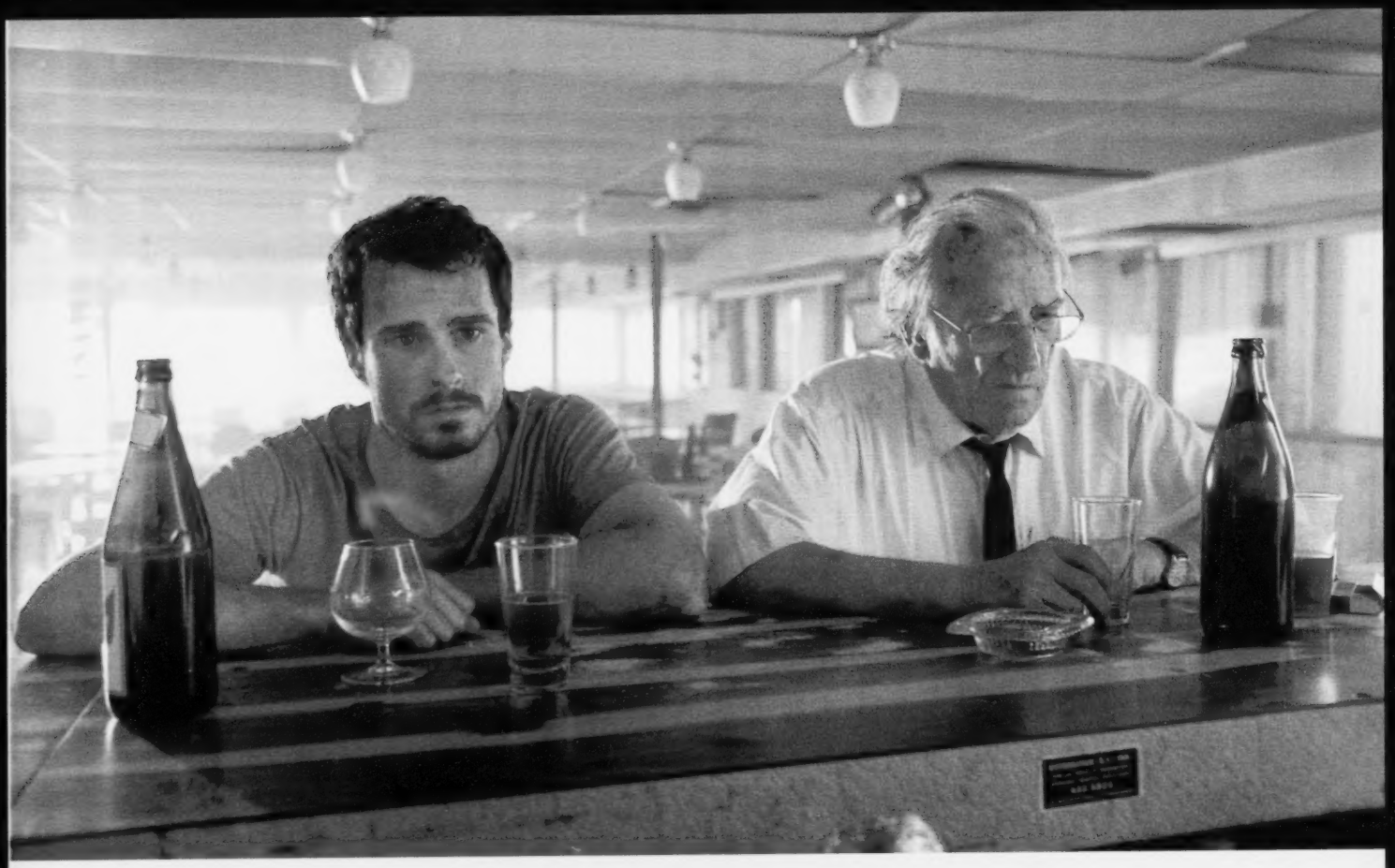

À l'origine d'un cri
Photo : Philippe Bossé

CHAPITRE 3

L'EXPLOITATION CINÉMATOGRAPHIQUE

Ce chapitre présente les principaux résultats de l'exploitation cinématographique au Québec en 2010. En premier lieu, les mesures d'exploitation des cinémas et ciné-parcs sont abordées avec des données d'assistance, de projections et de recettes annuelles. Les résultats sont également analysés sous l'angle de la provenance géographique des films, du nombre de films, de la langue de projection et du classement des films. En second lieu, certains aspects qui apparaissent particulièrement significatifs en 2010 sont analysés, notamment la composition du palmarès annuel, le prix du billet et la multiplication des projections numériques 3D dans les cinémas.

3.1_ LES RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Les résultats d'exploitation de 2010 sont en baisse par rapport à 2009 (une diminution de 5,9 % pour l'assistance et de 0,7 % pour les recettes). L'année 2009, rappelons-le, avait constitué une bonne année d'exploitation. En ce sens, avec ses 24,0 millions d'entrées, 2010 s'inscrit dans la moyenne des cinq dernières années (24,2 millions d'entrées). En ce qui concerne les résultats d'exploitation par région administrative, on constate que la majorité des régions (12 régions sur 17) ont connu une diminution de l'assistance aux films entre 2009 et 2010, ce qui illustre

Tableau 3.1.1
Résultats d'exploitation cinématographique, Québec, 2006-2010

	Unité	2006	2007	2008	2009	2010[1]	TCAM[2]
							%
Projections	n	1 000 043	960 944	962 591	955 818	949 212	–1,3
Assistance	k	24 833,3	24 272,0	22 611,3	25 440,6	23 951,3	–0,9
Recettes	k$	165 118,3	163 867,6	161 974,1	185 830,4	184 601,9	2,8
Prix d'entrée moyen	$	6,65	6,75	7,16	7,30	7,71	3,8

1. Du 1er janvier au 30 décembre.
2. Taux de croissance annuel moyen.
Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

la demande générale moins forte en 2010 qu'en 2009 sur une bonne partie du territoire québécois.

Deux tendances se dégagent des données des récentes années, soit 1) la diminution constante du nombre de projections depuis 2006; 2) la hausse importante du prix du billet entre 2007 (6,75 $) et 2010 (7,71 $), ce qui représente une augmentation de 14,2 % en trois ans.

On constate très peu de changements dans la répartition des résultats d'exploitation selon la région administrative, entre 2006 et 2010 (tableau 3.1.2). Les résultats d'exploitation sont réalisés en bonne partie dans les régions de Montréal et de la Capitale-Nationale qui récoltent ensemble 40,9 % de l'assistance totale (tableau 3.1.3), tandis que ces deux régions représentent 33,3 % de la population totale du Québec.

Tableau 3.1.2
Assistance dans les cinémas et ciné-parcs, par région administrative, Québec, 2006-2010

	2006	2007	2008	2009	2010[1]
			k		
Bas-Saint-Laurent	317,8	325,5	288,8	335,2	315,7
Saguenay–Lac-Saint-Jean	553,7	586,5	503,4	582,4	516,6
Capitale-Nationale	3 039,5	2 661,8	2 571,6	2 780,1	2 508,6
Mauricie	697,5	671,5	635,9	724,9	669,8
Estrie	909,3	846,1	783,5	970,8	1 014,9
Montréal	7 758,3	7 637,7	7 112,2	7 898,2	7 273,3
Outaouais	1 048,4	1 034,4	934,5	x	x
Abitibi-Témiscamingue	253,1	256,2	232,8	270,5	274,4
Côte-Nord	x	x	x	x	x
Nord-du-Québec	x	x	x	x	x
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	62,5	61,1	47,0	39,4	46,2
Chaudière-Appalaches	655,9	695,9	619,6	655,8	576,9
Laval	x	x	x	x	x
Lanaudière	1 345,9	1 312,8	1 193,8	1 172,8	1 244,2
Laurentides	1 771,8	1 719,1	1 578,8	1 792,2	1 701,7
Montérégie	3 883,4	3 976,3	3 832,5	4 503,6	4 225,9
Centre-du-Québec	633,2	612,9	545,6	643,0	x
Québec	**24 833,3**	**24 272,0**	**22 611,3**	**25 440,6**	**23 951,3**

1. Du 1er janvier au 30 décembre.
Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Sainte-Camille : Les irréductibles

Tableau 3.1.3
Projections, assistance et recettes des cinémas et ciné-parcs, selon la région administrative, Québec, 2010[1]

	Projections		Assistance		Recettes	
	n	%	k	%	k$	%
Bas-Saint-Laurent	16 655	1,8	315,7	1,3	2 111,8	1,1
Saguenay–Lac-Saint-Jean	22 341	2,4	516,6	2,2	4 182,0	2,3
Capitale-Nationale	71 094	7,5	2 508,6	10,5	18 916,8	10,2
Mauricie	30 802	3,2	669,8	2,8	5 040,0	2,7
Estrie	44 786	4,7	1 014,9	4,2	6 062,3	3,3
Montréal	269 468	28,4	7 273,3	30,4	59 628,2	32,3
Outaouais	x	x	x	x	x	x
Abitibi-Témiscamingue	15 923	1,7	274,4	1,1	1 896,0	1,0
Côte-Nord	x	x	x	x	x	x
Nord-du-Québec	x	x	x	x	x	x
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	2 499	0,3	46,2	0,2	313,1	0,2
Chaudière-Appalaches	30 548	3,2	576,9	2,4	3 891,1	2,1
Laval	x	x	x	x	x	x
Lanaudière	48 983	5,2	1 244,2	5,2	9 879,2	5,4
Laurentides	70 354	7,4	1 701,7	7,1	12 929,3	7,0
Montérégie	187 110	19,7	4 225,9	17,6	32 928,3	17,8
Centre-du-Québec	x	x	x	x	x	x
Québec	**949 212**	**100,0**	**23 951,3**	**100,0**	**184 601,9**	**100,0**

1. Du 1er janvier au 30 décembre.
Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

3.2 LA PROVENANCE DES FILMS

L'année 2010 a vu un retour en force des films états-uniens. Ceux-ci retrouvent un niveau d'assistance dépassant les 80 %, un sommet depuis 2000 (86,1 % de l'assistance cette année-là). Les films des États-Unis représentent ainsi 80,5 % de l'assistance et 81,5 % des recettes des films de l'année 2010 (tableau 3.2.1). À titre de comparaison, en 2009 les films états-uniens retenaient 72,1 % de l'assistance. Les raisons de cette prépondérance des films de nos voisins du sud sont multiples. D'abord, le succès d'*Avatar*, compte pour 5 % de l'assistance totale de 2010. Ensuite, les séries à succès (appelées « franchises » aux États-Unis) et les films d'animation proviennent généralement aussi des États-Unis. On a vu que le palmarès de 2010 contenait beaucoup de ces types de films, par exemple *Harry Potter*, *Twilight*, *Histoire de jouets*, *Shrek*. On constate ainsi que près des deux tiers (63 %) des 20 films les plus populaires sont des films d'animation ou des suites de séries. Cette part équivaut à 6,0 millions sur les 9,6 millions de spectateurs de ce palmarès. Enfin, la part importante de films en 3D (qui représentent plus de 20 % des recettes[2]) est composée presque uniquement de films états-uniens en 2010 (93 % des recettes du 3D).

Les films des autres pays se partagent la part restante de l'assistance (19,5 %). D'abord, le Québec retient la moitié de cette part restante avec 9,6 % de l'assistance totale, soit un peu sous la moyenne de l'assistance aux films du Québec au cours des cinq dernières années, qui est de 10,9 %. Ensuite, la France et la Grande-Bretagne réalisent chacune un peu plus de 3 % de l'assistance. Il faut noter que la part de l'assistance des films d'origines autres que les États-Unis est supérieure à leur part des revenus. Ceci est nouveau : les billets pour les films états-uniens coûtent plus chers : le prix moyen du film états-unien étant 7,81 $ contre 7,31 $ pour les films des autres origines en 2010, peut-être à cause du prix plus élevé pour le billet d'un film en 3D (36 % de plus que le billet d'une projection traditionnelle). Comme les films en 3D sont surtout des films états-uniens, ce prix élevé tire à la hausse la part des recettes des films des États-Unis. En contrepartie, la part des recettes des autres pays (ex. : France, Grande-Bretagne) est inférieure à leur part d'assistance.

2. Entre avril et décembre 2010.

Tableau 3.2.1
Projections, assistance et recettes selon le pays d'origine des films[1], Québec, 2006-2010

	Projections		Assistance		Recettes	
	n	%	n	%	$	%
2006	999 160	100,0	24 741 250	100,0	164 511 654	100,0
Canada[2]	8 409	0,8	171 383	0,7	1 160 077	0,7
États-Unis	763 884	76,5	18 985 774	76,7	126 983 630	77,2
France	50 145	5,0	957 581	3,9	6 005 869	3,7
Grande-Bretagne	37 344	3,7	814 136	3,3	5 437 548	3,3
Québec[3]	100 179	10,0	2 901 472	11,7	18 854 747	11,5
Autres pays	39 199	3,9	910 904	3,7	6 069 783	3,7
2007	960 281	100,0	24 141 031	100,0	163 019 953	100,0
Canada[2]	7 880	0,8	154 252	0,6	1 036 341	0,6
États-Unis	718 410	74,8	18 312 626	75,9	124 407 253	76,3
France	60 175	6,3	1 363 097	5,6	8 766 569	5,4
Grande-Bretagne	43 818	4,6	946 062	3,9	6 459 589	4,0
Québec[3]	96 920	10,1	2 557 784	10,6	16 687 021	10,2
Autres pays	33 078	3,4	807 210	3,3	5 663 180	3,5
2008	962 086	100,0	22 536 979	100,0	161 474 308	100,0
Canada[2]	4 949	0,5	76 713	0,3	552 405	0,3
États-Unis	756 112	78,6	17 785 904	78,9	128 451 934	79,5
France	47 610	4,9	1 017 467	4,5	6 848 178	4,2
Grande-Bretagne	42 615	4,4	1 132 426	5,0	8 431 582	5,2
Québec[3]	91 428	9,5	2 159 995	9,6	14 567 587	9,0
Autres pays	19 372	2,0	364 474	1,6	2 622 622	1,6
2009	954 926	100,0	25 288 348	100,0	184 781 052	100,0
Canada[2]	10 678	1,1	166 105	0,7	1 183 909	0,6
États-Unis	694 524	72,7	18 232 239	72,1	135 010 594	73,1
France	42 949	4,5	904 120	3,6	6 360 342	3,4
Grande-Bretagne	61 635	6,5	2 095 211	8,3	15 244 875	8,3
Québec[3]	119 409	12,5	3 283 688	13,0	22 659 723	12,3
Autres pays	25 731	2,7	606 985	2,4	4 321 609	2,3
2010[4]	948 298	100,0	23 884 395	100,0	184 120 453	100,0
Canada[2]	3 835	0,4	56 638	0,2	407 053	0,2
États-Unis	743 308	78,4	19 233 990	80,5	150 140 655	81,5
France	43 613	4,6	816 900	3,4	5 768 479	3,1
Grande-Bretagne	37 783	4,0	884 578	3,7	6 546 764	3,6
Québec[3]	92 606	9,8	2 291 980	9,6	16 470 372	8,9
Autres pays	27 153	2,9	600 309	2,5	4 787 130	2,6

1. Relativement aux programmes simples et à ceux de plus d'un film ayant le même pays d'origine.
2. Les films classés « Canada » incluent tout film produit majoritairement par une maison de production canadienne hors Québec, ainsi que les films produits exclusivement par l'ONF.
3. Les films classés « Québec » incluent au moins un des critères suivants : 1) production ayant reçu un crédit d'impôt du Québec ou une subvention de la SODEC ; 2) coproduction majoritaire d'une maison de production québécoise ; 3) coproduction de l'ONF avec un producteur québécois ; 4) en l'absence d'un des trois critères précédents, adresse postale de la maison de production établie au Québec.
4. Du 1er janvier au 30 décembre.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

3.3_ LE NOMBRE DE FILMS

Bon an, mal an, le nombre de films[3] présentés au Québec varie entre 563 (2006) et 638 (2009). Il s'agit d'un nombre relativement stable depuis 1995. Ce nombre n'est jamais descendu plus bas que 550 films ni n'a dépassé 710 films annuellement. En ce sens, ce nombre de films indique un roulement régulier des œuvres cinématographiques dans les salles de cinéma au Québec. La part des films provenant des États-Unis, notamment, affiche une remarquable stabilité : entre 263 (2006) et 294 (2010) films états-uniens sont présentés chaque année. Le nombre de films du Québec montre une plus grande variation annuelle, passant de 55 films en 2006 à 90 films en 2009 (tableau 3.3.1). L'évolution du nombre de films québécois présentés chaque année sera observée dans le chapitre suivant.

Le nombre de films de France, de son côté, varie entre 14 % et 17 % du total des films présentés chaque année. Ce nombre relativement élevé de films français (en moyenne autour de 15 % du total des films présentés dans l'année) est à mettre en parallèle avec la part de l'assistance réalisée par les films français qui est beaucoup plus basse, environ 4 % de l'assistance en salle (entre 3,4 % et 5,6 % au cours des dernières années). Les films du Canada (hors Québec) affichent une disproportion semblable : ceux-ci représentent 5 % des films présentés, mais retiennent moins de 1 % de l'assistance. À titre de comparaison, les films états-uniens représentent 47 % des films projetés, mais accaparent 81 % de l'assistance en 2010. Notons que les films états-uniens sont diffusés avec un nombre moyen de copies beaucoup plus élevé que les films des autres provenances[4]. Ceci explique la grande différence entre leur part plus faible du nombre de films et leur part élevée de l'assistance. En effet, un petit nombre de films états-uniens sont diffusés en peu de temps dans un grand nombre de cinémas, grâce à de multiples copies.

3. Hormis les films de nouvelle explicite.
4. Le nombre de copies par film sera analysé dans le tome 2 de la publication *Statistiques sur l'industrie du film et de la production télévisuelle indépendante 2011*.

Tableau 3.3.1
Nombre de films[1] diffusés dans les cinémas et les ciné-parcs selon le pays d'origine des films, Québec, 2006-2010

	2006		2007		2008		2009		2010[2]	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Canada[3]	21	3,7	24	4,3	32	5,2	31	4,9	29	4,6
États-Unis	263	46,7	270	48,2	291	46,9	272	42,6	294	46,9
France	94	16,7	86	15,4	90	14,5	92	14,4	101	16,1
Grande-Bretagne	42	7,5	30	5,4	48	7,7	38	6,0	35	5,6
Québec[4]	55	9,8	66	11,8	60	9,7	90	14,1	73	11,6
Autres pays	88	15,6	84	15,0	99	16,0	115	18,0	95	15,2
Total	**563**	**100,0**	**560**	**100,0**	**620**	**100,0**	**638**	**100,0**	**627**	**100,0**

1. Les films de sexualité explicite sont exclus du présent tableau.
2. Du 1er janvier au 30 décembre.
3. Les films classés « Canada » incluent tout film produit majoritairement par une maison de production canadienne hors Québec, ainsi que les films produits exclusivement par l'ONF.
4. Les films classés « Québec » incluent au moins un des critères suivants : 1) production ayant reçu un crédit d'impôt du Québec ou une subvention de la SODEC; 2) coproduction majoritaire d'une maison de production québécoise; 3) coproduction de l'ONF avec un producteur québécois; 4) en l'absence d'un des trois critères précédents, adresse postale de la maison de production étant située au Québec.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Tableau 3.3.2
Nombre de nouveautés[1] diffusées dans les cinémas et les ciné-parcs selon le pays d'origine des films[2], Québec, 2006-2010

	2009			2010[3]		
	Tous	Nouveautés	Part	Tous	Nouveautés	Part
	n		%	n		%
Canada[4]	31	24	77,4	29	20	69,0
États-Unis	272	192	70,6	294	166	56,5
France	92	65	70,7	101	68	67,3
Grande-Bretagne	38	23	60,5	35	17	48,6
Québec[5]	90	52	57,8	73	48	65,8
Autres pays	115	84	73,0	95	69	72,6
Total	**638**	**440**	**69,0**	**627**	**388**	**61,9**

1. Un film est considéré comme une nouveauté au cours de l'année de référence si sa première projection publique a eu lieu au cours de l'année de référence.
2. Les films de sexualité explicite sont exclus du présent tableau.
3. Du 1er janvier au 30 décembre.
4. Les films classés « Canada » incluent tout film produit majoritairement par une maison de production canadienne hors Québec, ainsi que les films produits exclusivement par l'ONF.
5. Les films classés « Québec » incluent au moins un des critères suivants : 1) production ayant reçu un crédit d'impôt du Québec ou une subvention de la SODEC; 2) coproduction majoritaire d'une maison de production québécoise; 3) coproduction de l'ONF avec un producteur québécois; 4) en l'absence d'un des trois critères précédents, adresse postale de la maison de production étant située au Québec.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Les films présentés chaque année sont principalement composés de nouveautés, soit 62% des films projetés en 2010 (tableau 3.3.2). Cette prépondérance des nouveautés dans le nombre de films est observable pour les films de toutes les origines. Dans le cas du Québec, deux films sur trois sont des nouveautés.

3.4_ LA LANGUE DES FILMS

Il faut signaler que le niveau de 70% de l'assistance réalisé par les films en français est atteint depuis 2002. Au cours des années ultérieures, la part de l'assistance obtenue par les films en version française (originale ou en doublage) s'est située à ce niveau ou l'a dépassé. Rappelons que l'assistance aux films en français était sous la barre des 50% en 1985 (tableau 3.4.2).

En 2010, on constate encore une fois que la plus grande part de l'assistance aux films va aux films en français, soit 71,9%. La plupart des autres films sont des versions originales anglaises de films états-uniens et retiennent 27,5% de l'assistance (voir figure 3.4.1). Les langues autres que le français et l'anglais se résument donc à moins de 1% de l'assistance. Parmi celles-ci dominent l'espagnol, l'allemand et l'hindi (chacun 0,1% de l'assistance totale). Les autres langues sont marginales dans l'exploitation cinématographique au Québec. Les projections sont elles aussi surtout en français, avec une part de 74,3% (tableau 3.4.3).

Tableau 3.4.1
Résultats d'exploitation des cinémas et des ciné-parcs selon la langue de projection, Québec, 2006-2010

	Unité	2006	2007	2008	2009	2010[1]
Projections	n	1 000 043	960 944	962 591	955 818	949 212
Français	n	738 504	707 504	709 503	701 254	705 001
Cinémas	n	735 442	704 316	706 056	698 213	701 946
Ciné-parcs	n	3 062	3 188	3 447	3 041	3 055
Autre que français	n	261 539	253 440	253 088	254 564	244 211
Cinémas	n	261 447	253 347	253 016	254 464	244 104
Ciné-parcs	n	92	93	72	100	107
Assistance	k	24 833,3	24 272,0	22 611,3	25 440,6	23 951,3
Français	k	18 150,2	17 680,7	16 128,9	18 153,1	17 217,9
Cinémas	k	17 589,1	17 077,0	15 629,1	17 603,7	16 650,6
Ciné-parcs	k	561,1	603,7	499,8	549,5	567,3
Autre que français	k	6 683,1	6 591,3	6 482,4	7 287,5	6 733,5
Cinémas	k	6 674,3	6 582,4	6 474,1	7 277,3	6 723,3
Ciné-parcs	k	8,8	8,9	8,4	10,2	10,2
Recettes	k$	165 118,3	163 867,6	161 974,1	185 830,4	184 601,9
Français	k$	115 154,0	115 003,5	110 281,1	127 523,2	127 992,1
Cinémas	k$	111 390,5	111 008,4	106 866,6	123 520,5	124 215,4
Ciné-parcs	k$	3 763,5	3 995,2	3 414,6	4 002,8	3 776,7
Autre que français	k$	49 964,3	48 864,1	51 693,0	58 307,2	56 609,8
Cinémas	k$	49 894,2	48 794,8	51 626,7	58 215,9	56 525,3
Ciné-parcs	k$	70,1	69,3	66,3	91,2	84,5
Prix d'entrée moyen	$	6,65	6,75	7,16	7,30	7,71
Français	$	6,34	6,50	6,84	7,02	7,43
Cinémas	$	6,33	6,50	6,84	7,02	7,46
Ciné-parcs	$	6,71	6,62	6,83	7,28	6,66
Autre que français	$	7,48	7,41	7,97	8,00	8,41
Cinémas	$	7,48	7,41	7,97	8,00	8,41
Ciné-parcs	$	7,97	7,79	7,89	8,94	8,31

1. Du 1er janvier au 30 décembre.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Tableau 3.4.2
Répartition de l'assistance dans les cinémas selon la langue de projection, Québec, 1985-2010

	Français	Langue autre que le français[1]	Total
	%		
1985	47,7	52,3	100,0
1986	52,5	47,5	100,0
1987	47,9	52,1	100,0
1988	49,9	50,1	100,0
1989	53,4	46,6	100,0
1990	54,5	45,5	100,0
1991	54,5	45,5	100,0
1992	57,5	42,5	100,0
1993	61,4	38,6	100,0
1994	62,0	38,0	100,0
1995	60,8	39,2	100,0
1996	62,1	37,9	100,0
1997	62,2	37,8	100,0
1998	68,1	31,9	100,0
1999	67,7	32,3	100,0
2000	67,3	32,7	100,0
2001	69,2	30,8	100,0
2002	70,4	29,6	100,0
2003	70,1	29,9	100,0
2004	68,7	31,3	100,0
2005	73,1	26,9	100,0
2006	72,5	27,5	100,0
2007	72,2	27,8	100,0
2008	70,7	29,3	100,0
2009	70,8	29,2	100,0
2010[2]	71,2	28,8	100,0
TCAM[3]	4,2	0,1	2,5

1. Langue anglaise principalement.
2. Du 1er janvier au 30 décembre.
3. Taux de croissance annuel moyen.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Figure 3.4.1
Assistance des cinémas et des ciné-parcs selon la langue de projection, Québec, 1er janvier 2010 au 30 décembre 2010

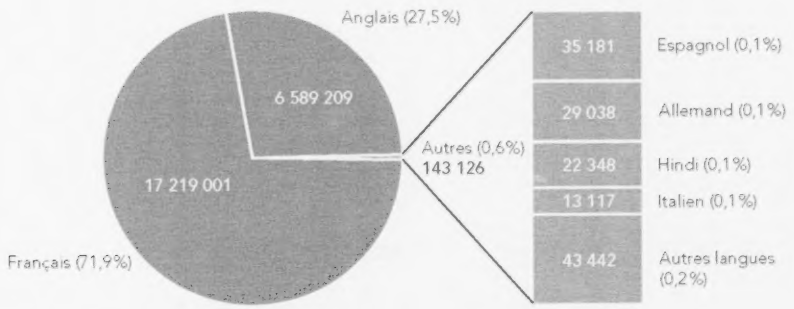

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Tableau 3.4.3
Projections selon le pays d'origine des films[1] et la langue de projection, Québec, 2006-2010

	2006		2007		2008		2009		2010	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
États-Unis	763 884	76,5	718 410	74,8	756 112	78,6	694 524	72,7	743 308	78,4
Langue française	536 343	70,2	503 530	70,1	538 120	71,2	476 445	68,6	527 134	70,9
Autres langues	227 541	29,8	214 880	29,9	217 992	28,8	218 079	31,4	216 174	29,1
France	50 145	5,0	60 175	6,3	47 607	4,9	42 949	4,5	43 613	4,6
Langue française	48 393	96,5	56 930	94,6	44 333	93,1	39 560	92,1	39 183	89,8
Autres langues	1 752	3,5	3 245	5,4	3 274	6,9	3 389	7,9	4 430	10,2
Grande-Bretagne	37 344	3,7	43 818	4,6	42 615	4,4	61 635	6,5	37 783	4,0
Langue française	23 559	63,1	29 641	67,6	24 825	58,3	41 911	68,0	27 736	73,4
Autres langues	13 785	36,9	14 177	32,4	17 790	41,7	19 724	32,0	10 047	26,6
Québec[3]	100 186	10,0	96 920	10,1	91 428	9,5	119 409	12,5	92 606	9,8
Langue française	99 179	99,0	94 915	97,9	90 392	98,9	118 204	99,0	91 043	98,3
Autres langues	1 007	1,0	2 005	2,1	1 036	1,1	1 205	1,0	1 563	1,7
Canada[4]	8 402	0,8	7 880	0,8	4 949	0,5	10 678	1,1	3 835	0,4
Langue française	5 280	62,8	5 310	67,4	1 661	33,6	6 496	60,8	2 154	56,2
Autres langues	3 122	37,2	2 570	32,6	3 288	66,4	4 182	39,2	1 681	43,8
Autres	39 199	3,9	33 078	3,4	19 375	2,0	25 731	2,7	27 153	2,9
Langue française	25 018	63,8	16 651	50,3	9 749	50,3	17 956	69,8	16 879	62,2
Autres langues	14 181	36,2	16 427	49,7	9 626	49,7	7 775	30,2	10 274	37,8
Total	**999 160**	**100,0**	**960 281**	**100,0**	**962 086**	**100,0**	**954 926**	**100,0**	**948 298**	**100,0**
Langue française	**737 772**	**73,8**	**706 977**	**73,6**	**709 080**	**73,7**	**700 572**	**73,4**	**704 129**	**74,3**
Autres langues	**261 388**	**26,2**	**253 304**	**26,4**	**253 006**	**26,3**	**254 354**	**26,6**	**244 169**	**25,7**

1. Tous les programmes simples et ceux de plus d'un film ayant le même pays d'origine.
2. Du 1er janvier au 30 décembre.
3. Les films classés « Québécois » incluent au moins un des critères suivants : 1) production ayant reçu un crédit d'impôt du Québec ou une subvention de la SODEC; 2) coproduction majoritaire d'une maison de production québécoise; 3) coproduction de l'ONF avec un producteur québécois; 4) en l'absence d'un des trois critères précédents, adresse postale de la maison de production étant située au Québec.
4. Les films classés « Canada » incluent tout film produit majoritairement par une maison de production canadienne hors Québec, ainsi que les films produits exclusivement par l'ONF.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Le bonheur des autres
Photo : Éric Myre

3.5_ LE CLASSEMENT DES FILMS

Les films visant un public de 13 ans et plus constituent maintenant rarement de très grands succès comme c'était le cas auparavant. Le palmarès des 10 films les plus populaires en 2010 au Québec ne contient d'ailleurs aucun film de la catégorie *13 ans et plus* et inversement n'intègre que des films « pour tous ». Pourtant, entre 2002 et 2008, le palmarès des 10 films populaires incluait systématiquement chaque année entre 2 et 4 films de cette catégorie *13 ans et plus*, tels *C.R.A.Z.Y.* ou *Aurore*. On observe donc une augmentation du nombre de films *visa général*. Ceci indique que le marché du cinéma se concentre sur des succès pour toute la famille, notamment sous l'impulsion de films d'animation et des films 3D. À ce propos, les statistiques globales d'assistance selon le classement révèlent que 80 % des spectateurs ont vu des films *visa général*, soit 19,1 millions sur 24,0 millions de spectateurs. On constate aussi cette tendance favorable envers les films *visa général* quant au nombre de films diffusés en 2010 : ces films constituent 69 % de l'offre en 2010, soit deux films sur trois. Il s'agit de la part annuelle la plus importante de cette catégorie depuis 1985, à la fois pour le nombre total des films diffusés et pour l'assistance. On diffuse donc une plus grande part de films classés *visa général*; ceux-ci, à leur tour, sont vus par une plus grande part de l'assistance.

Tableau 3.5.1
Nombre de films[1] présentés dans les cinémas et les ciné-parcs selon le classement, Québec, 2006-2010

	2006		2007		2008		2009		2010[2]	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Visa général	342	60,7	331	59,1	384	61,9	423	66,3	431	68,7
13 ans et plus	186	33,0	201	35,9	203	32,7	186	29,2	165	26,3
16 ans et plus	26	4,6	23	4,1	22	3,5	18	2,8	19	3,0
18 ans et plus	9	1,6	5	0,9	11	1,8	11	1,7	12	1,9
Total	**563**	**100,0**	**560**	**100,0**	**620**	**100,0**	**638**	**100,0**	**627**	**100,0**

1. Les films de nouvelté érotique sont exclus du présent tableau.
2. Du 1er janvier au 30 décembre.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Tableau 3.5.2
Assistance selon la catégorie de classement[1] des films, Québec, 2006-2010

	2006		2007		2008		2009		2010[2]	
	k	%	k	%	k	%	k	%	k	%
Assistance	**24 833,3**	**100,0**	**24 272,0**	**100,0**	**22 611,3**	**100,0**	**25 440,6**	**100,0**	**23 951,3**	**100,0**
Visa général	14 075,4	56,7	14 286,4	58,9	14 273,8	63,1	16 746,9	65,8	19 155,2	80,0
Cinémas	13 836,2	98,3	14 031,4	98,2	14 118,1	98,9	16 506,6	98,6	18 693,8	97,6
Ciné-parcs	239,2	1,7	255,0	1,8	155,7	1,1	240,3	1,5	461,4	2,5
13 ans et plus	9 788,9	39,4	8 764,9	36,1	7 602,8	33,6	8 235,4	32,4	4 201,6	17,5
Cinémas	9 462,6	96,7	8 418,0	96,0	7 250,6	95,4	7 916,9	96,1	4 093,5	97,4
Ciné-parcs	326,3	3,4	346,9	4,1	352,2	4,9	318,5	4,0	108,0	2,6
16 ans et plus	758,9	3,1	1 143,8	4,7	690,4	3,1	410,9	1,6	556,1	2,3
Cinémas	754,5	99,4	1 133,1	99,1	690,2	100,0	410,0	99,8	548,1	98,6
Ciné-parcs	4,4	0,6	10,7	0,9	0,2	—	0,9	0,2	8,0	1,5
18 ans et plus[3]	210,2	0,8	76,9	0,3	44,4	0,2	47,4	0,2	38,5	0,2

1. Catégorie de classement réservés aux cinéplex.
2. Du 1er janvier au 30 décembre.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

3.6_ LE PALMARÈS

Le palmarès des 20 films les plus populaires en 2010 présente certaines caractéristiques à souligner. D'abord, les titres du palmarès de 2010 reflètent la place importante des films états-uniens dans l'exploitation en général au Québec. En effet, 17 des 20 films du palmarès sont états-uniens. L'assistance aux 20 films les plus populaires de 2010 a été de 9,6 millions d'entrées. Les films états-uniens comptent pour 8,4 millions de ces 9,6 millions d'entrées, soit 92,9% de l'assistance de ce palmarès. En ce qui concerne les 10 premières places de ce palmarès, la concentration des films états-uniens atteint 9 films sur 10 (seul le film québécois *Piché : Entre ciel et terre* n'est pas un film états-unien). La très grande popularité des films états-uniens est aussi évidente dans leur part de l'assistance totale en 2010, soit 19,2 millions de spectateurs sur 23,9 millions ou 80,5%.

L'omniprésence des films états-uniens parmi les grands succès a toutefois peu d'effet sur la part des 20 films à succès dans l'ensemble de l'assistance. Cette part d'assistance est en effet passée de 40,3% en 2009 à 40,8% en 2010, une variation inférieure à celle de la période 2008-2009 qui était alors de 2,2 points de pourcentage. On se rappellera que le palmarès de 2009 avait été marqué par le film québécois très populaire *De père en flic*.

Une autre caractéristique des films du palmarès concerne la forte présence de films dont la trame narrative provient d'un autre type de production culturelle. En effet, les grands succès de 2010 sont plutôt issus de succès littéraires ou de jeux vidéo (9 des 20 films populaires sont de ces types) ou encore constituent des suites de séries à succès (8 films sur 20 sont de telles suites). Enfin, plusieurs films du palmarès incluent aussi des effets 3D (7 films sur 20 sont projetés en 3D). Dans ce contexte, un certain type de cinéma, basé sur des scénarios originaux sans être des suites, a attiré une assistance moins grande en 2009 et surtout en 2010.

Tableau 3.6.1
Palmarès[1] des films[2] diffusés sans les cinémas et ciné-parcs, Québec, 2010[3]

Rang	Titre du film	Pays	Projections	Assistance	Recettes
			n		$
1	Avatar	États-Unis	21 003	1 312 011	12 732 126
2	La Saga Twilight : Hésitation	États-Unis	18 765	835 452	6 066 392
3	Harry Potter et les reliques de la mort (1ère partie)	États-Unis	14 339	650 030	5 055 920
4	Origine	États-Unis	15 556	615 381	4 820 135
5	Histoire de jouets 3	États-Unis	16 074	580 346	5 209 544
6	Alice au pays des merveilles	États-Unis	13 579	573 260	5 283 661
7	Iron Man 2	États-Unis	15 478	476 634	3 603 874
8	Shrek 4 – Il était une fin	États-Unis	17 305	454 794	3 936 889
9	**Piché : Entre ciel et terre**	**Québec**	**11 825**	**452 918**	**3 171 714**
10	Le Karaté Kid	États-Unis	10 324	422 469	2 842 013
11	Shutter Island	États-Unis	11 324	351 752	2 668 018
12	Sherlock Holmes	Grande-Bretagne	10 858	339 042	2 541 115
13	Détestable moi	États-Unis	12 400	328 607	2 681 745
14	Salt	États-Unis	10 591	326 632	2 368 400
15	**Incendies**	**Québec**	**8 935**	**310 508**	**2 332 297**
16	Dansez dans les rues 3	États-Unis	10 251	309 632	2 902 260
17	Dragons	États-Unis	14 682	308 934	2 679 092
18	Alvin et les Chipmunks – La suite	États-Unis	11 881	306 056	1 949 808
19	Mange prie aime	États-Unis	9 991	301 493	2 170 761
20	Prince of Persia : Les sables du temps	États-Unis	9 696	294 565	2 117 554

1. Le palmarès est présenté en ordre décroissant de l'assistance et il inclut uniquement les données d'exploitation des films en 2010.
2. Films présentés en programme simple seulement.
3. Du 1er janvier au 30 décembre.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Tableau 3.6.2
Palmarès[1] des films[2] présentés dans les cinémas et ciné-parcs, Québec, 1985 à 2010[3]

Rang	Titre du film	Année[4]	Pays	Projections	Assistance	Recettes
				n		$
1	Titanic	1997	États-Unis	28 671	3 286 209	17 146 097
2	Avatar	2009	États-Unis	26 159	1 790 704	17 068 767
3	Harry Potter à l'école des sorciers	2001	États-Unis	27 205	1 619 496	9 294 863
4	Le Seigneur des anneaux : La communauté de l'anneau	2001	États-Unis	18 292	1 528 814	9 547 443
5	Spider-Man	2002	États-Unis	25 651	1 506 653	9 392 205
6	Le Seigneur des anneaux : Le retour du roi	2003	États-Unis	20 518	1 407 929	8 887 986
7	Star Wars : épisode I – La menace fantôme	1999	États-Unis	29 003	1 382 054	7 985 647
8	Le Seigneur des anneaux : Les deux tours	2002	États-Unis	16 585	1 355 269	8 426 880
9	**Un homme et son péché**	**2002**	**Québec**	**22 528**	**1 341 602**	**8 121 715**
10	Harry Potter et la Chambre des secrets	2002	États-Unis	19 811	1 339 287	7 724 294
11	**Bon Cop Bad Cop**	**2006**	**Québec**	**29 505**	**1 320 394**	**8 973 867**
12	**De père en flic**	**2009**	**Québec**	**25 989**	**1 242 370**	**8 814 309**
13	Le Parc jurassique	1993	États-Unis	16 093	1 198 556	6 118 239
14	Spider-Man 2	2004	États-Unis	22 098	1 198 313	7 538 317
15	**La Grande Séduction**	**2003**	**Québec**	**25 292**	**1 197 843**	**7 265 449**
16	Harry Potter et la coupe de feu	2005	États-Unis	17 363	1 131 259	7 389 390
17	**Les Boys**	**1997**	**Québec**	**16 809**	**1 125 182**	**6 101 639**
18	Shrek 2	2004	États-Unis	26 276	1 121 866	6 711 431
19	**Les Boys II**	**1998**	**Québec**	**15 144**	**1 039 578**	**5 425 318**
20	Da Vinci Code	2006	États-Unis	22 436	1 018 660	7 153 710

1. Le palmarès est présenté en ordre décroissant de l'assistance.
2. Films présentés en programme simple seulement.
3. Du 1er janvier 1985 au 30 décembre 2010.
4. Année de la première projection en salle au Québec.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

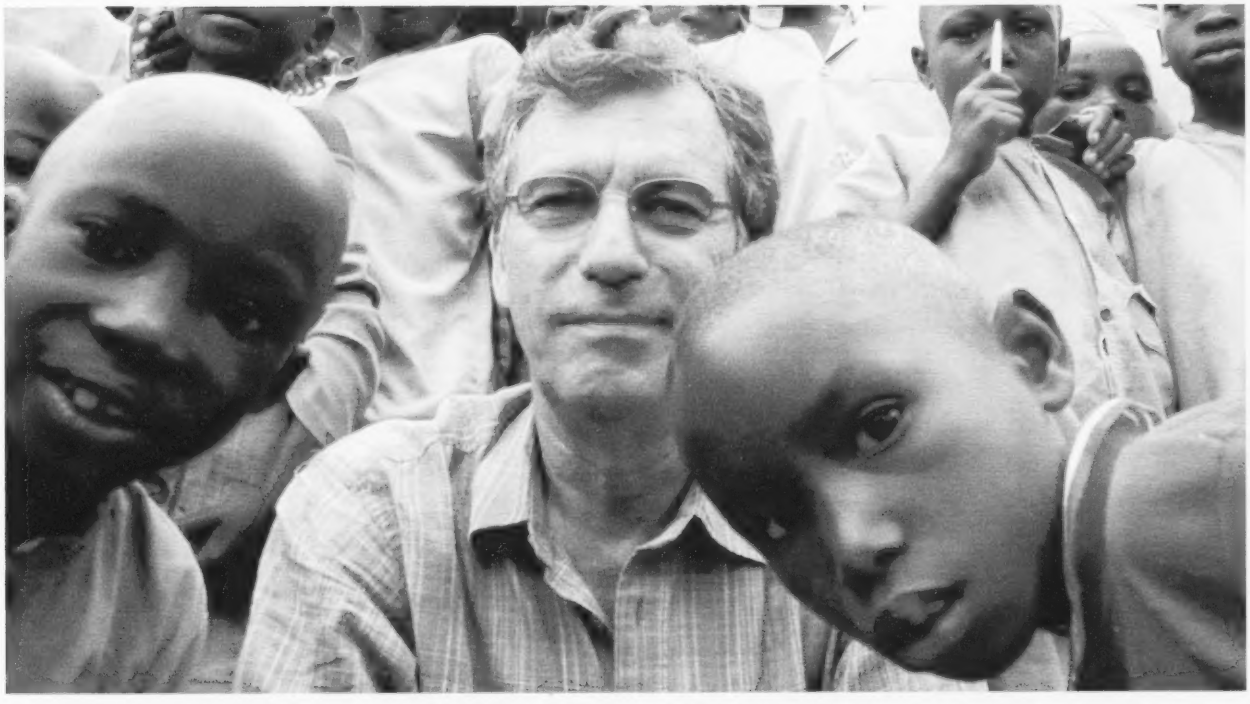

Le journal d'un coopérant

3.7_LE TAUX D'OCCUPATION

Le taux d'occupation global des salles de cinéma au Québec passe de 13,0 % en 2009 à 12,3 % en 2010 (tableau 3.7.1). Les taux d'occupation régionaux sont aussi en baisse dans la très grande majorité des régions administratives. L'occupation suit en cela l'assistance, elle aussi en baisse dans ces mêmes régions. Étant donné que le « parc » des salles n'a pas subi de changements significatifs quant au nombre d'écrans ou de fauteuils en 2010, une baisse de l'assistance se reflète directement dans le taux d'occupation de ces mêmes salles.

Il faut remarquer que le taux d'occupation des salles au Québec a constamment diminué entre 1998 et 2006, ceci en raison de la multiplication des salles par la création de complexes cinématographiques (les « multiplex »). Au cours de cette période, l'augmentation du nombre de salles a été accompagnée d'une hausse importante du nombre de fauteuils (52,5 %), ce qui a favorisé la multiplication des fauteuils disponibles[5]. Le taux d'occupation passe alors de 18,8 % en 1998 (avec 134 281 fauteuils au Québec) à 11,8 % en 2006 (avec 204 771 fauteuils). Depuis 2006, le taux d'occupation est relativement stable, et ce, tant en ce qui concerne la langue de projection que l'origine des films (tableaux 3.7.2 et 3.7.3).

Tableau 3.7.1
Taux d'occupation des cinémas, par région administrative, Québec, 2006-2010

	2006	2007	2008	2009	2010[1]
			%		
Bas-Saint-Laurent	12,9	12,9	11,6	13,8	13,8
Saguenay–Lac-Saint-Jean	15,7	16,5	13,3	16,5	15,5
Capitale-Nationale	11,6	14,5	14,7	16,1	14,8
Mauricie	11,6	12,4	11,6	13,7	12,9
Estrie	13,0	12,6	11,6	13,9	14,8
Montréal	11,3	11,8	11,3	12,5	11,9
Outaouais	10,3	9,4	8,7	x	x
Abitibi-Témiscamingue	12,1	12,6	11,5	13,5	13,3
Côte-Nord	x	x	x	x	x
Nord-du-Québec	x	x	x	x	x
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	16,4	14,5	11,8	12,2	13,2
Chaudières-Appalaches	13,0	13,6	12,8	14,3	12,9
Laval	x	x	x	x	x
Lanaudière	11,0	10,7	10,5	11,2	10,3
Laurentides	11,8	11,4	10,3	11,4	10,5
Montérégie	12,8	12,6	11,2	13,3	12,2
Centre-du-Québec	10,9	10,8	10,0	11,7	x
Le Québec	**11,8**	**12,2**	**11,4**	**13,0**	**12,3**

1. Du 1er janvier au 30 décembre.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Tableau 3.7.2
Taux d'occupation des cinémas selon la langue, la catégorie de classement et l'origine des films, Québec, 2006-2010

	2006	2007	2008	2009	2010[1]
			%		
Langue					
Français	12,2	12,6	11,6	13,3	12,5
Autre	10,9	11,1	10,9	12,3	11,8
Catégorie					
Visa général	12,0	12,8	11,6	13,5	12,9
13 ans et plus	12,1	11,5	11,2	12,3	10,6
16 ans et plus	8,5	10,1	9,8	9,0	9,0
18 ans et plus	9,9	9,0	10,6	11,5	10,4
Origine					
Canada[2]	9,8	11,2	9,8	7,9	8,3
États-Unis	11,6	12,0	11,1	12,4	12,2
France	10,5	12,8	12,8	12,9	11,9
Grande-Bretagne	11,2	10,6	13,3	16,5	11,4
Québec[3]	14,3	13,5	12,6	14,6	14,1
Autres pays	11,7	13,2	10,6	13,6	12,2
Taux d'occupation global	**11,8**	**12,2**	**11,4**	**13,0**	**12,3**

1. Du 1er janvier au 30 décembre.
2. Les films classés « Canada » incluent tout film produit majoritairement par une maison de production canadienne hors Québec, ainsi que les films produits exclusivement par l'ONF.
3. Les films classés « Québec » incluent au moins un des critères suivants : 1) production ayant reçu un crédit d'impôt du Québec ou une subvention de la SODEC ; 2) coproduction majoritaire d'une maison de production québécoise ; 3) coproduction de l'ONF avec un producteur québécois ; 4) en l'absence d'un des trois critères précédents, adresse postale de la maison de production étant située au Québec.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

5. Le nombre de fauteuils disponibles d'une salle de cinéma est égal au nombre de fauteuils de cette salle multiplié par le nombre de projections dans cette même salle.

Tableau 3.7.3
Évolution de certaines données d'exploitation des cinémas, Québec, 1985-2010

Année	Projections	Assistance	Prix d'entrée moyen	Fauteuils disponibles	Taux d'occupation
	n	k	$	k	%
1985	225 121	12 510,7	4,23	94 638,1	13,2
1986	232 644	13 557,5	4,04	96 792,3	14,0
1987	254 745	14 119,9	4,27	97 534,1	14,5
1988	260 447	14 186,3	4,74	96 348,4	14,7
1989	262 320	15 490,7	5,06	89 374,2	17,3
1990	268 932	14 779,0	5,32	88 094,2	16,8
1991	292 128	13 179,8	5,28	91 235,3	14,4
1992	328 537	13 990,7	5,09	95 613,0	14,6
1993	357 931	16 101,8	5,17	98 949,8	16,3
1994	401 992	17 379,4	5,16	106 615,4	16,3
1995	465 931	17 979,2	4,92	115 924,3	15,5
1996	529 811	19 928,0	4,87	123 277,4	16,2
1997	572 517	22 176,8	5,08	125 031,3	17,7
1998	635 343	25 271,0	5,13	134 280,5	18,8
1999	718 500	26 397,8	5,34	149 933,7	17,6
2000	811 942	25 084,5	5,70	168 280,4	14,9
2001	874 444	27 077,5	5,97	180 804,4	15,0
2002	919 446	29 235,9	6,12	191 449,4	15,3
2003	921 211	28 344,0	6,16	191 599,6	14,8
2004	956 379	27 621,6	6,30	196 921,2	14,0
2005	944 977	25 691,5	6,65	193 386,1	13,3
2006	996 889	24 263,4	6,65	204 770,7	11,8
2007	957 663	23 659,4	6,75	194 352,7	12,2
2008	959 072	22 103,2	7,17	193 587,1	11,4
2009	952 677	24 881,0	7,30	191 465,8	13,0
2010	946 050	23 373,9	7,73	190 310,0	12,3

1. Du 1er janvier au 30 décembre.
Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

3.8_LE PRIX DU BILLET

On a vu précédemment que la hausse du prix du billet dans les cinémas, entre 2009 et 2010, est de 5,9%, le billet passant de 7,30$ à 7,73$ au Québec (tableau 3.8.1). Cette augmentation s'inscrit dans un mouvement de hausse générale du prix du billet depuis 2006, quand il était de 6,65$. À l'échelle du Québec, le billet moyen a donc augmenté de 16,2% en quatre ans. Il faut souligner que cette augmentation du prix moyen du billet est surtout le fait des cinémas à l'extérieur de Montréal. Ceux-ci ont en effet réduit considérablement l'écart qui les séparait habituellement des cinémas de la métropole et on constate des augmentations de prix d'une ampleur inédite dans certaines régions. Au Saguenay–Lac-Saint-Jean, par exemple, le billet passe de 5,89$ (2006) à 8,10$ (2010), une augmentation de 38% en quatre ans (2,21$ de plus). La région de Montréal, pour sa part, voit son billet augmenter de 9% pour la même période de quatre ans.

Il est difficile de discerner les raisons de cette hausse de prix. L'effet des projections plus dispendieuses en 3D est à prendre en compte. La part de Montréal dans les recettes de l'ensemble des régions québécoises diminue à cause de l'augmentation du billet dans les autres régions. Ainsi, la part des recettes de la région de Montréal passe de 36,0% (2006) à 32,3% (2010), même si sa part de l'assistance recule de seulement 0,8 point de pourcentage, passant de 31,2% à 30,4%.

Route 132
Photo : Alliance Atlantis Vivafilm

Tableau 3.8.1
Prix d'entrée moyen des cinémas, par région administrative, Québec, 2006-2010

Région administrative	2006	2007	2008	2009	2010[1]
					$
Bas-Saint-Laurent	5,17	5,24	5,50	6,15	6,69
Saguenay–Lac-Saint-Jean	5,89	6,16	6,72	7,37	8,10
Capitale-Nationale	6,33	6,52	6,43	6,67	7,54
Mauricie	6,06	6,08	6,14	6,63	7,52
Estrie	6,14	6,23	6,35	5,90	5,96
Montréal	7,49	7,32	7,81	7,85	8,20
Outaouais	x	x	x	x	x
Abitibi-Témiscamingue	5,38	5,47	5,70	6,24	6,91
Côte-Nord	x	x	x	x	x
Nord-du-Québec	x	x	x	x	x
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	5,72	5,60	5,98	7,19	6,78
Chaudière-Appalaches	5,94	6,00	6,25	6,39	6,75
Laval	x	x	x	x	x
Lanaudière	6,08	6,84	7,63	7,43	7,96
Laurentides	5,82	6,17	6,58	7,19	7,80
Montérégie	6,42	6,72	7,30	7,39	7,83
Centre-du-Québec	x	x	x	x	x
Le Québec	**6,65**	**6,75**	**7,17**	**7,30**	**7,73**

1. Du 1er janvier au 30 décembre.
Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

3.9_ L'EXPLOITATION DES FILMS EN 3D

3.9.1 Caractéristiques de l'exploitation du 3D

On a beaucoup parlé de 3D en 2010. Des mégaproductions comme *Avatar*, et dans une moindre mesure *Histoire de jouets 3* et *Alice au pays des merveilles*, ont attiré l'attention sur ce phénomène du 3D numérique au cinéma. Or, il faut d'emblée souligner que les films 3D projetés au Québec présentent des caractéristiques très particulières. En effet, il est probable que les coûts de production de ces films soient plus élevés et qu'ils requièrent une infrastructure de production spécialisée, de même qu'un réseau de distribution et d'exploitation adapté aux projections numériques en 3D. De plus, les films 3D sont en très grande partie des films états-uniens puisque, pour l'instant, seuls les États-Unis produisent régulièrement de tels films. Comme l'illustre la figure 3.9.1, les recettes des films 3D des États-Unis atteignent 93,2% des recettes totales des projections en 3D.

D'avril à décembre 2010[a], les films en 3D représentent 16,3% des projections, 16,6% de l'assistance et 21,4% des recettes des films au Québec (tableau 3.9.1). Ceci indique que les billets des projections 3D sont nettement plus dispendieux, puisque leur part des recettes est beaucoup plus importante que leur part de l'assistance. Effectivement, le prix moyen d'entrée d'une projection 3D est de 9,82$ comparativement à 7,22$ pour une projection de format « traditionnel » (en 2D) en 2010. Bien que les projections en format numérique 3D constituent un phénomène récent au Québec, elles occupent déjà une place significative dans l'exploitation cinématographique.

Tableau 3.9.1
Résultats d'exploitation des films[1] selon le format de projection, Québec, 1er avril au 30 décembre 2010

	Projections		Assistance		Recettes	
	n	%	n	%	k$	%
Format 35 mm	577 844	79,3	13 897 518	78,0	99 534,2	73,0
Format numérique	147 337	20,2	3 815 790	21,4	35 701,7	26,2
Numérique 3D[2]	118 762	16,3	2 963 400	16,6	29 111,5	21,4
Numérique 2D[3]	28 575	3,9	852 390	4,8	6 590,2	4,8
Autres formats[4]	3 241	0,4	105 270	0,6	1 103,4	0,8
Total	728 422	100,0	17 818 578	100,0	136 339,3	100,0

1. Films présentés en programme simple seulement.
2. Incluant les projections de format 2K 3D, 35mm 3D, 4K 3D et Imax 3D.
3. Incluant les projections de format 2K, 4K et Imax numérique.
4. Incluant les projections de format Blu Ray, DVD/Analog., HD et Imax 70mm.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Figure 3.9.1
Recettes des films[1] projetés en 3D[2] selon leur pays d'origine, Québec, 1er avril au 30 décembre 2010

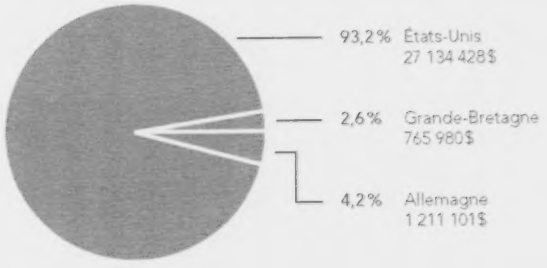

1. Incluant les projections de format 2K 3D, 35mm 3D, 4K 3D et Imax 3D.
2. Films ayant reçu un visa présentés en programme simple seulement.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Figure 3.9.2
Répartition de l'assistance aux films[1] 3D selon le format de projection, Québec, 1er avril au 30 décembre 2010

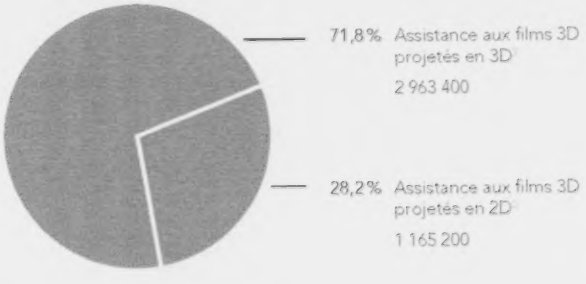

1. Films présentés en programme simple seulement.
2. Incluant les projections de format 2K 3D, 35mm 3D, 4K 3D et Imax 3D.
3. Incluant les projections de format 2K, 4K, Blu Ray, DVD/Analog., HD, Imax 70mm, Imax numérique et 35 mm.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

a. Les renseignements à propos des projections en 3D ont été recueillis à partir d'avril 2010.

En plus d'être principalement des productions états-uniennes, les films 3D sont surtout des films classés *visa général* (25 films sur 27 en 2010). On peut s'attendre à ce que le succès des films 3D se répercute sur la répartition de l'assistance et des recettes selon les catégories de classement en favorisant, bien sûr, les films classés *visa général*, surtout au détriment des films classés *13 ans et plus*. Enfin, les films 3D sont systématiquement diffusés en deux versions : une version avec les effets 3D; une autre version du même film sans les effets 3D. La raison de cette diffusion du film 3D en deux versions est de rentabiliser au maximum le film en exploitant tout autant le créneau des projections de format 2D que celui du format 3D. En 2010, les mêmes films 3D ont été projetés à 66 % dans leur version 3D et à 34 % dans leur version 2D (figure 3.9.3). Fait à noter, certains films 3D ont attiré autant d'assistance dans les deux versions, par exemple *Le choc des titans* (tableau 3.9.2)[7].

La distribution de copies de films en format numérique s'implante graduellement. Cette distribution consiste en disques durs contenant le fichier du film, plus faciles à éditer qu'une bobine de pellicule. Évidemment, seuls les cinémas équipés de projecteurs numériques peuvent diffuser ces films numériques. L'accélération de la numérisation serait donc stimulée par le 3D, mais aussi par les exigences du nouveau mode de distribution qui s'implante actuellement avec le format numérique. On constate à ce propos que 22 % de l'assistance aux films au Québec en 2010 va aux films projetés en format numérique (tous formats numériques confondus, au cours de la période d'avril à décembre 2010). Les films projetés en format 35 mm ont ainsi compté pour 78 % de l'assistance. La part des recettes des films projetés en format numérique équivaut quant à elle à 27 % des recettes globales (tableau 3.9.1).

Figure 3.9.3
Répartition des projections des films[1] 3D selon le format de projection, Québec, 1er avril au 30 décembre 2010

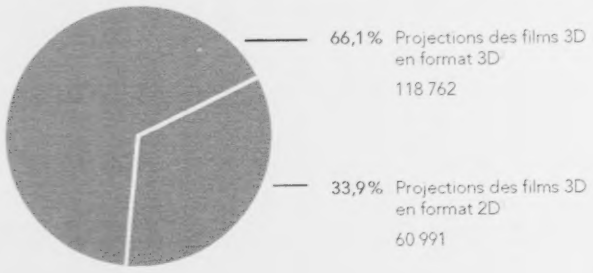

1. Films présentés en programme simple seulement.
2. Incluant les projections de format 2K 3D, 35mm 3D, 4K 3D et Imax 3D.
3. Incluant les projections de format 2K, 4K, Blu-Ray, DVD/Analog., HD, Imax 70mm, Imax numérique et 35 mm.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Tableau 3.9.2
Palmarès des films[1] 3D, Québec, 1er avril au 30 décembre 2010

Rang	Titre du film	Pays	Assistance		
			3D[2]	2D[3]	Total
			n		
1	Histoire de jouets 3	États-Unis	446 985	133 361	580 346
2	Shrek 4 – Il était une fin	États-Unis	312 080	142 714	454 794
3	Dansez dans les rues 3	États-Unis	255 402	54 230	309 632
4	Détestable moi	États-Unis	199 113	129 494	328 607
5	Dragons	États-Unis	173 709	76 113	249 822
6	Le choc des titans	États-Unis	150 067	127 445	277 512
7	Raiponce	États-Unis	146 790	57 007	203 797
8	Megamind	États-Unis	130 778	41 057	171 835
9	Le dernier maître de l'air	États-Unis	119 584	53 362	172 946
10	Resident Evil : L'au-delà 3D	Allemagne	118 683	20 159	138 842

1. Films présentés en programme simple seulement.
2. Incluent les projections de format 2K 3D, 35mm 3D, 4K 3D et Imax 3D.
3. Incluant les projections de format 2K, 4K, Blu-Ray, DVD/Analog., HD, Imax 70mm, Imax numérique et 35 mm.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

7. Prenez noté que le film *Avatar* n'est pas inclus dans le palmarès des films en 3D, car la période de collecte de données sur le format 3D par l'OCCQ a commencé le 1er avril 2010, soit à la fin de l'exploitation en salle d'*Avatar*.

TITRES DES FILMS PRÉSENTÉS EN 3D[1], QUÉBEC, 1ER AVRIL AU 30 DÉCEMBRE 2010

Alice au pays des merveilles
Alpha et Omega 3D
Avatar
Chats et chiens - La revanche de Kitty Galore
Le choc des titans
Les chroniques de Narnia : L'odyssée du passeur d'aurore
Dansez dans les rues 3
Décadence 3D
Le dernier maître de l'air
Détestable moi
Dragons
Le frelon vert
Histoire de jouets 3
Jackass 3D
La légende des gardiens: Le royaume de Ga' Hoole
Megamind
The Nutcracker in 3D
Piranha 3D
Prends mon âme
Raiponce
Resident Evil : L'au-delà 3D
Shrek 4 - Il était une fin
Streetdance 3D
Tron : L'héritage
U2 3D
Les voyages de Gulliver
Yogi l'ours

1. Incluant les projections de format 2K 3D, 35mm 3D, 4K 3D et Imax 3D.
Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

3.9.2 L'exploitation du 3D selon les régions

On constate que le cinéma 3D est déjà très présent dans toutes les régions du Québec (tableau 3.9.3). L'assistance aux films 3D a réalisé en 2010 plus de 15 % de l'assistance dans toutes les régions, sauf trois régions qui ne sont pas équipées de projecteurs 3D (Côte-Nord, Nord-du-Québec et Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine), ainsi qu'en Chaudière-Appalaches et dans les Laurentides, où la part de l'assistance attribuable au 3D est d'environ 10 %.

Tableau 3.9.3
Assistance aux films 3D selon les régions administratives, Québec, 1er avril au 30 décembre 2010

	Assistance		
	3D[1]	Total	Part du 3D
	n		%
Bas-Saint-Laurent	46 393	248 410	18,7
Saguenay–Lac-Saint-Jean	74 002	376 864	19,6
Capitale-Nationale	293 402	1 836 994	16,0
Mauricie	94 727	500 604	18,9
Estrie	132 829	753 576	17,6
Montréal	836 059	5 305 182	15,8
Outaouais	x	x	x
Abitibi-Témiscamingue	44 401	210 152	21,1
Côte-Nord	x	x	x
Nord-du-Québec	x	x	x
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	–	35 861	–
Chaudière-Appalaches	48 674	454 699	10,7
Laval	x	x	x
Lanaudière	167 117	944 453	17,7
Laurentides	155 178	1 316 781	11,8
Montérégie	617 567	3 159 366	19,5
Centre-du-Québec	x	x	x
Le Québec	**2 963 400**	**17 818 578**	**16,6**

1. Incluant les projections de format 2K 3D, 35mm 3D, 4K 3D et Imax 3D.
Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

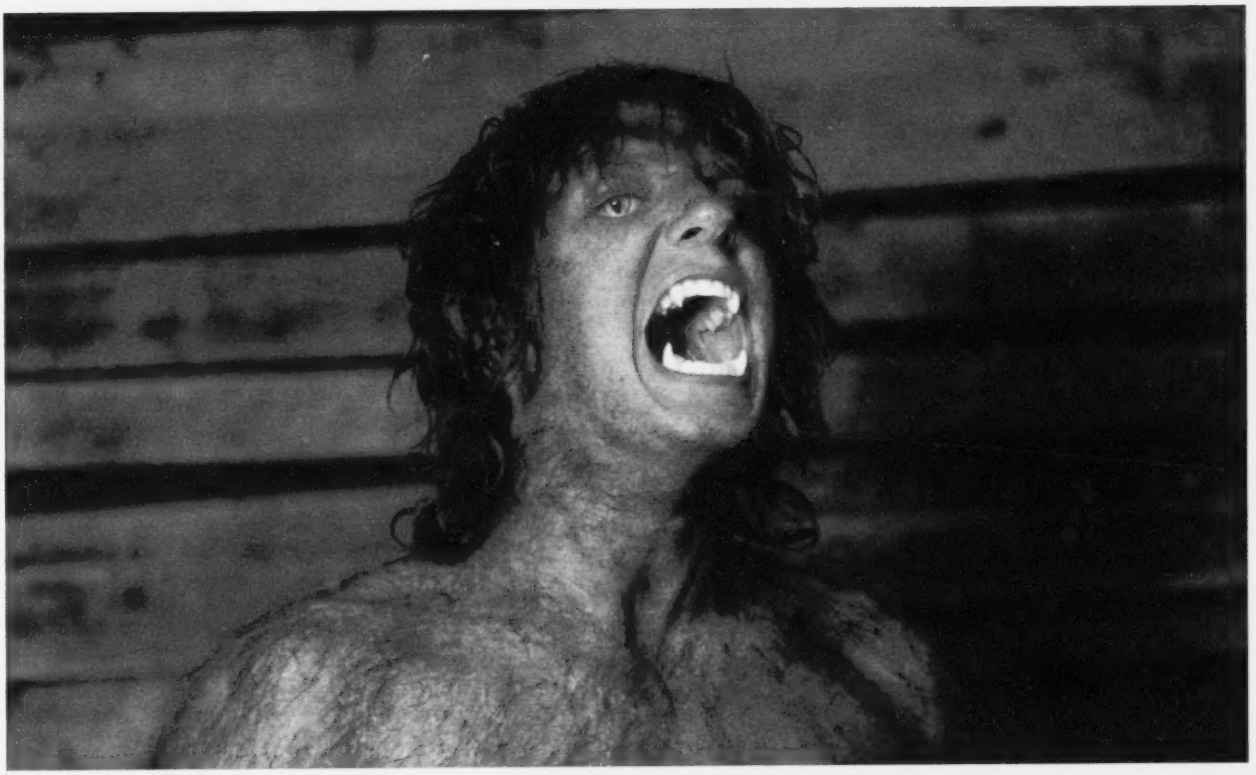

Le poil de la bête
Photo : Crystal Films

Première année
Photo : Ian Olivet @ Information Film inc.

CHAPITRE 4

FOCUS SUR LE CINÉMA QUÉBÉCOIS

Les statistiques sur l'exploitation cinématographique ont toujours accordé une grande importance à la régionalisation des données. Les résultats d'exploitation, notamment, sont présentés selon les régions administratives du Québec depuis 1975. Ce choix permet ainsi de suivre l'évolution de cette activité au Québec sous l'angle du développement de son territoire. Une même attention aux régions a été consacrée à l'évolution de l'infrastructure d'exploitation cinématographique au Québec.

Les statistiques sur l'exploitation des films au Québec incluent aussi, depuis les années 1980, des données spécifiques sur la place des films québécois dans le marché. La mesure de la part de marché des films québécois permet de suivre l'évolution de la fréquentation du cinéma québécois.

Ce nouveau chapitre vise à suivre l'exploitation des films québécois selon les régions d'une manière encore plus détaillée, notamment en calculant la part de marché des films québécois dans chacune des 17 régions administratives. De la sorte, en plus d'obtenir un portrait de l'exploitation du cinéma dans les régions et un portrait de la part québécoise au plan national, on peut mieux mesurer l'impact des films québécois partout au Québec.

4.1_LES RÉSULTATS D'EXPLOITATION DU CINÉMA QUÉBÉCOIS

La part de l'assistance réalisée par les films québécois est de 9,6% en 2010. Les projections des films québécois représentent de leur côté 9,8% des projections totales de l'année. Quant aux recettes de ces films québécois, elles atteignent 8,9% des recettes de billetterie des établissements cinématographiques du Québec. Deux constats peuvent être tirés de ces chiffres. D'abord, la part d'assistance aux films du Québec en 2010 se situe sous la barre de 10% pour la deuxième fois depuis 2003. Au cours des cinq dernières années, la part de l'assistance des films du Québec a atteint en moyenne 10,9%. Ensuite, la part québécoise des projections est un peu plus élevée que sa part de l'assistance. En d'autres termes, l'offre des films québécois (projection) a dépassé légèrement la demande (assistance). Il s'agit d'une situation inédite depuis 2001. En effet, au cours des dix dernières années, la part québécoise de l'assistance avait toujours dépassé la part des projections.

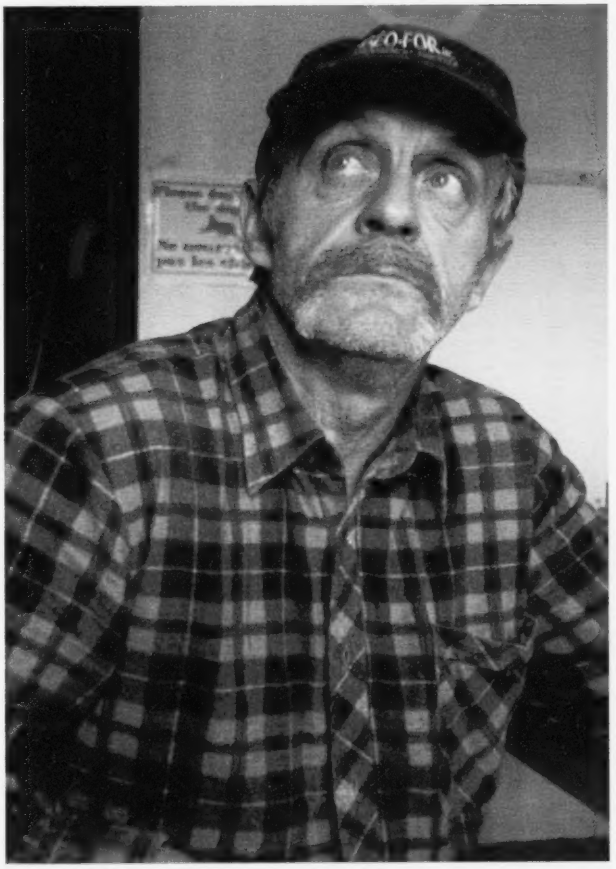

Les fros
Photo: Alain Corneau

Il faut toutefois replacer ces chiffres dans un contexte plus étendu. Comme on le voit à la figure 4.1.1, de 1995 à 2001, la part québécoise de l'assistance a été confinée autour de 5%. Depuis, 2002 cependant, cette part québécoise a constamment augmenté pour dépasser largement les 10% par la suite. En ce sens, 2010 ressemble davantage à la décennie 2000 (10% ou plus) qu'elle ne témoigne d'un retour vers la décennie 1990 (moyenne d'environ 5%).

Le film québécois le plus populaire de l'année au Québec, *Piché : entre ciel et terre*, a été vu par 452 918 spectateurs. Ce film se situe dans le palmarès des 10 films les plus populaires de l'année, toutes origines confondues (au 9e rang). Toutefois, il s'agit du film ayant l'assistance la plus basse à occuper le premier rang du palmarès québécois depuis 1996 (après *Cruising Bar 2* en 2008, tableau 4.1.3). Les récentes années d'exploitation ont souvent affiché au moins un film québécois extrêmement populaire et qui a dépassé le million d'entrées, par exemple *De père en flic* en 2009, avec 1,2 million d'entrées ou encore *Bon Cop Bad Cop* en 2006, avec 1,3 million d'entrées. L'absence d'un tel succès québécois en 2010 a sans doute contribué au recul de la part québécoise sous les 10% de l'assistance.

Les palmarès des 10 films les plus vus de chaque région (tableau 4.1.4) permettent de constater une certaine récurrence des grands succès états-uniens (*Avatar*, *La Saga Twilight : Hésitation*, *Harry Potter et les reliques de la mort (1re partie)*, *Histoire de jouets 3*) dans toutes les régions. Ces palmarès présentent aussi des variations intéressantes. Plusieurs films québécois se retrouvent dans le palmarès de certaines régions, mais non dans d'autres régions. Le film *Incendies*, notamment, atteint le palmarès seulement en Estrie et en Montérégie.

En ce qui concerne le palmarès plus étendu des 50 films les plus vus selon les régions administratives du Québec, on constate que la majorité des régions incluent plus de 6 films québécois dans ces 50 films populaires de l'année 2010 (tableau 4.1.2). Certaines régions en incluent beaucoup plus que d'autres. En 2010, le Bas-Saint-Laurent avait par exemple 8 films québécois dans ses 50 films les plus populaires; en 2009, la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine incluait 11 films québécois dans ce palmarès. Les régions de Montréal et Laval, de leur côté, en incluent beaucoup moins; seulement 2 films québécois se sont hissés en 2010 dans le palmarès des 50 films les plus populaires de la région de Montréal.

Figure 4.1.1
Part des films[1] québécois[2] dans l'assistance des cinémas et ciné-parcs, Québec, 1995-2010

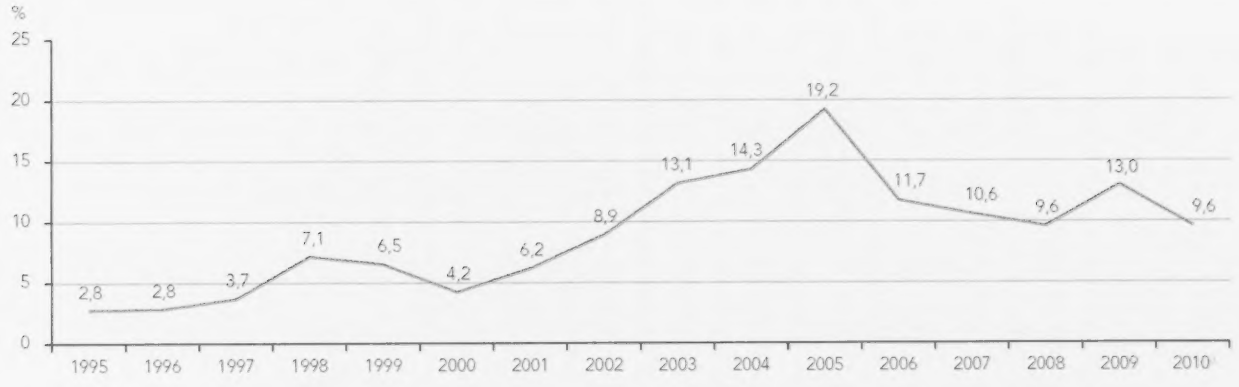

1. Relativement aux programmes simples et à ceux de plus d'un film ayant le même pays d'origine.
2. Les films classés « Québécois » incluant au moins un des critères suivants : 1) production ayant reçu un crédit d'impôt du Québec ou une subvention de la SODEC; 2) coproduction majoritaire d'une maison de production québécoise; 3) coproduction de l'ONF avec un producteur québécois; 4) en l'absence d'un des trois critères précédents, adresse postale de la maison de production étant située au Québec.
3. Du 1er janvier au 30 décembre.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Tableau 4.1.1
Évolution de la part des films[1] québécois[2] dans les résultats d'exploitation, Québec, 1995-2010

	Projections		Assistance		Recettes	
	n	%	n	%	$	%
1995	14 317	3,1	520 237	2,8	2 721 834	2,9
1996	19 044	3,6	588 039	2,8	2 873 585	2,8
1997	17 201	3,0	844 548	3,7	4 584 673	3,9
1998	34 839	5,4	1 861 798	7,1	9 704 423	7,2
1999	46 332	6,4	1 761 172	6,5	9 436 525	6,5
2000	38 284	4,7	1 082 533	4,2	6 186 424	4,2
2001	48 803	5,6	1 702 603	6,2	10 054 450	6,1
2002	73 706	8,0	2 654 323	8,9	15 472 905	8,5
2003	99 353	10,8	3 798 001	13,1	23 099 829	12,9
2004	124 065	12,9	4 020 651	14,3	24 158 151	13,6
2005	153 578	16,2	5 029 356	19,2	31 959 698	18,3
2006	100 186	10,0	2 901 568	11,7	18 855 358	11,5
2007	96 920	10,1	2 557 784	10,6	16 687 021	10,2
2008	91 428	9,5	2 159 995	9,6	14 567 587	9,0
2009	119 409	12,5	3 283 688	13,0	22 659 723	12,3
2010[3]	92 606	9,8	2 291 980	9,6	16 470 372	8,9

1. Relativement aux programmes simples et à ceux de plus d'un film ayant le même pays d'origine.
2. Les films classés « Québécois » incluant au moins un des critères suivants : 1) production ayant reçu un crédit d'impôt du Québec ou une subvention de la SODEC; 2) coproduction majoritaire d'une maison de production québécoise; 3) coproduction de l'ONF avec un producteur québécois; 4) en l'absence d'un des trois critères précédents, adresse postale de la maison de production étant située au Québec.
3. Du 1er janvier au 30 décembre.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Tableau 4.1.2
Nombre de films québécois[1] faisant partie des 50 films les plus populaires[2] de chaque région administrative, Québec, 2009 et 2010

	Nombre de films québécois	
	2009	2010[3]
Bas-Saint-Laurent	8	8
Saguenay–Lac-Saint-Jean	9	8
Capitale-Nationale	9	6
Mauricie	9	7
Estrie	9	6
Montréal	3	2
Outaouais	6	6
Abitibi-Témiscamingue	9	7
Côte-Nord	8	6
Nord-du-Québec	6	4
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	11	6
Chaudière-Appalaches	6	7
Laval	3	4
Lanaudière	7	7
Laurentides	6	6
Montérégie	7	6
Centre-du-Québec	7	6
Le Québec	5	6

1. Les films classés « Québécois » incluent au moins un des critères suivants : 1) production ayant reçu un crédit d'impôt du Québec ou une subvention de la SODEC; 2) coproduction majoritaire d'une maison de production québécoise; 3) coproduction de l'ONF avec un producteur québécois; 4) en l'absence d'un des trois critères précédents, adresse postale de la maison de production étant située au Québec.
2. La popularité des films est définie selon la moyenne d'assistance.
3. Du 1er janvier au 30 décembre.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Tableau 4.1.3
Film[1] québécois[2] le plus populaire de l'année, Québec, 1995 à 2010

	1re position au palmarès québécois	Assistance[3]
1995	Liste Noire	196 737
1996	L'homme idéal	215 196
1997	Les Boys	490 173
1998	Les Boys	635 009
1999	Elvis Gratton II, Miracle à Memphis	608 642
2000	La vie après l'amour	458 743
2001	Les Boys III	674 593
2002	Un homme et son péché	854 341
2003	La grande séduction	1 090 332
2004	Camping sauvage	574 800
2005	C.R.A.Z.Y.	781 137
2006	Bon Cop Bad Cop	1 318 801
2007	Les 3 p'tits cochons	577 762
2008	Cruising Bar 2	428 356
2009	De père en flic	1 242 275
2010[4]	Piché : Entre ciel et terre	452 918

1. Films présentés en programme simple seulement.
2. Les films classés « Québécois » incluent au moins un des critères suivants : 1) production ayant reçu un crédit d'impôt du Québec ou une subvention de la SODEC; 2) coproduction majoritaire d'une maison de production québécoise; 3) coproduction de l'ONF avec un producteur québécois; 4) en l'absence d'un des trois critères précédents, adresse postale de la maison de production étant située au Québec.
3. L'assistance est établie selon les résultats d'exploitation de l'année de référence.
4. Du 1er janvier au 30 décembre.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Everywhere
Photo : Ian Thai

Tableau 4.1.4
Palmarès[1] des films[2] les plus populaires[3] selon les régions administratives, Québec, 2010[4]

	Bas-Saint-Laurent	Saguenay–Lac-Saint-Jean	Capitale-Nationale
1	La Saga Twilight : Hésitation	Avatar	Avatar
2	Piché : Entre ciel et terre	La Saga Twilight : Hésitation	La Saga Twilight : Hésitation
3	Avatar	Harry Potter et les reliques de la mort (1ère partie)	Origine
4	Harry Potter et les reliques de la mort (1ère partie)	Histoire de jouets 3	Harry Potter et les reliques de la mort (1ère partie)
5	Lance et compte	Piché : Entre ciel et terre	Histoire de jouets 3
6	Histoire de jouets 3	Alice au pays des merveilles	Piché : Entre ciel et terre
7	Shrek 4 – Il était une fin	Lance et compte	Alice au pays des merveilles
8	Dansez dans les rues 3	Shrek 4 – Il était une fin	Sherlock Holmes
9	Le Karaté Kid	Alvin et les Chipmunks – La suite	Iron Man 2
10	Alice au pays des merveilles	Dansez dans les rues 3	Shutter Island

	Mauricie	Estrie	Montréal
1	Avatar	Avatar	Avatar
2	La Saga Twilight : Hésitation	La Saga Twilight : Hésitation	Origine
3	Piché : Entre ciel et terre	Harry Potter et les reliques de la mort (1ère partie)	Alice au pays des merveilles
4	Harry Potter et les reliques de la mort (1ère partie)	Alice au pays des merveilles	Harry Potter et les reliques de la mort (1ère partie)
5	Histoire de jouets 3	Histoire de jouets 3	La Saga Twilight : Hésitation
6	Alice au pays des merveilles	Origine	Histoire de jouets 3
7	Shrek 4 – Il était une fin	Shrek 4 – Il était une fin	Iron Man 2
8	Lance et compte	Piché : Entre ciel et terre	Shutter Island
9	Origine	Iron Man 2	Le Karaté Kid
10	Incendies	Incendies	Détestable moi

	Outaouais	Abitibi-Témiscamingue	Côte-Nord
1	Avatar	La Saga Twilight : Hésitation	La Saga Twilight : Hésitation
2	La Saga Twilight : Hésitation	Avatar	Avatar
3	Harry Potter et les reliques de la mort (1ère partie)	Harry Potter et les reliques de la mort (1ère partie)	Harry Potter et les reliques de la mort (1ère partie)
4	Histoire de jouets 3	Shrek 4 – Il était une fin	Histoire de jouets 3
5	Alice au pays des merveilles	Piché : Entre ciel et terre	Piché : Entre ciel et terre
6	Shrek 4 – Il était une fin	Histoire de jouets 3	Lance et compte
7	Origine	Lance et compte	Shrek 4 – Il était une fin
8	Le Karaté Kid	Alice au pays des merveilles	Le Karaté Kid
9	Piché : Entre ciel et terre	Dansez dans les rues 3	Iron Man 2
10	Iron Man 2	Dragons	Alice au pays des merveilles

	Nord-du-Québec	Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	Chaudière-Appalaches
1	La Saga Twilight : Hésitation	La Saga Twilight : Hésitation	La Saga Twilight : Hésitation
2	Shrek 4 – Il était une fin	Piché : Entre ciel et terre	Piché : Entre ciel et terre
3	Alvin et les Chipmunks – La suite	Avatar	Harry Potter et les reliques de la mort (1ère partie)
4	Lance et compte	Lance et compte	Lance et compte
5	Le journal d'Aurélie Laflamme	Harry Potter et les reliques de la mort (1ère partie)	Alvin et les Chipmunks – La suite
6	Histoire de jouets 3	Alvin et les Chipmunks – La suite	Avatar
7	Le Karaté Kid	Shrek 4 – Il était une fin	Dansez dans les rues 3
8	Piché : Entre ciel et terre	La Saga Twilight : Tentation	Iron Man 2
9	Grandes personnes	Le Karaté Kid	La dernière chanson
10	Harry Potter et les reliques de la mort (1ère partie)	La dernière chanson	Les sacrifiés

Tableau 4.1.4 *(suite)*
Palmarès[1] des films[2] les plus populaires[3] selon les régions administratives, Québec, 2010[4]

	Laval	Lanaudière	Laurentides
1	Avatar	Avatar	Avatar
2	La Saga Twilight : Hésitation	La Saga Twilight : Hésitation	La Saga Twilight : Hésitation
3	Harry Potter et les reliques de la mort (1re partie)	Harry Potter et les reliques de la mort (1re partie)	Piché : Entre ciel et terre
4	Origine	Histoire de jouets 3	Harry Potter et les reliques de la mort (1re partie)
5	Le Karaté Kid	Piché : Entre ciel et terre	Histoire de jouets 3
6	Alice au pays des merveilles	Alice au pays des merveilles	Alice au pays des merveilles
7	Iron Man 2	Iron Man 2	Shrek 4 – Il était une fin
8	Histoire de jouets 3	Shrek 4 – Il était une fin	Iron Man 2
9	Shrek 4 – Il était une fin	Le Karaté Kid	Le Karaté Kid
10	Sherlock Holmes	Origine	Origine

	Montérégie	Centre-du-Québec	Toutes les régions
1	Avatar	Avatar	Avatar
2	La Saga Twilight : Hésitation	La Saga Twilight : Hésitation	La Saga Twilight : Hésitation
3	Harry Potter et les reliques de la mort (1re partie)	Piché : Entre ciel et terre	Harry Potter et les reliques de la mort (1re partie)
4	Histoire de jouets 3	Harry Potter et les reliques de la mort (1re partie)	Origine
5	Alice au pays des merveilles	Lance et compte	Histoire de jouets 3
6	Piché : Entre ciel et terre	Histoire de jouets 3	Alice au pays des merveilles
7	Origine	Shrek 4 – Il était une fin	Iron Man 2
8	Shrek 4 – Il était une fin	Le Karaté Kid	Shrek 4 – Il était une fin
9	Iron Man 2	Alice au pays des merveilles	Piché : Entre ciel et terre
10	Le Karaté Kid	Dansez dans les rues 3	Le Karaté Kid

1. Le palmarès inclut uniquement les données d'exploitation des films en 2010.
2. Films présentés en programme simple seulement.
3. La popularité des films est définie selon le nombre d'admissions.
4. Du 1er janvier au 30 décembre.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

4.2 LE NOMBRE DE FILMS QUÉBÉCOIS DIFFUSÉS DANS LES CINÉMAS ET LES CINÉ-PARCS

Les cinémas et ciné-parcs du Québec ont diffusé 73 films québécois parmi les 627 films de toutes les origines diffusés en 2010, soit 11,6% du total des films projetés. Cette part dépasse sensiblement la part d'assistance réalisée par ces films québécois qui, rappelons-le, est de 9,6%. Ces 73 films québécois atteignent d'ailleurs le 2e rang quant au nombre de films québécois projetés au cours d'une même année depuis que des statistiques sont compilées à ce sujet. Ce nombre avait atteint le sommet de 90 films en 2009.

Le nombre de nouveautés québécoises, quant à lui, s'élève à 48 films. Deux films québécois sur trois présentés en 2010 sont donc des nouveautés (48 films sur 73). Rappelons que le nombre de nouveautés québécoises avoisine ou dépasse 40 films chaque année depuis 2004, après être passé de 15 films (1995) à 36 films (2003).

Tableau 4.2.1
Nombre de films[1,2] québécois projetés selon la région administrative, en ordre décroissant de leur part, Québec, 2010[3]

	Films québécois[4]	Tous les films	Part des films québécois
	n		%
Lanaudière	31	195	15,9
Abitibi-Témiscamingue	29	186	15,6
Laval	36	241	14,9
Estrie	35	237	14,8
Centre-du-Québec	29	200	14,5
Saguenay–Lac-St-Jean	28	194	14,4
Nord-du-Québec	4	28	14,3
Chaudière-Appalaches	26	183	14,2
Montérégie	36	254	14,2
Bas-Saint-Laurent	26	184	14,1
Laurentides	33	234	14,1
Capitale-Nationale	45	320	14,1
Outaouais	28	213	13,1
Mauricie	24	197	12,2
Côte-Nord	14	120	11,7
Montréal	58	502	11,6
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	17	151	11,3

1. Pour les programmes simples et ceux de plus d'un film ayant le même pays d'origine.
2. Les films classés 18 ans et plus de la catégorie « sexualité explicite » sont exclus.
3. Du 1er janvier au 30 décembre.
4. Les films classés « Québec » incluent au moins un des critères suivants: 1) production ayant reçu un crédit d'impôt du Québec ou une subvention de la SODEC; 2) coproduction majoritaire d'une maison de production québécoise; 3) coproduction de l'ONF avec un producteur québécois; 4) en l'absence d'un des trois critères précédents, adresse postale de la maison de production étant située au Québec.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Figure 4.2.1
Part des films[1] québécois[2] dans l'assistance et dans le nombre de films présentés dans les salles de cinéma, Québec, 1995-2010

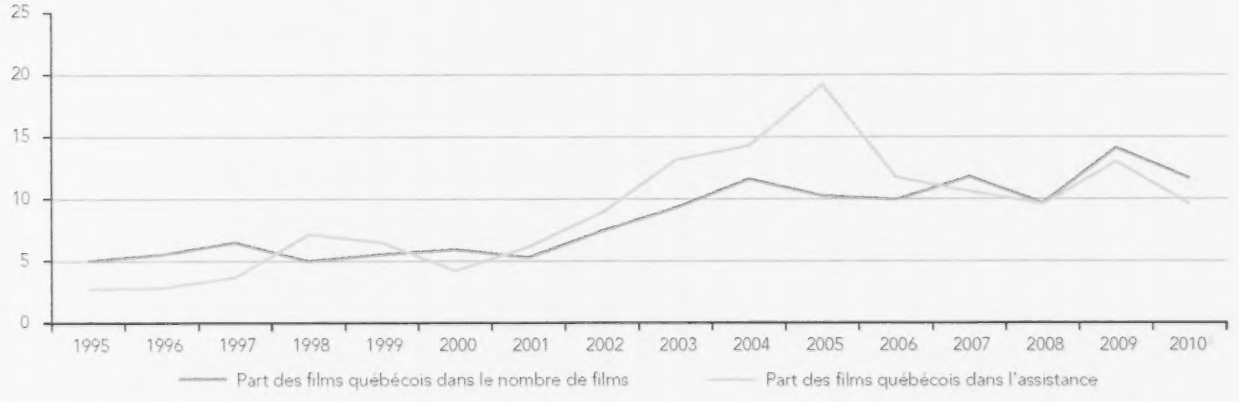

1. Les films de sexualité explicite sont exclus de la présente figure.
2. Les films classés « Québec » incluent au moins un des critères suivants: 1) production ayant reçu un crédit d'impôt du Québec ou une subvention de la SODEC; 2) coproduction majoritaire d'une maison de production québécoise; 3) coproduction de l'ONF avec un producteur québécois; 4) en l'absence d'un des trois critères précédents, adresse postale de la maison de production étant située au Québec.
3. Du 1er janvier au 30 décembre.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Cette augmentation des films québécois et plus spécifiquement du nombre de nouveautés québécoises est un signe de la vitalité du cinéma québécois. Cette vitalité se reflète sur la part de marché globale des films du Québec. En effet, on constate un lien entre le nombre de films québécois présentés et la part de marché réalisée par les films québécois entre 1995 et 2010, sauf en ce qui concerne 2005 quand la part québécoise de l'assistance a atteint 19,2 % (tableau 4.2.2). Rappelons que cette dernière a été une année particulièrement faste pour le cinéma québécois avec les films *C.R.A.Z.Y.*, *Aurore*, *Horloge biologique*, *Le survenant*, *Maurice Richard* et *Les Boys 4*. La figure 4.2.1 illustre cette relation : la part de marché des films québécois dépasse les 10 % lorsque le nombre de films québécois projetés atteint aussi 10 % du nombre total de films. En d'autres termes, une masse critique de films québécois diffusés dans les cinémas et ciné-parcs contribue au maintien d'une part de marché conséquente.

Filière 13
Photo : Alliance Atlantis Vivafilm

Tableau 4.2.2
Nombre de films[1] québécois[2] présentés dans les salles de cinéma, Québec, 1995-2010

	Films québécois	Nouveautés québécoises	Tous les films	Part du nombre de films québécois	Part de l'assistance aux films québécois
	n			%	
1995	32	15	633	5,1	2,8
1996	37	27	666	5,6	2,8
1997	43	23	661	6,5	3,7
1998	31	19	619	5,0	7,2
1999	31	22	557	5,6	6,5
2000	42	29	707	5,9	4,2
2001	36	26	677	5,3	6,2
2002	45	29	605	7,4	8,9
2003	55	36	592	9,3	13,1
2004	72	47	621	11,6	14,3
2005	61	37	594	10,3	19,2
2006	56	42	563	9,9	11,7
2007	66	46	560	11,8	10,6
2008	60	39	620	9,7	9,6
2009	90	52	638	14,1	13,0
2010	73	48	627	11,6	9,6

1. Les films de sexualité explicite sont exclus du présent tableau.
2. Les films dénités « Québécois » incluent au moins un des critères suivants : 1) production ayant reçu un crédit d'impôt du Québec ou une subvention de la SODEC ; 2) coproduction majoritaire d'une maison de production québécoise ; 3) coproduction de l'ONF avec un producteur québécois ; 4) un (ou plusieurs) d'un des trois critères précédents, adresse postale de la maison de production étant située au Québec.
3. Du 1er janvier au 30 décembre.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

4.3 L'EXPLOITATION DES FILMS QUÉBÉCOIS SELON LES RÉGIONS

L'observation conjuguée d'une mesure de l'*offre* (nombre de films présentés ou nombre de projections) et de la *demande* (assistance à ces films) permet une meilleure compréhension de l'exploitation des films québécois selon les régions du Québec. En effet, la consommation de films est réalisée à partir des films diffusés. Les deux dimensions (offre et demande) sont ainsi liées. En ce sens, il importe de constater d'abord si les films québécois sont diffusés également dans toutes les régions. Par la suite, le degré de popularité de ces films selon les régions du Québec sera mesuré.

4.3.1 L'offre de films québécois selon les régions

Le nombre de films

On constate que le nombre total de films diffusés (de toutes origines) varie beaucoup selon les régions. Montréal domine avec 502 films, tandis que suivent les régions de la Capitale-Nationale avec 320 films et de la Montérégie avec 254 films (tableau 4.3.1).

Les différentes régions affichent aussi des portraits variés quant au nombre de films québécois diffusés en 2010. Par exemple, quatre films québécois ont été présentés dans la région du Nord-du-Québec, tandis que dans la région de Montréal, ce nombre s'élève à 58 films. Rappelons que dans l'ensemble du Québec, 73 films québécois ont été diffusés. Aucune région, néanmoins, n'a présenté tous ces films. Un bon nombre de régions ont présenté environ 30 films québécois. En chiffres absolus, on constate donc des écarts importants entre les régions quant à l'offre de films québécois. Toutefois, en valeur relative, les régions ont toutes présenté une part située entre 11% et 16% de films québécois. Les films québécois présentés sont surtout composés de nouveautés. En effet, dans 14 régions sur 17, ce sont au moins 85% des films québécois qui sont des nouveautés (tableau 4.3.2).

Tableau 4.3.1
Nombre de films[1] présentés selon le pays d'origine des films[2] et la région administrative de projection, Québec, 2010[3]

	Canada[4]	États-Unis	France	Grande-Bretagne	Québec[5]	Autres	Total
				n			
Bas-Saint-Laurent	–	114	26	10	26	8	184
Saguenay–Lac-St-Jean	1	117	27	10	28	11	194
Capitale-Nationale	5	177	56	15	45	22	320
Mauricie	1	125	23	10	24	14	197
Estrie	2	134	43	12	35	11	237
Montréal	23	228	80	28	58	85	502
Outaouais	3	139	25	8	28	10	213
Abitibi-Témiscamingue	1	114	23	9	29	10	186
Côte-Nord	2	89	5	6	14	4	120
Nord-du-Québec	–	22	–	1	4	1	28
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	1	97	18	10	17	8	151
Chaudière-Appalaches	1	123	22	8	26	3	183
Laval	2	156	29	10	36	8	241
Lanaudière	1	126	23	7	31	7	195
Laurentides	3	147	33	10	33	8	234
Montérégie	3	153	39	10	36	13	254
Centre-du-Québec	1	125	29	8	29	8	200
Total	29	294	101	35	73	95	627

1. Les films classés 18 ans et plus ou à prépondérance « sexualité explicite » sont exclus.
2. Pour les programmes simples et ceux de plus d'un film ayant le même pays d'origine.
3. Du 1er janvier au 30 décembre.
4. Les films classés « Canada » incluent tout film produit majoritairement par une maison de production canadienne hors Québec, ainsi que les films produits exclusivement par l'ONF.
5. Les films classés « Québec » incluent au moins un des critères suivants : 1) production ayant reçu un crédit d'impôt du Québec ou une subvention de la SODEC, 2) coproduction majoritaire d'une maison de production québécoise, 3) coproduction de l'ONF avec un producteur québécois, 4) en l'absence d'un des trois critères précédents, adresse postale de la maison de production établie/située au Québec.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Tableau 4.3.2
Part des nouveautés parmi les films[1] québécois[2] projetés selon la région administrative, Québec, 2010[3]

	Tous les films québécois	Nouveautés	Part des nouveautés
	n		%
Bas-Saint-Laurent	26	20	76,9
Saguenay–Lac-St-Jean	28	25	89,3
Capitale-Nationale	45	41	91,1
Mauricie	24	21	87,5
Estrie	35	31	88,6
Montréal	58	48	82,8
Outaouais	28	25	89,3
Abitibi-Témiscamingue	29	24	82,8
Côte-Nord	14	14	100,0
Nord-du-Québec	4	4	100,0
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	17	16	94,1
Chaudière-Appalaches	26	25	96,2
Laval	36	31	86,1
Lanaudière	31	29	93,5
Laurentides	33	30	90,9
Montérégie	36	31	86,1
Centre-du-Québec	29	27	93,1
Total	**73**	**48**	**65,8**

1. Les films classés 18 ans et plus de la catégorie « sexualité explicite » sont exclus.
2. Les films classés « Québécois » incluant au moins un des critères suivants : 1) production ayant reçu un crédit d'impôt du Québec ou une subvention de la SODEC, 2) coproduction majoritaire d'une maison de production québécoise, 3) coproduction de l'ONF avec un producteur québécois, 4) en l'absence d'un des trois critères précédents, adresse postale de la maison de production étant située au Québec.
3. Du 1er janvier au 30 décembre.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Bull's eye, un peintre à l'affût

La diffusion de films étrangers affiche elle aussi des écarts importants en valeur absolue entre régions mais, en valeur relative, les parts de ces films se ressemblent beaucoup d'une région à l'autre, comme c'est le cas pour les films du Québec. Les films états-uniens ont notamment représenté entre 55 % et 80 % des films diffusés par région (à l'exception de Montréal où les films des États-Unis représentent 45 % des films projetés). La part des films de France varie entre 12 % et 18 % (sauf en ce qui concerne la Côte-Nord), tandis que celle de la Grande-Bretagne varie entre 4 % et 7 %. Quant aux films des autres pays et les films du Canada (hors Québec), leur part est surtout importante à Montréal. Les films d'autres pays représentent en effet 17 % des films présentés dans la métropole, mais environ 4 % dans les autres régions. Quant aux films canadiens, ils comptent pour 5 % des films à Montréal et environ 0,5 % dans les autres régions. On le voit, du point de vue de l'origine des films, l'offre cinématographique de Montréal est beaucoup plus diversifiée. Le fait que plusieurs films étrangers ne soient jamais doublés en français expliquerait en partie la plus faible diversité que l'on observe à l'extérieur de la région de Montréal.

Les projections

La part des projections de films québécois selon les régions varie un peu plus que celle du nombre de films (tableau 4.3.3) en 2010. Par exemple, la part des projections de films québécois atteint 13,8 % au Bas-Saint-Laurent, mais seulement 6,4 % à Montréal. En 2009, elle oscille entre 22,3 % (en Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine) et 7,5 % (à Montréal). Il existe de la sorte des disparités notables entre les parts des projections réalisées par les films québécois dans les différentes régions du Québec.

De façon générale, plus on s'approche de Montréal, plus la part de projections des films québécois diminue. Les régions éloignées et intermédiaires présentent systématiquement davantage de projections de films québécois dans le total de leurs projections. La part moindre de projections québécoises dans les régions

Tableau 4.3.3
Projections des films[1] québécois[2] selon la région administrative de projection, Québec, 2008 à 2010

	2008			2009			2010		
	Films québécois	Tous films	Part films québécois	Films québécois	Tous films	Part films québécois	Films québécois	Tous films	Part films québécois
	n		%	n		%	n		%
Bas-Saint-Laurent	2 280	16 940	13,5	3 293	16 748	19,7	2 278	16 515	13,8
Saguenay–Lac-Saint-Jean	2 975	22 704	13,1	3 787	21 181	17,9	2 979	22 341	13,3
Capitale-Nationale	9 626	74 396	12,9	10 814	73 352	14,7	8 266	71 094	11,6
Mauricie	3 917	31 948	12,3	5 100	30 968	16,5	3 727	30 802	12,1
Estrie	5 082	42 163	12,1	6 459	43 419	14,9	5 207	44 755	11,6
Montréal	16 773	276 916	6,1	21 180	280 803	7,5	17 188	269 426	6,4
Outaouais	x	x	8,9	x	x	13,1	x	x	9,7
Abitibi-Témiscamingue	1 813	15 181	11,9	2 915	15 132	19,3	2 005	15 923	12,6
Côte-Nord	x	x	9,4	x	x	18,7	x	x	12,9
Nord-du-Québec	x	x	13,6	x	x	12,2	x	x	14,3
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	385	2 743	14,0	471	2 113	22,3	298	2 354	12,7
Chaudières-Appalaches	3 424	33 058	10,4	4 927	32 189	15,3	3 503	30 521	11,5
Laval	x	x	9,4	x	x	12,0	x	x	10,4
Lanaudière	5 260	46 171	11,4	5 789	42 090	13,8	5 448	48 876	11,1
Laurentides	6 820	70 603	9,7	9 954	72 919	13,7	7 485	70 280	10,7
Montérégie	19 318	185 862	10,4	25 680	183 269	14,0	19 348	187 027	10,3
Centre-du-Québec	x	x	11,2	x	x	16,1	x	x	12,7
Le Québec	**91 428**	**962 086**	**9,5**	**119 409**	**954 926**	**12,5**	**92 606**	**948 298**	**9,8**
Régions centrales	26 399	351 312	7,5	31 994	354 155	9,0	25 454	340 520	7,5
Régions périphériques	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Régions intermédiaires	16 287	148 843	10,9	22 046	147 937	14,9	17 159	151 562	11,3
Régions éloignées	x	x	x	x	x	x	x	x	x

1. Pour les programmes simples et ceux de plus d'un film ayant le même pays d'origine.
2. Les films d'intérêt québécois incluent au moins un des critères suivants : 1) production ayant reçu un crédit d'impôt du Québec ou une subvention de la SODEC; 2) coproduction majoritaire d'une maison de production québécoise; 3) coproduction de l'ONF avec un producteur québécois; 4) en l'absence d'un des trois critères précédents, adresse postale de la maison de production étant située au Québec.
3. Du 1er janvier au 30 décembre.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

centrales est entièrement attribuable à la situation montréalaise, puisque dans la Capitale-Nationale, cette part (12 % en 2010) est même supérieure à celle des régions périphériques ou intermédiaires.

4.3.2 La demande de films québécois selon les régions

Les données d'assistance aux films offrent une bonne mesure pour évaluer la demande de films selon certaines catégories. On a vu que l'offre de films québécois varie selon les régions, celle-ci étant relativement plus importante dans les régions éloignées. La demande (l'assistance), quant à elle, varie de façon similaire. La figure 4.3.1 indique cette part de l'assistance réalisée par les films québécois selon les régions. Dans la majorité des régions, la part d'assistance obtenue par les films québécois atteint ou dépasse 11 % en 2010. Par exemple, la part québécoise de l'assistance est de 17 % au Bas-Saint-Laurent. À l'inverse, la région de Montréal affiche un portrait très différent avec une part québécoise de 6 %.

La différence montréalaise concerne à la fois l'offre et la demande de films québécois. Plus largement, comme l'indique le tableau 4.3.4, il existe des différences significatives entre Montréal et le reste du Québec quant à l'exploitation des films de toutes origines, à l'exception des films états-uniens.

La part relative de l'assistance aux films du Québec, on l'a vu, est ainsi plus faible à Montréal qu'ailleurs. Or, les projections de films québécois à Montréal retiennent 420 847 des 2 291 980 spectateurs des films du Québec en 2010, soit 18 % de l'assistance totale aux films québécois. Seule la Montérégie enregistre une plus forte contribution avec 462 817 spectateurs, soit 20 % de toute l'assistance aux films québécois. La part de la métropole dans l'exploitation du film québécois influence donc *de facto* le résultat de l'ensemble du Québec.

Tableau 4.3.4
Assistance selon le pays d'origine des films[1] et la région administrative de projection, Québec, 2010[2]

	Unité	Canada[3]	États-Unis	France	Grande-Bretagne	Québec[4]	Autres origines	Total
Bas-Saint-Laurent	n	–	235 829	4 146	12 593	53 447	8 966	314 981
	%	–	74,9	1,3	4,0	17,0	2,8	100,0
Saguenay–Lac-Saint-Jean	n	x	419 065	x	x	64 567	11 332	516 605
	%	x	81,1	x	x	12,5	2,2	100,0
Capitale-Nationale	n	6 045	x	x	112 803	283 829	86 441	2 508 558
	%	0,2	x	x	4,5	11,3	3,4	100,0
Mauricie	n	1 368	534 797	10 038	18 964	89 476	15 170	669 813
	%	0,2	79,8	1,5	2,8	13,4	2,3	100,0
Estrie	n	x	802 687	x	x	111 181	x	1 010 695
	%	x	79,4	x	x	11,0	x	100,0
Montréal	n	25 673	5 917 042	375 048	283 492	420 847	249 910	7 272 012
	%	0,4	81,4	5,2	3,9	5,8	3,4	100,0
Outaouais	n	x	x	x	x	x	x	x
	%	x	x	x	x	x	x	x
Abitibi-Témiscamingue	n	330	215 742	3 576	12 147	37 111	5 514	274 420
	%	0,1	78,6	1,3	4,4	13,5	2,0	100,0
Côte-Nord	n	x	x	x	x	x	x	x
	%	x	x	x	x	x	x	x
Nord-du-Québec	n	x	x	x	x	x	x	x
	%	x	x	x	x	x	x	x
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	n	x	33 693	1 508	1 686	7 430	x	45 487
	%	x	74,1	3,3	3,7	16,3	x	100,0
Chaudière-Appalaches	n	x	459 834	x	x	70 046	x	570 366
	%	x	80,6	x	x	12,3	x	100,0
Laval	n	x	x	57 244	74 242	154 658	38 627	x
	%	x	x	3,2	4,1	8,6	2,1	x
Lanaudière	n	3 245	1 009 659	17 470	43 149	141 906	20 580	1 236 009
	%	0,3	81,7	1,4	3,5	11,5	1,7	100,0
Laurentides	n	2 603	1 392 172	34 750	49 445	180 925	23 857	1 683 752
	%	0,2	82,7	2,1	2,9	10,7	1,4	100,0
Montérégie	n	8 051	3 416 835	93 117	151 305	462 817	78 628	4 210 753
	%	0,2	81,1	2,2	3,6	11,0	1,9	100,0
Centre-du-Québec	n	x	496 403	x	20 286	x	x	x
	%	x	81,8	x	4,1	x	x	x
Total	**n**	**56 638**	**19 233 990**	**816 900**	**884 578**	**2 291 980**	**600 309**	**23 884 395**
	%	**0,2**	**80,5**	**3,4**	**3,7**	**9,6**	**2,5**	**100,0**

1. Pour les programmes simples et ceux de plus d'un film ayant le même pays d'origine.
2. Du 1er janvier au 30 décembre.
3. Les films classés « Canada » incluent tout film produit majoritairement par une maison de production canadienne hors Québec, ainsi que les films produits exclusivement par l'ONF.
4. Les films classés « Québec » incluent au moins un des critères suivants : 1) production ayant reçu un crédit d'impôt du Québec ou une subvention de la SODEC; 2) coproduction majoritaire d'une maison de production québécoise; 3) coproduction de l'ONF avec un producteur québécois; 4) en l'absence d'un des trois critères précédents, adresse postale de la maison de production étant située au Québec.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Figure 4.3.1
Part de l'assistance aux films[1] québécois[2] dans certaines régions administratives[3], Québec, 2010[4]

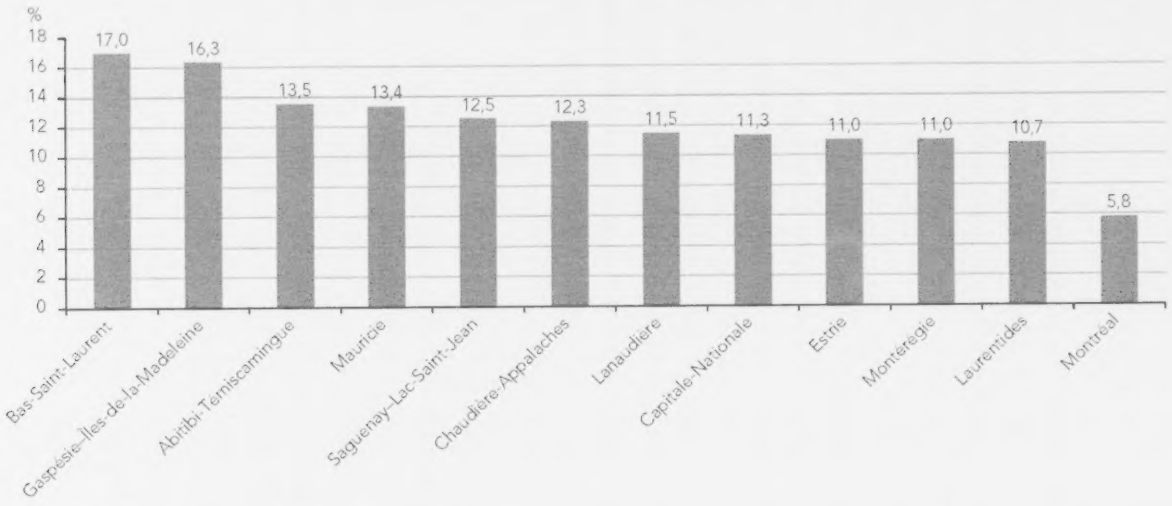

1. Pour les programmes simplifiés et ceux de plus d'un film ayant le même pays d'origine.
2. Les films classés «Québécois» incluent au moins un des critères suivants : 1) production ayant reçu un crédit d'impôt du Québec ou une subvention de la SODEC; 2) coproduction majoritaire d'une maison de production québécoise; 3) coproduction de l'ONF avec un producteur québécois; 4) en l'absence d'un des trois critères précédents, adresse postale de la maison de production étant située au Québec.
3. Les régions administratives sont présentées par ordre décroissant de la part d'assistance réalisée par les films québécois dans ces régions.
4. Du 1er janvier au 30 décembre.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Le tableau 4.3.5 présente l'évolution de la part de l'assistance aux films québécois de la région montréalaise sur une longue période, soit de 1998 à 2010. On remarque que cette part a toujours été inférieure d'environ la moitié de celle du reste du Québec. Certaines années, cet écart se creuse encore davantage. En 2007, par exemple, les films du Québec ont compté pour 5,5% de l'assistance à Montréal, mais pour 13,2% de l'assistance dans le reste du Québec.

Comment expliquer cette différence entre l'exploitation du film québécois à Montréal et en région? Relevons certains éléments propres à l'exploitation à Montréal. D'abord, les films états-uniens retiennent 81% de l'assistance de la métropole en 2010. Rappelons que la part des films états-uniens est aussi de 81% pour l'ensemble du Québec. Ce n'est donc pas le niveau de demande de films états-uniens qui distingue la métropole, mais plutôt la répartition de l'assistance aux films des autres pays. Alors que l'assistance aux films autres que des États-Unis (20%) est surtout le fait de films du Québec dans la majorité des régions du Québec, ce n'est pas le cas à Montréal. Dans la majorité des régions, les parts du cinéma français ou des autres pays sont minimes, souvent à peine 1%. Dans la métropole, au contraire, on observe des parts de marché de 5,2% pour les films de France, de 3,9% pour ceux de Grande-Bretagne, de 3,4% pour les films des autres origines.

Malgré tout, les films québécois restent très attractifs à Montréal (tableau 4.3.7). Les données à ce sujet indiquent que le niveau d'intérêt pour les films québécois à Montréal est comparable à l'intérêt manifesté dans les autres régions pour ces mêmes films. D'abord, le taux d'occupation de 13,7% des films québécois à Montréal témoigne de cette popularité (le taux d'occupation des films québécois est de 14% pour l'ensemble du Québec). Les films du Québec enregistrent d'ailleurs un meilleur taux d'occupation à Montréal que le taux de l'ensemble des films présentés dans la métropole, puisque le taux d'occupation des salles à Montréal est de 12,0% en 2010. De plus, le nombre moyen de spectateurs par projection pour un film québécois à Montréal est comparable au reste du Québec, avec 24,5 spectateurs en moyenne par projection. À l'échelle du Québec, on compte 24,7 spectateurs par projection de films québécois.

Une autre explication de la plus faible part de marché des films québécois à Montréal pourrait être reliée à la langue des projections. On constate que la majorité de l'assistance de Montréal va aux projections en anglais, soit 69% en 2010 (4,7 millions de spectateurs aux films en anglais et 2,6 millions aux films en français) (tableau 4.3.6). Rappelons que cette même répartition dans l'ensemble du Québec est plutôt de 71% pour les films en français et 29% pour les films en anglais (tableau 3.4.2). Étant donné que les films québécois sont présentés seulement en français dans la très grande majorité des cas (98,3% des projections en 2010, tableau 3.4.3), ils ne peuvent donc réaliser de part d'assistance parmi les projections en anglais, qui constituent 64% de toutes les projections cinématographiques à Montréal.

Tableau 4.3.5
Répartition de l'assistance de la région administrative de Montréal et des autres régions selon le pays d'origine des films[1], Québec, 1998 à 2010

	Région de Montréal			Autres régions		
	Québec[2]	États-Unis	Autres origines	Québec[2]	États-Unis	Autres origines
	%					
1998	3,6	81,8	14,6	9,2	83,0	7,8
1999	3,5	80,4	16,1	8,3	79,8	11,9
2000	3,3	82,5	14,2	4,8	86,9	8,3
2001	4,1	78,2	17,8	7,4	81,3	11,3
2002	5,0	78,4	16,5	10,9	77,9	11,2
2003	9,5	78,4	12,1	15,0	77,4	7,6
2004	8,0	75,1	16,8	17,4	70,9	11,7
2005	10,6	71,2	18,2	23,1	67,3	9,6
2006	7,6	76,8	15,6	13,8	76,5	9,7
2007	5,5	76,2	18,3	13,2	75,5	11,4
2008	5,7	79,4	14,8	11,5	78,5	10,0
2009	7,0	75,9	17,1	15,8	70,0	14,2
2010[3]	5,8	81,4	12,9	11,4	80,0	8,6

1. Pour les programmes simples et ceux de plus d'un film ayant le même pays d'origine.
2. Les films classés à Québécois incluent au moins un des critères suivants : 1) production ayant reçu un crédit d'impôt du Québec ou une subvention de la SODEC; 2) coproduction majoritaire d'une maison de production québécoise; 3) coproduction de l'ONF avec un producteur québécois; 4) en l'absence d'un des trois critères précédents, adresse postale de la maison de production étant située au Québec.
3. Du 1er janvier au 30 décembre.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Cabotins
Photo : Vero Boncompagni

Tableau 4.3.6
Répartition de l'assistance dans les cinémas, selon la langue et la région administrative de projection, Québec, 2000-2010

	Français						Langue autre que le français[1]					
	Montréal		Capitale-Nationale		Autres régions		Montréal		Capitale-Nationale		Autres régions	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
2000	2 682 673	31,1	3 027 024	92,4	11 176 037	84,8	5 941 329	68,9	247 987	7,6	2 009 418	15,2
2001	3 322 900	35,8	3 243 714	92,2	11 308 356	79,1	5 948 252	64,2	272 780	7,8	2 981 526	20,9
2002	3 688 064	37,5	3 322 113	91,8	13 582 734	86,1	6 151 923	62,5	297 389	8,2	2 193 681	13,9
2003	3 579 178	37,4	3 217 968	91,5	13 080 185	85,7	5 978 619	62,6	297 221	8,5	2 190 836	14,3
2004	3 306 273	36,2	2 918 181	88,1	12 738 313	83,9	5 821 801	63,8	393 032	11,9	2 443 966	16,1
2005	3 138 906	39,0	3 044 750	92,5	12 592 069	87,7	4 899 687	61,0	248 126	7,5	1 767 957	12,3
2006	2 987 763	38,5	2 793 503	91,9	11 807 856	87,7	4 770 575	61,5	245 975	8,1	1 657 740	12,3
2007	4 782 151	37,4	2 512 840	94,4	11 708 597	87,6	2 855 573	62,6	148 998	5,6	1 651 267	12,4
2008	2 503 981	35,2	2 418 536	94,0	10 706 619	86,2	4 608 193	64,8	153 091	6,0	1 712 787	13,8
2009	2 828 245	35,8	2 618 628	94,2	12 156 800	85,6	5 069 978	64,2	161 471	5,8	2 045 809	14,4
2010[2]	2 611 260	35,9	2 399 308	95,6	11 640 004	85,6	4 661 996	64,1	109 250	4,4	1 952 044	14,4
TCAM[3]	–0,3	1,4	–2,3	0,3	0,4	0,1	–2,4	–0,7	–7,9	–5,4	–0,3	–0,6

1. Langue anglaise principalement.
2. Du 1er janvier au 30 décembre.
3. Taux de croissance annuel moyen.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Tableau 4.3.7
Taux d'occupation des salles de cinéma selon le pays d'origine des films[1] et la région administrative de projection, Québec, 2010[2]

	Canada[3]	États-Unis	France	Grande-Bretagne	Québec[4]	Autres	Total
				n			
Bas-Saint-Laurent	–	13,5	11,1	11,1	17,7	12,2	13,8
Saguenay–Lac-St-Jean	9,0	15,8	11,6	14,4	14,5	14,4	15,5
Capitale-Nationale	12,5	14,5	15,0	15,5	15,6	17,4	14,8
Mauricie	7,8	12,8	10,7	10,8	15,4	12,6	12,9
Estrie	11,6	15,1	12,0	11,6	15,0	13,4	14,8
Montréal	8,9	11,7	14,5	11,8	13,7	12,4	11,9
Outaouais	x	x	x	x	x	x	x
Abitibi-Témiscamingue	3,7	13,6	8,6	10,7	14,4	9,5	13,3
Côte-Nord	x	x	x	x	x	x	x
Nord-du-Québec	x	x	x	x	x	x	x
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	11,0	12,7	15,0	13,0	15,5	12,7	13,2
Chaudière-Appalaches	6,3	12,7	9,3	11,7	16,5	11,0	12,9
Laval	x	x	x	x	x	x	x
Lanaudière	5,2	10,4	4,9	9,3	11,7	10,3	10,3
Laurentides	6,6	10,3	9,0	8,8	13,5	9,4	10,5
Montérégie	8,0	12,0	10,3	11,3	14,9	10,5	12,2
Centre-du-Québec	x	x	x	x	x	x	x
Total	**8,3**	**12,2**	**11,9**	**11,4**	**14,1**	**12,2**	**12,3**

1. Pour les programmes simples et ceux de plus d'un film ayant le même pays d'origine.
2. Du 1er janvier au 30 décembre.
3. Les films classés « Canada » incluent tout film produit majoritairement par une maison de production canadienne hors Québec, ainsi que les films produits exclusivement par l'ONF.
4. Les films classés « Québec » incluent au moins un des critères suivants : 1) production ayant reçu un crédit d'impôt du Québec ou une subvention de la SODEC, 2) coproduction majoritaire d'une maison de production québécoise, 3) coproduction de l'ONF avec un producteur québécois; 4) en l'absence d'un des trois critères précédents, adresse postale de la maison de production étant située au Québec.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

4.4_ PALMARÈS DES FILMS QUÉBÉCOIS DE 2010 ET DEPUIS 1985

Le palmarès des 20 films québécois les plus populaires de 2010 inclut 7 films qui dépassent les 100 000 entrées (tableau 4.4.1), comparativement à 10 en 2009 et 8 en 2008.

Le palmarès des 20 films québécois de 1985-2010 (tableau 4.4.2), pour sa part, est composé principalement de films de la décennie 2000 (15 films sur 20) et spécifiquement de la période 2000-2005 (12 films sur 20). Il n'y a pas de film de l'année 2010 qui intègre ce palmarès québécois 1985-2010.

Tableau 4.4.1
Palmarès[1,2] des films[3] québécois[4], Québec, 2010[5]

Rang	Titre du film	Projections	Assistance	Recettes
		n		$
1	Piché : Entre ciel et terre	11 825	452 918	3 171 714
2	Incendies	8 935	310 508	2 332 297
3	Lance et compte	8 153	268 031	1 946 392
4	Filière 13	7 512	194 441	1 382 312
5	Le journal d'Aurélie Laflamme	7 088	142 129	925 295
6	Les sept jours du Talion	5 133	134 934	989 317
7	L' enfant prodige	4 982	107 007	694 156
8	L'appât	4 221	96 484	665 273
9	Y'en aura pas de facile	5 263	84 309	596 214
10	Les amours imaginaires	2 732	66 134	458 259
11	Céline autour du monde	435	47 944	745 036
12	Route 132	2 693	40 341	273 023
13	10 1/2	1 836	39 544	276 874
14	Cabotins	2 325	38 698	255 716
15	À l'origine d'un cri	1 996	36 261	251 674
16	Le baiser du barbu	3 171	32 605	219 476
17	Le Trotski	1 447	26 477	197 932
18	La dernière fugue	1 464	25 693	149 630
19	Oscar et la dame rose	2 105	25 066	156 463
20	Noémie : Le secret	836	16 461	80 449

1. Le palmarès inclut uniquement les données d'exploitation des films en 2010.
2. Le palmarès est présenté en ordre décroissant de l'assistance.
3. Films présentés en programme simple seulement.
4. Les films classés « Québec » incluent au moins un des critères suivants : 1) production ayant reçu un crédit d'impôt du Québec ou une subvention de la SODEC; 2) coproduction majoritaire d'une maison de production québécoise; 3) coproduction de l'ONF avec un producteur québécois; 4) en l'absence d'un des trois critères précédents, adresse postale de la maison de production étant située au Québec.
5. Du 1er janvier au 30 décembre.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Tableau 4.4.2
Palmarès[1] des films[2] québécois[3], Québec, 1985 à 2010[4]

Rang	Titre du film	Année[5]	Projections	Assistance	Recettes
			n		$
1	Un homme et son péché	2002	22 528	1 341 602	8 121 715
2	Bon Cop Bad Cop	2006	29 505	1 320 394	8 973 867
3	De père en flic	2009	25 989	1 242 370	8 814 309
4	La Grande Séduction	2003	25 292	1 197 843	7 265 449
5	Les Boys	1997	16 809	1 125 182	6 101 639
6	Les Boys II	1998	15 144	1 039 578	5 425 318
7	Les Invasions barbares	2003	24 343	913 982	5 657 002
8	Les Boys III	2001	17 154	910 743	5 432 499
9	C.R.A.Z.Y.	2005	21 018	785 634	5 213 096
10	Aurore	2005	16 269	706 811	4 439 950
11	Les Boys 4	2005	16 046	626 489	3 923 690
12	Elvis Gratton II, Miracle a Memphis	1999	10 657	609 463	3 367 160
13	Le déclin de l'empire américain	1986	6 872	608 126	2 760 246
14	Cruising Bar	1989	7 947	591 620	3 086 162
15	Maurice Richard	2005	18 378	589 795	3 805 889
16	Les 3 p'tits cochons	2007	16 703	578 049	3 956 818
17	Camping Sauvage	2004	14 743	574 810	3 540 009
18	L'Horloge Biologique	2005	16 019	543 361	3 592 100
19	Ma vie en cinemascope	2004	13 519	477 695	2 922 351
20	Mambo Italiano	2003	15 307	466 914	2 744 088

1. Le palmarès est présenté en ordre décroissant de l'assistance.
2. Films présentés en programme simple seulement.
3. Les films classés « Québec » incluent au moins un des critères suivants : 1) production ayant reçu un crédit d'impôt du Québec ou une subvention de la SODEC, 2) coproduction majoritaire d'une maison de production québécoise, 3) coproduction de l'ONF avec un producteur québécois, 4) en l'absence d'un des trois critères précédents, adresse postale de la maison de production étant située au Québec.
4. Du 1er janvier 1985 au 30 décembre 2010.
5. Année de la première projection en salle au Québec.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Réalisée par l'Observatoire de la culture et des communications du Québec (OCCQ) de l'Institut de la statistique du Québec, avec la collaboration d'institutions impliquées dans l'activité cinématographique, cette publication réunit les renseignements et les analyses nécessaires pour prendre la mesure de l'industrie du film et de la production télévisuelle indépendante.

L'édition 2011 connaît un changement important. Elle se présente désormais en deux tomes, le premier fournit les résultats d'exploitation de la dernière année écoulée et inclut les analyses requises pour comprendre l'évolution de l'exploitation cinématographique au Québec. Le deuxième tome de la publication, dont la sortie est prévue à l'automne 2011, présente les analyses des données relatives au financement, à la production, la distribution et la conservation des films en 2010.

Cette publication fait non seulement le tour complet de l'industrie du film, mais elle permet aussi, grâce à la pertinence des sujets choisis, de bien saisir toute la réalité de cette partie importante de la vie socioculturelle québécoise.

Institut de la statistique Québec

CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE

Avec la participation de :
- Bibliothèque et Archives nationales du Québec
- Régie du cinéma
- Société de développement des entreprises culturelles

STATISTIQUES SUR L'INDUSTRIE DU FILM ET DE LA PRODUCTION TÉLÉVISUELLE INDÉPENDANTE

ÉDITION 2011

Tome 2
Production, financement, diffusion et patrimoine cinématographique

OBSERVATOIRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS **DU QUÉBEC**

Québec

Pour tout renseignement concernant l'ISQ
et les données statistiques qui y sont disponibles,
s'adresser à :

Institut de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy
Québec (Québec) G1R 5T4
Téléphone : 418 691-2401

ou

Téléphone : 1 800 463-4090
(sans frais d'appel au Canada et aux États-Unis)

Site Web : www.stat.gouv.qc.ca

Cette publication a été élaborée à l'initiative et sous
la supervision de l'Institut de la statistique du Québec.
Le tome 2 de cette édition a été réalisé avec la collaboration de Bibliothèque
et Archives nationales du Québec, la Cinémathèque québécoise, la Régie du
cinéma ainsi que la Société de développement des entreprises culturelles.

Cette édition a été produite par l'Institut de la statistique
du Québec.

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives Canada
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
4e trimestre 2011
ISSN : 1915-3171 (Imprimé)
ISSN : 1925-8925 (En ligne)

© Gouvernement du Québec,
Institut de la statistique du Québec, 1993

Toute reproduction est interdite
sans l'autorisation du gouvernement du Québec.
www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm

Novembre 2011

AVANT-PROPOS

L'Observatoire de la culture et des communications du Québec (OCCQ) de l'Institut de la statistique du Québec est fier de présenter le tome 2 de *Statistiques sur l'industrie du film et de la production télévisuelle indépendante – édition 2011*. Cette publication annuelle confirme notre engagement à diffuser des statistiques et des analyses pertinentes et de qualité sur cette industrie culturelle.

Le tome 2 est consacré à quatre volets de la filière cinématographique : la production, le financement, la diffusion et le patrimoine. Alors que le tome 1, diffusé en juin 2011, présentait les résultats d'exploitation des films dans les établissements de cinéma, le tome 2 regroupe les données et les analyses sur les autres dimensions de la vie économique des films et de la production télévisuelle indépendante au Québec.

Nous profitons de l'occasion pour remercier Bibliothèque et Archives nationales du Québec, la Cinémathèque québécoise, la Régie du cinéma ainsi que la Société de développement des entreprises culturelles pour leur contribution dans la préparation de cette publication.

La publication de ces analyses statistiques, jointes à celles du tome 1, permet tant aux spécialistes qu'au grand public de mieux comprendre l'évolution et les défis de l'industrie du film et de la production télévisuelle indépendante au Québec.

Le directeur général

Stéphane Mercier

Cette publication a été réalisée par :

Benoit Allaire et Martin Tétu, chargés de projet
Josée Monty, technicienne en recherche, enquête et sondage
Observatoire de la culture et des communications du Québec
Institut de la statistique du Québec

Direction des statistiques de la société du savoir et Observatoire de la culture et des communications du Québec :

Dominique Jutras, directeur

Ont apporté leur précieuse collaboration :

Yolande Racine, Fabrice Montal, José Carlos Junior et Michel Martin, Cinémathèque québécoise

Marielle Audet et Godi Sagou, Société de développement des entreprises culturelles

Raymond Abi Hanna et Claudine Galipeau, Régie du cinéma

Mireille Laforce, Bibliothèque et archives nationales du Québec

Mélanie Gagnon, chargée d'enquêtes
Charles Alleyn, technicien
Manon Laliberté, auxiliaire de saisie
Martin Simard, intervieweur
Direction des stratégies et des opérations de collecte
Institut de la statistique du Québec

Guy Pérusse, analyste responsable du projet
Madeleine Des Bois, développement informatique
Direction des services informationnels et technologiques
Institut de la statistique du Québec

Danielle Laplante, responsable de l'édition
Esther Frève, réviseure linguistique
Gabrielle Tardif, graphiste
Direction des communications
Institut de la statistique du Québec

Pour tout renseignement concernant le contenu de cette publication :

Observatoire de la culture et des communications du Québec
Institut de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy
Québec (Québec) G1R 5T4
Téléphone : 418 691-2414
www.stat.gouv.qc.ca/observatoire

Photo de la couverture :

Incendies de Denis Villeneuve (photo de André Turpin)

Signes conventionnels

%	Pour cent ou pourcentage	x	Donnée confidentielle
n	Nombre	–	Néant ou zéro
M	Million	k	Millier
...	N'ayant pas lieu de figurer	$	En dollars
..	Donnée non disponible		

La publication et les tableaux sur le Web

http://www.stat.gouv.qc.ca/observatoire/publicat_obs/index.htm#cinema
http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/culture_comnc/index.htm#cinema

NOTES MÉTHODOLOGIQUES

En vertu de la *Loi sur le cinéma* (L.R.Q., c. C-18.1), la Régie du cinéma assure le classement des films, contrôle les droits de distribution, accorde des permis de commerce au détail de matériel vidéo ainsi que des permis d'exploitation de salle de cinéma et inspecte les établissements projetant des œuvres cinématographiques et les commerces de vente et de location de matériel vidéo. De plus, la *Loi sur le cinéma* oblige les titulaires d'un permis d'exploitation cinématographique à transmettre à la Régie du cinéma un rapport sur les films présentés devant public pour l'écran relié au permis.

Pour sa part, l'Institut de la statistique du Québec (ci-après « l'Institut ») constitue le lieu privilégié de production et de diffusion de l'information statistique pour les ministères et organismes du gouvernement, et ce, en vertu de la *Loi sur l'Institut de la statistique du Québec* (L.R.Q., c. I-13.011)

C'est dans ce contexte que l'Institut a reçu de la Régie du cinéma le mandat de recueillir, traiter et diffuser des renseignements sur les projections cinématographiques. Les résultats statistiques identifiés ici comme ayant l'OCCQ pour source ont donc été obtenus à partir de données recueillies dans le cadre de l'*Enquête sur les projections cinématographiques* menée en 2010 par l'Institut.

Le taux de réponse des cinémas actifs échantillonnés aux fins de l'enquête avoisine les 100 %. Plus précisément, l'Institut a recueilli des données auprès de 124 établissements actifs au Québec détenteurs d'un permis d'exploitation délivré par la Régie du cinéma du Québec, dont 112 cinémas et 12 ciné-parcs.

Les données de ce bulletin concernent uniquement l'exploitation des films ayant reçu un visa de la Régie du cinéma et diffusés par un établissement détenteur d'un permis d'exploitant émis par la Régie du cinéma.

GLOSSAIRE

Classement	Le terme *classement* réfère aux catégories de films classés selon les groupes d'âge par la Régie du cinéma du Québec. Ces catégories sont les suivantes : *général* (pour tous), *13 ans et plus*, *16 ans et plus* et *18 ans et plus*.
Écran	Le terme *écran* désigne tant une salle de cinéma qu'un écran de ciné-parc.
Établissements cinématographiques	Le terme *établissement cinématographique* réfère à un cinéma ou à un ciné-parc.
Film 3D	Un *film 3D* est un film projeté dans un format incluant des effets stéréoscopiques (en 3D). Un film tourné en 3D peut aussi être projeté dans un format sans effet 3D (en 2D) au cinéma, à la télévision, etc.
Format numérique	Le *format numérique* est un format de projection de contenu dématérialisé (contrairement au format analogique comme la bobine 35 mm) avec une résolution minimum de 2K (2048 x 1080).
Projecteur numérique	Un *projecteur numérique* désigne ici un projecteur de salle de cinéma de technologie numérique avec une résolution minimum de 2K (2048 x 1080).
Recette d'exploitation	Le terme *recette* désigne les revenus des billets de cinéma et ciné-parc vendus pour assister à des films ayant reçu un visa de la Régie du cinéma, excluant les taxes.
TCAM	Taux de croissance annuel moyen.

TABLE DES MATIÈRES

13_ Introduction

15_ Chapitre 1 La production de longs métrages

27_ Chapitre 2 Le financement

27_ 2.1 Le financement de la production cinématographique et télévisuelle

40_ 2.2 Le crédit d'impôt remboursable pour le doublage de films

48_ 2.3 Le crédit d'impôt remboursable pour services de production cinématographique ou télévisuelle

53_ Chapitre 3 La diffusion

54_ 3.1 L'infrastructure d'exploitation

60_ 3.2 Le classement des films

64_ 3.3 La distribution

71_ Chapitre 4 Le patrimoine

71_ 4.1 La conservation

76_ 4.2 Le dépôt légal des films et des émissions de télévision

LISTE DES TABLEAUX ET FIGURES

TABLEAUX

Tableau 1.1.1
Nombre de longs métrages produits selon le principal marché, Québec, 2006-2010 16

Tableau 1.1.2
Nombre de longs métrages produits selon le marché et le genre, Québec, 2009 et 2010 16

Tableau 1.1.3
Nombre de productions considérées comme le premier long métrage d'un cinéaste selon le marché, Québec, 2006-2010 17

Tableau 1.1.4
Nombre de longs métrages produits selon le format, le marché et le genre, Québec, 2009 et 2010 17

Tableau 1.1.5
Nombre de longs métrages produits selon la langue, Québec, 2006-2010 18

Tableau 1.1.6
Nombre de productions entièrement québécoises et de coproductions, Québec, 2006-2010 19

Tableau 1.1.7
Nombre de longs métrages produits selon le format, Québec, 2006-2010 20

Tableau 1.1.8
Répartition des productions entièrement québécoises et des coproductions, Québec, 2006-2010 20

Tableau 1.1.9
Nombre de productions entièrement québécoises et de coproductions selon le principal marché, Québec, 2009 et 2010 20

Tableau 1.1.10
Nombre de productions entièrement québécoises et de coproductions de longs métrages destinés aux cinémas, Québec, 2006-2010 20

Tableau 1.1.11
Répartition des productions entièrement québécoises et des coproductions de longs métrages destinés au cinéma, Québec, 2006-2010 21

Tableau 1.1.12
Nombre de productions entièrement québécoises et de coproductions de longs métrages destinés à la télévision, Québec, 2006-2010 23

Tableau 1.1.13
Répartition des productions entièrement québécoises et des coproductions de longs métrages destinés à la télévision, Québec, 2006-2010 23

Tableau 2.1.1
Productions cinématographiques et télévisuelles selon le type de production, Québec, 2008-2009 à 2010-2011 29

Tableau 2.1.2
Coûts moyens et coûts médians des productions cinématographiques et télévisuelles, Québec, 2008-2009 à 2010-2011 30

Tableau 2.1.3
Répartition des documentaires selon le format, Québec, 2008-2009 à 2010-2011 31

Tableau 2.1.4
Coûts moyens et coûts médians des documentaires selon le format, Québec, 2008-2009 à 2010-2011 31

Tableau 2.1.5
Répartition des productions télévisuelles selon le genre, Québec, 2008-2009 à 2010-2011 32

Tableau 2.1.6
Coûts moyens et coûts médians des productions télévisuelles selon le genre, Québec, 2008-2009 à 2010-2011 32

Tableau 2.1.7
Répartition des productions télévisuelles selon le format, 2010-2011 32

Tableau 2.1.8
Répartition de la valeur des productions cinématographiques et télévisuelles selon le type de financement et le type de production, Québec, 2008-2009 à 2010-2011 33

Tableau 2.1.9
Répartition du nombre de productions cinématographiques et télévisuelles selon le type de financement et le type de production, Québec, 2008-2009 à 2010-2011 33

Tableau 2.1.10
Part des coproducteurs dans l'ensemble des coûts des productions cinématographiques et télévisuelles, Québec, 2008-2009 à 2010-2011 34

Tableau 2.1.11
Productions cinématographiques et télévisuelles, structure de financement selon le type de production, Québec, 2010-2011 34

Tableau 2.1.12
Part du soutien public aux productions cinématographiques et télévisuelles selon le type de production, Québec, 2008-2009 à 2010-2011 35

Tableau 2.1.13
Répartition du soutien public aux productions cinématographiques et télévisuelles, selon le type de production, Québec, 2010-2011 36

Tableau 2.1.14
Répartition du soutien public aux productions cinématographiques et télévisuelles selon l'origine du financement, Québec, 2008-2009 à 2010-2011 36

Tableau 2.1.15
Coûts moyens et coûts médians des productions cinématographiques et télévisuelles selon la langue de production, Québec, 2008-2009 à 2010-2011 37

Tableau 2.1.16
Répartition des productions cinématographiques et télévisuelles selon la langue et le type de production, Québec, 2008-2009 à 2010-2011 37

Tableau 2.1.17
Structure de financement des productions cinématographiques et télévisuelles selon le type de production, Québec, 2010-2011 38

Tableau 2.1.18
Structure de financement des productions cinématographiques et télévisuelles entièrement québécoises et coproductions, Québec, 2010-2011 39

Tableau 2.2.1
Productions cinématographiques et télévisuelles doublées selon le premier marché et le format, Québec, 2010-2011 40

Tableau 2.2.2
Productions cinématographiques et télévisuelles doublées selon le premier marché, la langue de la version originale et de doublage, Québec, 2010-2011 41

Tableau 2.2.3
Ventilation des dépenses de doublage selon le premier marché et la catégorie des productions cinématographiques et télévisuelles, Québec, 2010-2011 41

Tableau 2.2.4
Productions cinématographiques et télévisuelles doublées selon la valeur des contrats, les dépenses admissibles, le crédit d'impôt et le premier marché, Québec, 2010-2011 42

Tableau 2.2.5
Ventilation des dépenses de doublage selon le premier marché des productions cinématographiques et télévisuelles et la catégorie de contrats, Québec, 2010-2011 43

Tableau 2.2.6
Répartition des productions cinématographiques et télévisuelles doublées selon l'année de doublage et l'année financière de la certification, Québec, 1998-2011 44

Tableau 2.2.7
Nombre de productions doublées selon le premier marché des productions cinématographiques et télévisuelles et l'année de doublage, Québec, 1999-2010 45

Tableau 2.2.8
Valeur moyenne des contrats de doublage selon le premier marché des productions cinématographiques et télévisuelles et l'année de doublage, Québec, 1999-2010 45

Tableau 2.2.9
Nombre de productions télévisuelles doublées selon le format et l'année de doublage, Québec, 1999-2010 46

Tableau 2.2.10
Valeur moyenne des contrats de doublage des productions télévisuelles selon le format et l'année de doublage, Québec, 1999-2010 46

Tableau 2.2.11
Ventilation des dépenses de doublage selon le premier marché des productions cinématographiques et télévisuelles et la catégorie de contrats, Québec, 2000-2001 à 2010-2011 47

Tableau 2.3.1
Productions cinématographiques et télévisuelles et crédit d'impôt attribué selon l'année de délivrance des visas, Québec, 2000-2001 à 2010-2011 48

Tableau 2.3.2
Productions cinématographiques et télévisuelles selon l'année de délivrance des visas et l'année de tournage, Québec, 1998 à 2011 49

Tableau 2.3.3
Productions cinématographiques et télévisuelles et crédit d'impôt attribué selon l'année de tournage, Québec, 2000-2010 50

Tableau 2.3.4
Productions cinématographiques et télévisuelles visées, par année de tournage et selon le pays d'origine, Québec, 2000-2010 51

Tableau 3.1.1
Nombre de permis d'établissements cinématographiques délivrés selon la catégorie d'établissements, Québec, 2006-2010. 55

Tableau 3.1.2
Nombre d'établissements cinématographiques actifs, d'écrans et de fauteuils, Québec, 2009-2010 55

Tableau 3.1.3
Nombre et caractéristiques des établissements cinématographiques actifs, Québec, 2010 56

Tableau 3.1.4
Nombre d'établissements cinématographiques actifs, par région administrative, Québec, 2009 et 2010. 57

Tableau 3.1.5
Nombre d'établissements cinématographiques actifs par 100 000 habitants selon la région administrative, Québec, 2009 et 2010 57

Tableau 3.1.6
Répartition de la propriété des établissements cinématographiques actifs selon l'appartenance à une chaîne, dans certaines régions administratives, Québec, 2010. 58

Tableau 3.1.7
Cinémas et écrans équipés de projecteurs numériques selon le type de propriété, Québec, avril 2010 à mars 2011 59

Tableau 3.1.8
Nombre d'écrans équipés de projecteurs numériques dans les cinémas selon la région, Québec, avril 2010 à mars 2011 59

Tableau 3.2.1
Nombre de films classés selon le type de marché, Québec, 2006-2010 60

Tableau 3.2.2
Répartition des longs métrages classés pour présentation publique selon la catégorie de classement et la langue, Québec, 2010 61

Tableau 3.2.3
Répartition des longs métrages classés pour visionnement privé selon la catégorie de classement et la langue, Québec, 2010 61

Tableau 3.2.4
Répartition des courts métrages classés pour présentation publique selon la catégorie de classement et la langue, Québec, 2010 62

Tableau 3.2.5
Répartition des courts métrages classés pour visionnement privé selon la catégorie de classement et la langue, Québec, 2010 62

Tableau 3.3.1
Revenus bruts des distributeurs de films selon l'origine du distributeur, Québec, 2006-2010 65

Tableau 3.3.2
Revenus bruts déclarés par les distributeurs de films selon l'origine du distributeur et le marché, Québec, 2009-2010 66

Tableau 3.3.3
Résultats d'exploitation des établissements cinématographiques selon l'origine du distributeur et la langue du film, Québec, 2010 67

Tableau 3.3.4
Assistance aux films projetés dans les établissements cinématographiques selon l'origine du distributeur, Québec, 2010. 67

Tableau 3.3.5
Nombre de copies de films distribuées aux établissements cinématographiques selon le pays d'origine et la langue des films, Québec, 2006-2010 68

Tableau 3.3.6
Nombre de copies des films distribués à 100 copies ou plus, dans les établissements cinématographiques, selon le pays d'origine et la langue des films, Québec, 2010. 69

Tableau 3.3.7
Nombre moyen de copies par film destinées aux établissements cinématographiques selon le pays d'origine des films, Québec, 2006-2010 69

Tableau 3.3.8
Assistance des établissements cinématographiques selon l'origine du distributeur et le format de projection du film, Québec, avril 2010 à mars 2011 70

Tableau 3.3.9
Assistance des cinémas pour les films projetés en 3D selon l'origine du distributeur des films, Québec, avril 2010 à mars 2011 70

Tableau 4.1.1
Progression des collections de films et de bandes vidéo de la Cinémathèque québécoise, 2005-2006 à 2009-2010 73

Tableau 4.1.2
Progression des collections afférentes au film de la Cinémathèque québécoise, 2005-2006 à 2009-2010 74

Tableau 4.2.1
Nombre de films reçus au dépôt légal, Québec, 2008 à 2010. 77

Tableau 4.2.2
Nombre d'éléments physiques reçus au dépôt légal selon le format, Québec, 2008 à 2010 77

Tableau 4.2.3
Nombre de films reçus au dépôt légal selon le métrage, Québec, 2008 à 2010. 78

FIGURES

Figure 1.1.1
Nombre de longs métrages produits selon le principal marché, Québec, 2006-2010. 16

Figure 1.1.2
Nombre de productions entièrement québécoises et de coproductions de longs métrages destinés aux cinémas, Québec, 2006-2010. 21

Figure 2.2.1
Nombre de productions doublées selon le premier marché des productions cinématographiques et télévisuelles et l'année de doublage, Québec, 1999-2009 45

Figure 2.2.2
Valeur moyenne des contrats de doublage selon le premier marché des productions cinématographiques et télévisuelles et l'année de doublage, Québec, 1999-2010 45

Figure 2.2.3
Nombre de productions télévisuelles doublées selon le format et l'année de doublage, Québec, 1999-2009 46

Figure 2.2.4
Valeur moyenne des contrats de doublage des productions télévisuelles selon le format et l'année de doublage, Québec, 1999-2010 46

Figure 2.3.1
Moyenne de la part québécoise des devis, des dépenses admissibles et du crédit d'impôt attribué selon l'année d'émission des visas, Québec, 2000-2001 à 2010-2011 49

Figure 2.3.2
Moyenne de la part québécoise des devis, des dépenses de main-d'œuvre et du crédit d'impôt attribué selon l'année de tournage, Québec, 2000-2011 50

Figure 3.1.1
Nombre de permis délivrés et d'établissements cinématographiques actifs, Québec, 2009-2010 55

Figure 3.1.2
Répartition de l'assistance dans les établissements cinématographiques selon l'appartenance à une chaîne, Québec, 2010. 58

Figure 3.2.1
Part des films classés « 18 ans et plus » dans l'assistance des établissements cinématographiques, Québec, 1975 à 2010. 63

Figure 3.2.2
Nombre de films de « sexploitation » classés pour présentation publique, Québec, 2006 à 2010 63

Figure 3.2.3
Nombre de films de « sexploitation » classés pour visionnement privé, Québec, 2006 à 2010 63

Figure 3.3.1
Répartition des revenus bruts des distributeurs de films selon l'origine du distributeur, Québec, 1992-2010 65

Figure 3.3.2
Revenus bruts déclarés par les distributeurs de films pour les marchés du film en salle et du DVD selon l'origine du distributeur, Québec, 2009-2010 66

INTRODUCTION

Le tome 2 de *Statistiques sur l'industrie du film et de la production télévisuelle indépendante – édition 2011* présente un portrait de plusieurs composantes de cette industrie qui connaît d'importants bouleversements reliés à l'introduction des technologies numériques. Ces dimensions de la vie des films sont la production, le financement, la diffusion et le patrimoine cinématographique. Les statistiques et analyses de ce deuxième tome fournissent une mise en contexte complémentaire aux analyses des résultats d'exploitation de 2010 publiées dans le premier tome.

La majorité des statistiques présentées ici proviennent de partenaires de l'OCCQ, soit Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ), la Cinémathèque québécoise, la Régie du cinéma et la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC). Les autres statistiques proviennent de l'*Enquête sur les projections cinématographiques* menée par l'OCCQ auprès des exploitants de cinéma. En plus des renseignements sur les projections, cette enquête permet de recueillir, entre autres, plusieurs renseignements sur le nombre de cinémas en activité et sur les formats utilisés pour la projection des films (par ex. : le numérique et le 3D).

Basé sur les compilations réalisées par la Cinémathèque québécoise, le premier chapitre analyse la *production* de longs métrages au Québec en 2010 selon les marchés (cinéma, télévision et autres marchés), le format (35 mm, formats numériques, etc.) ou le genre (fiction, documentaire). Le deuxième chapitre analyse le *financement* des films à l'aide des données provenant des programmes de soutien à l'industrie cinématographique de la SODEC et du programme de crédit d'impôt. Dans ce chapitre, on retrouve aussi les statistiques sur le crédit d'impôt remboursable pour le doublage de films et le crédit d'impôt remboursable pour les services à la production cinématographique ou télévisuelle. À l'aide des données de la Régie du cinéma, le troisième chapitre sur la *diffusion* décrit l'infrastructure cinématographique (équipements, nombre de cinémas, d'écrans et de fauteuils), le classement et la langue de projection des films, ainsi que les caractéristiques de leur distribution. Enfin, le quatrième chapitre analyse la situation du patrimoine cinématographique en s'appuyant sur les données de BAnQ concernant le dépôt légal des films et sur les statistiques de la Cinémathèque québécoise à propos de ses activités de conservation.

L'ensemble de ces statistiques, incluant les séries historiques, est accessible sur le site Web de l'OCCQ. (http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/culture_comnc/index.htm).

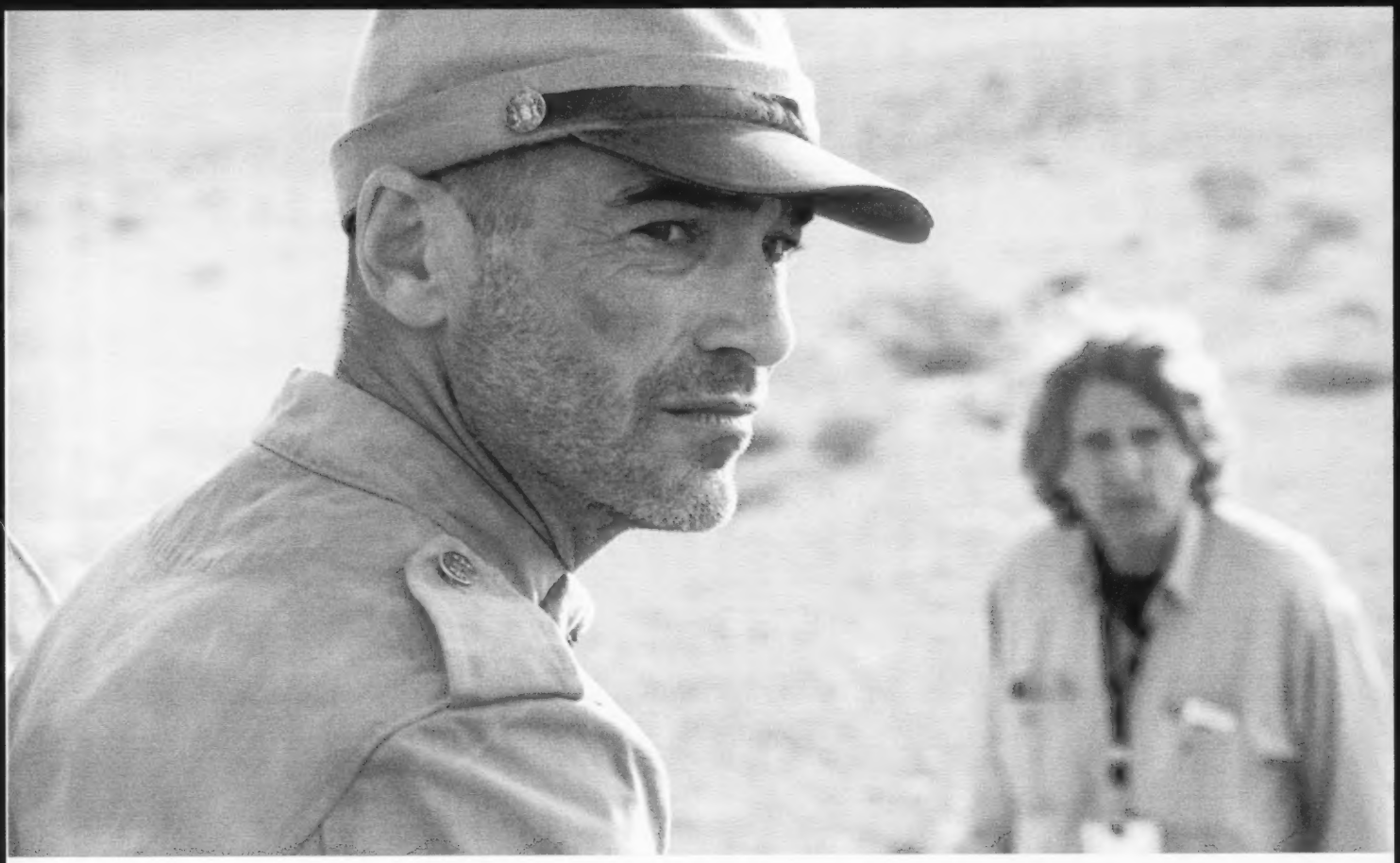

La Cité
Photo : Nicolas Bolduc

CHAPITRE 1

LA PRODUCTION DE LONGS MÉTRAGES

Fabrice Montal, Cinémathèque québécoise
(avec la collaboration de José Carlos Junior et de Michel Martin)

En 2010, 92 longs métrages (de 60 minutes et plus) ont été produits, soit 26 de moins que le nombre révisé de l'année précédente, lequel est maintenant établi à 118 titres. Il convient de rappeler que les statistiques sont établies en fonction de l'année du copyright du film. Il arrive souvent que celle-ci diffère de l'année de la sortie du film, laquelle peut être postérieure à la production d'une ou deux années. Nous n'enregistrons les titres qu'au moment de leur sortie ou de leur diffusion, ce qui explique les révisions qui apparaissent dans les tableaux par rapport aux statistiques des années précédentes. L'année 2010 s'est achevée avec la réalisation de 36 films destinés à une exploitation en salle. On compte également 33 longs métrages réalisés pour la télévision et 23 dont le marché est davantage celui des circuits parallèles (marché de niche), des festivals et des DVD (catégorie appelée *Autres marchés*). À titre indicatif, une comparaison de 2010 avec la moyenne des 10 dernières années indique que l'année 2010 se situe dans la moyenne annuelle de production, soit une moyenne annuelle de 90 titres (31 films, 34 productions télévisuelles et 24 productions pour les autres fenêtres de diffusion).

L'avènement de la vidéo numérique de tous les formats et la possibilité d'effectuer plus simplement toute la postproduction influent sur la quantité annuelle de longs métrages, dont le premier marché n'est ni la salle ni la télévision; ces films destinés aux autres marchés sont passés de 14 % des films produits en 2003 à 44 % en 2006. Toutefois, on note depuis 2006 une diminution progressive des œuvres de cette catégorie, qui totalisent 41 % de l'ensemble des productions en 2007, 38 % en 2008, 33 % en 2009 et 25 % en 2010.

La production professionnelle de films destinés aux salles de cinéma a connu une légère hausse par rapport à l'année précédente, soit 36 films en 2010 comparativement à 34 films en 2009. De son côté, le nombre de téléfilms (longs métrages de fiction tournés pour la télévision) ou de documentaires de plus de 60 minutes destinés à la télédiffusion diminue sensiblement de 45 productions en 2009 à 33 en 2010. La précédente hausse avérée en 2009 (45 films) par rapport à 2008 (35 films) s'inverse donc en 2010 (33 productions).

Il faut dire, cependant, qu'au cours d'une décennie et d'une année à l'autre, on observe de plus fortes fluctuations dans le cas de la télévision que dans celui des salles de cinéma. Il importe, dès lors, de préciser quels sont nos critères de détermination des marchés. Car il est de plus en plus fréquent qu'une même œuvre existe en plusieurs versions de durée différente et qu'elle soit diffusée sur plusieurs plateformes. Par exemple, un documentaire produit afin de correspondre à une heure de télévision (soit de 52 à 54 minutes) peut aussi sortir en version long métrage en DVD ou en salle à l'occasion d'un festival ou de projections limitées. Nous classons néanmoins cette œuvre dans la catégorie « télévision », car même si la version long métrage n'est pas conçue pour la télévision, tout le processus de production est déterminé par ce média. D'autre part, la multiplication des canaux de télévision spécialisés et la fragmentation des marchés qu'elle entraîne font en sorte que certaines œuvres qui auraient été diffusées sur des marchés dits parallèles auparavant voient la télévision devenir leur première fenêtre de diffusion.

Tableau 1.1.1
Nombre de longs métrages produits selon le principal marché, Québec, 2006-2010

	Cinéma	Télévision	Autres marchés	Total
		n		
2006	36	30	51	117
2007	34	38	49	121
2008r	36	35	43	114
2009r	34	45	39	118
2010	36	33	23	92

Source : Cinémathèque québécoise

Figure 1.1.1
Nombre de longs métrages produits selon le principal marché, Québec, 2006-2010

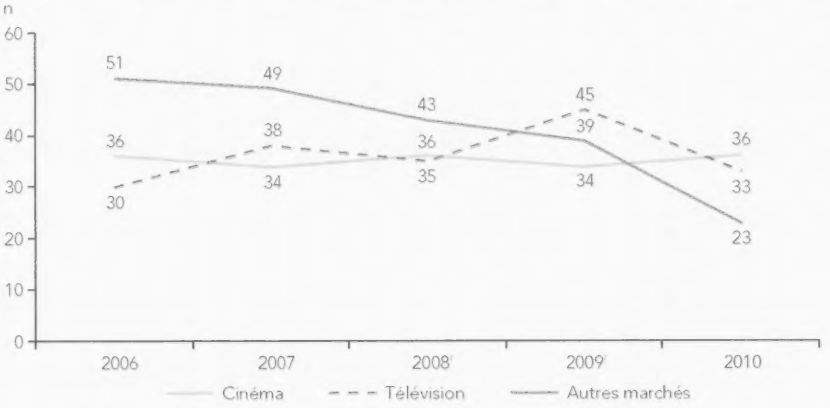

Source : Cinémathèque québécoise

Tableau 1.1.2
Nombre de longs métrages produits selon le marché et le genre, Québec, 2009 et 2010

	Fiction	Documentaire	Docu-fiction	Animation	Autres	Total
			n			
2009r	66	51	1	–	–	118
Cinémar	33	1	–	–	–	34
Télévisionr	9	36	–	–	–	45
Autres marchés	24	14	1	–	–	39
2010	56	35	1	–	–	92
Cinéma	35	1	–	–	–	36
Télévision	10	23	–	–	–	33
Autres marchés	11	11	1	–	–	23

Source : Cinémathèque québécoise

Genre

Le nombre d'œuvres de fiction fluctue légèrement à la baisse en 2010. On en compte 56, soit 10 de moins que dans le dénombrement révisé de l'année 2009 (66 productions). Toutefois, le mouvement le plus notable se trouve du côté des documentaires. Nous notons une baisse importante de documentaires produits en 2010, soit 35 documentaires comparativement à 51 en 2009, une diminution de 31 %. En observant le phénomène de plus près, on s'aperçoit que la baisse touche surtout les documentaires produits pour la télévision, ceux-ci passant de 36 en 2009 à 23 en 2010. Enfin, un seul titre mérite l'appellation de docu-fiction cette année, comme l'année dernière.

Langue

La répartition des œuvres selon la langue de production confirme la primauté du français comme langue de tournage (voir le tableau 1.1.5). En part relative, on observe toutefois une légère baisse par rapport à 2009. En effet, 50 % des productions de

2010 sont tournées en français, soit 46 longs métrages. C'est un peu moins qu'en 2009 (54 %) et 2008 (55 %). L'anglais est utilisé sur 28 plateaux, soit 30 % des productions (en hausse d'environ 3 % par rapport à 2009) et 18 productions se font dans d'autres langues, soit 20 % de l'ensemble des productions. Il faut noter cependant que la majorité de ces derniers films sont des documentaires tournés à l'étranger, ce qui explique leur caractère multilingue.

Tableau 1.1.3
Nombre de productions considérées comme le premier long métrage d'un cinéaste selon le marché, Québec, 2006-2010

	Cinéma	Télévision	Autres marchés	Total
		n		
2006	16	13	32	61
2007	9	8	13	30
2008	9	9	27	45
2009	9	18	21	48
2010	6	7	12	25

Source : Cinémathèque québécoise

Support de tournage

La pellicule photographique 35 mm avait connu une baisse d'environ 50 % en 2009 (de 31 films en 2008 à 16 films en 2009), mais ce format regagne du terrain en 2010 avec une production de 19 films et 1 film en format super 35 mm. Format presque disparu depuis quelques années, le 16 mm s'affirme comme format de tournage pour quatre longs métrages en 2010. La vidéo analogique (disparue depuis 2007) revient quant à elle pour deux tournages. Toutefois, 72 % des tournages ont plutôt été effectués à l'aide d'équipement numérique et non en pellicule. Cette technologie a servi à tourner 66 longs métrages, dont 58 en haute définition (HD). Inversement, la pellicule 35 mm a servi à tourner 21 % des longs métrages, un gain par rapport aux 14 % de 2009.

Reste avec moi
Photo : Pierre Dury

Tableau 1.1.4
Nombre de longs métrages produits selon le format, le marché et le genre, Québec, 2009 et 2010

	Cinéma		Télévision			Autres marchés			Total
	Fiction	Documentaire	Fiction	Documentaire	Autres	Fiction	Documentaire	Autres	
					n				
2009	33	1	9	36	–	24	14	1	118
35 mm	15	–	1	–	–	–	–	–	16
Super 35	–	–	–	–	–	–	–	–	–
16 mm	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Super 16	–	–	–		–	–	–	–	–
HD	17	1	8	30	–	18	7	1	82
Vidéo	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Numérique	1	–	–	6	–	6	7	–	20
2010	35	1	10	23	–	11	11	1	92
35 mm	18	–	–	–	–	1	–	–	19
Super 35	1	–	–	–	–	–	–	–	1
16 mm	3	–	–	–	–	1	–	–	4
Super 16	–	–	–	–	–	–	–	–	–
HD	10	1	10	21	–	6	9	1	58
Vidéo	–	–	–	–	–	2	–	–	2
Numérique	3	–	–	2	–	1	2	–	8

Source : Cinémathèque québécoise

Tableau 1.1.5
Nombre de longs métrages produits selon la langue, Québec, 2006-2010

	Français	Anglais	Autres langues		Total
			n		
2006	64	29	24		117
			7	(français-anglais)	
			3	(créole)	
			2	(français-créole)	
			1	(français-anglais-portugais)	
			1	(français-espagnol)	
			1	(français-espagnol-anglais)	
			1	(français-japonais)	
			1	(français-kabyle)	
			1	(français-peul-bambara)	
			1	(espagnol)	
			1	(inuktitut)	
			1	(mandarin)	
			1	(anglais-bengali)	
			1	(anglais-espagnol)	
			1	(anglais-népalais)	
2007	65	33	23		121
			3	(français-anglais)	
			2	(créole)	
			5	(français-créole)	
			2	(français-anglais-espagnol)	
			1	(anglais-japonais)	
			1	(français-arabe)	
			1	(français-bambara)	
			1	(espagnol)	
			1	(français-anglais-bulgare)	
			1	(français-anglais-persan)	
			1	(anglais-innu-aimun)	
			1	(anglais-acholi-langhi)	
			1	(anglais-créole)	
			1	(français-innu-berbère)	
			1	(mandarin)	
2008	63	30	21		114
			9	(français-anglais)	
			1	(français-anglais-créole-italien)	
			2	(français-créole)	
			1	(français-anglais-russe-tchétchène)	
			1	(anglais-hébreu)	
			1	(arabe)	
			1	(français-anglais-inuktitut)	
			1	(anglais-mandarin-espagnol)	
			1	(français-anglais-italien)	
			1	(japonais-anglais-dari)	
			1	(français-peul-malinké)	
			1	(inuktitut)	
2009	64	33	21		118
			2	(français-anglais)	
			1	(français-anglais-japonais-hindi)	
			1	(anglais-espagnol)	
			1	(anglais-hindi-nepali)	
			1	(espagnol)	
			1	(français-anglais-birman-karen)	
			1	(français-anglais-cri-algonquin-innu)	
			1	(mandarin)	
			3	(anglais-japonais)	
			1	(français-bambara)	
			1	(français-anglais-catalan)	
			1	(français-anglais-espagnol)	
			1	(anglais-punjabi-ourdu)	
			1	(français-anglais-suédois-hindi)	
			1	(français-espagnol)	
			1	(français-algonquin)	
			1	(français-anglais-espagnol-allemand-Dutch-arabe)	
			1	(français-anglais-espagnol-japonais)	
2010	46	28	18		92
			6	(français-anglais)	
			1	(français-anglais-arabe)	
			1	(anglais et autres langues)	
			1	(anglais-acholi)	
			2	(espagnol)	
			1	(français-arabe)	
			1	(français-anglais-galicien)	
			1	(bulgare-romani)	
			1	(anglais-inuktituk)	
			1	(français-roumain)	
			1	(français-attikamekw)	
			1	(arabe)	

Source : Cinémathèque québécoise

Tableau 1.1.6
Nombre de productions entièrement québécoises et de coproductions, Québec, 2006-2010

	Productions québécoises	Coproductions à participation majoritairement québécoise	Coproductions à participation majoritairement étrangère	Coproductions à parts égales	Total	Principaux partenaires		Total coproduction
				n				%
2006	101	7	8	1	117		14	13,7
						France	6	
						Canada (Nouveau-Brunswick)	2	
						Canada (Ontario) / Danemark	2	
						Canada (Terre-Neuve)	1	
						États-Unis	1	
						France / Belgique	1	
						France / Belgique / Luxembourg	1	
2007	94	9	16	2	121		19	22,3
						Canada (Ontario)	9	
						France	4	
						Canada / Allemagne / France / Mali	1	
						Canada / Italie / Japon	1	
						France / Belgique	1	
						France / Israël	1	
						Haïti	1	
						Maroc	1	
2008[r]	90	10	13	1	114		22	19,5
						France	8	
						Canada (Ontario)	5	
						France / Belgique	2	
						Allemagne / Belgique / France / Israël	1	
						Allemagne / France	1	
						États-Unis	1	
						France / Suisse	1	
						Haïti	1	
						Irlande / Canada (Terre-Neuve)	1	
						Royaume-Uni	1	
2009[r]	98	11	8	1	118		17	18,0
						Canada (Ontario)	3	
						France	3	
						États-Unis	2	
						Allemagne / France / Pays / Bas / États-Unis / Mexique / Maroc	1	
						Canada (Colombie-Britanique)	1	
						France / Argentine	1	
						France / Belgique	1	
						Japon	1	
						Luxembourg	1	
						Royaume-Uni	1	
						Suisse	1	
						Suisse / Tunisie	1	
2010	78	10	4	–	92		14	15,2
						France	4	
						États-Unis	3	
						Bulgarie	1	
						Canada (Alberta)	1	
						Canada (Manitoba)	1	
						Espagne	1	
						Italie	1	
						Canada (Ontario) / Italie	1	
						Suisse	1	

Source : Cinémathèque québécoise

LE CINÉMA

En 2010, 36 films destinés aux salles de cinéma commerciales ont été achevés, soit un film de plus qu'en 2009. Il s'agit d'un nombre légèrement supérieur à la moyenne de production des cinq dernières années, qui est de 35 films. Parmi les 36 films de 2010, on trouve un documentaire, le même nombre qu'en 2009. Les longs métrages entièrement ou majoritairement québécois comptent pour 97 % des films destinés aux salles (35 films sur 36), tandis qu'ils en représentaient 91 % l'année précédente (31 films sur 34) (voir le tableau 1.1.9).

Il y a six premières œuvres de nouveaux cinéastes en 2010, ce qui représente 17 % des films destinés aux salles commerciales, une baisse par rapport aux quatre années précédentes (voir le tableau 1.1.3). En effet, de 2006 à 2009, cette proportion se situe entre 25 % (2008) et 44 % (2006).

On a vu qu'en 2010, 19 films destinés aux salles de cinéma ont été tournés sur pellicule 35 mm (incluant un film en Super 35), soit une hausse de quatre films par rapport à 2009 (voir le tableau 1.1.4). La part des films tournés en 35 mm en 2010 représente ainsi 53 % des films produits pour le cinéma, comparativement à 44 % l'an dernier. L'usage de la pellicule argentique 16 mm semble réservé aux productions de niche, ou déterminé par des choix esthétiques, avec trois films tournés sur ce support en 2010. Par ailleurs, la part des productions en format numérique dans le total des films pour le cinéma diminue en 2010, avec 14 films sur 36 (dont 11 entièrement en HD), ce qui représente 39 % des films. En 2009, il y avait 20 films sur 35 (dont 18 en HD), pour une part des films numériques de 56 %.

Une fois les étapes de postproduction achevées, il arrive qu'un film en format numérique soit transféré sur de la pellicule 35 mm afin de permettre son exploitation classique en salle. De plus en plus de salles, toutefois, sont équipées de matériel de projection vidéo HD, ce qui ne nécessite plus le transfert sur pellicule.

Tableau 1.1.7
Nombre de longs métrages produits selon le format, Québec, 2006-2010

	35 mm	Super 35	16 mm	Super 16	Vidéo	Numérique	HD	Total
				n				
2006	23	2	1	4	1	61	25	117
2007	16	2	–	7	4	46	46	121
2008	31	–	2	1	–	30	50	114
2009	16	–	–	–	–	20	82	118
2010	19	1	4	–	2	8	58	92

Source : Cinémathèque québécoise

Tableau 1.1.8
Répartition des productions entièrement québécoises et des coproductions, Québec, 2006-2010

	Productions québécoises	Coproductions
	%	
2006	86,3	13,7
2007	77,7	22,3
2008	78,9	21,1
2009	83,1	16,9
2010	84,8	15,2

Source : Cinémathèque québécoise

Tableau 1.1.9
Nombre de productions entièrement québécoises et de coproductions selon le principal marché, Québec, 2009 et 2010

	Cinéma	Télévision	Autres marchés	Total
		n		
2009				
Québécoises	26	38	34	98
Coproductions	8	7	5	20
À majorité québécoise	5	2	4	11
À majorité étrangère	3	5	–	8
À parts égales	–	–	1	1
2010				
Québécoises	29	28	21	78
Coproductions	7	5	2	14
À majorité québécoise	6	2	2	10
À majorité étrangère	1	3	–	4
À parts égales	–	–	–	–

Source : Cinémathèque québécoise

Tableau 1.1.10
Nombre de productions entièrement québécoises et de coproductions de longs métrages destinés aux cinémas, Québec, 2006-2010

	Total	Productions québécoises	Coproductions			
			À participation majoritairement québécoise	À participation majoritairement étrangère	À parts égales	Total
			n			
2006	36	27	4	5	–	9
2007	34	22	2	9	1	12
2008	36	23	2	11	–	13
2009	34	26	5	3	–	8
2010	36	29	6	1	–	7

Source : Cinémathèque québécoise

Figure 1.1.2
Nombre de productions entièrement québécoises et de coproductions de longs métrages destinés aux cinémas, Québec, 2006-2010

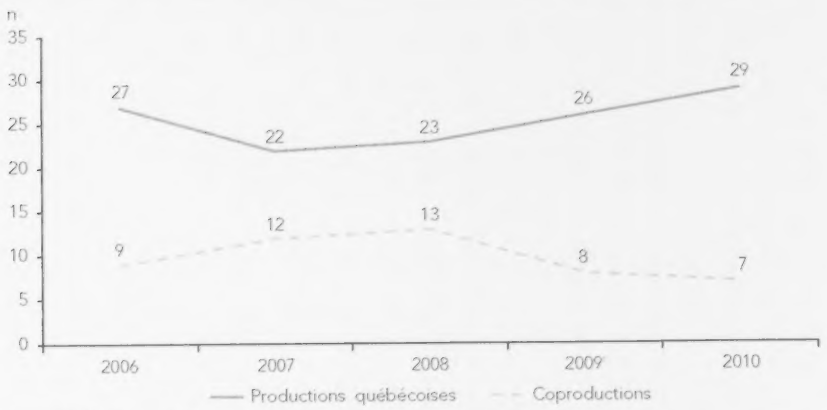

Source : Cinémathèque québécoise.

Tableau 1.1.11
Répartition des productions entièrement québécoises et des coproductions de longs métrages destinés au cinéma, Québec, 2006-2010

	Productions québécoises	Coproductions
	%	
2006	75,0	25,0
2007	64,7	35,3
2008	63,9	36,1
2009	76,5	23,5
2010	80,6	19,4

Source : Cinémathèque québécoise.

Y'en aura pas de facile
Photo : Films Séville

Enfin, en termes de diffusion en salle, il faut dorénavant tenir compte du DCP (*Digital Cinema Package*), qui tend à devenir l'outil déterminant de format de compression, d'encodage et d'encryptage par lequel les films seront désormais diffusés en salle de façon numérique, avec la disparition progressive des projecteurs 35 mm.

On compte 25 films tournés en français pour le cinéma en 2010, soit deux de moins qu'en 2009, et sept films tournés en anglais, soit deux de plus qu'en 2009; deux films ont été tournés en français et en anglais, un autre est un assemblage regroupant le français, l'anglais et l'arabe, et un autre a été tourné en arabe. Au total, 69 % des films pour le marché du cinéma ont donc été tournés en français. Par ailleurs, parmi les productions qui ont reçu le soutien financier de l'État québécois en 2010, 35 sont soumises au dépôt légal, car les coproductions québécoises minoritaires y sont soustraites (un film en 2010). Les films visés par le dépôt légal représentent donc 97 % des longs métrages destinés aux salles.

Enfin, parmi les 36 films terminés en 2010, on compte sept coproductions, une de moins que l'année précédente, soit une part de 19 % de la production totale; six films ont été financés par des sources majoritairement québécoises et un film a bénéficié d'investissements majoritairement étrangers (voir le tableau 1.1.10). Mentionnons que l'année a été marquée par trois coproductions exclusives avec la France, une avec plus d'un pays ou d'une province (soit l'Ontario et l'Italie), deux exclusivement avec une autre province canadienne, soit une avec l'Alberta et une avec le Manitoba (avec financement majoritairement québécois dans les deux cas) et une avec la Suisse.

LISTE DES LONGS MÉTRAGES DESTINÉS AU CINÉMA

1. *2 fois une femme* – François Delisle
2. *2 Frogs dans l'Ouest* – Dany Papineau
3. *Les 7 jours du Talion* – Podz
4. *Les Amours imaginaires* – Xavier Dolan
5. *À l'origine d'un cri* – Robin Aubert
6. *Angle mort* – Dominic James
7. *L'Appât* – Yves Simoneau
8. *Le Baiser du barbu* – Yves P. Pelletier
9. *Barney's Version* – Richard J. Lewis
10. *Bumrush* – Michel Jetté
11. *Cabotins* – Alain Desrochers
12. *La Cité* – Kim Nguyen
13. *Le Cœur d'Auschwitz* – Carl Leblanc
14. *Curling* – Denis Côté
15. *Décharge* – Benoît Pilon
16. *L'Enfant prodige, l'incroyable destinée d'André Mathieu* – Luc Dionne
17. *Filière 13* – Patrick Huard
18. *Frissons des collines* – Richard Roy
19. *Fubar II* – Michael Dowse
20. *Funkytown* – Daniel Roby
21. *Good Neighbours* – Jacob Tierney
22. *The High Cost of Living* – Deborah Chow
23. *Incendies* – Denis Villeneuve
24. *Jaloux* – Patrick Demers
25. *The Kate Logan Affair* – Noël Mitrani
26. *Lance et compte, le film* – Frédérick d'Amours
27. *La Nuit, elles dansent* – Isabelle Lavigne et Stéphane Thibault
28. *Piché, entre ciel et terre* – Sylvain Archambault
29. *Le Poil de la bête* – Philippe Gagnon
30. *Reste avec moi* – Robert Ménard
31. *Route 132* – Louis Bélanger
32. *Tromper le silence* – Julie Hivon
33. *La Vérité* – Marc Bisaillon
34. *Une vie qui commence* – Michel Monty
35. *The Year Dolly Parton Was My Mom* – Tara Johns
36. *Y'en aura pas de facile* – Marc-André Lavoie

LA TÉLÉVISION

L'année 2010 a été celle d'une baisse notable de la production pour la télévision par rapport à 2009. On compte en effet 33 longs métrages (12 de moins), dont 10 téléfilms (1 de plus), et 23 documentaires (13 de moins) (voir le tableau 1.1.2). C'est donc ici que se situe le plus important retrait de la production globale entre 2009 et 2010. Encore une fois, cette année, il n'y a aucun docu-fiction. Ce résultat s'aligne toutefois sur la moyenne des cinq années précédentes (2005-2009), qui est de 37 titres produits pour la télévision, dont 11 téléfilms et 24 documentaires.

Le nombre de documentaires produits pour la télévision en 2010 contraste avec la progression amorcée depuis deux ans. En effet, on a produit 17 documentaires en 2007, 25 en 2008 et 36 en 2009. Parmi les 23 documentaires de 2010, 21 ont été réalisés par des entreprises de production privées, dont 3 en coproduction avec un pays étranger, et 4 ont été coproduits avec l'Office national du film du Canada (ONF). Notons que les longs métrages documentaires, bien qu'ils soient rarement diffusés dans leur version longue à la télévision, ont été regroupés dans cette section puisque leur premier marché est la télévision.

Parmi l'ensemble des 33 œuvres destinées à la télévision en 2010, 10 ont été tournées en français (toutes des documentaires), 15 ont été tournées en anglais (10 fictions et 5 documentaires), 3 en français et en anglais (toutes des documentaires), et 5 en plusieurs langues (toutes des documentaires en français, anglais, espagnol, atikamekw, acholi, roumain). Tandis que, tous genres confondus, on comptait 18 productions télévisuelles en langue anglaise en 2007, 15 en 2008 et 12 en 2009, on observe une remontée de 3 titres en 2010 avec 15 productions.

Pour sa part, le marché de la télévision compte sept premières réalisations, toutes sont des documentaires. Il s'agit d'une baisse par rapport aux années précédentes où l'on a recensé respectivement 18 (2009) et 9 (2008) premiers longs métrages sous forme de documentaires pour le marché de la télévision. Ces sept premières réalisations constituent 21 % de la production télévisuelle de 2010. Dans les années précédentes, ce pourcentage a oscillé entre 18 % (2005), 43 % (2006), 21 % (2007), 26 % (2008) et 40 % (2009) (voir le tableau 1.1.3).

Tableau 1.1.12
Nombre de productions entièrement québécoises et de coproductions de longs métrages destinés à la télévision, Québec, 2006-2010

	Total	Productions québécoises	Coproductions			
			À participation majoritairement québécoise	À participation majoritairement étrangère	À parts égales	Total
			n			
2006	30	28	1	1	–	2
2007	38	24	6	7	1	14
2008	35	25	7	2	1	10
2009	45	38	2	5	–	7
2010	33	28	2	3	–	5

Source : Cinémathèque québécoise

Tableau 1.1.13
Répartition des productions entièrement québécoises et des coproductions de longs métrages destinés à la télévision, Québec, 2006-2010

	Productions québécoises	Coproductions
	%	
2006	93,3	6,7
2007	63,2	36,8
2008	71,4	28,6
2009	84,4	15,6
2010	84,8	15,2

Source : Cinémathèque québécoise

En 2010, 25 productions ont été soumises au dépôt légal, car les coproductions québécoises minoritaires y sont soustraites. Cette année, la télévision compte cinq coproductions, deux majoritaires et trois minoritaires. Il s'agit d'une légère baisse en chiffres absolus (cinq coproductions en 2010 et sept coproductions en 2009), mais la proportion des coproductions atteint autour de 15 % pour les deux années (voir le tableau 1.1.12).

Tous les titres destinés à la télévision en 2010 sont tournés en vidéo numérique. La part de ce format atteignait 98 % en 2009, 100 % en 2008 et 90 % en 2007 (voir le tableau 1.1.4). Parmi ces 33 productions, 31 sont en HD. Dès 2011, la normalisation technique obligatoire de la HD pour la télédiffusion fera disparaître les productions réalisées sur un autre support que la HD, mais il y aura, de temps en temps, des exceptions concernant le support 35 mm.

LISTE DES LONGS MÉTRAGES DESTINÉS À LA TÉLÉVISION

1. *1981 Regressionists* – Daniel Ducheck
2. *Augustines, corps et âme* – Ninon Larochelle
3. *Avoir 32 ans* – Robbie Hart, Luc Côté
4. *Bull's Eye, un peintre à l'affût* – Bruno Boulianne
5. *Chercher le courant* – Nicolas Boisclair
6. *Dead Lines* – Louis Bélanger
7. *Les États inventés d'Amérique* – non signé
8. *Exposed* – Philippe Gagnon
9. *Les Fros* – Stéphanie Lanthier
10. *Grace, Milly, Lucy… des fillettes soldates* – Raymonde Provencher
11. *Land of Destiny* – Brett Story
12. *Metal Tornado* – Gordon Yang
13. *Montréal, 31 fragments d'urbanité* – Jean Tessier
14. *No Surrender* – Tristan Dubois
15. *La Part d'ombre* – Charles Gervais
16. *Perfect Plan* – Tristan Dubois
17. *Le Petit monde d'Elourdes* – Marcel Simard
18. *Pierre Falardeau* – German Guttierez
19. *Les Porteurs d'espoirs* – Fernand Dansereau
20. *Première année* – Carole Laganière
21. *La Reine malade* – Pascal Sanchez
22. *Saint-Camille : Les irréductibles* – Isaac Isitan
23. *Sauvage* – Guillaume Sylvestre
24. *Secrets From Her Past* – Gordon Yang
25. *Simplement nous* – David Tousignant et Toni Grgicevic
26. *The Socalled Movie* – Gary Beitel
27. Le *Soldat qu'il n'était pas* – Leopoldo Gutierrez
28. *Stealing Paradise* – Tristan Dubois
29. *Sur les traces de Marguerite Yourcenar* – Marilu Mallet
30. *Territoires* – Olivier Abou
31. *Vous n'aimez pas la vérité - 4 jours à Guantanamo* – Luc Côté et Patricio Henriquez
32. *Wandering Eye* – François Dompierre
33. *The Perfect Teacher* – Jim Donovan

LES AUTRES MARCHÉS

Le nombre de longs métrages destinés au marché des salles non commerciales (salles parallèles, musées, festivals, etc.), au marché de la location ou de la vente directe, ou à d'autres marchés spécialisés, subit une baisse importante en 2010. En effet, l'année 2010 se révèle l'année la plus faible des dernières années avec 23 productions destinées aux *autres marchés*, comparativement à 39 productions en 2009, 43 en 2008, 49 en 2007 et 51 en 2006 (voir le tableau 1.1.1). Parmi les 23 productions de 2010, on compte 10 fictions, 1 docu-fiction et 12 documentaires (voir le tableau 1.1.2); 12 sont des premières œuvres, soit une baisse par rapport au niveau exceptionnel de 2008, qui était de 27, voire par rapport à celui de 2009 où il était de 21 (voir le tableau 1.1.3).

Les œuvres pour les autres marchés sont tournées dans des formats divers. Une œuvre a été tournée en 35 mm, deux œuvres en vidéo analogique, une œuvre en 16 mm, trois œuvres en vidéo numérique non HD et seize œuvres en vidéo numérique HD (voir le tableau 1.1.4). D'une part, on observe une certaine stabilisation du nombre de films à petit budget réalisés de manière artisanale et sans le soutien des institutions publiques ou du programme de crédit d'impôt. D'autre part, on trouve toujours des longs métrages documentaires et de fiction qui ne connaissent pas une réelle exploitation commerciale (une semaine ou moins, sur peu d'écrans), mais qui sont projetés, pour certains, soit sur pellicule (dont plusieurs en 35 mm), soit en vidéo, dans une salle spécialisée ou à l'occasion d'un festival, et qui connaissent par la suite une diffusion sporadique, parallèle au réseau des salles commerciales.

Enfin, on compte dans ce groupe des 23 longs métrages des autres marchés 11 productions tournées en français, six en anglais, une en français et en anglais et cinq en plusieurs langues (inuktitut, espagnol, galicien, romani, arabe).

LISTE DES LONGS MÉTRAGES DESTINÉS AUX AUTRES MARCHÉS

1. *Affinity Point* – Jason Deeb Pitre
2. *Artcirq Expedition* – Derek Aqqiaruq
3. *L'Autre Cuba* – Christian Bouchard
4. *Ce cœur qui bat* – Philippe Lesage
5. *The Cedars Tears* – Nils Oliveto
6. *Comme des mouches* – Renaud Després-Larose
7. *Die* – Dominic James
8. *Les Équilibristes* – Violette Daneau
9. *La Fille de Montréal* – Jeanne Crépeau
10. *L'Imposture* – Ève Lamont
11. *J'm'en va r'viendre* – Sarah Fortin
12. *Jo pour Jonathan* – Maxime Giroux
13. *John Max : A Portrait* – Michel Lamothe
14. *Journal d'un coopérant* – Robert Morin
15. *La Route des cieux* – Jean-Pierre Lefebvre
16. *La Route devant* – Stefan Ivanov
17. *La Run* – Demian Fuica
18. *Shadow Boxing* – Jessee Klein
19. *Shelomo Selinger, Mémoire de pierre* – Alain Bellaïche
20. *Théorie de la religion* – Frédéric Maheux
21. *Les Tortues ne meurent pas de vieillesse* – Hind Benchekroun et Sami Mermer
22. *Twisted Seduction* – Dominique Adams
23. *Under the Scares* – Steve Villeneuve

La Nuit, elles dansent
Photo : Les Films du tricycle inc.

LES MAISONS DE PRODUCTION

Il n'est pas facile de déterminer le nombre de maisons de production privées québécoises qui ont travaillé à la réalisation des 92 longs métrages de 2010. Certaines productions choisissent de créer une compagnie *ad hoc*, à numéro ou autre, pour produire un film. On peut donc dire qu'elles sont indirectement les productrices de l'œuvre. On compte une dizaine de cas de ce genre. D'autres productions indépendantes ne relèvent pas vraiment d'une société de production, bien qu'une personne morale soit souvent désignée comme société de production. Bien que parfois elles se retrouvent en coproduction avec une ou plusieurs autres entreprises québécoises ou étrangères, la majorité de ces sociétés n'ont travaillé qu'à une seule production.

La compagnie qui a produit le plus de longs métrages en 2010 est Incendo avec six téléfilms réalisés pour les canaux spécialisés. Viennent ensuite l'ONF (cinq productions ou coproductions), puis Caramel Films et Les films du Rapide Blanc (trois films chacune). Enfin, sept compagnies ont produit deux longs métrages cette année, soit Go Films, Cirrus, Les films de l'Isle, Adobe Productions, Cinémaginaire, Thrill Films 2 et Les films du Tricycle.

Chaque année paraissent des statistiques qui documentent le cinéma québécois du point de vue des entrées en salle. Ces statistiques permettent d'aborder les questions de la fréquentation et des recettes. De cette manière, la production de longs métrages n'est abordée qu'en tenant compte des seules œuvres qui parviennent en salle. Ainsi a-t-on pu lire qu'en 2010, il y a eu une diminution relativement importante des résultats d'exploitation du cinéma québécois en salle, dont la part d'assistance totale est de l'ordre de 10 % par rapport à 13 % en 2009 (voir le tome 1 de la présente publication). Notre perspective se veut différente et jette un autre éclairage sur la situation.

LISTE DES LONGS MÉTRAGES DOCUMENTAIRES

1. *1981 Regressionists* – Daniel Ducheck
2. *Augustines, corps et âme* – Ninon Larochelle
3. *Artcirq Expedition* – Derek Aqqiaruq
4. *Avoir 32 ans* – Robbie Hart, Luc Côté
5. *L'Autre Cuba* - Christian Bouchard
6. *Bull's Eye, un peintre à l'affût* – Bruno Boulianne
7. *Chercher le courant* – Nicolas Boisclair
8. *Ce cœur qui bat* – Phillippe Lesage
9. *Le Cœur d'Auschwitz* – Carl Leblanc
10. *Les Équilibristes* - Violette Daneau
11. *Les États inventés d'Amérique* – non signé
12. *Grace, Milly, Lucy… des fillettes soldates* – Raymonde Provencher
13. *L'Imposture* – Ève Lamont
14. *J'm'en va r'viendre* – Sarah Fortin
15. *John Max : A Portrait* – Michel Lamothe
16. *Land of Destiny* – Brett Story
17. *Montréal, 31 fragments d'urbanité* – Jean Tessier
18. *La Nuit, elles dansent* – Isabelle Lavigne et Stéphane Thibault
19. *La Part d'ombre* – Charles Gervais
20. *Le Petit monde d'Elourdes* – Marcel Simard
21. *Pierre Falardeau* – German Guttierez
22. *Les Porteurs d'espoirs* – Fernand Dansereau
23. *Première année* – Carole Laganière
24. *La Reine malade* – Pascal Sanchez
25. *La Route devant* – Stefan Ivanov
26. *Saint-Camille : Les irréductibles* – Isaac Isitan
27. *Sauvage* – Guillaume Sylvestre
28. *Shelomo Selinger, Mémoire de pierre* – Alain Bellaïche
29. *Simplement nous* – David Tousignant et Toni Grgicevic
30. *The Socalled Movie* – Gary Beitel
31. Le *Soldat qu'il n'était pas* – Leopoldo Gutierrez
32. *Sur les traces de Marguerite Yourcenar* – Marilu Mallet
33. *Les Tortues ne meurent pas de vieillesse* – Hind Benchekroun et Sami Mermer
34. *Under the Scares* – Steve Villeneuve
35. *Vous n'aimez pas la vérité - 4 jours à Guantanamo* – Luc Côté et Patricio Henriquez

Au Québec, dans le présent bilan, nous essayons plutôt de couvrir tous les marchés. De ce point de vue, la production en 2010 présente un certain recul observé depuis le sommet de 2007. La diminution est cependant ralentie par la production destinée aux cinémas, où la situation se redresse un peu, tandis que les films destinés à la télévision connaissent un repli notable, ainsi que les films destinés aux autres marchés qui continuent de diminuer. Au cours des quatre années précédentes, la production de films dépassait le cap des 100 œuvres produites annuellement, ce qui représentait en soi une performance exceptionnelle, signe d'une réelle vitalité. Cependant, en 2010, la production a diminué de 26 films (118 films en 2009 et 92 films en 2010).

En 2010, l'usage du 35 mm comme format de production poursuit son déclin pendant que l'usage de la HD reste majoritaire (63 % des longs métrages produits sont en HD), tandis qu'on observe un léger retour de la vidéo analogique et du 16 mm. Enfin, le volume de premières œuvres a baissé de manière importante, passant d'un pourcentage élevé en 2009, autour de 41 %, à 27 % en 2010 (voir le tableau 1.1.3).

RAJOUTS 2008

Longs métrages destinés à la télévision

1. *Journey to the Edge of the Universe* – Yavar Abas
2. *Liberty, U.S.A.* – Alan Handel
3. *Last Day of the Dinosaurs* – Richard Dale

RAJOUTS 2009

Long métrage destiné au cinéma

1. *La Dernière fugue* – Léa Pool

Longs métrages destinés à la télévision

1. *Du Big Bang au vivant* – Denis Blaquière, Iolande Cadrin-Rossignol
2. *Fakers* – Pierre Gill
3. *Kanah D'Ha* – Pierre Paquin
4. *Who Sank the Titanic?* – Patrick Reams

Longs métrages destinés aux autres marchés

1. *Despised Icon - Montreal Assault Live* – David Brodsky
2. *Everywhere* – Alexis Durand-Brault
3. *Frankenstein Unlimited* – Matthew Saliba, King-Wei Chu, Matthew Forbes, Maude Michaud, Peter James, Martin Gauthier
4. *Impasse* – Joël Gauthier
5. *Pax Americana and the Weaponization of Space* – Denis Delestrac
6. *Sortie 67* – Jephté Bastien

Jaloux
Photo : Productions Kinesis

Barney's Version
Photo : Sabrina Cantor

CHAPITRE 2

LE FINANCEMENT

2.1 _ LE FINANCEMENT DE LA PRODUCTION CINÉMATOGRAPHIQUE ET TÉLÉVISUELLE

Godi Sagou, Société de développement des entreprises culturelles (SODEC)

Sommaire

Les données fournies dans le présent chapitre sont des données de gestion de la mesure fiscale (crédit d'impôt) visant la production cinématographique et télévisuelle. Elles portent sur un ensemble de 479 dossiers traités lors de l'année 2010-2011, comparativement à 370 dossiers traités en 2009-2010. Ces données sont ainsi relatives à la date de traitement des dossiers et elles ne correspondent pas nécessairement à l'année de production des œuvres. Deux précisions s'imposent ici quant à la lecture de ces données.

D'abord, comme les conditions de gestion de la mesure fiscale peuvent varier, il en résulte des variations en valeur absolue qui ne reflètent pas forcément l'activité de l'industrie québécoise d'une année à l'autre. Au fait, le nombre de dossiers traités fluctue annuellement et cette fluctuation nuit à la compréhension de la continuité statistique pour de nombreux indicateurs. Par exemple, au cours de l'année 2010-2011, le nombre de dossiers traités a subi une hausse de 29,5 % par rapport à 2009-2010.

Ensuite, dans les productions cinématographiques, on retrouve régulièrement des œuvres aux budgets exceptionnels. Ces devis de production hors norme posent régulièrement problème dans l'analyse puisqu'ils tirent artificiellement la moyenne vers le haut. À cette fin, la comparaison de la moyenne avec la médiane[1] (cette dernière étant moins affectée par les valeurs extrêmes) permet de relativiser les données et de fournir une évaluation plus réaliste du coût d'une production.

De telles variations nous obligent donc à produire des indicateurs statistiques moins fragiles aux fluctuations de la gestion de la mesure fiscale. Malgré ces contraintes, les données de la mesure fiscale demeurent la source la plus complète d'information statistique sur le financement de la production cinématographique et télévisuelle québécoise.

L'année 2010-2011 a été marquée par la présence de plusieurs coproductions majoritaires de longs métrages qui ont entraîné les budgets moyens à la hausse. Les devis des productions télévisuelles sont également en augmentation pour la deuxième année consécutive. Cette hausse est principalement due à l'augmentation des budgets des émissions de variétés.

La production d'animation, malgré certaines productions aux budgets élevés, reste quant à elle bien en deçà de ses volumes de production passés. En effet, alors que les coproductions étaient précédemment l'un des moteurs de la production d'animation, leur nombre diminue d'année en année.

En dehors de ces traits marquants, chaque genre de production a connu une évolution particulière dont nous traiterons en détail dans les pages suivantes.

NOTES MÉTHODOLOGIQUES

Les tableaux du présent chapitre portent sur le financement de la production cinématographique et télévisuelle indépendante. Ils sont le fruit d'une compilation faite à partir de la structure de financement de chacune des productions qui ont fait appel au programme de crédit d'impôt du Québec et qui ont obtenu de la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC) une décision préalable favorable (DPF), rendue en vertu du Règlement sur la reconnaissance d'un film comme film québécois aux fins de l'application des règles du crédit d'impôt remboursable.

Seules les entreprises indépendantes de production sont admissibles au crédit d'impôt remboursable à la production cinématographique et télévisuelle. Par conséquent, les données relatives au financement des productions internes des sociétés d'État, telles que la Société Radio-Canada et Télé-Québec, ainsi que des chaînes spécialisées ou des télédiffuseurs privés, dont le Groupe TVA, sont exclues.

Les données présentées dans cette première partie ne tiennent pas compte des productions provenant de l'étranger et qui auraient eu accès au crédit d'impôt pour doublage ou au crédit d'impôt pour services de production cinématographique ou télévisuelle. Les résultats de ces crédits d'impôt sont présentés respectivement aux parties 2.2 et 2.3 du présent chapitre.

La Direction de l'aide fiscale aux entreprises culturelles de la SODEC analyse, année après année, un volume important de projets. Un projet fait d'abord l'objet d'une décision préalable favorable (DPF). En de rares occasions, celle-ci peut être amendée, notamment à cause d'une modification du nombre d'épisodes d'une série ou de l'ajout d'une bonification qui entraîne une variation significative du montant du crédit d'impôt. Une fois terminée, la production doit obtenir la certification finale. À cette étape, certains projets qui ne répondent plus aux critères établis pour diverses raisons peuvent faire l'objet d'une révocation de la décision rendue préalablement.

Le financement déclaré de certaines productions est supérieur aux coûts de production de l'œuvre. Ce *surfinancement* met en évidence le pouvoir de négociation de quelques maisons de production, qui parviennent à financer leurs produits sur les marchés et à dégager un bénéfice de ces productions. À l'occasion, il s'agit de quelques centaines de dollars et moins; les sommes sont rarement plus importantes. Nous avons ajouté, dans les principaux tableaux, une ligne où la valeur de ce surfinancement est indiquée, puisqu'il est impossible de le ventiler dans la structure de production. Cette façon de procéder découle de notre principale préoccupation, soit de disposer de la valeur exacte des coûts de production. Enfin, soulignons que le surfinancement a une faible incidence sur les totaux, puisqu'il constitue 1 % de la somme des devis de production de l'année 2010-2011.

1. La médiane est la valeur qui occupe la position centrale dans une série; elle divise la série de valeurs en deux blocs égaux. Dans un échantillon donné, la moitié des productions ont donc un devis supérieur à la médiane, et l'autre moitié des productions ont une valeur inférieure à cette médiane.

Tableau 2.1.1
Productions cinématographiques et télévisuelles[1] selon le type de production, Québec, 2008-2009 à 2010-2011

	Catégorie	Unité	Moyenne 10 ans	Moyenne 5 ans	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Longs métrages	Nombre	n	35	41	47	40	52
	Coût de production	$	147 899 463	179 067 193	260 797 844	118 415 062	232 311 415
Courts et moyens métrages	Nombre	n	11	9	9	12	9
	Coût de production	$	1 999 574	1 742 781	1 452 487	2 797 381	2 053 101
Documentaires	Nombre	n	165	159	157	134	163
	Coût de production	$	116 590 197	123 891 146	129 091 166	95 957 875	114 900 873
Productions télévisuelles	Nombre	n	256	231	235	173	248
	Coût de production	$	482 571 711	445 797 806	431 083 858	349 852 373	571 776 930
Animation	Nombre	n	15	9	6	11	7
	Coût de production	$	68 965 891	42 425 152	21 877 091	17 052 801	56 507 668
Total	**Nombre**	**n**	**482**	**449**	**454**	**370**	**479**
	Coût de production	**$**	**818 026 835**	**792 924 078**	**844 302 447**	**584 075 491**	**977 549 987**

1. Les résultats des années 2008-2009, 2009-2010 et 2010-2011 tiennent compte respectivement de 52, 45 et 43 projets, lesquels ont donné lieu à des révisions de décisions préalables rendues au cours des années précédentes. Comme la règle appliquée dans le traitement des données consiste à comptabiliser l'écart entre la décision originale et la décision révisée, le projet révisé n'est pas dénombré une seconde fois.
2. Volume de production des dossiers traités.
Source : Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

Les longs métrages de fiction

Le coût moyen des longs métrages québécois évolue fortement à la hausse, passant de 2,3 M$ en 2009-2010 à 4,5 M$ en 2010-2011. Cette hausse importante est notamment due à la présence de certaines coproductions majoritaires aux budgets élevés telles que *Barney's version*, *Fatale* ou *Café de Flore*. Au-delà de ces coproductions particulières, un nombre important de longs métrages québécois affichent des budgets élevés en 2010-2011.

Les coproductions minoritaires de longs métrages de l'année 2010-2011, pour leur part, affichent des budgets moyens exceptionnellement bas (voir plus loin le tableau 2.1.2). Le coût moyen d'un tel long métrage coproduit passe ainsi de 8,7 M$ à 4,3 M$ en un an (2009-2010 à 2010-2011) alors qu'il était de 12,9 M$ deux ans auparavant (2008-2009). Les coproductions minoritaires qui représentaient 26 % du nombre de longs métrages produits en 2008-2009 représentent 15 % de celles-ci en 2010-2011 (voir le tableau 2.1.9). Les devis moyens des coproductions minoritaires sont donc en baisse pour la deuxième année consécutive.

Les courts et moyens métrages de fiction

Le nombre de courts et moyens métrages produits passe de 12 films en 2009-2010 à 9 films en 2010-2011 (tableau 2.1.1). Comme ils sont souvent réalisés et produits par la relève, leur financement repose essentiellement sur le soutien public, principalement celui de la SODEC (voir le tableau 2.1.17). Le devis moyen est stable et s'établit en 2010-2011 à 228 k$ (voir le tableau 2.1.2). L'écart avec la médiane (171 k$) nous permet de constater encore cette année que certaines œuvres aux budgets exceptionnels ont tiré la moyenne vers le haut.

Signalons que, si l'on se fie aux autres programmes gérés par la SODEC, le volume de courts et moyens métrages de fiction produits chaque année semble plus élevé que celui dont témoignent les données du crédit d'impôt. Les données du crédit d'impôt sont donc insuffisantes pour dresser un portrait complet de ce segment d'activités. Pour des raisons administratives et financières, les petites maisons de production de courts et moyens métrages présentent rarement des demandes de crédit d'impôt à la production cinématographique et télévisuelle. De plus, l'analyse de la structure de financement indique que les producteurs de courts et moyens métrages de fiction diffèrent souvent certains coûts pour compléter la structure financière des productions. Cette forme de financement vient réduire les frais de main-d'œuvre engagés et donc la valeur potentielle du crédit d'impôt. Cette particularité diminue le rapport coût/avantage d'une demande de crédit d'impôt pour bon nombre d'entreprises de production.

Concernant l'évaluation du volume de ces productions, il faut également rappeler que la catégorie à laquelle elles appartiennent est assez restrictive. En effet, les courts et moyens métrages d'animation et les documentaires sont compilés dans des catégories de production distinctes de celle appelée spécifiquement *Courts et moyens métrages*.

Tableau 2.1.2
Coûts moyens et coûts médians des productions cinématographiques et télévisuelles[1], Québec, 2008-2009 à 2010-2011

	Catégories	5 dernières années	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Longs métrages	Coût moyen - Qc[2]	3 411 416	3 028 662	2 325 401	4 506 617
	Coût moyen - Coprod[3]	8 059 813	12 899 556	8 675 159	4 252 535
	Coût médian - Qc[2]	2 850 180	1 799 978	1 012 723	3 474 758
	Coût médian - Coprod[3]	4 493 171	5 409 335	8 521 069	3 759 823
Courts et moyens métrages	Coût moyen - Qc[2]	193 642	161 387	233 115	228 122
	Coût moyen - Coprod[3]	–	–	–	–
	Coût médian - Qc[2]	172 385	173 067	194 815	171 191
	Coût médian - Coprod[3]	–	–	–	–
Documentaires	Coût moyen - Qc[2]	681 121	642 565	716 737	679 268
	Coût moyen - Coprod[3]	2 395 586	2 993 273	695 506	1 143 740
	Coût médian - Qc[2]	402 490	390 000	422 182	441 000
	Coût médian - Coprod[3]	1 551 167	2 319 999	645 201	955 439
Productions télévisuelles	Coût moyen - Qc[2]	1 737 644	1 619 961	1 829 908	2 053 597
	Coût moyen - Coprod[3]	7 026 383	6 659 267	12 922 649	9 864 197
	Coût médian - Qc[2]	777 337	561 161	768 103	1 064 645
	Coût médian - Coprod[3]	3 921 659	3 746 739	6 275 440	4 995 102
Animation	Coût moyen - Qc[2]	3 575 416	3 260 045	998 730	6 621 367
	Coût moyen - Coprod[3]	6 315 789	5 576 868	2 009 858	10 007 400
	Coût médian - Qc[2]	3 275 000	970 957	499 877	4 186 826
	Coût médian - Coprod[3]	5 391 754	5 521 328	1 628 052	9 958 065
Total	**Coût moyen - Qc[2]**	**1 478 756**	**1 387 635**	**1 404 436**	**1 827 717**
	Coût moyen - Coprod[3]	**5 793 997**	**7 510 957**	**5 194 691**	**5 473 204**
	Coût médian - Qc[2]	**500 021**	**471 615**	**525 000**	**782 342**
	Coût médian - Coprod[3]	**3 247 268**	**4 375 000**	**3 100 000**	**3 384 610**

1. Les résultats des exercices 2008-2009, 2009-2010 et 2010-2011 tiennent compte respectivement de 52, 45 et 43 projets, lesquels ont donné lieu à des révisions de décisions préalables rendues au cours des années précédentes. Comme la règle appliquée dans le traitement des données consiste à comptabiliser l'écart entre la décision originale et la décision révisée, le projet révisé n'est pas dénombré une seconde fois.
2. Qc : productions entièrement québécoises et coproductions dans lesquelles l'investissement est majoritairement québécois.
3. Coprod. : coproductions où l'investissement des coproducteurs étrangers est majoritaire.

Source : Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

Les documentaires

De 2009-2010 à 2010-2011, le coût moyen d'un documentaire québécois (hors coproduction minoritaire) est passé de 717 k$ à 679 k$ (tableau 2.1.2). Les budgets de ces documentaires québécois en 2010-2011 se situent autour de la moyenne des cinq dernières années qui est de 681 k$.

En 2010-2011, comme lors des dernières années, la part des coproductions minoritaires reste faible (voir les tableaux 2.1.8 et 2.1.9). Le nombre de ces coproductions minoritaires a augmenté légèrement (de 3 % à 6 % du total des documentaires), mais la valeur de ces coproductions atteint seulement 9 % des devis de production des documentaires comparativement à 28 % en 2008-2009.

Le coût moyen des coproductions est passé de 696 k$ en 2009-2010 à 1,1 M$ en 2010-2011 (tableau 2.1.2). Malgré cette hausse, le coût moyen de ce type de coproductions documentaires ne retrouve pas sa valeur moyenne des cinq dernières années (2,4 M$).

En 2010-2011, le long métrage documentaire destiné aux salles compte pour 6 % du nombre total de documentaires produits. Il s'agit donc d'un genre qui a de la difficulté à prendre de l'ampleur, mais dont la part des documentaires est tout de même plus importante qu'il y a deux ou trois ans, où il ne représentait que 3 % des documentaires produits (voir le tableau 2.1.3). Les émissions uniques atteignent une part de 51 % du nombre de documentaires de 2010-2011, tandis que les séries et les miniséries s'établissent respectivement à 30 % et 14 % du nombre total de documentaires produits.

Les productions télévisuelles

En 2010-2011, le nombre de dossiers traités en production télévisuelle est de 248, un nombre s'inscrivant dans la moyenne des 10 dernières années et qui se situe à 256 productions (voir le tableau 2.1.1). Le coût moyen des productions télévisuelles québécoises (hors coproductions minoritaires), pour sa part, est à la hausse pour la deuxième année consécutive en passant de 1,8 M$ (2009-2010) à 2,1 M$ (2010-2011) (voir le tableau 2.1.6).

Tableau 2.1.3
Répartition des documentaires selon le format, Québec, 2008-2009 à 2010-2011

	2008-2009		2009-2010		2010-2011	
	Productions	Valeur de production	Productions	Valeur de production	Productions	Valeur de production
	%					
Émissions uniques	62,4	35,6	54,5	53,3	50,9	28,9
Longs métrages	3,2	2,7	8,2	4,9	5,5	6,2
Miniséries	8,3	7,2	12,7	10,9	13,5	17,9
Séries	26,1	54,6	24,6	30,9	30,1	47,1
Total	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**

Source : Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

Tableau 2.1.4
Coûts moyens et coûts médians des documentaires selon le format, Québec, 2008-2009 à 2010-2011

	Catégories	2008-2009	2009-2010	2010-2011
			$	
Émissions uniques	Coût moyen - Qc[1]	461 354	700 882	369 963
	Coût moyen - Coprod[2]	803 055	695 506	781 401
	Coût médian - Qc[1]	327 089	317 481	319 037
	Coût médian - Coprod[2]	803 055	645 201	901 607
Longs métrages	Coût moyen - Qc[1]	283 889	428 616	763 876
	Coût moyen - Coprod[2]	x	–	964 801
	Coût médian - Qc[1]	236 878	395 000	602 041
	Coût médian - Coprod[2]	x	–	964 801
Miniséries	Coût moyen - Qc[1]	585 880	616 245	795 963
	Coût moyen - Coprod[2]	x	–	2 320 224
	Coût médian - Qc[1]	517 514	420 000	524 685
	Coût médian - Coprod[2]	1 405 486	–	2 320 224
Séries	Coût moyen - Qc[1]	1 188 159	897 698	1 103 874
	Coût moyen - Coprod[2]	4 809 242	–	–
	Coût médian - Qc[1]	870 575	752 531	1 042 978
	Coût médian - Coprod[2]	5 073 999	–	–
Total	**Coût moyen - Qc[1]**	**642 565**	**716 737**	**679 268**
	Coût moyen - Coprod[2]	**2 993 273**	**695 506**	**1 143 740**
	Coût médian - Qc[1]	**390 000**	**422 182**	**441 000**
	Coût médian - Coprod[2]	**2 319 999**	**645 201**	**955 439**

1. Qc : productions entièrement québécoises et coproductions dans lesquelles l'investissement est majoritairement québécois.
2. Coprod : coproductions où l'investissement des coproducteurs étrangers est majoritaire.
Source : Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

Le budget moyen d'une fiction télévisuelle québécoise est de 4,0 M$, tandis qu'un magazine québécois coûte 1,0 M$ et qu'une émission de variétés québécoise atteint 1,4 M$ en moyenne (voir le tableau 2.1.6). En 2010-2011, on constate d'ailleurs une hausse importante des budgets des émissions de variétés qui passent de 950 k$ (2009-2010) à 1,4 M$, soit une augmentation de 47,4 %.

Le coût moyen d'une coproduction télévisuelle minoritaire passe de 12,9 M$ (2009-2010) à 9,9 M$ (2010-2011), un coût plus élevé malgré tout que la moyenne des cinq dernières années (7,0 M$) (voir le tableau 2.1.2). Ces fluctuations doivent cependant être relativisées puisque les devis moyens des coproductions télévisuelles minoritaires se calculent certaines années sur un petit nombre de productions (seulement trois productions de ce type en 2009-2010, par exemple).

En 2010-2011, les maisons de production ont obtenu des crédits d'impôt pour 96 magazines, 80 émissions de fiction et 72 émissions de variétés, ce qui représente respectivement des parts de 39 %, 32 % et 29 % du nombre annuel de productions télévisuelles (voir le tableau 2.1.5).

Tableau 2.1.5
Répartition des productions télévisuelles selon le genre, Québec, 2008-2009 à 2010-2011

	2008-2009		2009-2010		2010-2011	
	Nombre de productions	Valeur de production	Nombre de productions	Valeur de production	Nombre de productions	Valeur de production
	%					
Fictions	29,4	63,3	33,5	69,5	32,3	65,1
Magazines	44,7	21,8	37,0	16,7	38,7	16,7
Variétés	26,0	14,9	29,5	13,8	29,0	18,2
Total	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**

Source : Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

Tableau 2.1.7
Répartition des productions télévisuelles selon le format, 2010-2011

	Nombre de productions	Valeur de production
	n	$
Émissions uniques	50	59 716 612
Miniséries	16	89 474 093
Séries	182	422 586 225
Total	**248**	**571 776 930**

Source : Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

L'animation

En 2010-2011, on dénombre sept productions d'animation, lesquelles représentent un volume de production de 56,5 M$ (voir le tableau 2.1.1). Le budget moyen 2010-2011 d'une production québécoise (hors coproduction minoritaire) s'établit à 6,6 M$, alors qu'il était de 1,0 M$ l'année précédente (2009-2010) (voir le tableau 2.1.2).

La production d'animation est à la baisse depuis plusieurs années. Alors que la production d'animation repose traditionnellement sur le volume des coproductions, on constate depuis plusieurs années une diminution de ces partenariats avec l'étranger.

Cette année, on retrouve donc peu de coproductions, mais leurs devis moyens sont élevés. Le budget moyen des coproductions minoritaires est passé de 2,0 M$ en 2009-2010 à 10,0 M$ cette année. Une hausse qu'il faut toutefois interpréter avec prudence étant donné le nombre restreint de ces coproductions d'animation.

Coproductions

Afin d'obtenir un portrait plus juste de la place des coproductions, nous avons distingué les coproductions minoritaires et les coproductions majoritaires. Lorsqu'un producteur québécois investit plus de la moitié du budget, la coproduction est dite « majoritaire ». Les structures de financement et les budgets de ces coproductions majoritaires sont beaucoup plus proches des productions québécoises que des autres coproductions appelées quant à elles « minoritaires ».

La section qui suit s'intéresse à ces coproductions minoritaires, puisqu'il s'agit des coproductions où l'apport des investisseurs étrangers est le plus important. L'analyse porte sur 28 coproductions minoritaires de tous types de production en 2010-2011, pour un volume total de production annuel de 160,2 M$.

Tableau 2.1.8
Répartition de la valeur des productions cinématographiques et télévisuelles selon le type de financement et le type de production, Québec, 2008-2009 à 2010-2011

	2008-2009	2009-2010	2010-2011
	%		
Longs métrages			
Productions québécoises	24,5	58,4	51,3
Coproductions majoritaires	16,1	12,3	34,1
Coproductions minoritaires	59,4	29,3	14,6
Total	100,0	100,0	100,0
Documentaires			
Productions québécoises	68,2	87,7	79,0
Coproductions majoritaires	3,9	9,4	12,0
Coproductions minoritaires	27,8	2,9	9,0
Total	100,0	100,0	100,0
Productions télévisuelles			
Productions québécoises	82,3	81,2	82,3
Coproductions majoritaires	2,3	7,7	3,9
Coproductions minoritaires	15,4	11,1	13,8
Total	100,0	100,0	100,0
Animation			
Productions québécoises	27,1	29,3	34,3
Coproductions majoritaires	47,4	–	12,6
Coproductions minoritaires	25,5	70,7	53,1
Total	100,0	100,0	100,0
Total	**100,0**	**100,0**	**100,0**
Productions québécoises	**60,8**	**76,1**	**71,7**
Coproductions majoritaires	**8,0**	**8,7**	**12,6**
Coproductions minoritaires	**31,2**	**15,2**	**15,7**
Total	**100,0**	**100,0**	**100,0**

Source : Société de développement des entreprises culturelles (SODEC)

Tableau 2.1.9
Répartition du nombre de productions cinématographiques et télévisuelles selon le type de financement et le type de production, Québec, 2008-2009 à 2010-2011

	2008-2009	2009-2010	2010-2011
	%		
Longs métrages			
Productions québécoises	53,2	80,0	73,1
Coproductions majoritaires	21,3	10,0	11,5
Coproductions minoritaires	25,5	10,0	15,4
Total	100,0	100,0	100,0
Documentaires			
Productions québécoises	89,2	94,0	89,6
Coproductions majoritaires	3,2	3,0	4,9
Coproductions minoritaires	7,6	3,0	5,5
Total	100,0	100,0	100,0
Productions télévisuelles			
Productions québécoises	94,9	93,1	94,4
Coproductions majoritaires	0,9	5,2	2,4
Coproductions minoritaires	4,3	1,7	3,2
Total	100,0	100,0	100,0
Animation			
Productions québécoises	50,0	45,5	42,9
Coproductions majoritaires	x	–	x
Coproductions minoritaires	x	54,5	x
Total	100,0	100,0	100,0
Total			
Productions québécoises	**87,9**	**90,5**	**89,6**
Coproductions majoritaires	**4,3**	**4,7**	**4,5**
Coproductions minoritaires	**7,9**	**4,7**	**6,0**
Total	**100,0**	**100,0**	**100,0**

Source : Société de développement des entreprises culturelles (SODEC)

- En 2010-2011, le budget moyen d'une coproduction minoritaire est de 5,5 M$ alors qu'il est de 1,8 M$ dans le cas d'une production québécoise (productions entièrement québécoises et coproductions majoritaires) (voir le tableau 2.1.2).

- La valeur des coproductions minoritaires est irrégulière et fluctue souvent d'une année à l'autre. En 2010-2011, les coproductions minoritaires représentent 16 % de la valeur de l'ensemble des productions, tandis qu'elles en représentaient 31 % en 2008-2009 (voir le tableau 2.1.8).

- Après une année record en 2008-2009, la part des coproductions minoritaires dans la catégorie des longs métrages baisse pour une deuxième année consécutive. La valeur de ces coproductions est ainsi passée de 59 % en 2008-2009 à 29 % en 2009-2010, pour finalement représenter 15 % de l'ensemble des longs métrages cette année (voir le tableau 2.1.8).

- L'apport des coproducteurs reste cependant stable autour de 15 % de l'ensemble des coûts des productions cinématographiques et télévisuelles entre 2009-2010 et 2010-2011 (voir le tableau 2.1.10).

En 2010-2011, le devis moyen d'un long métrage québécois est de 4,5 M$ et celui d'une coproduction minoritaire est de 4,3 M$. Un faible écart qui est inhabituel, dû à la fois à la baisse des devis des coproductions minoritaires comme à la hausse des devis des productions québécoises.

Tableau 2.1.10
Part des coproducteurs dans l'ensemble des coûts des productions cinématographiques et télévisuelles, Québec, 2008-2009 à 2010-2011

	2008-2009	2009-2010	2010-2011
		%	
Longs métrages	51,2	25,5	22,7
Documentaires	22,2	5,3	10,4
Productions télévisuelles	11,5	10,8	11,9
Animation	39,4	45,6	49,0
Total	**26,1**	**13,8**	**16,4**

Source : Société de développement des entreprises culturelles (SODEC)

En production télévisuelle, l'écart habituel persiste, le devis moyen d'une production québécoise étant de 2,1 M$, tandis que celui d'une coproduction minoritaire s'élève à 9,9 M$. La moyenne des coûts de production d'une œuvre d'animation québécoise s'établit à 6,6 M$ et celle d'une coproduction, à 10,0 M$. Pour les documentaires, le devis moyen des documentaires québécois est de 680 k$ tandis que les devis des documentaires coproduits s'élèvent à 1,1 M$ (voir le tableau 2.1.2).

Globalement, ces données confirment que la coproduction permet de réunir des ressources additionnelles sur le plan du financement. Le genre et le format des coproductions peuvent également contribuer aux écarts observés entre production québécoise et coproduction.

L'Enfant prodige, l'incroyable destinée d'André Mathieu
Photo : Alliance Vivafilm

Tableau 2.1.11
Productions cinématographiques et télévisuelles, structure de financement selon le type de production, Québec, 2010-2011

	Longs métrages		Courts et moyens métrages		Documentaires		Productions télévisuelles		Animation	
	$	%	$	%	$	%	$	%	$	%
A Investissements	146 889 284	81,5	1 119 129	54,5	38 838 583	37,2	165 483 133	32,1	13 710 145	47,2
B Montants différés	952 739	0,5	272 360	13,3	295 619	0,3	383 236	0,1	–	–
C Autres apports	16 216 467	9,0	303 835	14,8	29 799 743	28,6	133 808 823	25,9	6 090 006	21,0
D Préventes	16 103 461	8,9	357 777	17,4	35 439 030	34,0	216 390 661	41,9	9 264 721	31,9
Part nationale	180 161 950	100,0	2 053 101	100,0	104 372 975	100,0	516 065 853	100,0	29 064 872	100,0
E Coproducteurs	52 636 671	...	–	...	11 896 680	...	67 988 316	...	27 694 164	...
Financement total	**232 798 621**	**...**	**2 053 101**	**...**	**116 269 655**	**...**	**584 054 169**	**...**	**56 759 036**	**...**
Crédit d'impôt du Québec	37 135 720	20,6	306 836	14,9	19 792 865	19,0	93 620 767	18,1	5 823 475	20,0

Source : Société du développement des entreprises culturelles (SODEC)

Soutien public

Le soutien public évalué ici tient compte de l'aide à la production uniquement. Selon les types de production, de l'aide d'autres sources peut être accordée à la distribution ou à la diffusion en fonction des fenêtres de diffusion (salle, festival, télévision, marché secondaire, etc.). Il faut donc se rappeler qu'il ne s'agit pas du soutien public *global* à l'industrie cinématographique et télévisuelle, mais bien du soutien à la *production*.

En 2009-2010, le soutien public à la production représente 41 % du coût des productions cinématographiques et télévisuelles, soit 405,6 M$ (voir les tableaux 2.1.12 et 2.1.13). Cette part du soutien public varie d'un type de production à un autre. En 2010-2011, le soutien public représente :

- 58 % du devis des productions de longs métrages;
- 50 % du devis des productions de courts et moyens métrages;
- 45 % du devis des productions de documentaires;
- 35 % du devis des productions télévisuelles;
- 22 % du devis des productions d'animation.

Précisons que cette évaluation de la part du soutien public selon le type de production est calculée sur le financement total des productions, ce qui comprend donc aussi l'apport des producteurs étrangers. Lorsqu'elle est calculée sur la part nationale du financement uniquement, la part du soutien public augmente considérablement. Ainsi, le soutien public constitue 74 % de cette part nationale du financement des longs métrages de fiction, 50 % de celui des courts et moyens métrages, 50 % de celui des documentaires, 44 % du financement national de l'animation et 40 % de celui des productions télévisuelles.

En production télévisuelle, les magazines et les variétés ne reçoivent pas d'aide publique directe, hormis celle de du Fonds des médias du Canada (gérée par Téléfilm Canada). En effet, les magazines à thème (voyages, gastronomie, etc.) attirent davantage les annonceurs et les commanditaires pour le placement de produit. Ces productions sont donc essentiellement financées par les préventes des télédiffuseurs, les commandites et les crédits d'impôt.

Le soutien public provient d'investissements publics directs et du financement public indirect. Alors que la majeure partie du soutien public indirect vise tous les types de production, l'aide publique directe est plus spécifique et cible uniquement certaines catégories. L'examen de la répartition de cet argent public indique à cet égard que les sommes versées sont majoritairement destinées à la production télévisuelle (51 %), puis aux longs métrages (33 %), au documentaire (13 %), à l'animation (3 %) et, enfin, aux courts et moyens métrages (moins de 1 %) (voir le tableau 2.1.13).

Rappelons que le financement public est majoritairement constitué de mesures fiscales dont la somme est déterminée en fonction des dépenses de main-d'œuvre et des coûts de production.

Tableau 2.1.12
Part du soutien public aux productions cinématographiques et télévisuelles selon le type de production, Québec, 2008-2009 à 2010-2011

	Moyenne 10 ans	Moyenne 5 ans	2008-2009	2009-2010	2010-2011
			%		
Longs métrages					
Investissements publics directs	32,9	33,3	19,9	39,1	38,1
Financement public indirect	17,0	15,8	11,5	17,8	19,5
Soutien public total	49,9	49,0	31,4	57,0	57,6
Courts et moyens métrages					
Investissements publics directs	30,4	34,7	42,4	25,3	25,4
Financement public indirect	28,9	27,7	29,9	26,7	24,4
Soutien public total	59,3	62,4	72,3	52,1	49,8
Documentaires					
Investissements publics directs	10,0	9,9	8,3	11,0	12,8
Financement public indirect	28,2	28,9	24,1	34,0	32,2
Soutien public total	38,2	38,7	32,4	45,0	45,0
Productions télévisuelles					
Investissements publics directs	5,9	5,6	4,8	6,2	5,2
Financement public indirect	26,6	28,1	27,6	30,4	29,9
Soutien public total	32,4	33,6	32,5	36,6	35,2
Animation					
Investissements publics directs	1,8	2,9	5,8	1,4	5,8
Financement public indirect	11,0	14,4	22,9	17,4	16,7
Soutien public total	12,8	17,3	28,7	18,8	22,4
Total					
Investissements publics directs[1]	**10,8**	**11,9**	**10,1**	**13,1**	**13,9**
Financement public indirect[2]	**23,8**	**24,8**	**22,0**	**28,1**	**27,0**
Soutien public total	**34,6**	**36,7**	**32,1**	**41,1**	**40,9**

1. Investissements publics directs : SODEC, Téléfilm Canada (y compris mini-traité) et ONF.
2. Financement public indirect : crédit d'impôt du Québec, crédit d'impôt du Canada, Fonds canadien de télévision (part publique), commandites publiques et autres apports publics.

Source : Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

Tableau 2.1.13
Répartition du soutien public aux productions cinématographiques et télévisuelles, selon le type de production, Québec, 2010-2011

	$	%
Longs métrages	134 062 939	33,1
Courts et moyens métrages	1 022 430	0,3
Documentaires	52 371 434	12,9
Productions télévisuelles	205 418 937	50,6
Animation	12 739 010	3,1
Total	**405 614 751**	**100,0**

Source : Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

- *L'investissement public direct* est constitué des sources suivantes : soutien de la SODEC, de Téléfilm Canada (y compris le mini-traité) et de l'ONF. Cet investissement représente 14 % des coûts totaux de production de 2010-2011.

- *Le financement public indirect* est composé des sources suivantes : le crédit d'impôt du Québec, le crédit d'impôt du Canada, la part publique du Fonds des médias du Canada, les commandites publiques et les autres apports publics. Ce financement représente 27 % des coûts totaux de production de 2010-2011.

Pour l'année 2010-2011, la participation du gouvernement fédéral dans la production cinématographique et télévisuelle est estimée à 52 % de l'aide publique (Téléfilm Canada, y compris le mini-traité; ONF; crédit d'impôt du Canada et part publique du Fonds canadien de télévision). La participation du Québec est donc évaluée à 48 % (SODEC et crédit d'impôt du Québec) (tableau 2.1.14).

Les bonifications particulières de la mesure d'aide (aux effets spéciaux et à l'animation informatique, à la production régionale, à la production de films en format IMAX ainsi que la bonification à la langue française pour le long métrage, le court et moyen métrage, les émissions jeunesse et le documentaire unique), de même que les différentes modalités de calcul des coûts admissibles, entraînent une certaine variation du taux de crédit d'impôt.

Ainsi, en 2010-2011, le crédit d'impôt du Québec pour le long métrage de fiction constitue 21 % de la part québécoise du devis (voir le tableau 2.1.11) et le crédit d'impôt pour le documentaire en représente 19 %. Le crédit d'impôt pour les courts et moyens métrages équivaut à 15 % du devis québécois et celui de la production télévisuelle atteint 18 %. Enfin, le crédit d'impôt en animation constitue 20 % du devis québécois.

Langue

Afin de respecter la confidentialité, nous avons dû restreindre notre analyse en divisant la production en deux catégories seulement, soit « Français » et « Autres langues », et en excluant les catégories de l'animation et des courts et moyens métrages.

Les productions tournées en d'autres langues que le français sont fréquemment des coproductions. Pour obtenir un portrait représentatif de la langue de tournage de la production cinématographique et télévisuelle québécoise, nous avons choisi de retirer de cette analyse spécifique ces coproductions où les producteurs québécois sont minoritaires. En effet, les productions minoritaires ont des structures de financement très différentes et des budgets de production largement supérieurs aux productions québécoises ou aux coproductions majoritaires (voir la section précédente traitant des coproductions).

En 2010-2011, 29 % des longs métrages sont tournés en d'autres langues que le français (voir le tableau 2.1.16). Les budgets de ces longs métrages tournés en d'autres langues que le français (15 longs métrages en 2010-2011) sont plus élevés

Tableau 2.1.14
Répartition du soutien public[1] aux productions cinématographiques et télévisuelles selon l'origine du financement, Québec, 2008-2009 à 2010-2011

	2008-2009		2009-2010		2010-2011	
	Fédéral	Provincial	Fédéral	Provincial	Fédéral	Provincial
			%			
Longs métrages	46,0	54,0	48,1	51,9	48,2	51,8
Courts et moyens métrages	0,8	99,2	11,4	88,6	11,9	88,1
Documentaires	56,7	43,3	50,3	49,7	55,6	44,4
Productions télévisuelles	58,6	41,4	56,3	43,7	53,8	46,2
Animation	51,1	48,9	46,2	53,8	45,3	54,7
Total[2]	**54,1**	**45,9**	**52,6**	**47,4**	**51,8**	**48,2**

1. Soutien fédéral : Téléfilm Canada (y compris le mini-traité), investissement ONF, Fonds canadien de télévision (part publique) et crédit d'impôt du Canada.
Soutien provincial : SODEC, crédit d'impôt du Québec.
2. Certaines parts de soutien public, qui sont parfois de source fédérale et parfois de source provinciale (commandites publiques et autres apports publics), n'ont pas été comptabilisées.

Source : Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

que ceux des longs métrages en français. Ainsi, en 2010-2011, le budget moyen d'un long métrage tourné en français est de 4,1 M$, tandis qu'un long métrage tourné en une autre langue que le français a un budget moyen de 6,0 M$ (tableau 2.1.15). Une situation principalement due aux importantes coproductions majoritaires de cette année.

Concernant le documentaire, 12 % des œuvres sont tournées en d'autres langues que le français (soit 19 documentaires en 2010-2011). Le budget moyen d'un documentaire tourné en français est de 613 k$, alors que le celui d'un documentaire tourné en une autre langue est de 1,3 M$ (tableau 2.1.15). On note toutefois qu'en 2010-2011, plusieurs documentaires tournés en une autre langue que le français présentent des budgets plus élevés qu'au cours des dernières années. L'écart entre le coût moyen et le coût médian de ces documentaires confirme cette année encore qu'un nombre limité de productions aux budgets élevés ont tiré la moyenne vers le haut.

Les devis des productions télévisuelles tournées en d'autres langues que le français (soit 31 productions en 2010-2011) sont plus élevés que ceux des productions en français, bien qu'un petit nombre de productions vienne tirer vers le haut le devis moyen de ces productions francophones. Le devis moyen d'une production télévisuelle tournée en français est ainsi de 1,9 M$, tandis que celui d'une production tournée en une autre langue est de 3,1 M$. En 2010-2011, les productions télévisuelles tournées en d'autres langues sont essentiellement des émissions de fiction (*movie of the week*), lesquelles présentent généralement des budgets beaucoup plus élevés que ceux des magazines ou des variétés. Par ailleurs, le nombre de productions télévisuelles tournées en d'autres langues que le français, qui étaient à la baisse depuis les trois dernières années, semble se maintenir.

Tableau 2.1.15
Coûts moyens et coûts médians des productions cinématographiques et télévisuelles[1] selon la langue de production, Québec, 2008-2009 à 2010-2011

	2008-2009		2009-2010		2010-2011	
	Coûts moyen	Coûts médian	Coûts moyen	Coûts médian	Coûts moyen	Coûts médian
Longs métrages						
Français	3 409 262	2 902 253	2 604 181	1 374 998	4 121 956	3 520 000
Autres langues	1 189 096	1 240 406	1 767 841	729 068	6 002 520	3 244 185
Documentaires						
Français	562 822	354 023	515 735	430 160	612 563	424 000
Autres langues	1 140 954	886 666	1 560 948	420 000	1 297 394	741 585
Productions télévisuelles						
Français	1 720 844	691 829	1 809 365	709 990	1 927 505	1 004 759
Autres langues	1 275 772	197 348	1 961 209	2 176 828	3 137 990	2 805 772

1. Les coproductions minoritaires sont exclues.
Source : Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

Tableau 2.1.16
Répartition des productions cinématographiques et télévisuelles[1] selon la langue et le type de production, Québec, 2008-2009 à 2010-2011

	2008-2009		2009-2010		2010-2011	
	Productions	Valeur de production	Productions	Valeur de production	Productions	Valeur de production
	%					
Longs métrages						
Français	80,9	93,3	67,5	74,7	71,2	72,8
Autres langues	19,1	6,7	32,5	25,3	28,8	27,2
Total	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**
Documentaires						
Français	80,9	75,5	79,9	58,1	88,3	81,4
Autres langues	19,1	24,5	20,1	41,9	11,7	18,6
Total	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**
Productions télévisuelles						
Français	74,5	82,1	86,1	85,5	87,5	84,1
Autres langues	25,5	17,9	13,9	14,5	12,5	15,9
Total	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**

1. Les coproductions minoritaires sont exclues.
Source : Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

Tableau 2.1.17
Structure de financement des productions cinématographiques et télévisuelles selon le type de production, Québec, 2010-2011

	Longs métrages		Courts et moyens métrages		Documentaires		Productions télévisuelles		Animation	
	$	%	$	%	$	%	$	%	$	%
Productions	**52**	...	**9**	...	**163**	...	**248**	...	**7**	...
A Investissements	146 889 284	81,5	1 119 129	54,5	38 838 583	37,2	165 483 133	32,1	13 710 145	47,2
SODEC	32 170 000	21,9	522 000	46,6	2 839 250	7,3	275 000	0,2	1 095 000	8,0
Téléfilm Canada	56 209 326	38,3	–	–	10 810 179	27,8	30 268 220	18,3	2 060 304	15,0
Mini-traité	360 000	0,2	–	–	–	–	–	–	130 000	0,9
ONF	–	–	–	–	1 253 987	3,2	–	–	–	–
Investissements du producteur	8 998 164	6,1	290 293	25,9	3 101 302	8,0	15 494 142	9,4	3 351 438	24,4
Crédit d'impôt du Québec	37 135 720	25,3	306 836	27,4	19 792 865	51,0	93 620 767	56,6	5 823 475	42,5
Télédiffuseurs francais	1 290 000	0,9	–	–	500 000	1,3	648 250	0,4	252 000	1,8
Télédiffuseurs anglais	6 709 400	4,6	–	–	–	–	22 510 855	13,6	–	–
Distributeurs	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Apport net d'investisseurs privés (abris fiscaux)	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Autres investissements (fonds privés)	613 279	0,4	–	–	541 000	1,4	2 665 327	1,6	997 928	7,3
Autres investissements	3 403 395	2,3	–	–	–	–	572	—	–	–
B Montants différés	952 739	0,5	272 360	13,3	295 619	0,3	383 236	0,1	–	–
Scénaristes, réalisateurs, comédiens, etc.	946 689	99,4	272 360	100,0	135 619	45,9	149 912	39,1	–	–
Maisons de service	6 050	0,6	–	–	160 000	54,1	233 324	60,9	–	–
C Autres apports	16 216 467	9,0	303 835	14,8	29 799 743	28,6	133 808 823	25,9	6 090 006	21,0
Crédit d'impôt du Canada	7 549 250	46,6	111 857	36,8	9 536 935	32,0	54 725 825	40,9	2 682 105	44,0
Fonds canadien de télévision	609 107	3,8	–	–	16 949 894	56,9	61 302 489	45,8	2 120 316	34,8
Commandites privées	763 478	4,7	70 846	23,3	336 611	1,1	7 930 395	5,9	–	–
Commandites publiques	25 000	0,2	–	–	78 011	0,3	1 739 755	1,3	–	–
Prêts	–	–	–	–	–	–	3 927 986	2,9	–	–
Services de télédiffuseurs	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Apport maisons de service	–	–	–	–	25 650	0,1	–	–	–	–
Apport fonds privés	190 000	1,2	–	–	669 842	2,2	622 500	0,5	726 465	11,9
Autre apport privé	6 709 632	41,4	39 395	13,0	922 551	3,1	3 29[illegible] 498	2,5	461 120	7,6
Autre apport public	370 000	2,3	81 737	26,9	1 280 250	4,3	268 375	0,2	100 000	1,6
D Préventes	16 103 461	8,9	357 777	17,4	35 439 030	34,0	216 390 661	41,9	9 264 721	31,9
Télédiffuseurs français (prévente)	750 000	4,7	–	–	21 494 926	60,7	182 971 021	84,6	5 866 216	63,3
Télédiffuseurs anglais (prévente)	125 000	0,8	–	–	8 731 043	24,6	18 960 612	8,8	716 000	7,7
Télédiffuseurs hors Québec	–	–	–	–	1 658 140	4,7	–	–	–	–
Distributeurs	15 258 193	94,8	357 777	100,0	2 938 921	8,3	14 459 028	6,7	2 200 000	23,7
Distributeurs étrangers	–129 732	–0,8	–	–	616 000	1,7	–	–	482 505	5,2
Exportateurs	100 000	0,6	–	–	–	–	–	–	–	–
Part nationale	**180 161 950**	**100,0**	**2 053 101**	**100,0**	**104 372 975**	**100,0**	**516 065 853**	**100,0**	**29 064 872**	**100,0**
E Coproducteurs	52 636 671	...	–	...	11 896 680	..	67 988 316	...	27 694 164	...
Coproducteurs	52 636 671	...	–	...	11 896 680	...	67 988 316	...	27 694 164	...
Financement total	**232 798 621**	**...**	**2 053 101**	**...**	**116 269 655**	**...**	**584 054 169**	**...**	**56 759 036**	**...**
Surfinancement	–487 206	...	–	...	–1 368 782	...	–12 277 239	...	–251 368	...
Coût de production total	**232 311 415**	**...**	**2 053 101**	**...**	**114 900 873**	**...**	**571 776 930**	**...**	**56 507 668**	**...**
Devis moyen	4 467 527	...	228 122	...	704 913	...	2 305 552	...	8 072 524	...
Crédit d'impôt du Québec	37 135 720	...	306 836	...	19 792 865	...	93 620 767	...	5 823 475	...
Taux effectif du crédit d'impôt	20,6	...	14,9	...	19,0	...	18,1	...	20,0	...

Source : Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

Tableau 2.1.18
Structure de financement des productions cinématographiques et télévisuelles entièrement québécoises et coproductions, Québec, 2010-2011

	Québécoises		Coproductions majoritaires		Coproductions minoritaires		Total	
	$	%	$	%	$	%	$	%
Productions	**430**	...	**21**	...	**28**	...	**479**	...
A Investissements	302 922 877	42,4	49 056 117	62,3	14 061 280	36,7	366 040 274	44,0
SODEC	32 110 850	10,6	3 800 000	7,7	990 400	7,0	36 901 250	10,1
Téléfilm Canada	79 494 121	26,2	16 177 581	33,0	3 676 327	26,1	99 348 029	27,1
Mini-traité	–	–	300 000	0,6	190 000	1,4	490 000	0,1
ONF	777 797	0,3	476 190	1,0	–	–	1 253 987	0,3
Investissements du producteur	28 094 491	9,3	1 514 691	3,1	1 626 157	11,6	31 235 339	8,5
Crédit d'impôt du Québec	135 100 590	44,6	14 986 000	30,5	6 593 073	46,9	156 679 663	42,8
Télédiffuseurs francais	2 370 250	0,8	300 000	0,6	20 000	0,1	2 690 250	0,7
Télédiffuseurs anglais	22 089 817	7,3	6 680 438	13,6	450 000	3,2	29 220 255	8,0
Distributeurs	–	–	–	–	–	–	–	–
Apport net d'investisseur privés (abris fiscaux)	–	–	–	–	–	–	–	–
Autres investissements (fonds privés)	3 284 389	1,1	1 345 217	2,7	187 928	1,3	4 817 534	1,3
Autres investissements	–399 428	–0,1	3 476 000	7,[1]	327 395	2,3	3 403 967	0,9
B Montants différés	1 861 347	0,3	17 606	—	25 000	0,1	1 903 953	0,2
Scénaristes, réalisateurs, comédiens, etc.	1 461 973	78,5	17 606	100,0	25 000	100,0	1 504 579	79,0
Maisons de service	399 374	21,5	–	–	–	–	399 374	21,0
C Autres apports	156 359 115	21,9	17 739 708	22,5	12 120 051	31,6	186 218 874	22,4
Crédit d'impôt du Canada	65 334 589	41,8	5 862 457	33,0	3 408 926	28,1	74 605 972	40,1
Fonds canadien de télévision	72 608 515	46,4	6 129 124	34,6	2 244 167	18,5	80 981 806	43,5
Commandites privés	9 073 829	5,8	27 500	0,2	–	–	9 101 329	4,9
Commandites publiques	1 752 766	1,1	90 000	0,5	–	–	1 842 766	1,0
Prêts	–	–	–	–	3 927 986	32,4	3 927 986	2,1
Services de télédiffuseurs	–	–	–	–	–	–	–	–
Apport maisons de service	25 650	—	–	–	–	–	25 650	—
Apport fonds privés	1 788 807	1,1	195 000	1,1	225 000	1,9	2 208 807	1,2
Autre apport privé	3 674 597	2,4	5 435 627	30,6	2 313 972	19,1	11 424 196	6,1
Autre apport public	2 100 362	1,3	–	–	–	–	2 100 362	1,1
D Préventes	253 462 582	35,5	11 960 976	15,2	12 132 092	31,6	277 555 650	33,4
Télédiffuseurs français (prévente)	206 152 546	81,3	1 185 344	9,9	3 744 273	30,9	211 082 163	76,1
Télédiffuseurs anglais (prévente)	20 490 668	8,1	5 360 869	44,8	2 681 118	22,1	28 532 655	10,3
Télédiffuseurs hors Québec	1 454 945	0,6	154 674	1,3	48 521	0,4	1 658 140	0,6
Distributeurs	24 934 423	9,8	5 160 089	43,1	5 119 407	42,2	35 213 919	12,7
Distributeurs étrangers	430 000	0,2	–	–	538 773	4,4	968 773	0,3
Exportateurs	–	–	100 000	0,8	–	–	100 000	—
Part nationale	**714 605 922**	**100,0**	**78 774 407**	**100,0**	**38 338 422**	**100,0**	**831 718 751**	**100,0**
E Coproducteurs	–	...	44 374 607	...	115 841 225	...	160 215 831	...
Coproducteurs	–	...	44 374 607	...	115 841 225	...	160 215 831	...
Financement total	**714 605 922**	**...**	**123 149 014**	**...**	**154 179 647**	**...**	**991 934 582**	**...**
Surfinancement	–12 741 360	...	–713 299	...	–929 936	...	–14 384 595	...
Coût de production total	**701 864 562**	**...**	**122 435 715**	**...**	**153 249 711**	**...**	**977 549 987**	**...**
Coût de production moyen	1 632 243	...	5 830 272	...	5 473 204	...	2 040 814	...
Crédit d'impôt du Québec	135 100 590	...	14 986 000	...	6 593 073	...	156 679 663	...
Taux effectif du crédit d'impôt	18,9	...	19,0	...	17,2	...	18,8	...

Source : Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

2.2 LE CRÉDIT D'IMPÔT REMBOURSABLE POUR LE DOUBLAGE DE FILMS

Marielle Audet, SODEC

Le crédit d'impôt remboursable pour le doublage de films a été annoncé dans un bulletin d'information du ministère des Finances en 1997. Ce crédit vise exclusivement les activités de doublage réalisées au Québec, que celles-ci soient destinées au marché des salles, de la télévision ou de la vente au détail. Le 1er avril 2010, le taux applicable aux dépenses admissibles pour le crédit d'impôt a été majoré à 35 % et le plafond de ces dépenses a été fixé à 45 % de la valeur du contrat de doublage. Rappelons que la SODEC, gestionnaire de cette mesure fiscale, a rendu ses premières décisions en 1999-2000.

	Taux	Plafond des dépenses admissibles
Du 19 décembre 1997 au 31 août 2003	33,1/3 %	40,5 %
Du 1er septembre 2003 au 19 mars 2009	29,1667 %	40,5 %
Du 20 mars 2009 au 31 mars 2010	30,0 %	40,5 %
À compter du 1er avril 2010	35,0 %	45,0 %

Une précision s'impose quant à la lecture des présentes données. En effet, les résultats d'une année financière reliés au crédit d'impôt pour le doublage rendent compte d'activités de doublage qui peuvent s'être déroulées au cours de trois ou quatre années civiles différentes. La compilation annuelle des dépenses affectées au doublage est donc largement tributaire de la date de dépôt des demandes de crédit d'impôt et non de la date de production de ces doublages en soi. Une répartition des projets selon l'année de production (plutôt que celle du dépôt de la demande de crédit) permet d'obtenir un portrait chronologique de la valeur des services de doublage rendus. Afin d'obtenir une idée plus précise des activités de l'industrie, le présent chapitre expose donc d'abord les données de gestion du crédit d'impôt (selon l'année de dépôt des demandes), et ensuite les résultats de production du doublage (selon l'année des doublages). Enfin, indiquons que les résultats d'une année civile peuvent être rétroactivement modifiés, et les plus récents demeurer assez fragmentaires.

Soulignons que pour l'année financière 2010-2011, la SODEC a certifié le doublage de 282 productions dont le crédit d'impôt total estimé est de 2,9 M$. La valeur annuelle globale des contrats de doublage atteint 19,7 M$, dont 10,2 M$ constituent des dépenses de main-d'œuvre admissibles au crédit d'impôt. La répartition de ces dépenses admissibles se fait comme suit : 6,0 M$ alloués à la rémunération des comédiens (59 %) et 4,2 M$ à la prestation des autres services de doublage (41 %) (voir le tableau 2.2.4).

Le format et le premier marché auquel les productions sont destinées

Le nombre de productions destinées en priorité au marché du vidéoclub est devenu au fil des ans de moins en moins significatif (voir le tableau 2.2.7). En 2010-2011, leur nombre encore plus restreint fait en sorte que nous ne pouvons plus produire les données détaillées sans transgresser les règles de confidentialité. Pour respecter la confidentialité, nous avons donc regroupé ce marché avec celui de la télévision dans une catégorie conjointe (télévision/vidéoclub), et ce, rétroactivement, à compter de 2006-2007. Ainsi, sur les 282 dossiers traités en 2010-2011, 72 doublages sont destinés au marché des salles de cinéma et 210, à celui de la télévision/vidéoclub. Ce dernier marché (catégorie conjuguée télévision/vidéoclub) comporte 75 œuvres uniques, 21 miniséries de 2 à 6 épisodes et 114 séries de 7 épisodes et plus.

La langue des productions doublées

La presque totalité des œuvres a été traduite de l'anglais vers le français (voir le tableau 2.2.2). Sur 72 films destinés aux salles de cinéma, 70 ont été doublés de l'anglais vers le français et 2 du français vers l'anglais. Parmi les productions destinées à la télévision, 195 ont été doublées de l'anglais vers le français et 10 du français vers l'anglais. Deux productions en italien ont été doublées en anglais et une en français. Une production en portugais et une autre en suédois ont été doublées en anglais.

Tableau 2.2.1
Productions[1] cinématographiques et télévisuelles doublées selon le premier marché et le format, Québec, 2010-2011

Premier marché	Œuvres uniques	Miniséries (de 2 à 6 épisodes)	Séries (7 épisodes et plus)	Total
		n		
Cinéma	72	...	...	72
Télévision[2]	75	21	114	210
Total	**147**	**21**	**114**	**282**

1. Productions ayant bénéficié du programme de crédit d'impôt remboursable pour le doublage de films.
2. Vu le nombre peu significatif des doublages pour le marché des vidéoclubs, ceux-ci ont été intégrés au marché de la télévision.

Source : Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

Tableau 2.2.2
Productions[1] cinématographiques et télévisuelles doublées selon le premier marché, la langue de la version originale et de doublage, Québec, 2010-2011

Premier marché	Version originale	Version doublée		
		Anglais	Français	Total
		n		
Cinéma	Anglais	–	70	70
	Français	2	–	2
Télévision[2]	Anglais	–	195	195
	Français	10	–	10
	Italien	2	1	3
	Portugais	1	–	1
	Suédois	1	–	1
Total		**16**	**266**	**282**

1. Productions ayant bénéficié du programme de crédit d'impôt remboursable pour le doublage de films.
2. Vu le nombre peu significatif des doublages pour le marché des vidéoclubs, ceux-ci ont été intégrés au marché de la télévision.

Source : Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

Les catégories de production

Les 72 productions doublées pour le marché des salles de cinéma sont composées majoritairement de 68 œuvres de fiction dont un documentaire et de 4 animations (voir le tableau 2.2.3). La valeur moyenne des contrats de doublage en 2010-2011 pour les œuvres de fiction s'élève à 70 014 $ (61 186 $ en 2009-2010) et celle des films d'animation à 81 170 $ (66 751 $ en 2009-2010). Tous genres confondus, pour le marché des salles, la moyenne d'un doublage atteint 70 634 $ (61 620 $ en 2009-2010). En 2010-2011, la valeur moyenne des contrats de cinéma a connu de la sorte une croissance globale de 14,6 % (soit une augmentation de 21,6 % en animation et de 14,4 % en fiction). Le total des dépenses admissibles s'élève à 127 k$ en animation et à 2,1 M$ en fiction, pour un crédit d'impôt respectif de 43 546 $ et de 672 k$.

Les 210 doublages pour la catégorie conjuguée télévision/vidéoclub se répartissent en 73 documentaires, 69 fictions, 35 magazines et 33 animations. Pour les documentaires, la moyenne des contrats de doublage atteint 47 064 $, soit 0,6 % de plus qu'en 2009-2010 (46 773 $), pour des dépenses admissibles totales de 1,8 M$ et pour un crédit d'impôt estimé de 527 k$ dans cette catégorie d'œuvres. Pour les œuvres de fiction, la moyenne des contrats a diminué quant à elle de 6,1 % (moyenne de 61 171 $ en 2010-2011 contre 65 134 $ en 2009-2010); les dépenses admissibles totalisent 2,3 M$ et le crédit d'impôt accordé s'élève à 628 k$. Pour les magazines, la valeur moyenne des contrats a subi une croissance négative de 19,3 % avec un contrat moyen de 75 917 $ en 2010-2011 (contre 94 107 $ en 2009-2010); les dépenses admissibles de cette catégorie totalisent 1,7 M$ et le crédit d'impôt pressenti atteint 409 k$. Pour les œuvres en animation, la moyenne des contrats de doublage a connu une hausse importante (23,3 %), avec un résultat moyen de 131 k$ en 2010-2011 (contre 106 k$ en 2009-2010); les dépenses admissibles ont totalisé 2,3 M$ et le crédit d'impôt a été estimé à 670 k$.

Tableau 2.2.3
Ventilation des dépenses de doublage selon le premier marché et la catégorie des productions[1] cinématographiques et télévisuelles, Québec, 2010-2011

Premier marché et catégorie de production	Productions doublées		Valeur des contrats		Coût moyen des contrats	Total des dépenses de main-d'œuvre admissibles	Crédit d'impôt	Total des épisodes
	n	%	$	%		$		n
Cinéma	72	100,0	5 085 664	100,0	70 634	2 252 445	715 845	...
Animation	4	5,6	324 679	6,4	81 170	126 924	43 546	...
Fiction[2]	68	94,4	4 760 985	93,6	70 014	2 125 521	672 299	...
Télévision[3]	210	100,0	14 632 117	100,0	69 677	7 994 350	2 233 049	2 121
Animation	33	15,7	4 318 564	29,5	130 866	2 307 880	669 543	602
Documentaire	73	34,8	3 435 645	23,5	47 064	1 752 585	526 688	554
Fiction	69	32,9	4 220 826	28,8	61 171	2 262 273	627 555	260
Magazine[4]	35	16,7	2 657 082	18,2	75 917	1 671 612	409 263	705
Total	**282**	...	**19 717 781**	...	**69 921**	**10 246 795**	**2 948 894**	**2 121**

1. Productions ayant bénéficié du programme de crédit d'impôt remboursable pour le doublage de films.
2. Comprend un documentaire.
3. Vu le nombre peu significatif des doublages pour le marché des vidéoclubs, ceux-ci ont été intégrés au marché de la télévision.
4. Comprend un jeu, questionnaire ou concours à contenu éducatif.

Source : Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

Tableau 2.2.4
Productions[1] cinématographiques et télévisuelles doublées selon la valeur des contrats, les dépenses admissibles, le crédit d'impôt et le premier marché, Québec, 2010-2011

	Cinéma		Télévision		Total	
	$	%	$	%	$	%
Valeur totale des contrats de doublage	5 085 664	...	14 632 117	...	**19 717 781**	...
Total des dépenses admissibles	2 252 445	44,3	7 994 350	54,6	**10 246 795**	**52,0**
Prestations des comédiens	1 302 246	57,8	4 718 930	59,0	**6 021 176**	**58,8**
Adaptation	363 505	16,2	1 572 405	19,7	**1 935 910**	**18,9**
Détection	182 788	8,1	490 888	6,1	**673 676**	**6,6**
Calligraphie, grille, saisie de texte, production de titres, production de titres vidéo, audition et transfert optique	40 637	1,8	217 125	2,7	**257 762**	**2,5**
Direction de plateau	363 269	16,1	995 002	12,5	**1 358 271**	**13,2**
Plafond des dépenses admissibles[3]	2 286 929	45,0	6 556 787	45,0	**8 843 716**	**45,0**
Montant du crédit d'impôt autorisé[4]	715 845	14,1	2 233 049	15,3	**2 948 894**	**15,0**
Nombre total de projets	72	...	210	...	282	...

1. Productions ayant bénéficié du programme de crédit d'impôt remboursable pour le doublage de films.
2. Vu le nombre peu significatif des doublages pour le marché des vidéoclubs, ceux-ci ont été intégrés au marché de la télévision à compter de l'année 2006-2007.
3. Quelques dossiers déposés avant le 31 mars 2010 ont été traités selon l'ancien plafond de 40,5 %.
4. Quelques dossiers déposés avant le 31 mars 2010 ont été traités selon l'ancien taux de 30 %.

Source : Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

Les dépenses de doublage

Le doublage de 72 films destinés aux salles de cinéma a généré des contrats dont la valeur s'établit à 5,1 M$ (tableau 2.2.4). De cette somme, 2,3 M$ constituent des dépenses admissibles (44,3 % de la valeur des contrats), dépenses un peu moins élevées que le plafond admissible évalué à 2,3 M$. La prestation des comédiens représente 57,8 % de la valeur de ces contrats pour un total de 1,3 M$. Le crédit d'impôt total pour les films destinés aux salles de cinéma est estimé pour sa part à 716 k$.

Environ les deux tiers des doublages pour le cinéma ont engendré des contrats s'élevant à 60 000 $ et plus (voir le tableau 2.2.5). Parmi ces contrats de 60 000 $ et plus, la moyenne des contrats s'élève à 79 789 $. Toujours parmi ces contrats de 60 000 $ et plus, les comédiens ont récolté un total de 982 k$ pour leurs prestations et les autres dépenses de doublage ont totalisé 695 k$ pour un crédit d'impôt de 555 k$.

Différentes techniques sont utilisées pour doubler les productions destinées au marché télévisuel, soit le doublage synchro, la traduction simultanée et le sous-titrage. Le choix de la technique varie en fonction du genre de production télévisuelle à doubler (fiction, documentaire, magazine, etc.). Le coût des contrats, quant à lui, diffère passablement d'une technique à l'autre.

La valeur globale des contrats de doublage des 210 productions télévisuelles de 2010-2011 s'élève à 14,6 M$. Le total des dépenses admissibles représente 54,6 % de la valeur de ces contrats, soit un montant de 8,0 M$. Le plafond maximal des dépenses admissibles pouvant être atteint se chiffre à 6,6 M$. La prestation des comédiens, qui représente 59,0 % de la valeur de ces contrats pour le marché télévisuel, atteint une somme de 4,7 M$. Le crédit d'impôt autorisé s'élève quant à lui à 2,2 M$ (tableau 2.2.4).

Les contrats des œuvres uniques en télévision sont en majorité d'une valeur individuelle de moins 60 000 $ (il y a ainsi 70 contrats de moins de 60 000 $ sur un total de 75 contrats de cette catégorie) (voir le tableau 2.2.5). De ces 70 contrats, la moitié totalisent moins de 30 000 $, pour une moyenne par contrat parmi ceux-ci de 12 867 $. Les dépenses admissibles totales de ces 34 œuvres uniques pour la télévision de moins de 30 000 $ atteignent 243 k$, dont 130 k$ sont dévolus à la prestation des comédiens. Le crédit d'impôt pressenti s'élève quant à lui à 67 592 $ pour ces mêmes œuvres. L'autre moitié des contrats de moins de 60 000 $ (36 contrats) se situent dans la tranche supérieure de 30 000 $ à 59 999 $, pour une somme totale de 1,5 M$ et une valeur moyenne qui s'élève à 40 395 $. Le total des dépenses admissibles de ces contrats de 30 000 $ à 59 999 $ pour cette catégorie d'œuvres uniques atteint 761 k$, dont 422 k$ pour la prestation des comédiens. Le crédit d'impôt de celles-ci s'élève à 222 k$.

Sur le total des 21 miniséries doublées, comportant 69 épisodes, 11 miniséries ont été doublées avec des budgets de moins de 30 000 $, générant 54 334 $ en rémunération totale pour les comédiens et 28 677 $ pour les autres prestataires de services. Les 10 autres miniséries, dont les contrats dépassent 30 000 $, ont rapporté 104 k$ aux comédiens et 69 734 $ aux autres prestataires de services. En tout, le crédit d'impôt accordé aux doublages des miniséries atteint 82 844 $.

Un nombre de 114 séries télévisées ont été doublées (chacune ayant 7 épisodes et plus et l'ensemble totalisant 2 052 épisodes). Parmi ces séries doublées, les contrats de doublage dont la valeur est de moins de 60 000 $ représentent 24 % de l'ensemble des séries (27 contrats)

pour un total de 355 épisodes, avec une somme de dépenses en doublage de 1,3 M$ et une moyenne par contrat de doublage de 46 725 $. Toujours pour les doublages de moins de 60 000 $, les dépenses admissibles totales se chiffrent à 643 k$, desquelles 424 k$ vont aux comédiens (tableau 2.2.5). Le crédit d'impôt pressenti atteint quant à lui 194 k$ pour ces œuvres. Ensuite, la tranche supérieure des contrats doublés valant de 60 000 $ à 99 999 $ représente 34 % des séries télévisées (soit 39 contrats et 564 épisodes). La somme des contrats de doublage de cette tranche atteint 3,1 M$, ce qui amène une moyenne de 78 683 $ par contrat. Les dépenses admissibles pour ces séries doublées totalisent 1,7 M$, dont 1,0 M$ ont servi à rémunérer les comédiens. Le crédit d'impôt accordé pour celles-ci atteint 476 k$. Enfin, la catégorie de contrats de doublage valant 100 k$ et plus compte pour 42 % des séries doublées (soit 48 contrats et 1 133 épisodes), pour une valeur totale de doublage de 7,4 M$ et une moyenne par série doublée à 154 k$. Les dépenses admissibles atteignent 4,2 M$; de cette somme 2,5 M$ ont servi à la rémunération des comédiens et 1,8 M$ à la prestation des autres services. Le crédit d'impôt s'élève à 1,1 M$ pour ces doublages de plus de 100 k$.

Good neighbours
Photo : Attila Dory

Tableau 2.2.5
Ventilation des dépenses de doublage selon le premier marché des productions[1] cinématographiques et télévisuelles et la catégorie de contrats, Québec, 2010-2011

Premier marché et catégorie de contrats	Productions doublées		Valeur des contrats		Coût moyen des contrats	Prestation des comédiens	Autres dépenses	Total dépenses admissibles	Crédit d'impôt	Total des épisodes
	n	%	$	%			$			n
Cinéma	72	100,0	5 085 664	100,0	70 634	1 302 246	950 199	2 252 445	715 845	...
De 30 000 $ à 59 999 $	22	30,6	1 096 224	21,6	49 828	320 448	254 769	575 217	160 781	...
60 000 $ et plus	50	69,4	3 989 440	78,4	79 789	981 798	695 430	1 677 228	555 064	...
Télévision[2] – œuvres uniques	75	100,0	2 323 596	100,0	30 981	634 229	520 125	1 154 354	342 175	...
Moins de 30 000 $	34	45,3	437 481	18,8	12 867	129 667	113 827	243 494	67 592	...
De 30 000 $ à 59 999 $	36	48,0	1 454 231	62,6	40 395	421 746	339 355	761 101	222 261	...
60 000 $ et plus	5	6,7	431 884	18,6	86 377	82 816	66 943	149 759	52 322	...
Télévision – miniséries (de 2 à 6 épisodes)	21	100,0	569 548	100,0	27 121	158 335	98 411	256 746	82 844	69
Moins de 30 000 $	11	52,4	183 500	32,2	16 682	54 334	28 677	83 011	27 584	29
30 000 $ et plus	10	47,6	386 048	67,8	38 605	104 001	69 734	173 735	55 260	40
Télévision – séries (7 épisodes et plus)	114	100,0	11 738 973	100,0	102 973	3 926 366	2 656 884	6 583 250	1 808 030	2 052
Moins de 60 000 $	27	23,7	1 261 580	10,7	46 725	424 221	218 795	643 016	193 603	355
De 60 000 $ à 99 999 $	39	34,2	3 068 631	26,2	78 683	1 049 577	677 463	1 727 040	476 035	564
100 000 $ et plus	48	42,1	7 408 762	63,1	154 349	2 452 568	1 760 626	4 213 194	1 138 392	1 133
Total	**282**	...	**19 717 781**	...	**69 921**	**6 021 176**	**4 225 619**	**10 246 795**	**2 948 894**	**2 121**

1. Productions ayant bénéficié du programme de crédit d'impôt remboursable pour le doublage de films.
2. Vu le nombre peu significatif des doublages pour le marché des vidéoclubs, ceux-ci ont été intégrés au marché de la télévision.

Source : Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

Tableau 2.2.6
Répartition des productions[1] cinématographiques et télévisuelles doublées selon l'année de doublage et l'année financière de la certification, Québec, 1998-2011

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	Total
								n							
1999-2000	27	6	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	33
2000-2001	67	83	53	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	203
2001-2002	22	38	129	57	1	–	–	–	–	–	–	–	–	–	247
2002-2003	10	19	15	134	141	–	–	–	–	–	–	–	–	–	319
2003-2004	–	15	16	16	112	73	–	–	–	–	–	–	–	–	232
2004-2005	–	–	4	1	43	197	144	–	–	–	–	–	–	–	389
2005-2006	1	4	1	–	–	4	135	239	11	–	–	–	–	–	395
2006-2007	1	1	–	–	–	2	13	57	280	16	–	–	–	–	370
2007-2008	–	–	–	–	–	–	–	–	35	267	5	–	–	–	307
2008-2009	–	–	–	–	–	–	–	–	–	81	234	–	–	–	315
2009-2010	–	–	–	–	–	–	–	–	–	4	160	274	2	–	440
2010-2011	–	–	–	–	–	–	–	–	–	2	2	81	197	–	282
Total	**128**	**166**	**218**	**208**	**297**	**276**	**292**	**296**	**326**	**370**	**401**	**355**	**199**	**–**	**3 532**[2]

1. Productions ayant bénéficié du programme de crédit d'impôt remboursable pour services de production cinématographique et télévisuelle.
2. Données disponibles au 31 mars 2011.
3. Comprend sept productions en format géant.

Source : Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

Répartition selon l'année du doublage

Les 282 dossiers traités (demandes de certification) en 2010-2011 concernent des productions réparties sur 4 années civiles : 2 productions doublées en 2007, 2 en 2008, 81 en 2009 et 197 en 2010 (tableau 2.2.6). La majorité des doublages ont ainsi lieu lors des deux années qui précèdent le dépôt des demandes de certification. Selon cette tendance, nous pouvons prévoir que le nombre de doublages réalisés en 2009 ne dépassera pas les résultats de 2008. En effet, avec 401 productions doublées, l'année 2008 a constitué un record. Et il y a diminution en 2009 tant pour les doublages du cinéma (124 en 2008 contre 107 en 2009) que pour ceux de la télévision (277 en 2008 contre 248 en 2009) (voir le tableau 2.2.7). Quant au taux de croissance annuel moyen pour la période 1999 à 2009, il s'élève à 7,9 %; ce taux est de 1,0 % pour le nombre de doublages destinés au cinéma et de 15,4 %, pour les doublages destinés à la télévision. La croissance se situe de la sorte nettement du côté du marché de la télévision, un marché qui a connu une multiplication de l'offre des chaînes spécialisées ces dernières années. Quant à la moyenne de la valeur des contrats de doublage, elle a augmenté de 6,4 % en 2009 (62 638 $ en 2009 contre 58 853 $ en 2008) (voir le tableau 2.2.8). Cette moyenne n'avait pas franchi le cap des 60 000 $ depuis l'année 2003. La croissance est plus marquée pour la moyenne des contrats de doublage destinés au cinéma, qui a connu une augmentation de 13,4 % (moyenne de 68 135 $ par contrat en 2009 contre 60 083 $ en 2008); la moyenne des productions télévisuelles a augmenté quant à elle un peu moins, soit une augmentation de 3,4 % (moyenne de 60 266 $ par contrat en 2009 contre 58 302 $ en 2008).

The Kate Logan Affair
Photo : Bertrand Calmeau

Tableau 2.2.7
Nombre de productions doublées selon le premier marché des productions[1] cinématographiques et télévisuelles et l'année de doublage, Québec, 1999-2010[2]

	Cinéma[3]	Télévision[3]	Vidéoclub	Total
		n		
1999	97	59	10	**166**
2000	104	111	3	**218**
2001	96	90	22	**208**
2002	128	147	22	**297**
2003	123	107	46	**276**
2004	132	130	30	**292**
2005	113	134	49	**296**
2006	128	196	2	**326**
2007	134	236	..	**370**
2008	124	277	..	**401**
2009	107	248	..	**355**
2010 (données partielles)	54	145	..	**199**
Total	**1 340**	**1 880**	**184**	**3 404**
		%		
TCAM[5] 1999-2009	1,0	15,4	..	**7,9**

1. Productions ayant bénéficié du programme de crédit d'impôt remboursable pour le doublage de films.
2. Données disponibles au 31 mars 2011.
3. Comprend sept productions en format géant.
4. Vu le nombre peu significatif des doublages pour le marché des vidéoclubs, ceux-ci ont été intégrés au marché de la télévision à compter de l'année 2006-2007.
5. Taux de croissance annuel moyen.

Source : Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

Figure 2.2.1
Nombre de productions doublées selon le premier marché des productions[1] cinématographiques et télévisuelles et l'année de doublage, Québec, 1999-2009

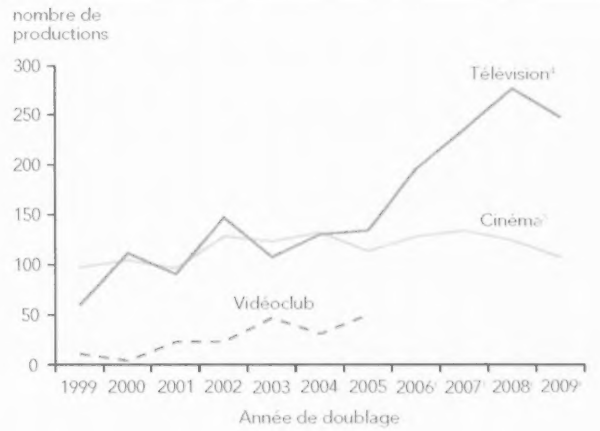

1. Productions ayant bénéficié du programme de crédit d'impôt remboursable pour le doublage de films.
2. Données disponibles au 31 mars 2011.
3. Comprend sept productions en format géant.
4. Vu le nombre peu significatif des doublages pour le marché des vidéoclubs, ceux-ci ont été intégrés au marché de la télévision à compter de l'année 2006-2007.

Source : Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

Tableau 2.2.8
Valeur moyenne des contrats de doublage selon le premier marché des productions[1] cinématographiques et télévisuelles et l'année de doublage, Québec, 1999-2010[2]

	Cinéma[3]	Télévision[3]	Vidéoclub	Total
		$		
1999	64 559	75 972	57 481	**67 994**
2000	57 618	51 691	68 634	**54 752**
2001	64 261	64 626	32 736	**61 084**
2002	66 238	46 552	41 477	**54 660**
2003	69 101	59 948	37 131	**60 224**
2004	72 095	57 623	33 411	**61 678**
2005	71 892	55 155	41 845	**59 341**
2006	66 232	54 814	26 317	**58 942**
2007	62 654	56 366	..	**58 643**
2008	60 083	58 302	..	**58 853**
2009	68 135	60 266	..	**62 638**
2010	71 444	73 170	..	**72 702**
Moyenne globale 1999-2010	65 360	58 338	38 563	**59 892**

1. Productions ayant bénéficié du programme de crédit d'impôt remboursable pour le doublage de films.
2. Données disponibles au 31 mars 2011.
3. Comprend sept productions en format géant.
4. Vu le nombre peu significatif des doublages pour le marché des vidéoclubs, ceux-ci ont été intégrés au marché de la télévision à compter de l'année 2006-2007.

Source : Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

Figure 2.2.2
Valeur moyenne des contrats de doublage selon le premier marché des productions[1] cinématographiques et télévisuelles et l'année de doublage, Québec, 1999-2010[2]

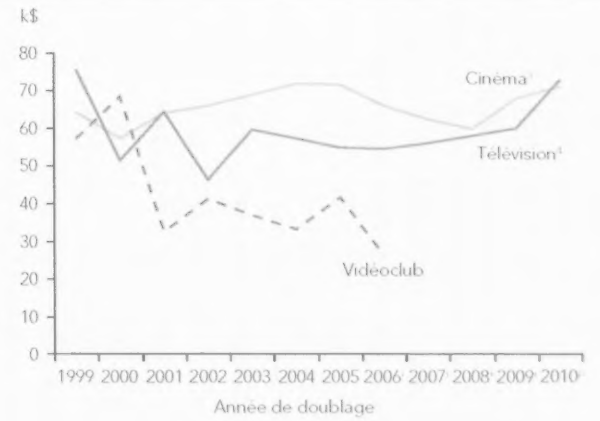

1. Productions ayant bénéficié du programme de crédit d'impôt remboursable pour le doublage de films.
2. Données disponibles au 31 mars 2011.
3. Comprend sept productions en format géant.
4. Vu le nombre peu significatif des doublages pour le marché des vidéoclubs, ceux-ci ont été intégrés au marché de la télévision à compter de l'année 2006-2007.

Source : Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

Tableau 2.2.9
Nombre de productions télévisuelles doublées selon le format et l'année de doublage, Québec, 1999-2010

	Œuvres uniques	Miniséries (de 2 à 6 épisodes)	Séries (7 épisodes et plus)	Total
		n		
1999	22	16	21	59
2000	41	25	45	111
2001	26	15	49	90
2002	61	28	58	147
2003	32	17	58	107
2004	44	22	64	130
2005	48	31	55	134
2006	93	43	60	196
2007	111	38	87	236
2008	124	26	127	277
2009	121	21	106	248
2010 (données partielles)	55	13	77	145
Total	**778**	**295**	**807**	**1 880**
		%		
TCAM[4] 1999-2009	18,6	2,8	17,6	15,4

1. Productions ayant bénéficié du programme de crédit d'impôt remboursable pour le doublage de films.
2. Vu le nombre peu significatif des doublages pour le marché des jeux vidéo, ceux-ci ont été intégrés au marché de la télévision à compter de l'année 2006-2007.
3. Données disponibles au 31 mars 2011.
4. Taux de croissance annuel moyen.

Source : Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

Figure 2.2.3
Nombre de productions télévisuelles doublées selon le format et l'année de doublage, Québec, 1999-2009

1. Productions ayant bénéficié du programme de crédit d'impôt remboursable pour le doublage de films.
2. Vu le nombre peu significatif des doublages pour le marché des jeux vidéo, ceux-ci ont été intégrés au marché de la télévision à compter de l'année 2006-2007.
3. Données disponibles au 31 mars 2011.

Source : Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

Tableau 2.2.10
Valeur moyenne des contrats de doublage des productions télévisuelles selon le format et l'année de doublage, Québec, 1999-2010

	Œuvres uniques	Miniséries (de 2 à 6 épisodes)	Séries (7 épisodes et plus)	Total
		n		
1999	29 309	31 925	127 149	64 842
2000	23 774	32 742	87 654	51 691
2001	17 570	21 328	102 849	64 626
2002	12 050	23 538	93 949	46 552
2003	26 828	22 737	89 128	59 948
2004	22 276	21 079	94 486	57 623
2005	17 041	29 906	102 648	55 155
2006	27 598	25 827	117 775	54 814
2007	27 528	23 124	107 679	56 518
2008	28 619	29 285	93 225	59 600
2009	33 711	31 244	96 329	62 923
2010	30 401	27 030	111 510	73 170
Moyenne globale 1999-2010	26 208	26 589	100 417	58 123

1. Productions ayant bénéficié du programme de crédit d'impôt remboursable pour le doublage de films.
2. Données disponibles au 31 mars 2011.

Source : Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

Figure 2.2.4
Valeur moyenne des contrats de doublage des productions télévisuelles selon le format et l'année de doublage, Québec, 1999-2010

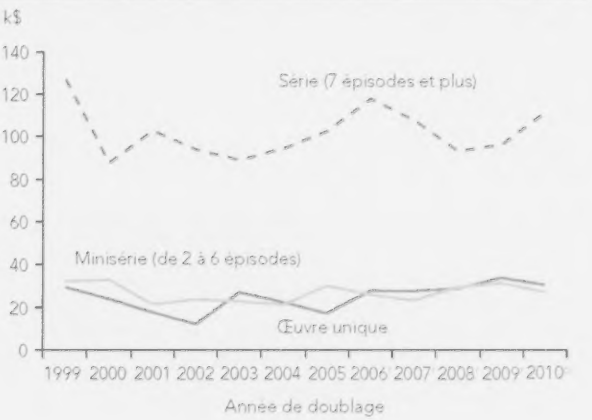

1. Productions ayant bénéficié du programme de crédit d'impôt remboursable pour le doublage de films.
2. Données disponibles au 31 mars 2011.

Source : Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

En télévision, en chiffres absolus, la baisse du nombre de doublages est plus accentuée du côté des séries de sept épisodes et plus que du côté des autres catégories (voir les tableaux 2.2.9 et 2.2.10). Le nombre de séries doublées passe ainsi de 127 séries en 2008 à 106 en 2009, ce qui représente 21 séries de moins qu'en 2008. Les miniséries sont passées de 26 en 2008 à 21 en 2009 et les œuvres uniques de 124 en 2008 à 121 en 2009. Le taux de croissance annuel moyen pour la période allant de 1999 à 2009 s'élève à 18,6 % pour les œuvres uniques, à 2,8 % pour les miniséries et à 17,6 % pour les séries. Le marché du doublage des miniséries accuse un faible taux de croissance annuel moyen comparativement aux autres formats. Par ailleurs, la moyenne de la valeur des contrats de doublage est en croissance dans toutes les catégories de production, soit de 17,8 % pour les œuvres uniques (33 711 $ en 2009 contre 28 619 $ en 2008), de 6,7 % pour les miniséries (31 244 $ en 2009 contre 29 285 $ en 2008) et de 3,3 % pour les séries (96 329 $ en 2009 contre 93 225 $ en 2008).

Depuis 10 ans

Globalement, depuis 2000-2001, la SODEC a certifié le doublage de 3 499 productions, dont la valeur totale des contrats de doublage s'élève à 210,8 M$ (tableau 2.2.11). De ceux-ci, les dépenses de main-d'œuvre admissibles ont atteint 100,5 M$, dont 56,7 M$ ont servi à la rémunération des comédiens et 43,7 M$, au paiement des autres services. Le crédit d'impôt autorisé a été de 25,6 M$ en 2010-2011. Les productions ont été doublées de l'anglais vers le français dans une proportion de 96,5 %. Enfin, les œuvres uniques représentent 67,8 % des doublages effectués.

Tableau 2.2.11
Ventilation des dépenses de doublage selon le premier marché des productions[1] cinématographiques et télévisuelles et la catégorie de contrats, Québec, 2000-2001 à 2010-2011

Premier marché et catégorie de contrats	Productions doublées		Valeur des contrats		Coût moyen des contrats	Prestation des comédiens	Autres dépenses admissibles	Total des dépenses	Crédit d'impôt	Total des épisodes
	n	%	$	%	$					n
Cinéma[2]	1 401	100,0	92 172 165	100,0	65 790	21 536 227	17 499 677	39 035 904	10 740 541	2
Moins de 30 000 $	67	4,8	1 383 140	1,5	20 644	401 467	402 544	804 011	178 008	...
De 30 000 $ à 59 999 $	559	39,9	24 793 236	26,9	44 353	6 897 504	5 897 088	12 794 592	3 070 978	...
De 60 000 $ à 99 999 $	663	47,3	53 186 245	57,7	80 221	11 521 093	9 212 389	20 733 482	6 095 290	...
100 000 $ et plus	112	8,0	12 809 544	13,9	114 371	2 716 163	1 987 656	4 703 819	1 396 265	2
Télévision[3] – œuvres uniques	783	100,0	20 470 563	100,0	26 144	5 449 205	4 737 526	10 186 731	2 499 944	...
Moins de 30 000 $	413	52,7	5 148 704	25,2	12 467	1 454 341	1 208 780	2 663 121	626 458	...
De 30 000 $ à 59 999 $	347	44,3	13 404 869	65,6	38 631	3 542 555	3 206 220	6 748 775	1 656 596	...
60 000 $ et plus	23	3,0	1 916 990	9,4	83 347	452 309	322 526	774 835	216 890	...
Télévision – miniséries (de 2 à 6 épisodes)	305	100,0	8 177 797	100,0	26 812	2 456 571	1 572 152	4 028 723	1 003 121	1 178
Moins de 30 000 $	219	71,8	3 939 458	48,2	17 988	1 267 094	759 196	2 026 290	485 934	777
De 30 000 $ à 59 999 $	74	24,3	2 990 112	36,6	40 407	855 284	581 312	1 436 596	367 765	357
60 000 $ et plus	12	3,9	1 248 227	15,2	104 019	334 193	231 644	565 837	149 422	44
Télévision – séries (7 épisodes et plus)	822	100,0	82 777 085	100,0	100 702	25 623 698	18 097 595	43 721 293	10 470 567	14 160
Moins de 30 000 $	23	2,8	594 425	0,7	25 845	162 551	134 861	297 412	73 687	261
De 30 000 $ à 59 999 $	240	29,2	10 872 562	13,1	45 302	3 456 136	2 047 209	5 503 345	1 347 401	3 135
De 60 000 $ à 99 999 $	239	29,1	18 503 467	22,4	77 420	6 065 012	3 643 869	9 708 881	2 360 194	3 843
100 000 $ et plus	320	38,9	52 806 631	63,8	165 021	15 939 999	12 271 656	28 211 655	6 689 285	6 921
Vidéoclub	188	100,0	7 249 909	100,0	38 563	1 665 503	1 834 385	3 499 888	892 882	17
Moins de 30 000 $	25	13,3	573 954	7,9	22 958	146 811	166 052	312 863	71 629	3
De 30 000 $ à 59 999 $	153	81,4	5 781 848	79,8	37 790	1 301 640	1 523 076	2 824 716	714 320	..
60 000 $ et plus	10	5,3	894 107	12,3	89 411	217 052	145 257	362 309	106 933	14
Total	**3 499**	**...**	**210 847 519**	**...**	**60 259**	**56 731 204**	**43 741 335**	**100 472 539**	**25 607 055**	**15 357**

1. Productions ayant bénéficié du programme de crédit d'impôt remboursable pour le doublage de films.
2. Comprend huit productions en format géant.
3. Vu le nombre peu significatif des doublages pour le marché des vidéoclubs, ceux-ci ont été intégrés au marché de la télévision à compter de l'année 2006-2007.

Source : Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

2.3_ LE CRÉDIT D'IMPÔT REMBOURSABLE POUR SERVICES DE PRODUCTION CINÉMATOGRAPHIQUE OU TÉLÉVISUELLE

Marielle Audet, SODEC

Le crédit d'impôt remboursable pour services de production est une mesure fiscale destinée à favoriser le tournage, au Québec, de productions étrangères et la réalisation de services techniques tels que l'animation et les effets spéciaux. Ce crédit a pour but de stimuler la création d'emplois et de faire participer pleinement le Québec à l'industrie du cinéma et de la télévision. L'annonce de cette mesure fiscale a été faite dans le Discours sur le budget de 1998-1999, et elle a été suivie de plusieurs modifications. La SODEC administre cette mesure conjointement avec le ministère du Revenu. La SODEC a rendu ses premières décisions en 1999-2000.

Le tournage de productions étrangères génère des capitaux neufs et des retombées économiques importantes pour les artisans et les entreprises locaux. La concurrence internationale est forte et elle offre des incitatifs fiscaux généreux pour attirer ces productions étrangères. Afin de maintenir l'intérêt des producteurs étrangers pour le Québec, le gouvernement doit donc ajuster les règles et les taux de la mesure fiscale selon les avantages offerts ailleurs.

Depuis le 20 mars 2009, la procédure d'attestation des productions a été modifiée. Elle comporte un certificat d'agrément délivré à l'égard de la société propriétaire des droits d'auteur et une décision préalable à l'égard de la ou des sociétés admissibles qui ont rendu les services. L'étape de la certification finale a été éliminée.

Afin de bénéficier du crédit d'impôt, une société doit compter un établissement au Québec et exploiter principalement une entreprise de production ou de services de production cinématographique ou télévisuelle. La société non admissible, titulaire des droits cinématographiques ou télévisuels (production non québécoise), doit déposer en premier lieu une demande de certificat d'agrément auprès de la SODEC. La société admissible, qui a obtenu le contrat de services de production avec la société titulaire des droits cinématographiques ou télévisuels, doit déposer lors de sa demande de décision préalable une copie de ce certificat d'agrément.

Seules les dépenses de main-d'œuvre admissibles versées à des résidants du Québec pour des services rendus en sol québécois sont considérées dans le calcul du crédit d'impôt pour les productions dont les principaux travaux de prises de vue ou d'enregistrement au Québec ont été réalisés **avant le 13 juin 2009**. Les productions dont les principaux travaux de prises de vue ou d'enregistrement au Québec ont été réalisés après le **12 juin 2009** bénéficient d'un élargissement de la mesure aux coûts des biens admissibles rendus exclusivement sur le territoire québécois.

Cependant, les catégories de productions admissibles ont été limitées aux œuvres uniques, aux minisséries ou aux séries, aux œuvres de fiction et aux documentaires. Des critères particuliers s'appliquent à certaines catégories. La durée ainsi que le coût minimal des productions sont également fixés. Aucun plafond n'est fixé au total du crédit d'impôt qu'il est possible d'obtenir.

Outre le taux de base, une bonification est accordée pour les dépenses de main-d'œuvre admissibles liées aux activités de tournage devant écran chromatique ainsi qu'aux effets visuels et à l'animation informatique. Les différents taux qui s'appliquent à la dépense de main-d'œuvre admissible engagée sont définis selon les périodes suivantes :

	Taux de base	Taux de la bonification
Du 12 février 1998 au 30 décembre 2004	11 %	20 %
Du 31 décembre 2004 au 20 décembre 2007	20 %	20 %
À compter du 21 décembre 2007	25 %	20 %

Les résultats d'une année financière rendent compte d'activités de tournage ou de postproduction qui peuvent s'être déroulées durant plus d'une année civile. Il existe donc des écarts entre les devis attribuables à la date du dépôt des demandes. Les autres écarts entre les devis proviennent pour l'essentiel de la variation du nombre et de l'ampleur

Tableau 2.3.1
Productions cinématographiques et télévisuelles et crédit d'impôt attribué selon l'année de délivrance des visas, Québec, 2000-2001 à 2010-2011

	Projets	Part québécoise du devis	Dépenses admissibles			Crédit d'impôt attribué
			Main-d'œuvre	Frais de production		
				Main-d'œuvre	Biens	
	n			$		
2000-2001	14	67 470 534	30 440 936	...	...	3 919 350
2001-2002	11	62 982 333	26 514 335	...	...	2 944 060
2002-2003	39	405 401 736	119 877 198	...	...	14 023 116
2003-2004	41	211 100 590	79 292 767	...	...	11 029 834
2004-2005	39	261 296 819	89 702 217	...	...	10 807 601
2005-2006	23	98 545 971	42 861 087	...	...	8 754 868
2006-2007	28	128 740 665	63 781 643	...	...	16 929 231
2007-2008	32	118 506 248	57 639 011	...	...	16 549 385
2008-2009	22	213 330 678	94 142 908	...	...	24 631 127
2009-2010	30	125 248 945	49 865 710	10 743 952	10 713 402	21 184 673
2010-2011	38	241 751 253	5 707 159	117 353 320	116 427 232	68 264 372
Total	317	1 934 375 772	659 824 971	128 097 272	127 140 634	199 037 617

1. Productions ayant obtenu au programme de crédit d'impôt remboursable pour services de production cinématographique et télévisuelle.
2. Ces productions incluent 18 projets amendés.
3. Frais de production admissibles (main-d'œuvre et biens) pour les productions dont les principaux travaux de prises de vue ou d'enregistrement au Québec ont été réalisés après le 12 juin 2009; frais de main-d'œuvre admissibles dans les autres cas.

Source : Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

des productions étrangères tournées au Québec, lesquelles sont tributaires, entre autres, de la forte concurrence qui existe entre les provinces canadiennes et les États américains.

Les données de gestion du crédit d'impôt remboursable pour services de production cinématographique et télévisuelle révèlent que, durant l'année financière 2010-2011, 38 décisions préalables favorables ont été rendues concernant des productions dont la part québécoise des devis s'est élevée à 241,8 M$. Les dépenses de main-d'œuvre admissibles ont atteint 5,7 M$ pour les productions dont les principaux travaux de prises de vue ou d'enregistrement au Québec ont été réalisés avant le 13 juin 2009. Pour les autres productions, les dépenses de main-d'œuvre admissibles ont atteint 117,4 M$ et les autres frais admissibles, 116,4 M$. Le total des dépenses admissibles s'est élevé à 239,5 M$, dont 31 % se rapportent aux effets spéciaux. Le crédit d'impôt a été estimé à 68,3 M$.

La figure 2.3.1 illustre les moyennes par production des principales données et indique une remontée de toutes les moyennes entre 2009 et 2010. D'abord, la part québécoise moyenne des devis augmente de 52 % (de 4,2 M$ en 2009 à 6,4 M$ en 2010). Ensuite, les dépenses admissibles moyennes augmentent de 165 % (de 2,4 M$ en 2009 à 6,3 M$ en 2010). Enfin, le crédit d'impôt moyen attribué bondit de 154 % (de 0,7 M$ en 2009 à 1,8 M$ en 2010). Notons qu'au moins six des productions attestées cette année ont généré plus de 10 M$ en frais de services de production au Québec.

Figure 2.3.1
Moyenne de la part québécoise des devis, des dépenses admissibles et du crédit d'impôt attribué selon l'année d'émission des visas, Québec, 2000-2001 à 2010-2011

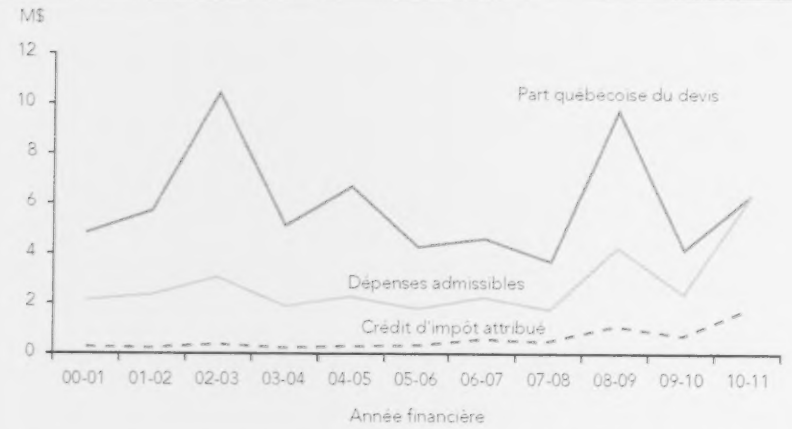

1. Frais de production admissibles (main-d'œuvre et autres) pour les productions dont les principaux travaux de prises de vue ou d'enregistrement au Québec ont été réalisés après le 12 juin 2009, frais de main-d'œuvre admissibles dans les autres cas.
2. Productions ayant bénéficié du programme de crédit d'impôt remboursable pour services de production cinématographique et télévisuelle.
3. Ces productions incluent 10 projets annulés.

Source : Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

Répartition selon l'année de tournage

Une répartition des projets selon l'année de tournage (plutôt que selon la date de dépôt de la demande de crédit) permet d'obtenir un portrait chronologique de la valeur des services de production ou de postproduction générés par les productions étrangères (tableau 2.3.3), car les demandes de crédit d'impôt pour services d'animation et effets spéciaux sont habituellement déposées

Tableau 2.3.2
Productions cinématographiques et télévisuelles selon l'année de délivrance des visas et l'année de tournage, Québec, 1998 à 2011

Année de délivrance	Projets	Année de tournage													
		1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
	n														
2000-2001	14	3	10	1	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
2001-2002	11	2	1	5	3	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
2002-2003	39	3	2	14	15	5	–	–	–	–	–	–	–	–	–
2003-2004	41	1	–	3	7	19	11	–	–	–	–	–	–	–	–
2004-2005	39	2	4	–	–	5	16	11	1	–	–	–	–	–	–
2005-2006	23	–	–	–	–	–	3	11	6	3	–	–	–	–	–
2006-2007	28	–	–	–	–	–	1	3	11	9	4	–	–	–	–
2007-2008	32	–	–	1	–	–	1	3	5	3	13	6	–	–	–
2008-2009	22	–	–	–	–	–	–	–	2	2	6	9	1	2	–
2009-2010	30	–	–	–	–	–	–	–	–	1	4	8	14	3	–
2010-2011	38	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	4	7	24	3
Total	317	11	17	24	25	29	32	28	25	18	27	27	22	29	3

1. Productions ayant bénéficié du programme de crédit d'impôt remboursable pour services de production cinématographique et télévisuelle.
2. Ces productions incluent 79 projets annulés.

Source : Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

après les tournages, ceux-ci se déroulant le plus souvent durant la saison estivale, et plus tardivement pour ce qui est des services de postproduction. Enfin, indiquons que les résultats d'une année civile peuvent être rétroactivement modifiés, et les plus récents, demeurer fragmentaires.

L'élargissement de la mesure aux coûts des biens admissibles semble avoir eu un effet positif sur le volume des services de production réalisés en sol québécois en 2010, car la part québécoise des devis, les frais de production admissibles et le crédit d'impôt attribué ont triplé par rapport à 2009. La part québécoise des devis est passée de 51,4 M$ en 2009 à 183,2 M$ en 2010, les frais de production admissibles sont passés de 45,0 M$ en 2009 à 178,1 M$ en 2010 et le crédit d'impôt de 13,3 M$ en 2009 à 49,8 M$ en 2010.

La moyenne de la part québécoise des devis de production a atteint son niveau plancher en 2009 avec 2,3 M$ et en 2008 avec 2,4 M$. En 2010, elle a rebondi pour atteindre 6,3 M$ et se rapprocher du peloton des meilleures années, qui s'échelonne entre 7 M$ et 11 M$. La moyenne des dépenses admissibles a atteint 6,1 M$ en 2010, ce qui la rapproche des années 2006 (4,2M$) et 2007 (3,4 M$). La forte compétition que se livrent les provinces et les États américains pour attirer les productions étrangères sur leur territoire a incité le gouvernement à proposer des incitatifs de plus en plus alléchants. On peut observer l'effet de l'élargissement de la mesure aux coûts des biens admissibles sur la moyenne des dépenses admissibles qui se situe entre 30 % et 41 % de la part québécoise des devis pour la période de 2000 à 2004, tandis qu'elle s'étale entre 38 % et 97 % pour la deuxième moitié de la décennie. La moyenne du crédit d'impôt attribué a atteint 1,7 M$ en 2010, ce qui représente la moyenne la plus élevée jamais enregistrée pour une année. Elle est suivie par la moyenne de 2006, qui s'est élevée à 1,3 M$ et celle de 2007 à 814 k$.

Figure 2.3.2
Moyenne de la part québécoise des devis, des dépenses de main-d'œuvre et du crédit d'impôt attribué selon l'année de tournage, Québec, 2000-2011

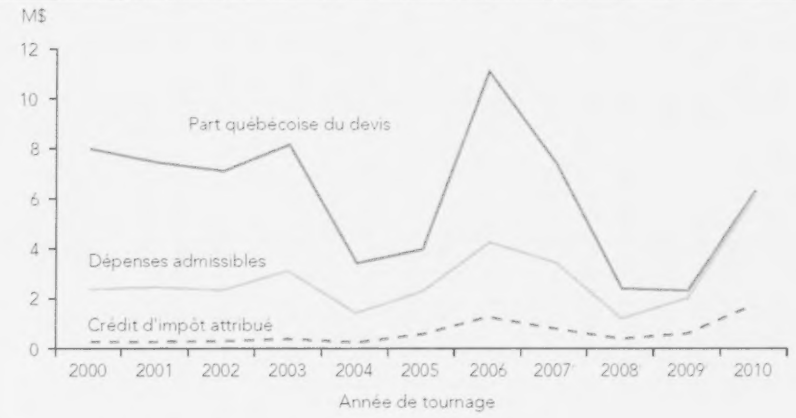

1. Cette moyenne inclut 18 projets amendés.

Source : Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

La majorité des attestations pour crédit d'impôt émises en 2010-2011 concernent des productions achevées en 2010 (voir le tableau 2.3.2). La répartition des productions se fait ainsi : 4 productions ont été tournées en 2008, 7 en 2009, 24 en 2010 et 3 en 2011. Jamais n'a-t-on vu un si grand nombre de productions tournées lors d'une année civile (soit 24 en 2010) se prévaloir de la mesure fiscale au cours d'une même année financière. Cette donnée fournit un indice supplémentaire de l'impact clairement positif de l'élargissement de la mesure de crédit aux coûts des biens admissibles.

Tableau 2.3.3
Productions[1] cinématographiques et télévisuelles et crédit d'impôt attribué selon l'année de tournage, Québec, 2000-2010

	Projets	Part québécoise du devis	Dépenses admissibles			Crédit d'impôt attribué
			Main-d'œuvre	Frais de production[3]		
				Main-d'œuvre	Biens	
	n	$				
2000	24	191 933 793	56 875 239	...	...	6 724 433
2001	25	185 920 490	61 026 062	...	...	7 188 645
2002	29	206 414 363	69 008 686	...	...	8 690 015
2003	32	260 875 745	100 075 537	...	...	12 467 233
2004	28	96 108 110	39 334 932	...	...	7 698 216
2005	25	98 859 508	56 495 646	...	...	14 354 409
2006	18	199 176 950	76 173 642	...	...	22 911 429
2007[2]	27	199 698 351	92 406 064	...	...	21 978 760
2008[2]	27	65 382 333	32 509 273	...	...	11 487 935
2009[2]	22	51 396 108	10 172 850	19 920 543	14 926 676	13 277 216
2010	29	183 201 866	9 674 670	78 879 846	89 568 862	49 821 435
Total	**286**	**1 738 967 617**	**603 752 601**	**98 800 389**	**104 495 538**	**176 599 726**

1. Productions ayant bénéficié du programme de crédit d'impôt remboursable pour services de production cinématographique et télévisuelle.
2. Ces productions incluent 18 projets amendés.
3. Frais de production admissibles (main-d'œuvre et biens) pour les productions dont les principaux travaux de prise de vue ou d'enregistrement au Québec ont été réalisés après le 12 juin 2009. Frais de main-d'œuvre admissible dans les autres cas.

Source : Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

La provenance des films

Depuis 2000, 59 % des productions ayant bénéficié du crédit d'impôt remboursable pour services de production cinématographique ou télévisuelle proviennent des États-Unis, soit un nombre total de 169 productions (tableau 2.3.4). Le Canada suit avec 20 % (57 productions), l'Allemagne et la France avec 7 % (19 productions chacune) et le Royaume-Uni avec 3 % (9 productions). Les productions québécoises peuvent être admissibles au crédit d'impôt remboursable pour services de production cinématographique ou télévisuelle à la condition qu'elles n'aient pas bénéficié du crédit d'impôt remboursable pour la production cinématographique et télévisuelle. Trois productions du Québec se sont ainsi ajoutées à la liste en 2010.

Depuis 2000-2001

Au cours des dix dernières années, 317 productions ont bénéficié de la mesure fiscale. Elles ont injecté 1 934,4 M$ dans l'économie québécoise, dont 915,0 M$ représentent des dépenses de production admissibles au crédit d'impôt. De ce montant, 217,2 M$ sont consacrés à la main-d'œuvre pour effets spéciaux. Le crédit d'impôt attribué pour la période atteint 199,0 M$. En moyenne, par production, cela représente une part québécoise des devis de 6,1 M$, des frais de production admissibles de 2,8 M$, dont 685 271 $ en effets spéciaux, et un crédit d'impôt de 627 880 $.

Tableau 2.3.4
Productions[1] cinématographiques et télévisuelles visées, par année de tournage et selon le pays d'origine, Québec, 2000-2010

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007[2]	2008[2]	2009	2010	Total	
						n						n	%
Afrique de l'Est	–	–	–	–	–	–	–	–	1	–	–	1	0,3
Allemagne	1	5	3	2	4	–	2	1	1	–	–	19	6,6
Canada[3]	8	3	6	4	7	6	1	5	5	4	8	57	19,9
Chine	–	–	–	–	–	1	–	–	1	–	–	2	0,7
Corée	–	–	–	1	–	–	–	–	–	–	–	1	0,3
États-Unis	13	16	17	25	14	16	12	18	13	12	13	169	59,1
France	1	–	1	–	2	2	2	2	3	2	4	19	6,6
Hongrie	1	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	1	0,3
Italie	–	–	–	–	–	–	–	–	1	1	–	2	0,7
Luxembourg	–	–	1	–	–	–	–	–	–	–	–	1	0,3
Pays-Bas	–	1	–	–	–	–	–	–	–	–	–	1	0,3
Québec	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	3	3	1,0
Royaume-Uni	–	–	1	–	1	–	1	1	1	3	1	9	3,1
Russie	–	–	–	–	–	–	–	–	1	–	–	1	0,3
Total	**24**	**25**	**29**	**32**	**28**	**25**	**18**	**27**	**27**	**22**	**29**	**286**	**100,0**

1. Productions ayant bénéficié du programme de crédit d'impôt remboursable pour services de production cinématographique et télévisuelle.
2. Ces productions incluent 15 projets annulés.
3. À l'exclusion du Québec.

Source : Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

Angle mort
Photo : Seraphim Films

The Year Dolly Parton Was My Mom
Photo : Rebecca Blackwell pour Paramax

Funkytown
Photo : Remstar Corporation / Caramel Films

CHAPITRE 3

LA DIFFUSION

Benoit Allaire et Martin Tétu, OCCQ

Ce chapitre analyse les principales statistiques sur la diffusion des films au Québec. Les données traitent de *l'infrastructure d'exploitation* (cinémas, écrans, fauteuils), du *classement des films* (catégories de visas et langue de projection) et de la *distribution* (copies de films). Premièrement, la description récurrente de l'infrastructure d'exploitation permet d'analyser l'évolution du parc d'établissements selon certaines caractéristiques, tels le type de propriété ou l'éloignement des grands centres. Deuxièmement, les statistiques sur le classement des films servent à analyser la répartition des films selon les types de visas qui ont été attribués aux films et selon leur langue de projection. Troisièmement, les données sur la distribution permettent, entre autres, l'analyse de la répartition des revenus des distributeurs selon le type de permis (distributeurs québécois ou *majors*[2]), ainsi que celle des copies de films selon le pays d'origine et la langue de projection.

La plupart des statistiques de ce chapitre proviennent de la Régie du cinéma. Les autres ont été compilées à partir des données de l'enquête auprès des cinémas et ciné-parcs réalisée par l'Observatoire de la culture et des communications du Québec (OCCQ).

Les analyses statistiques des résultats d'exploitation (projections/assistance/recettes) font l'objet du tome 1 de la présente publication et sont disponibles [En ligne].[http://www.stat.gouv.qc.ca observatoire/publicat_obs/pdf/film2011_tome1.pdf]. Les lecteurs intéressés peuvent consulter des tableaux statistiques plus détaillés [En ligne].[http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/culture_comnc/index.htm] dans la section cinéma et audiovisuel.

2 Les majors (grands studios membres de Motion Picture Association of America (MPAA)) détiennent un permis spécial de distribution, délivré par la Régie du cinéma, pour chacun des films qu'ils distribuent.

3.1 _ L'INFRASTRUCTURE D'EXPLOITATION

Le tome 1 de la présente publication (paru en juin 2011) a donné un premier aperçu du portrait des établissements cinématographiques actifs au Québec. Nous reprenons ici certains de ces éléments en documentant davantage ce qui concerne les cinémas. En tout premier lieu, il est nécessaire de bien expliquer la distinction entre permis accordés et cinémas en activité puisque, à la différence des éditions précédentes, l'analyse porte principalement sur les établissements actifs. En deuxième lieu, sont examinées plus particulièrement l'accessibilité des cinémas (selon les régions), la répartition de la propriété des cinémas (chaînes et cinémas indépendants) et la numérisation des salles (nombre d'écrans numériques).

La diffusion des films au Québec s'effectue par différents établissements. Chaque écran de ces établissements reçoit un permis d'exploitation de lieu de présentation en public, délivré par la Régie du cinéma[1]. Ce permis, valide pour deux ans, se décline par type de lieu : 1) salle de cinéma; 2) ciné-parc et 3) lieu polyvalent. Les cinémas exploitent des salles dont la vocation principale est la présentation de films en public. Les ciné-parcs exploitent des lieux extérieurs dont la vocation principale est la présentation de films en public. Enfin, les lieux polyvalents projettent des films en public, mais dans un lieu dont ce n'est pas la vocation principale. Comme exemples de tels lieux polyvalents, mentionnons les musées, les salles en location, certaines salles de spectacle, etc. Ces trois types de lieux doivent présenter exclusivement des films pour lesquels un visa a été délivré par la Régie du cinéma. De plus, ils doivent indiquer les catégories d'âges autorisées pour les films projetés (*Général, 13 ans et plus, 16 ans et plus, 18 ans et plus*).

Combien y a-t-il d'exploitants de lieux de projection au Québec? Deux sources de données sont disponibles pour prendre la mesure du nombre de ces exploitants. La première source est la Régie du cinéma. La Régie fournit à l'OCCQ des données administratives concernant le nombre de permis d'exploitation de lieu de présentation délivrés annuellement. La deuxième source est l'enquête de l'OCCQ sur les projections cinématographiques. Celle-ci fournit les données d'exploitation hebdomadaires des cinémas au Québec.

Toutefois, ces deux sources (Régie et OCCQ) produisent des données légèrement différentes. En effet, la Régie comptabilise le nombre d'établissements détenteurs d'un ou de plusieurs permis d'exploitation, que ces établissements soient en activité ou non, tandis que l'OCCQ dénombre uniquement les établissements en activité. Conséquemment, le nombre d'établissements détenteurs de permis est toujours légèrement supérieur au nombre d'établissements réellement actifs. En 2010, la différence entre ces deux mesures est de six établissements : la Régie dénombre 130 établissements pour lesquels au moins un permis a été délivré en 2010 (119 cinémas et 11 ciné-parcs), tandis que 124 établissements sont considérés comme étant actifs selon l'OCCQ (112 cinémas et 12 ciné-parcs) (voir la figure 3.1.1).

Malgré leurs différences, ces deux sources de données sont pertinentes et complémentaires. D'une part, le nombre de permis délivrés chaque année par la Régie indique le potentiel de salles de cinémas existantes au Québec (en activité ou non). Les données provenant de la Régie nous renseignent aussi sur les *lieux polyvalents*, un type de lieu que ne couvre pas l'enquête de l'OCCQ. D'autre part, les données de l'OCCQ permettent de réaliser un portrait détaillé de l'infrastructure de l'exploitation cinématographique commerciale (établissements, écrans, fauteuils) en activité sur le territoire au cours de l'année.

L'analyse porte tout d'abord sur l'évolution du nombre de *permis* délivrés au Québec selon les différents types d'établissements au cours des cinq dernières années à l'aide des données provenant de la Régie. Ensuite, nous décrivons certaines caractéristiques des cinémas et ciné-parcs en activité en 2010, à partir des données recueillies par l'OCCQ (voir les tableaux 3.1.2 et suivants).

Les permis d'exploitation

On sait que chaque salle de cinéma et chaque écran de ciné-parc au Québec doit obtenir un permis d'exploitation de lieu de projection délivré par la Régie du cinéma. Le tableau 3.1.1 présente la répartition de ces permis délivrés en 2010 selon le type d'établissement. On constate que le nombre d'établissements détenteurs de permis d'exploitation connaît une baisse pour une quatrième année consécutive, avec un total de 280 établissements (comparativement à 286 établissements en 2009 et 299 en 2008). C'est la diminution du nombre de cinémas et de ciné-parcs qui explique la diminution globale du nombre d'établissements dont les salles ont reçu un permis (119 cinémas et 11 ciné-parcs en 2010, comparativement à 123 cinémas et 13 ciné-parcs en 2009). Le nombre de lieux polyvalents détenteurs de permis d'exploitation, quant à lui, demeure stable à environ 150 établissements depuis 2006. Par ailleurs, la baisse du nombre de cinémas et de ciné-parcs détenteurs de permis se répercute sur le nombre de cinémas en activité (voir le tableau 3.1.2), qui passe de 126 établissements (2009) à 124 établissements (2010).

1. Deux autres cas de figure existent, exclus de l'obligation d'obtenir un permis d'exploitation de la Régie du cinéma (et donc n'apparaissent pas dans les statistiques) : 1) l'écran est situé dans un lieu pour lequel un permis a été émis par la Régie des alcools, des courses et des jeux avec autorisation de projeter des films en public; 2) l'écran de projection ne sert qu'à présenter des films exempter de classement.

Tableau 3.1.1
Nombre de permis d'établissements cinématographiques délivrés selon la catégorie d'établissements, Québec, 2006-2010

	2006	2007	2008	2009	2010	TCAM
			n			%
Établissements	**300**	**295**	**299**	**286**	**280**	**–1,7**
Cinémas	132	126	127	123	119	–2,6
Ciné-parcs	15	15	15	13	11	–7,5
Lieux polyvalents	153	154	157	150	150	–0,5
Permis	**1 030**	**993**	**1 022**	**975**	**959**	**–1,8**
Cinémas	839	802	828	789	778	–1,9
Ciné-parcs	29	29	29	26	23	–5,6
Lieux polyvalents	162	162	165	160	158	–0,6

1. Au 31 décembre de chaque année.
2. Taux de croissance annuel moyen.

Source : Régie du cinéma.

Tableau 3.1.2
Nombre d'établissements cinématographiques actifs[1], d'écrans et de fauteuils, Québec, 2009-2010

	2009	2010	TCAM
	n		%
Cinémas			
Établissements	114	112	–1,8
Écrans	769	758	–1,4
Écrans par établissement	6,7	6,8	0,3
Fauteuils (k)	151,4	148,9	–1,6
Fauteuils par écran	197	196	–0,2
Ciné-parcs			
Établissements	12	12	–
Écrans	24	24	–
Écrans par établissement	2,0	2,0	–
Cinémas et ciné-parcs			
Établissements	**126**	**124**	**–1,6**
Écrans	**793**	**782**	**–1,4**
Écrans par établissement	**6,3**	**6,3**	**0,2**

1. Les établissements actifs comprennent les cinémas et les ciné-parcs possédant un permis en règle de la Régie du cinéma et ayant projeté au moins un film pendant l'année de référence.
2. Du 1er janvier au 30 décembre.
3. Taux de croissance annuel moyen.

Sources : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Figure 3.1.1
Nombre de permis délivrés et d'établissements cinématographiques actifs[1], Québec, 2009-2010

1. Les établissements actifs comprennent les cinémas et les ciné-parcs possédant un permis en règle de la Régie du cinéma et ayant projeté au moins un film pendant l'année de référence.
2. Les établissements actifs du 1er janvier au 30 décembre.

Source : Régie du cinéma.
Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

On constate que la catégorie des lieux polyvalents est la plus nombreuse avec 150 établissements en 2010 dont les écrans ont reçu un permis d'exploitation, comparativement aux cinémas et ciné-parcs qui comptent ensemble 130 établissements. Or, les lieux polyvalents ne totalisent que 158 écrans ayant reçu un permis d'exploitation. En d'autres termes, un lieu polyvalent possède en moyenne un seul écran. De leur côté, les cinémas et ciné-parcs comptent 801 permis pour des écrans dans 130 établissements, soit une moyenne de six écrans par établissement. En somme, si les lieux polyvalents représentent le type d'établissement de diffusion cinématographique qui est le plus nombreux au Québec, la grande majorité des écrans se trouve du côté des cinémas et ciné-parcs (tableau 3.1.1).

Les établissements actifs

La légère diminution du nombre de cinémas et ciné-parcs actifs en 2010 prolonge le mouvement de baisse systématique du nombre d'établissements au cours des dernières années. Le nombre d'écrans et de fauteuils a subi aussi une diminution du même ordre entre 2009 et 2010, passant de 769 à 758 écrans et de 151 k à 149 k fauteuils (tableau 3.1.2).

Les cinémas ayant 10 écrans et plus possèdent plus de la moitié des écrans du Québec en 2010 (412 des 758 écrans, soit 54 %) (tableau 3.1.3). Comme les salles de ces cinémas sont plus grandes, tel qu'en font foi les statistiques sur le nombre de fauteuils par écran, leur part du nombre de fauteuils est encore plus élevée et atteint 60 % (90 033 fauteuils sur 148 913 fauteuils). Le parc d'écrans au Québec est donc composé en majorité de salles faisant partie de grands complexes cinématographiques, appelés *megaplexes* en Amérique du Nord et *multiplexes* en France.

Tableau 3.1.3
Nombre et caractéristiques des établissements cinématographiques actifs[1], Québec, 2010

Nombre d'écrans	Nombre d'établissements	Cinémas	Ciné-parcs	Fauteuils[2]	Fauteuils par écran[3]
			n		
1	24	20	4	5 243	262
2	16	10	6	3 833	192
3	12	11	1	3 802	115
4	7	7	–	4 560	163
5	7	6	1	3 731	124
6	7	7	–	7 804	186
7	7	7	–	9 011	184
8	11	11	–	15 146	172
9	4	4	–	5 750	160
10	6	6	–	10 925	182
11	1	1	–	1 799	164
12	3	3	–	7 924	220
13	1	1	–	3 884	299
14	5	5	–	17 486	250
16	7	7	–	23 008	205
17	2	2	–	7 176	211
18	3	3	–	13 537	251
22	1	1	–	4 294	195
Total	**124**	**112**	**12**	**148 913**	**196**

1. Les établissements actifs comprennent les cinémas et les ciné-parcs possédant un permis en règle de la Régie du cinéma et ayant présenté au moins un film pendant l'année de référence.
2. Du 1er janvier au 31 décembre.
3. Ces données ne s'appliquent qu'aux cinémas, en excluant les ciné-parcs.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Frisson des collines
Photo : Bertrand Calmeau

Il existe des différences notables entre régions administratives selon le nombre de cinémas sur leur territoire, mais aussi selon la moyenne d'écrans par cinéma. Cette moyenne nous renseigne sur le type d'établissements implantés sur le territoire (petits cinémas, cinémas de taille moyenne et mégaplexes). On constate par exemple que les régions de Montréal, Laval et Lanaudière possèdent un nombre moyen d'écrans par cinéma beaucoup plus élevé que les autres régions (voir le tableau 3.1.4) avec respectivement 9, 14 et 9 écrans par cinéma en moyenne, comparativement à 3 au Bas-Saint-Laurent et au Saguenay–Lac-Saint-Jean. Ces différences extrêmes s'expliquent par la présence de mégaplexes dans la métropole et dans les régions voisines. Toutefois, la présence de mégaplexes dans une région n'est pas nécessairement le signe d'un accès plus grand au cinéma.

Le nombre d'établissements et d'écrans, par région administrative, une fois mis en relation avec la population de ces régions, est un des indicateurs de l'accessibilité au cinéma pour la population locale. Sous cet angle, on constate que certaines régions sont particulièrement bien dotées à la fois en nombre de cinémas et en nombre d'écrans (voir le tableau 3.1.5). C'est le cas par exemple du Bas-Saint-Laurent (4,5 établissements et 11,9 écrans par 100 000 habitants) et de l'Abitibi (4,1 établissements et 11,7 écrans). Évidemment, pour bien évaluer l'accessibilité au cinéma dans les régions éloignées, il faudrait aussi tenir compte d'autres indicateurs, telle la distance moyenne à parcourir. Par ailleurs, d'autres régions ont un très petit nombre d'établissements par 100 000 habitants, mais possèdent un nombre d'écrans important par 100 000 habitants (Mauricie, Estrie, Montréal, Laval). Ceci signifie que, dans ces régions, l'offre cinématographique est surtout le fait de quelques mégaplexes, tandis que l'offre dans les autres régions provient la plupart du temps de nombreux cinémas de petite ou moyenne taille, disséminés sur le territoire.

Tableau 3.1.4
Nombre d'établissements cinématographiques actifs , par région administrative, Québec, 2009 et 2010

	2009	2010
	n	
Bas-Saint-Laurent		
Établissements	9	9
Écrans	23	24
Saguenay–Lac-Saint-Jean		
Établissements	7	7
Écrans	22	22
Capitale-Nationale		
Établissements	8	8
Écrans	54	54
Mauricie		
Établissements	5	5
Écrans	28	28
Estrie		
Établissements	5	5
Écrans	35	35
Montréal		
Établissements	22	21
Écrans	205	196
Outaouais		
Établissements	7	6
Écrans	37	36
Abitibi-Témiscamingue		
Établissements	6	6
Écrans	17	17
Côte-Nord		
Établissements	3	3
Écrans	8	8
Nord-du-Québec		
Établissements	1	1
Écrans	1	1
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine		
Établissements	7	8
Écrans	7	9
Chaudière-Appalaches		
Établissements	5	5
Écrans	30	30
Laval		
Établissements	3	3
Écrans	42	42
Lanaudière		
Établissements	4	4
Écrans	37	37
Laurentides		
Établissements	10	10
Écrans	67	67
Montérégie		
Établissements	19	18
Écrans	153	149
Centre-du-Québec		
Établissements	5	5
Écrans	27	27

1. Les établissements actifs comprennent les cinémas et les ciné-parcs possédant un permis en règle de la Régie du cinéma et ayant projeté au moins un film pendant l'année de référence.
2. Du 1er janvier au 31 décembre.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Tableau 3.1.5
Nombre d'établissements cinématographiques actifs par 100 000 habitants selon la région administrative, Québec, 2009 et 2010

	2009	2010
	n	
Bas-Saint-Laurent		
Établissements en activité	4,5	4,5
Écrans	11,5	11,9
Saguenay–Lac-Saint-Jean		
Établissements en activité	2,6	2,6
Écrans	8,1	8,1
Capitale-Nationale		
Établissements en activité	1,2	1,2
Écrans	7,9	7,8
Mauricie		
Établissements en activité	1,9	1,9
Écrans	10,7	10,7
Estrie		
Établissements en activité	1,6	1,6
Écrans	11,4	11,3
Montréal		
Établissements en activité	1,1	1,1
Écrans	10,7	10,1
Outaouais		
Établissements en activité	2,0	1,6
Écrans	10,3	9,9
Abitibi-Témiscamingue		
Établissements en activité	4,1	4,1
Écrans	11,7	11,7
Côte-Nord		
Établissements en activité	3,2	3,1
Écrans	8,4	8,4
Nord-du-Québec		
Établissements en activité	2,4	2,4
Écrans	2,4	2,4
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine		
Établissements en activité	7,5	8,5
Écrans	7,5	9,6
Chaudière-Appalaches		
Établissements en activité	1,2	1,2
Écrans	7,5	7,4
Laval		
Établissements en activité	0,8	0,8
Écrans	10,7	10,5
Lanaudière		
Établissements en activité	0,9	0,9
Écrans	8,1	8,0
Laurentides		
Établissements en activité	1,9	1,8
Écrans	12,4	12,2
Montérégie		
Établissements en activité	1,3	1,2
Écrans	10,8	10,3
Centre-du-Québec		
Établissements en activité	2,2	2,2
Écrans	11,7	11,6
Québec		
Établissements en activité	**1,6**	**1,6**
Écrans	**10,1**	**9,9**

1. Les établissements actifs comprennent les cinémas et les ciné-parcs possédant un permis en règle de la Régie du cinéma et ayant projeté au moins un film pendant l'année de référence.
2. Les données sur la population du Québec proviennent du tableau *Estimation de la population des régions administratives, 1er juillet des années 1986, 1991, 1996, 2001 et 2006 à 2010 (découpage géographique au 1er juillet 2010)*, consultable sur le site Web de l'Institut de la statistique du Québec. [En ligne] : http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demographie/donn_regn/regionsadm_total.htm (page consultée le 30 septembre 2011).
3. Du 1er janvier au 30 décembre.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Globalement, deux établissements cinématographiques sur trois au Québec ont un statut d'indépendant. La part d'indépendants s'établit ainsi à 62 %, soit 77 établissements sur 124. Les chaînes possèdent donc 47 établissements en 2010 (tableau 3.1.6). Par chaîne, nous entendons ici les propriétaires de cinémas possédant quatre établissements ou plus au Québec. Selon cette catégorisation, il s'agit de Cineplex (24 établissements), Guzzo (11), Ciné-Entreprise (6) et RGFM (6).

Cependant, selon le type de propriété, la répartition du nombre d'écrans diffère de celle du nombre d'établissements. En effet, les établissements des chaînes comptent 62 % des écrans (485 écrans sur 782). Dans le cas des fauteuils, 69 % se retrouvent dans les salles des chaînes (103 k sur 149 k), signe que ces dernières sont généralement plus grandes. Une salle moyenne d'une chaîne compte 213 fauteuils et une salle d'un cinéma indépendant, 154.

Comme on peut le constater, les chaînes possèdent un poids prépondérant dans le parc d'établissements. Leur part plus élevée d'écrans leur permet un plus grand nombre de projections, de telle sorte que la majorité de l'assistance annuelle leur revient (73 % de l'assistance en 2010) (figure 3.1.2). Toutefois, l'accès de la population qui réside hors des grands centres, ou de leur périphérie, aux établissements cinématographiques, comme on l'a vu au point précédent, est rendu possible en bonne partie du fait de la multitude de ces plus petits établissements indépendants répartis sur l'ensemble du territoire québécois. En effet, la présence des chaînes est surtout concentrée dans les régions centrales (Montréal et Capitale-Nationale). À Montréal, par exemple, les cinémas des chaînes représentent 57 % des établissements (12 cinémas sur 21) et surtout 78 % des écrans (153 écrans sur 196). Dans la région de la Capitale-Nationale, les chaînes possèdent une part relativement similaire d'établissements (50 % du total, soit quatre établissements sur huit), et d'écrans avec 81 % (44 écrans sur 54). Par contre, dans les autres régions, ce sont les cinémas indépendants qui dominent le paysage avec 67 % des établissements (64 établissements sur 95). Toutefois, leur part des écrans est moindre, soit 46 % (244 écrans sur 532).

Un établissement indépendant moyen compte 3,9 écrans et un établissement moyen d'une chaîne compte 10,3 écrans. Cette différence de taille entre établissements indépendants et chaînes est encore plus évidente dans les régions centrales, où les 16 établissements des chaînes totalisent 12,3 écrans en moyenne par cinéma.

Tableau 3.1.6
Répartition de la propriété des établissements cinématographiques actifs[1] selon l'appartenance à une chaîne, dans certaines régions administratives, Québec, 2010

	Chaines[3]		Indépendants		Total	
	n	%	n	%	n	%
Montréal						
Établissements	12	57,1	9	42,9	21	100,0
Écrans	153	78,1	43	21,9	196	100,0
Fauteuils[4]	34 480	78,6	9 412	21,4	43 892	100,0
Capitale-Nationale						
Établissements	4	50,0	4	50,0	8	100,0
Écrans	44	81,5	10	18,5	54	100,0
Fauteuils[4]	11 293	89,4	1 337	10,6	12 630	100,0
Autres régions						
Établissements	31	32,6	64	67,4	95	100,0
Écrans	288	54,1	244	45,9	532	100,0
Fauteuils[4]	57 352	62,1	35 039	37,9	92 391	100,0
Québec						
Établissements	**47**	**37,9**	**77**	**62,1**	124	100,0
Écrans	**485**	**62,0**	**297**	**38,0**	782	100,0
Fauteuils[4]	**103 125**	**69,3**	**45 788**	**30,7**	148 913	100,0

1. Les établissements actifs comprennent les cinémas et les ciné-parcs possédant un permis en règle de la Régie du cinéma et ayant projeté au moins un film pendant l'année de référence.
2. Du 1er janvier au 30 décembre.
3. Elles comprennent les établissements appartenant aux chaînes Cinéplex, Guzzo, Ciné-Entreprise et RGFM.
4. Ces données ne s'appliquent qu'aux cinémas, en excluant les ciné-parcs.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Figure 3.1.2
Répartition de l'assistance dans les établissements cinématographiques selon l'appartenance à une chaîne, Québec, 2010[1]

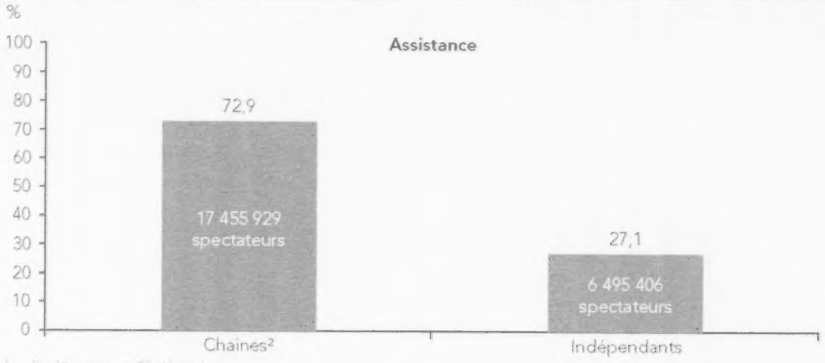

1. Du 1er janvier au 30 décembre.
2. Elles comprennent les établissements appartenant aux chaînes Cinéplex, Guzzo, Ciné-Entreprise et RGFM.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Les équipements numériques dans les cinémas

Rappelons que le processus de numérisation du parc d'établissements concerne le passage d'équipements de projection utilisant un support en pellicule (35 mm) vers des équipements numériques. L'implantation de tels projecteurs numériques permet notamment de projeter des films en 3D, mais assure aussi la diffusion de tout film en 2D sur support numérique. Un « écran numérique » est le terme retenu ici pour qualifier une salle équipée d'un projecteur numérique de résolution élevée (de format 2K ou 4K[4]). Cette transformation, pour l'instant, ne concerne que les cinémas et non les ciné-parcs.

Cette « numérisation » des salles de cinéma au Québec, qui a véritablement débuté en 2008, est désormais suffisamment développée pour que l'on puisse en dégager certaines caractéristiques. On remarque d'abord que cette conversion technologique se fait relativement rapidement, puisqu'en avril 2011, 71 % des cinémas avaient au moins un projecteur numérique (2K ou 4K), soit 79 cinémas sur 112 (tableau 3.1.7). De plus, les cinémas qui offrent des projections numériques possèdent en moyenne 4,1 écrans numériques et le taux de pénétration des écrans numériques est de 42 % (320 des 758 écrans). Ensuite, la numérisation des écrans est pour beaucoup le fait des chaînes de cinéma. Presque tous les cinémas des chaînes possèdent des projecteurs numériques (41 cinémas sur 43), tandis que l'on compte environ un cinéma indépendant sur deux (38 cinémas sur 69) qui en possède.

Sans surprise, la répartition des écrans numériques entre les chaînes et les indépendants est aussi en faveur des chaînes. On constate ainsi que 70 % des écrans numériques appartiennent aux chaînes. Rappelons que la part du nombre total de salles appartenant aux chaînes est de 62 % en 2010. Cette différence indique que les cinémas indépendants n'ont pas encore atteint un niveau de numérisation semblable à celui des chaînes. Par ailleurs, la numérisation des écrans de cinéma s'étend sur l'ensemble du territoire québécois quoiqu'à des degrés divers : le quart (29%) ou plus des écrans de la plupart des régions administratives sont ainsi transformés en écrans numériques en 2011 (voir la figure 3.1.8).

On assiste donc à une implantation rapide des écrans numériques, ce qui entraîne un changement structurel important, peut-être de façon transitoire, dans l'infrastructure cinématographique. En effet, alors que durant de nombreuses années existait pratiquement un seul format de projection, soit la pellicule 35 mm, on constate aujourd'hui l'existence d'une mixité technologique beaucoup plus grande dans le parc d'écrans, incluant à la fois le format traditionnel 35 mm et les formats numériques dans la majorité des cinémas.

Tableau 3.1.7
Cinémas et écrans équipés de projecteurs numériques selon le type de propriété, Québec, avril 2010 à mars 2011[1]

	Chaînes[2]		Indépendants		Total	
	n	%	n	%	n	%
Cinémas						
avec projecteurs numériques[3]	41	51,9	38	48,1	79	100,0
sans projecteurs numériques	2	6,1	31	93,9	33	100,0
Écrans						
avec projecteurs numériques[3]	225	70,3	95	29,7	320	100,0
sans projecteurs numériques	251	57,3	187	42,7	438	100,0
Total						
Nombre de cinémas	**43**	**38,4**	**69**	**61,6**	**112**	**100,0**
Nombre d'écrans	**476**	**62,8**	**282**	**37,2**	**758**	**100,0**

1. Du 1er avril 2010 au 31 mars 2011.
2. Elles comprennent les établissements appartenant aux chaînes Cinéplex, Guzzo, Ciné Entreprise et RGFM.
3. Incluant les projecteurs de format 2K 3D, 2K, 4K 3D, 4K, Imax 3D et Imax numérique. Une salle équipée d'un projecteur numérique peut aussi posséder un projecteur d'un autre format.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Tableau 3.1.8
Nombre d'écrans équipés de projecteurs numériques dans les cinémas selon la région, Québec, avril 2010 à mars 2011[1]

	Analogique[2]		Numérique[3]		Total	
	n	%	n	%	n	%
Bas-Saint-Laurent	14	58,3	10	41,7	24	100,0
Saguenay–Lac-Saint-Jean	10	47,6	11	52,4	21	100,0
Capitale-Nationale	31	57,4	23	42,6	54	100,0
Mauricie	18	64,3	10	35,7	28	100,0
Estrie	23	69,7	10	30,3	33	100,0
Montréal	111	56,6	85	43,4	196	100,0
Outaouais	24	70,6	10	29,4	34	100,0
Abitibi-Témiscamingue	11	64,7	6	35,3	17	100,0
Côte-Nord	x	x	x	x	7	100,0
Nord-du-Québec	x	x	x	x	1	100,0
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	x	x	x	x	7	100,0
Chaudières-Appalaches	20	71,4	8	28,6	28	100,0
Laval	x	x	x	x	42	100,0
Lanaudière	11	32,4	23	67,6	34	100,0
Laurentides	35	56,5	27	43,5	62	100,0
Montérégie	74	51,0	71	49,0	145	100,0
Centre-du-Québec	14	56,0	11	44,0	25	100,0
Total	**438**	**57,8**	**320**	**42,2**	**758**	**100,0**

1. Du 1er avril 2010 au 31 mars 2011.
2. Incluant les projecteurs de format 35 mm, Blu-Ray, DVD, HD et Imax 70mm.
3. Incluant les projecteurs de format 2K 3D, 2K, 4K 3D, 4K, Imax 3D et Imax numérique. Une salle équipée d'un projecteur numérique peut aussi posséder un projecteur d'un autre format.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

4. Il faut distinguer le projecteur numérique de 2K et 4K (de résolution élevée) des précédentes versions de projecteurs numériques qui avaient une résolution beaucoup plus basse, s'apparentant davantage au domaine de la vidéo que du cinéma en salle.

3.2_LE CLASSEMENT DES FILMS

Chaque film diffusé dans les lieux de projection publique fait l'objet d'un classement par la Régie du cinéma. Ce classement définit l'âge minimal du public admis lors d'une projection publique (ex. *13 ans et plus*). La présente analyse est consacrée à la répartition des films selon la catégorie de classement et selon la langue des films classés.

Les statistiques relatives au classement des films sont doubles : elles nous renseignent à la fois sur les films classés et sur les films projetés dans l'année. D'abord, l'expression « films classés » désigne les films jamais projetés au Québec qui font l'objet d'un classement dans l'année courante. L'intérêt de cette statistique est qu'elle permet de décrire l'évolution du nombre de films dans chaque catégorie de classement, ainsi que la langue de projection, des films qui sont exploités dans l'année ou plus tard.

Ensuite, l'expression « films projetés » désigne tous les films diffusés dans les cinémas et ciné-parcs pendant l'année. L'intérêt de cette statistique est d'évaluer la popularité des films selon les catégories de classement. Observe-t-on, par exemple, une diminution de la popularité des films classés *13 ans et plus* au profit des films classés *Général* en 2010? Ou encore, les films classés *Général* sont-ils dominants dans le palmarès?

Les statistiques sur les films projetés en 2010 ont paru dans le tome 1 de la publication [En ligne].[http://www.stat.gouv.qc.ca/observatoire/publicat_obs/film.htm]. Nous ne les reprenons pas ici, préférant nous concentrer sur les nouveaux films classés en 2010.

Les films classés en 2010 se présentent sous deux formats différents, soit *les longs métrages* et *les courts métrages*[5]. Ces films sont destinés à deux marchés distincts, soit celui de la *présentation publique* et celui du *visionnement privé*. Certains films occupent les deux marchés et d'autres ne seront diffusés que sur grand écran (présentation publique) ou seulement distribués sur support vidéo (visionnement privé). Enfin, il existe un genre spécifique de films nommé par la Régie du cinéma « films de sexploitation». Il s'agit de films, selon la définition de la Régie, *dont la caractéristique dominante est de montrer des activités sexuelles de manière explicite*. Ce genre de films représente une bonne part des films classés chaque année pour le marché du visionnement privé (environ un film sur deux), mais leur marché réel reste marginal en termes d'assistance annuelle dans les cinémas et en nombre de ventes annuelles de DVD. Leur nombre important fausse donc en quelque sorte la répartition des films classés dans l'année, en gonflant la catégorie *18 ans et plus*. Pour une meilleure lecture des données de classement, nous avons écarté ces films de *sexploitation*. Ce genre de films est donc exclu des tableaux généraux et traité séparément à la fin du chapitre.

Tableau 3.2.1
Nombre de films classés[1] selon le type de marché, Québec, 2006-2010

	2006	2007	2008	2009	2010	TCAM[4]
			n			%
Longs métrages	**12 516**	**9 251**	**7 207**	**5 783**	**5 392**	**–19,0**
Présentation publique	695	682	655	671	641	–2,0
Visionnement privé	11 821	8 569	6 552	5 112	4 751	–20,4
Courts métrages	**3 237**	**2 717**	**2 938**	**1 927**	**1 821**	**–13,4**
Présentation publique	36	58	52	38	39	2,0
Visionnement privé	3 201	2 659	2 886	1 889	1 782	–13,6

1. Les films de « Sexploitation » sont exclus du présent tableau. La genre « Sexploitation » inclut les films dont la caractéristique dominante est de montrer des activités sexuelles de manière explicite.
2. Un film peut avoir été classé plusieurs fois, en fonction de la langue et du métrage.
3. Du 1er janvier au 31 décembre.
4. Taux de croissance annuel moyen.

Source : Régie du cinéma.

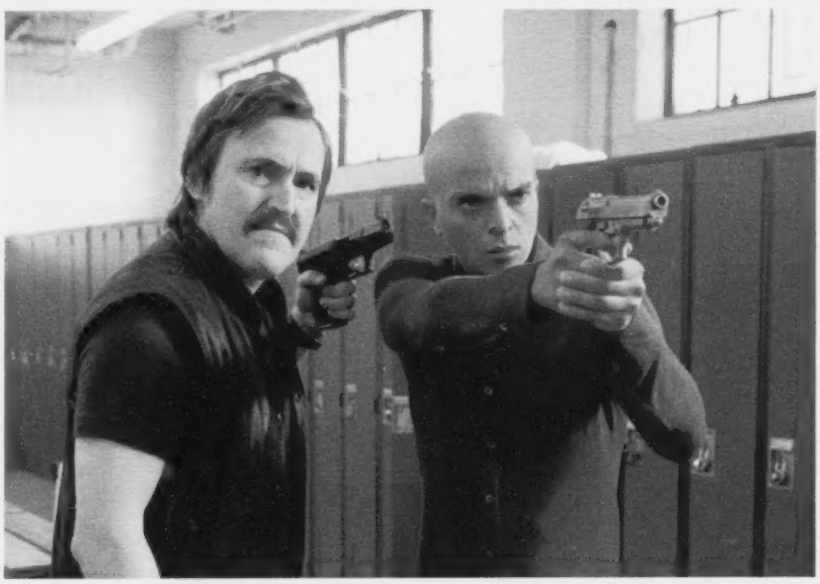

L'Appât
Photo : Alliance Vivafilms

5. Les données sur les grandes tendances demeurent sur le site Web de l'Observatoire.

3.2.1 Les longs métrages

Les longs métrages classés dans l'année totalisent 641 films[6] pour diffusion en salle et 4 751 films pour visionnement privé[7], soit 5 392 films au total. Il s'agit d'une baisse de 391 films (ou 7 %) par rapport à l'année précédente. Cette baisse renforce la tendance à la baisse du nombre annuel de films classés. En effet, depuis 2006, on observe un taux de croissance annuel moyen de – 19 %. De 12 516 films classés en 2006, on passe à 5 392 films en 2010. Nous avons précédemment indiqué, dans l'édition 2010 de la présente publication, une des principales raisons de cette baisse du nombre de films classés. Il s'agit de la chute soudaine du nombre de films en langue étrangère. Les films étrangers, qui représentaient parfois jusqu'à 35 % du nombre de films classés, en représentent maintenant à peine 5 %, tandis que le nombre de films des autres catégories s'est maintenu[8].

On constate globalement que les longs métrages classés *Général* (donc pour tous les publics) dominent quant au nombre de longs métrages classés dans l'année et ce, autant pour les films destinés aux salles de cinéma (70 %) que ceux pour visionnement privé (73 %). Les films classés *13 ans et plus* représentent la part restante, soit environ 25 % de tous les films classés en 2010. Quant aux autres catégories (*16 ans et plus* et *18 ans et plus*), elles sont marginales. Rappelons que les films de *sexploitation* ont été exclus de ces statistiques.

Le fait que les films classés en 2010 comprennent une part très importante de films classés *Général*, tant pour les films en salle que pour les films sur support vidéo, suggère qu'il n'y a pas vraiment de différence entre les stratégies d'exploitation selon les marchés quant aux publics visés. Par ailleurs, les résultats de 2010 confirment la tendance des dernières années vers un renforcement de la catégorie *Général* au détriment de la catégorie *13 ans et plus*, pour laquelle le nombre de films diminue à la fois dans les films classés dans l'année et dans les films projetés dans l'année.

Quant à la répartition des films classés destinés aux salles, 55 % de ces films sont de langue française (langue originale, version doublée ou sous-titrée) (tableau 3.2.2). Pour le marché des supports vidéo, 17 % des films classés incluent une trame sonore en français en 2010, 75 % étant en anglais uniquement et 8 % dans une autre langue (tableau 3.2.3).

Tableau 3.2.2
Répartition des longs métrages[1] classés pour présentation publique selon la catégorie de classement[2] et la langue, Québec, 2010[3]

	Présentation publique	
	n	%
Catégorie de classement	**641**	**100,0**
Visa général	450	70,2
13 ans et plus	174	27,1
16 ans et plus	17	2,7
18 ans et plus	–	–
Refus	–	–
Langue[4]	**641**	**100,0**
Langue française	352	54,9
Langue anglaise	280	43,7
Bilingue	1	0,2
Langue étrangère	8	1,2

1. Les films de « Sexploitation » sont exclus du présent tableau. Le genre « Sexploitation » inclut les films dont la caractéristique dominante est de montrer des activités sexuelles de manière explicite.
2. Un film peut avoir été classé plusieurs fois, en fonction de la langue et du métrage.
3. Du 1er janvier au 31 décembre.
4. Chaque langue inclut les films en version originale ou doublés. Les films avec sous-titres sont classés selon la langue du sous-titre.

Source : Régie du cinéma.

Tableau 3.2.3
Répartition des longs métrages[1] classés pour visionnement privé selon la catégorie de classement[2] et la langue, Québec, 2010[3]

	Visionnement privé	
	n	%
Catégorie de classement	**4 751**	**100,0**
Visa général	3 443	72,5
13 ans et plus	1 165	24,5
16 ans et plus	120	2,5
18 ans et plus	20	0,4
Refus	3	0,1
Langue[4]	**4 751**	**100,0**
Langue française	395	8,3
Langue anglaise	3 942	83,0
Avec trame sonore française	412	10,5
Sans trame sonore française	3 530	89,5
Bilingue	3	0,1
Langue étrangère	411	8,7

1. Les films de « Sexploitation » sont exclus du présent tableau. Le genre « Sexploitation » inclut les films dont la caractéristique dominante est de montrer des activités sexuelles de manière explicite.
2. Un film peut avoir été classé plusieurs fois, en fonction de la langue et du métrage.
3. Du 1er janvier au 31 décembre.
4. Chaque langue inclut les films en version originale ou doublés. Les films avec sous-titres sont classés selon la langue du sous-titre.

Source : Régie du cinéma.

6. Un même film peut avoir été classé plusieurs fois en fonction de la langue et du métrage.
7. Les films destinés au marché du DVD sont appelés Visionnement privé dans les tableaux.
8. Il faut rechercher possiblement du côté d'Internet un des facteurs explicatifs de cette diminution, le Web offrant la possibilité d'avoir accès autrement aux productions étrangères.

3.2.2 Courts métrages

Les courts métrages classés dans l'année totalisent 39 films pour le cinéma et 1 782 films pour exploitation en DVD (surtout des documentaires, des émissions de télé, des captations de spectacles, etc.). Ces courts métrages sont presque exclusivement des films classés *Général* (à 100 % pour le cinéma et à 96 % pour le DVD). Comme pour les longs métrages, on constate une inversion quant à la part des films en français dans la catégorie des courts métrages classés en 2010 : 82 % des courts métrages pour le cinéma sont en français, comparativement à 30 % pour le support vidéo qui sont en français.

Avec 1 821 courts métrages classés en 2010, ce format poursuit manifestement une tendance à la baisse. En effet, entre 2006 et 2008, on compte chaque année autour de 3 000 courts métrages classés. Une première baisse importante en 2009 (– 34 %) a amené le nombre de courts métrages à 1 927. L'année 2010 confirme ce glissement avec une diminution de 6 % des films de ce format dans le classement (1 821 films). Toutefois, cette diminution provient principalement de la fin du classement des courts métrages constituant les « bonus » de certains DVD et non d'un désintérêt envers ce format de film.

3.2.3 Films de *sexploitation*

La figure 3.2.1 montre que les films de *sexploitation* ont déjà occupé une place importante dans l'exploitation des films au Québec. Entre 1975 et 1982, environ le quart de l'assistance aux films au Québec était ainsi attribuable aux films classés *18 ans et plus* (ceux-ci étant en bonne partie des films de *sexploitation*). C'est avec l'arrivée du magnétoscope, au début des années 1980, que l'assistance à ces films a diminué considérablement. Leur part d'assistance totale est passée de 26 % en 1982 à seulement 7 % en 1987. Quelques années plus tard, en 1995, les films *18 ans et plus* disparaissent presque des écrans des cinémas, avec une part d'assistance de moins de 1 % (soit la part actuelle en 2010). Ces films, ayant déserté les cinémas,

Tableau 3.2.4
Répartition des courts métrages classés pour présentation publique selon la catégorie de classement et la langue, Québec, 2010

	Présentation publique	
	n	%
Catégorie de classement	**39**	**100,0**
Visa général	39	100,0
13 ans et plus	–	–
16 ans et plus	–	–
18 ans et plus	–	–
Refus	–	–
Langue[4]	**39**	**100,0**
Langue française	32	82,1
Langue anglaise	7	17,9
Bilingue	–	–
Langue étrangère	–	–

1. Les films de « Sexploitation » sont exclus du présent tableau. Le genre « Sexploitation » inclut les films dont la caractéristique dominante est de montrer des activités sexuelles de manière explicite.
2. Un film peut avoir été classé plusieurs fois, en fonction de la langue et du métrage.
3. Du 1er janvier au 31 décembre.
4. Chaque langue inclut les films en version originale ou doublée. Les films avec sous-titres sont classés selon la langue du sous-titre.

Source : Régie du cinéma.

Tableau 3.2.5
Répartition des courts métrages classés pour visionnement privé selon la catégorie de classement et la langue, Québec, 2010

	Visionnement privé	
	n	%
Catégorie de classement	**1 782**	**100,0**
Visa général	1 705	95,7
13 ans et plus	45	2,5
16 ans et plus	18	1,0
18 ans et plus	13	0,7
Refus	1	0,1
Langue[4]	**1 782**	**100,0**
Langue française	464	26,0
Langue anglaise	1 134	63,6
Avec trame sonore française	64	5,6
Sans trame sonore française	1 070	94,4
Bilingue	20	1,1
Langue étrangère	164	9,2

1. Les films de « Sexploitation » sont exclus du présent tableau. Le genre « Sexploitation » inclut les films dont la caractéristique dominante est de montrer des activités sexuelles de manière explicite.
2. Un film peut avoir été classé plusieurs fois, en fonction de la langue et du métrage.
3. Du 1er janvier au 31 décembre.
4. Chaque langue inclut les films en version originale ou doublée. Les films avec sous-titres sont classés selon la langue du sous-titre.

Source : Régie du cinéma.

Le Baiser du barbu
Photo : Alliance Vivafilm

Figure 3.2.1
Part des films classés « 18 ans et plus » dans l'assistance des établissements cinématographiques, Québec, 1975 à 2010

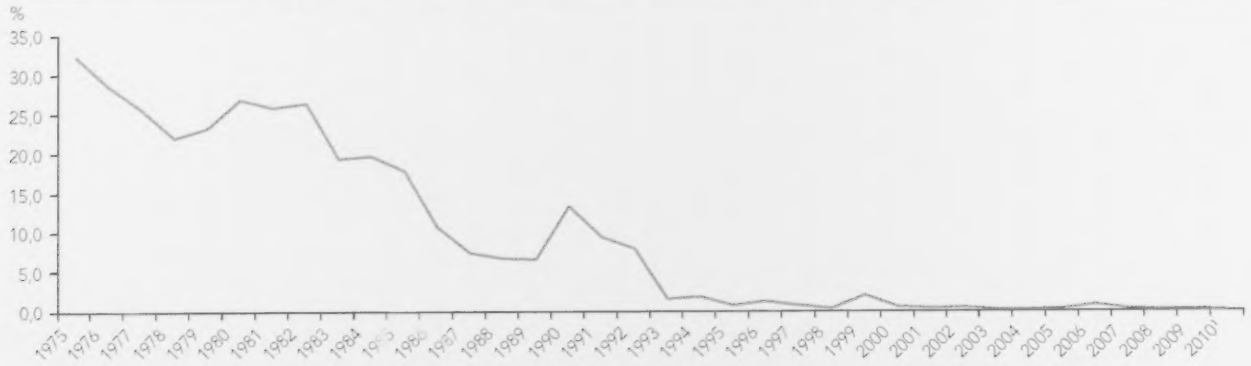

1. Du 1er janvier au 30 décembre.
Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

ont vraisemblablement migré vers le visionnement privé, d'abord avec la cassette VHS et ensuite avec le DVD. Ainsi, en 2010, 57 % des films classés sur support vidéo dans l'année sont des films de *sexploitation*.

Il faut bien sûr distinguer le nombre important de films de *sexploitation* classés destinés au marché du support vidéo (57 % de tous les films), d'un côté et de l'autre, les ventes de DVD au Québec. Car les ventes de DVD n'incluent pas une part semblable de ce genre cinématographique. Dans les attestations émises pour ventes de DVD au Québec en 2010, par la Régie du cinéma, seulement 4 % concernent des films de *sexploitation*. Nous avons donc omis des statistiques précédents les données relatives aux films de ce genre. Mais le phénomène est important. Le nombre très élevé de films classés du genre *sexploitation* reste stable d'une année à l'autre, tandis que le nombre de films des autres genres diminue (figure 3.2.3).

Figure 3.2.2
Nombre de films de « sexploitation » classés pour présentation publique , Québec, 2006 à 2010

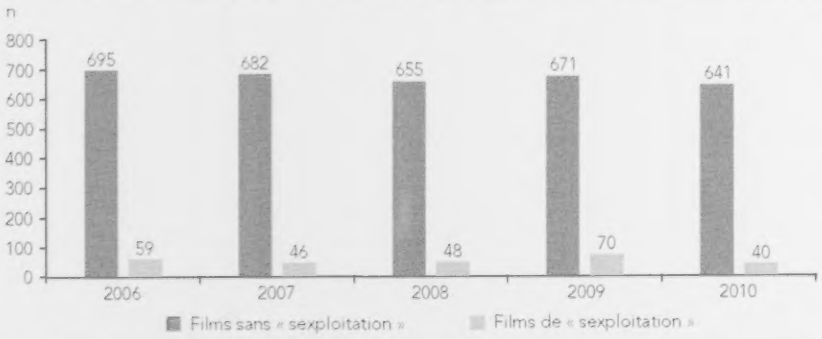

1. Le genre « Sexploitation » inclut les films dont la caractéristique dominante est de montrer des activités sexuelles de manière explicite.
2. Un film peut avoir été classé plusieurs fois, en fonction de la langue et du métrage.
3. Du 1er janvier au 31 décembre.
Source : Régie du cinéma.

Figure 3.2.3
Nombre de films de « sexploitation » classés pour visionnement privé , Québec, 2006 à 2010

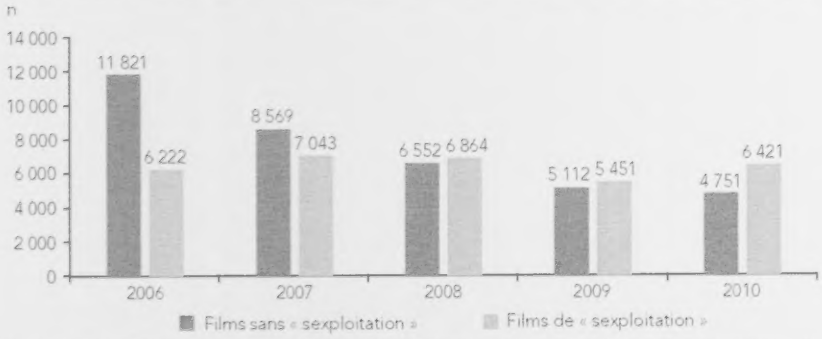

1. Le genre « Sexploitation » inclut les films dont la caractéristique dominante est de montrer des activités sexuelles de manière explicite.
2. Un film peut avoir été classé plusieurs fois, en fonction de la langue et du métrage.
3. Du 1er janvier au 31 décembre.
Source : Régie du cinéma.

3.3_LA DISTRIBUTION

Dispositions de la Loi sur le cinéma relatives à la distribution

La distribution de films au Québec est surveillée par la Régie du cinéma. En vertu de l'article 102 de la Loi sur le cinéma, « nul ne peut, sur une base commerciale, posséder, vendre, louer, prêter ou échanger des copies de films, à moins d'être titulaire d'un permis de distributeur ». De plus, en vertu de l'article 108 de la même loi, « le titulaire d'un permis de distributeur doit, conformément aux règlements de la Régie, transmettre à celle-ci, au plus tard le 31 janvier de chaque année, un rapport financier pour l'année précédente ». Ce rapport doit indiquer séparément les revenus bruts réalisés au Québec et qui proviennent :

1. de la distribution de films dans un lieu de présentation de films en public;
2. de la vente, de la location, du prêt ou de l'échange de matériel à un commerçant de détail;
3. de toute autre activité de distribution dans le domaine du cinéma.

Enfin, soulignons qu'il existe au Québec deux catégories de permis de distributeur : le permis général et le permis spécial.

Distinction entre permis général et permis spécial de distributeur

Conformément à la *Loi sur le cinéma*, le permis général de distributeur est la règle et il ne peut être émis qu'aux entreprises reconnues comme « québécoises » au sens de la loi. Parallèlement aux entreprises québécoises titulaires d'un permis général de distributeur, les grands studios états-uniens (*majors*) poursuivent leurs activités de distribution au Québec, en vertu d'un accord entre le ministre des Affaires culturelles et la Motion Picture Association of America (MPAA), entente intervenue en octobre 1986 et renouvelée par la suite (en 1992, 1999, 2002 et 2008). Cette entente, reconnue par la *Loi sur le cinéma*, prévoit l'attribution d'un permis spécial de distributeur à l'un des *majors* signataires de l'entente initiale (ou à une société affiliée accréditée) pour chaque film qu'il soumet à la Régie et dont il est reconnu, selon les termes de l'entente, être le producteur ou le titulaire des droits mondiaux de distribution.

SOCIÉTÉS MEMBRES DE LA MPAA (OCTOBRE 2011)

1. THE WALT DISNEY STUDIOS
2. PARAMOUNT PICTURES CORPORATION
3. SONY PICTURES ENTERTAINMENT INC.
4. TWENTIETH CENTURY FOX FILM CORPORATION
5. UNIVERSAL CITY STUDIOS, LLLP
6. WARNER BROS. ENTERTAINMENT INC.

SOCIÉTÉS ACCRÉDITÉES AUPRÈS DE LA RÉGIE (2008)

1. BUENA VISTA HOME VIDEO
2. VIDEO DISTRIBUTION DE FILMS BUENA VISTA CANADA INC.
3. DIVERTISSEMENT PARAMOUNT PICTURES CANADA INC.
4. SONY PICTURES HOME ENTERTAINMENT CANADA INC.
5. SONY PICTURES RELEASING CANADA (DIVISION DE COLUMBIA PICTURES)
6. TWENTIETH CENTURY FOX DIVERTISSEMENTS AUDIOVISUELS FAMILIAUX
7. TWENTIETH CENTURY FOX FILM CORPORATION
8. STUDIOS UNIVERSAL CANADA LTÉE
9. WARNER BROS. ENTERTAINMENT CANADA INC. / DIVERTISSEMENT
10. METRO-GOLDWIN-MAYER STUDIOS INC.

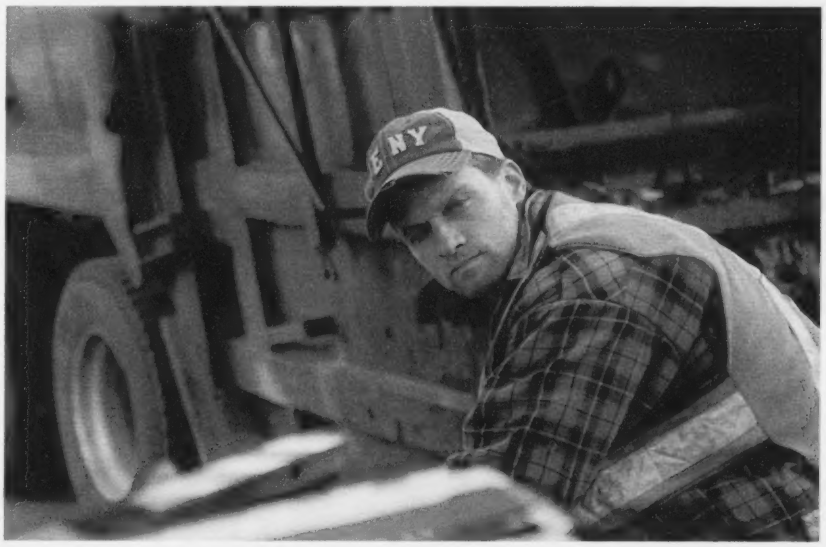

Décharge
Photo : Philippe Bosse

Les revenus bruts des distributeurs

En 2010, les revenus bruts de l'ensemble des distributeurs de films totalisent 534,7 M$, desquels 285,4 M$ sont réalisés par les *majors* (53,4 %) et 249,4 M$ par les distributeurs québécois (46,6 %). Le terme *majors*, ici, désigne les grands studios états-uniens autorisés à distribuer des films sur le territoire québécois[1]. Il s'agit d'une inversion de parts de marché entre distributeurs québécois et états-uniens qui, en 2006, étaient respectivement de 56,7 % et 43,3 % (figure 3.3.1). Il s'agit aussi de la plus petite part de marché réalisée par les distributeurs québécois depuis que des statistiques sont publiées à ce sujet par l'Observatoire. Le moment décisif apparaît en 2007, quand la part québécoise diminue de 5,5 points de pourcentage et que les *majors* obtiennent une part équivalente à la part québécoise. Depuis, la part étrangère de la distribution augmente régulièrement.

Tableau 3.3.1
Revenus bruts des distributeurs de films selon l'origine du distributeur, Québec, 2006-2010

	Distributeurs québécois[1]		*Majors*[2]		Total	
	M$	%	M$	%	M$	%
2006	303,7	56,7	232,1	43,3	535,9	100,0
2007	298,2	50,2	295,2	49,8	593,4	100,0
2008	260,2	47,9	282,5	52,1	542,7	100,0
2009	264,6	47,2	295,4	52,8	560,0	100,0
2010[3]	249,4	46,6	285,4	53,4	534,7	100,0
TCAM[4]	–4,8	...	5,3	...	–0,1	...

1. Les distributeurs québécois détiennent un permis général de distributeur délivré par la Régie du cinéma, valide pour deux ans.
2. Les majors (grands studios membres de Motion Picture Association of America (MPAA)) détiennent un permis spécial de distribution, délivré par la Régie du cinéma, pour chacun des films qu'ils distribuent.
3. Du 1er janvier au 31 décembre.
4. Taux de croissance annuel moyen.

Source : Régie du cinéma.

Une vie qui commence
Photo : Sébastien Raymond

Figure 3.3.1
Répartition des revenus bruts des distributeurs de films selon l'origine du distributeur, Québec, 1992-2010[1]

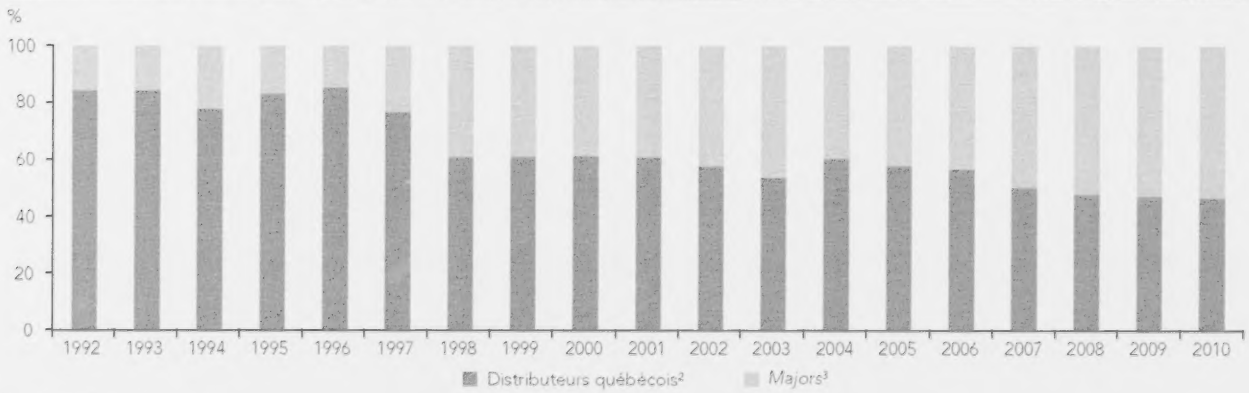

1. Du 1er janvier au 31 décembre.
2. Les distributeurs québécois possèdent un permis général de distributeur délivré par la Régie du cinéma, valide pour deux ans.
3. Les majors (grands studios membres de Motion Picture Association of America (MPAA)) détiennent un permis spécial de distribution, délivré par la Régie du cinéma, pour chacun des films qu'ils distribuent.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

N. Un permis spécial est délivré pour chaque film distribué au Québec par un *major* (grand studio américain) conformément aux ententes signées entre le ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec et le président de la Motion Picture Association of America (MPAA) en 2005. Source : Régie du cinéma.

Les revenus bruts des distributeurs accusent une baisse de 4 %, soit une somme de 25,3 M$ de moins qu'en 2009. Malgré tout, les revenus bruts de l'ensemble des distributeurs apparaissent relativement stables au cours des cinq dernières années et affichent un taux de croissance annuel moyen de – 0,1 %.

Comme on le voit à la figure 3.3.2, le marché du support vidéo constitue la principale source de revenus des distributeurs avec 70 % de leurs revenus bruts. La répartition des revenus entre marchés de la vidéo et du cinéma en salle est depuis longtemps largement en faveur du marché de la vidéo. Or, cette part a eu tendance à diminuer au cours des dernières années, 2010 étant l'année où la part réalisée pour le marché de la vidéo est la plus basse depuis 1995.

En observant de plus près la répartition des revenus bruts selon le type de marché (tableau 3.3.2), on se rend compte que les revenus de distribution générés par le marché des salles de cinéma ont augmenté de 6,1 % entre 2009 et 2010, passant de 115,9 M$ à 123,0 M$. Les *majors* ont été les premiers bénéficiaires de cette hausse, leurs revenus de distribution en salle passant de 74,5 M$ à 84,2 M$, un bond de 13,1 %. Quant aux revenus provenant du marché de la vidéo, ceux-ci ont diminué au contraire de façon assez importante et ce, autant pour les distributeurs québécois que pour les *majors*. Les revenus du marché de la vidéo passent ainsi de 404,9 M$ en 2009 à 374,5 M$ en 2010, une diminution de 7,5 %. Cette diminution est à mettre en parallèle avec la baisse des ventes globales de DVD au Québec observée en 2010 (– 5,1 %)[10].

Figure 3.3.2
Revenus bruts déclarés par les distributeurs de films pour les marchés du film en salle et du DVD selon l'origine du distributeur, Québec, 2009-2010[1]

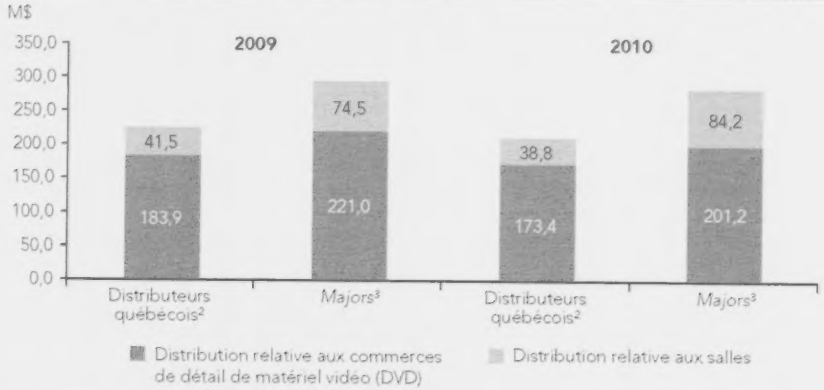

1. Du 1er janvier au 31 décembre.
2. Les distributeurs québécois possèdent un permis général de distributeur délivré par la Régie du cinéma, valide pour deux ans.
3. Les majors (grands studios membres de Motion Picture Association of America (MPAA)) détiennent un permis spécial de distribution, délivré par la Régie du cinéma, pour chacun des films qu'ils distribuent.

Source : Régie du cinéma.

Tableau 3.3.2
Revenus bruts déclarés par les distributeurs de films selon l'origine du distributeur et le marché, Québec, 2009-2010

	Distributeurs québécois[1]				*Majors*[2]				Total			
	2009		2010[3]		2009		2010[3]		2009		2010[3]	
	M$	%	M$	%	M$	%	M$	%	M$	%	M$	%
Distribution relative aux salles et aux commerces de vidéo	225,4	85,2	212,1	85,1	295,4	100,0	285,4	100,0	520,8	93,0	497,5	93,0
Distribution relative aux salles	41,5	15,7	38,8	15,6	74,5	25,2	84,2	29,5	115,9	20,7	123,0	23,0
Distribution relative aux commerces de détail de matériel vidéo	183,9	69,5	173,4	69,5	221,0	74,8	201,2	70,5	404,9	72,3	374,5	70,0
Autres marchés	39,2	14,8	37,2	14,9	–	–	–	–	39,2	7,0	37,2	7,0
Total	264,6	100,0	249,4	100,0	295,4	100,0	285,4	100,0	560,0	100,0	534,7	100,0

1. Les distributeurs québécois possèdent un permis général de distributeur délivré par la Régie du cinéma, valide pour deux ans.
2. Les majors (grands studios membres de Motion Picture Association of America (MPAA)) détiennent un permis spécial de distribution, délivré par la Régie du cinéma, pour chacun des films qu'ils distribuent.
3. Du 1er janvier au 31 décembre.

Source : Régie du cinéma.

10. L'Observatoire diffuse, sur une base hebdomadaire, les statistiques de ventes de DVD au Québec. Ces données sont disponibles à l'adresse suivante : http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/culture_comm/film/videogramme/index.htm

Tableau 3.3.3
Résultats d'exploitation des établissements cinématographiques selon l'origine du distributeur et la langue du film, Québec, 2010

	Projections		Assistance		Recettes	
	n	%	k	%	k$	%
Distributeurs québécois[2]	330 428	34,8	7 441,6	31,1	54 365,6	29,5
Langue française	264 758	80,1	5 970,8	80,2	42 589,6	78,3
Autres langues	65 670	19,9	1 470,8	19,8	11 776,0	21,7
Majors[3]	618 784	65,2	16 509,7	68,9	130 236,3	70,5
Langue française	440 243	71,1	11 247,0	68,1	85 402,5	65,6
Autres langues	178 541	28,9	5 262,7	31,9	44 833,8	34,4
Total	**949 212**	**100,0**	**23 951,3**	**100,0**	**184 601,9**	**100,0**

1. Du 1er janvier au 30 décembre.
2. Les distributeurs québécois possèdent un permis général de distributeur délivré par la Régie du cinéma, valide pour deux ans.
3. Les *majors* (grands studios membres de *Motion Picture Association of America* (MPAA)) détiennent un permis spécial de distribution délivré par la Régie du cinéma, pour chacun des films qu'ils distribuent.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Les revenus provenant des salles

À partir des données provenant de l'enquête auprès des cinémas réalisée par l'OCCQ, on peut déterminer les recettes provenant de l'exploitation en salle pour chaque distributeur selon quelques caractéristiques, et décrire ainsi la répartition des revenus des distributeurs selon la langue des films distribués.

En ce qui concerne le lien entre la langue de projection des films et le marché du cinéma en salle, on constate que la grande majorité de l'exploitation en salle est réalisée avec des films en langue française. En effet, 69 % des recettes de 2010 proviennent de films en français, que ce soit en langue originale française ou en version originale doublée en français (tableau 3.3.3). La distribution des films en français destinés au cinéma est tout autant le fait des *majors* que des distributeurs québécois, tout comme la distribution des films dans une autre langue. Cependant, la répartition des recettes des films selon la langue n'est pas la même selon l'origine du distributeur. Ainsi, les recettes des films en français représentent 78 % du total des recettes du marché en salle pour les distributeurs québécois, tandis qu'elles comptent pour 66 % des recettes des films des *majors*.

Sur les 647 films projetés en 2010, les distributeurs québécois en ont distribué 71 % (461 films) et les *majors* 29 % (186 films) (voir le tableau 3.3.7). L'assistance générée par ces films présente un portrait inverse. En effet, 69 % de l'assistance totale est réalisée par les films des *majors* et 31 % par les films des distributeurs québécois. Le ratio de l'assistance par film est donc clairement à l'avantage de ces sociétés états-uniennes, dont les films sont vus par 6 fois plus de spectateurs que ceux des distributeurs québécois (soit 88 824 spectateurs par film en moyenne comparativement à 16 765 spectateurs). La moyenne globale d'assistance par film (tous types de distributeurs confondus) s'élève à 38 142 spectateurs.

La différence d'assistance entre films des *majors* et ceux des distributeurs québécois provient par ailleurs du plus grand nombre de projections dont bénéficient les films des *majors*. En effet, l'assistance moyenne par projection d'un film distribué par une société états-unienne accréditée est de 26,7 spectateurs; l'assistance moyenne par projection d'un film distribué par un distributeur québécois est de 22,5 spectateurs. Il s'agit d'une différence de 15,7 %. Or, le film d'un des *majors* est projeté 3 314 fois en moyenne, comparativement à 715 fois pour le film d'un distributeur québécois. Davantage de projections contribuent directement à une assistance totale beaucoup plus élevée par film. La part de l'assistance réalisée par les *majors*, à 69 % de l'assistance totale, est donc supérieure à leur part des projections qui est de 65 %.

Tableau 3.3.4
Assistance aux films[1] projetés dans les établissements cinématographiques selon l'origine du distributeur, Québec, 2010

	Distributeurs québécois[3]	*Majors*[4]	Total
		n	
Nombre de films	441	186	627
Assistance totale	7 393 470	16 521 325	23 914 794
Assistance moyenne par film	16 765	88 824	38 142
Assistance moyenne par projection	22,5	26,7	25,2

1. Les films de « sexploitation » sont exclus du présent tableau. Le genre « sexploitation » inclut les films dont la caractéristique dominante est de montrer des activités sexuelles de manière explicite.
2. Du 1er janvier au 30 décembre.
3. Les distributeurs québécois possèdent un permis général de distributeur délivré par la Régie du cinéma, valide pour deux ans.
4. Les *majors* (grands studios membres de *Motion Picture Association of America* (MPAA)) détiennent un permis spécial de distribution, délivré par la Régie du cinéma, pour chacun des films qu'ils distribuent.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Les copies de films

Le nombre moyen de copies par film selon le pays d'origine affiche une grande stabilité ces dernières années (voir le tableau 3.3.7). À cet égard, on constate que le nombre moyen de copies a varié d'au plus cinq copies annuellement en ce qui concerne les films des États-Unis, de la France et du Québec entre 2006 et 2010. Le nombre moyen de copies le plus bas pour un film états-unien a été de 39 en 2009 et le plus élevé a été de 42 en 2006. En ce qui concerne les films français, ces nombres ont été respectivement de 7 copies en 2009 et de 12 copies en 2007, tandis que les films québécois enregistrent leur nombre moyen de copies le plus faible (20 copies) en 2006 et le plus fort en 2008 (25 copies).

Le nombre moyen de copies par film, pour l'ensemble des films, a tendance à diminuer depuis 2004, passant d'une moyenne de 26 copies par film (2006) à 25 copies cinq ans plus tard (2010). Ce qui ne signifie pas que chaque film soit dorénavant distribué avec moins de copies. On constate au contraire une augmentation du nombre de films distribués à 80 copies et plus entre 2006 et 2010. En 2006 et 2007, seulement 29 films ont été distribués à plus de 80 exemplaires, tandis qu'en 2010, ce nombre a été atteint par 41 films.

On peut classer les films en trois catégories, sous l'angle du nombre de copies (voir le tableau 3.3.6). D'abord, une poignée de films bénéficient d'un nombre de copies particulièrement élevé, autour de 200. Ensuite, un nombre restreint de films distribués à plus de 100 copies (16 films en 2010). Enfin, la masse critique de films diminue graduellement sous la barre des 100 copies. La première catégorie (autour de 200 copies) est occupée exclusivement par des productions des *majors* : La Saga *Twilight : Hésitation* à 221 copies, *Iron Man 2* à 183 copies et *Harry Potter et les reliques de la mort (1re partie)* à 181 copies. Rappelons que l'on compte seulement 124 établissements cinématographiques au Québec et 782 écrans. Ceci signifie que les cinémas ayant présenté l'épisode *Twilight* en 2010 ont utilisé simultanément deux copies du même film (100 cinémas ayant présenté 221 copies du film). Vu autrement, on peut dire que ce film états-unien a été projeté sur 28 % des écrans québécois. Quant à la deuxième catégorie (plus de 100 copies), elle contient chaque année depuis 2001 au moins un long métrage québécois, voire plusieurs, le record étant détenu à ce jour par *Bon cop, bad cop* avec 137 copies en 2006.

Tableau 3.3.5
Nombre de copies de films distribuées aux établissements cinématographiques selon le pays d'origine et la langue[1] des films, Québec, 2006-2010

	2006		2007		2008		2009		2010		TCAM[3]
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	%
États-Unis	8 508	77,3	7 929	74,5	8 068	76,7	8 005	72,3	7 928	76,4	–1,7
Langue française	6 036	70,9	5 599	70,6	5 709	70,8	5 576	69,7	5 778	72,9	–1,1
Autres langues	2 472	29,1	2 330	29,4	2 359	29,2	2 429	30,3	2 150	27,1	–3,4
France	586	5,3	718	6,7	548	5,2	505	4,6	614	5,9	1,2
Langue française	567	96,8	684	95,3	502	91,6	479	94,9	530	86,3	–1,7
Autres langues	19	3,2	34	4,7	46	8,4	26	5,1	84	13,7	45,0
Grande-Bretagne	425	3,9	484	4,5	477	4,5	643	5,8	345	3,3	–5,1
Langue française	275	64,7	351	72,5	250	52,4	461	71,7	249	72,2	–2,5
Autres langues	150	35,3	133	27,5	227	47,6	182	28,3	96	27,8	–10,6
Québec[4]	919	8,3	1 076	10,1	1 083	10,3	1 327	12,0	1 142	11,0	5,6
Langue française	750	81,6	1 019	94,7	1 070	98,8	1 304	98,3	1 100	96,3	10,0
Autres langues	169	18,4	57	5,3	13	1,2	23	1,7	42	3,7	–29,4
Canada[5]	142	1,3	121	1,1	124	1,2	245	2,2	88	0,8	–11,3
Langue française	91	64,1	77	63,6	86	69,4	176	71,8	53	60,2	–12,6
Autres langues	51	35,9	44	36,4	38	30,6	69	28,2	35	39,8	–9,0
Autres pays	426	3,9	320	3,0	215	2,0	346	3,1	265	2,6	–11,2
Langue française	266	62,4	141	44,1	100	46,5	222	64,2	179	67,5	–9,4
Autres langues	160	37,6	179	55,9	115	53,5	124	35,8	86	32,5	–14,4
Total	**11 006**	**100,0**	**10 648**	**100,0**	**10 515**	**100,0**	**11 071**	**100,0**	**10 382**	**100,0**	**–1,4**
Langue française	**7 985**	**72,6**	**7 871**	**73,9**	**7 717**	**73,4**	**8 218**	**74,2**	**7 889**	**76,0**	**–0,3**
Autres langues	**3 021**	**27,4**	**2 777**	**26,1**	**2 798**	**26,6**	**2 853**	**25,8**	**2 493**	**24,0**	**–4,7**

1. La catégorie « Autres langues » comprend les films en en version originale ou doublés dans une autre langue que le français. Les films avec sous-titres sont classés selon la langue du sous-titre.
2. Du 1er janvier au 31 décembre.
3. Taux de croissance annuel moyen.
4. Les films classés « Québec » incluent au moins un des critères suivants : 1) production ayant reçu un crédit d'impôt du Québec ou une subvention de la SODEC; 2) coproduction majoritaire d'une maison de production québécoise; 3) coproduction de l'ONF avec un producteur québécois; 4) en l'absence d'un des trois critères précédents, adresse postale de la maison de production étant située au Québec.
5. Les films classés « Canada » incluent tout film produit par une maison de production canadienne hors Québec ainsi que les films produits exclusivement par l'ONF.

Source : Régie du cinéma.
Compilation : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Tableau 3.3.6
Nombre de copies des films distribués à 100 copies ou plus, dans les établissements cinématographiques, selon le pays d'origine et la langue des films, Québec, 2010

	Titre du film	Pays	Français	Autre langue[2]	Total
			n		
1	La Saga Twilight : Hésitation	États-Unis	166	55	221
2	Iron Man 2	États-Unis	131	52	183
3	Harry Potter et les reliques de la mort (1ère partie)	États-Unis	132	49	181
4	Shrek 4 – Il était une fin	États-Unis	125	43	168
5	Histoire de jouets 3	États-Unis	111	42	153
6	Robin des bois	États-Unis	94	39	133
7	Le choc des titans	États-Unis	90	34	124
8	le Karaté Kid	États-Unis	96	24	120
9	Dragons	États-Unis	94	25	119
10	Alice au pays des merveilles	États-Unis	81	32	113
11	**Lance et compte**	**Québec**	**111**	–	**111**
12	Prince of Persia : Les sables du temps	États-Unis	80	26	106
13	Origine	États-Unis	92	14	106
14	Sexe à New York 2	États-Unis	68	38	106
15	**Filière 13**	**Québec**	**102**	–	**102**
16	Yogi l'ours	États-Unis	83	19	102

1. Du 1er janvier au 31 décembre.
2. La catégorie « Autres langues » comprend les films en versions originale ou doublée dans une autre langue que le français. Les films avec sous-titres sont classés selon la langue du sous-titre.

Source : Régie du cinéma.
Compilation : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Tableau 3.3.7
Nombre moyen de copies par film destinées aux établissements cinématographiques selon le pays d'origine des films, Québec, 2006-2010[1]

	2006	2007	2008	2009	2010
			n		
États-Unis	41,9	39,3	40,7	39,0	41,3
France	8,4	12,0	10,0	7,4	8,8
Grande-Bretagne	12,9	21,0	15,4	29,2	17,3
Québec	20,0	21,5	25,2	22,5	22,0
Canada[2]	7,9	9,3	4,4	9,8	4,4
Autres pays	7,6	4,2	3,5	4,6	4,0
Tous les pays	**25,8**	**25,1**	**25,3**	**24,3**	**24,7**

1. Du 1er janvier au 31 décembre.
2. Les films classés « Québec » incluent au moins un des critères suivants : 1) production ayant reçu un crédit d'impôt du Québec ou une subvention de la SODEC; 2) coproduction majoritaire d'une maison de production québécoise; 3) coproduction de l'ONF avec un producteur québécois; 4) en l'absence d'un des trois critères précédents, adresse postale de la maison de production étant situé au Québec.
3. Les films classés « Canada » incluent tout film produit par une maison de production canadienne hors Québec, ainsi que les films produits exclusivement par l'ONF.

Source : Régie du cinéma.
Compilation : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

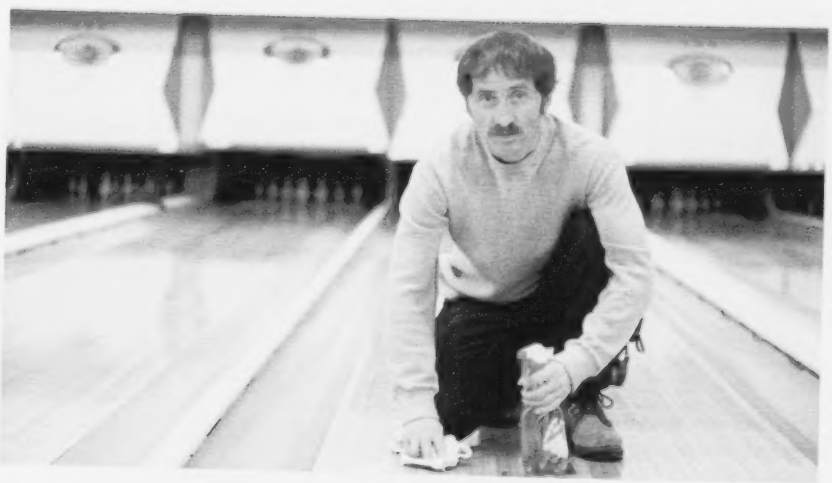

Curling
Photo : Métropole Films

La distribution des films en format numérique

L'implantation graduelle de copies en format numérique pour les projections de films – en remplacement des traditionnelles copies en 35 mm – apparaît comme un phénomène concernant surtout les films distribués par les *majors*. Les films distribués par les distributeurs québécois sont, quant à eux, encore en format analogique (tableau 3.3.8). Ainsi, 84 % de l'assistance réalisée en 2010 par les films distribués par les distributeurs québécois proviennent des projections en 35 mm (6,9 M de spectateurs) et 15 % proviennent de projections en format numérique (1,2 M de spectateurs). Dans le cas des films distribués par les *majors*, l'assistance se répartit à 72 % pour les projections en 35 mm (10,7 M spectateurs) et à 28 % pour les projections numériques (4,1 M spectateurs). Cette comparaison révèle que l'assistance provenant des projections numériques est proportionnellement plus importante pour les *majors* que pour les distributeurs québécois. En chiffres absolus, l'assistance est près de quatre fois plus importante.

Parmi les films de format numérique, les films avec effets 3D forment une sous-catégorie importante, puisque tous les films 3D projetés au Québec sont en format numérique. Ensuite, la popularité des films 3D a probablement contribué à une production plus grande de ces films et à la multiplication de leurs projections. Rappelons que le prix d'un billet d'entrée pour un film projeté en 3D est plus élevé que pour celui d'une projection en 2D.

Le format numérique 3D apparaît comme un format principalement exploité par les *majors*. En ce qui concerne l'assistance, la distribution de films en format numérique 3D est plus importante pour les grands studios hollywoodiens que pour les distributeurs québécois. En effet, les projections en format numérique 3D retiennent 21 % (3,1 M de spectateurs) de l'assistance aux films des grands studios, alors que cette proportion est de 7 % (593 k de spectateurs) pour les films des distributeurs québécois. Malgré cette large prépondérance de l'assistance en faveur de films des *majors*, dans le marché des films 3D, la répartition du nombre de titres 3D distribués présente un portrait différent. En effet, les distributeurs québécois ont assuré la distribution de 11 films 3D en 2010 (33 % des films 3D), comparativement à 22 films 3D par les *majors* (67 % des films 3D). Toutefois, les films 3D des distributeurs états-uniens récoltent une assistance très supérieure : 53 894 spectateurs en moyenne par film 3D des distributeurs québécois, contre 140 465 spectateurs en moyenne pour les films 3D des *majors*.

La distribution des produits audiovisuels au Québec est visiblement entrée dans une période de transition marquée par des changements tant au sein de l'industrie que dans son environnement. On remarque tout d'abord deux changements importants dans les pratiques commerciales usuelles au sein de l'industrie. Le premier commence au début des années 2000 quand les *majors* ont accru leur propre activité de distribution plutôt que de confier celle-ci à des distributeurs québécois. Le deuxième changement concerne l'introduction des projections de films à succès en 3D qui, en étant plus lucratives, viennent gonfler les recettes des *majors*. Quant au changement relatif à l'environnement audiovisuel, l'apparition de nouveaux canaux de diffusion des films grâce à Internet n'est probablement pas étrangère à la diminution du marché des DVD, dans lequel les distributeurs québécois ont longtemps eu une position dominante.

Tableau 3.3.8
Assistance des établissements cinématographiques selon l'origine du distributeur et le format de projection du film, Québec, avril 2010 à mars 2011[1]

	Distributeurs québécois[2]		*Majors*[3]		Total
	n	%	n	%	n
Format 35 mm	6 880 517	84,4	10 652 147	72,1	17 532 664
Format numérique	1 190 901	14,6	4 068 366	27,5	5 259 267
Numérique 3D[4]	592 834	7,3	3 090 237	20,9	3 683 071
Numérique 2D[5]	598 067	7,3	978 129	6,6	1 576 196
Autres formats[6]	84 902	1,0	61 061	0,4	145 963
Total	**8 156 320**	**100,0**	**14 781 574**	**100,0**	**22 937 894**

1. Du 1er avril 2010 au 31 mars 2011.
2. Les distributeurs québécois possèdent un permis général de distributeur délivré par la Régie du cinéma, valide pour deux ans.
3. Les *majors* (grands studios membres de Motion Picture Association of America (MPAA)) détiennent un permis spécial de distribution, délivré par la Régie du cinéma, pour chacun des films qu'ils distribuent.
4. Incluant les projections de format 2K 3D, 4K 3D et Imax 3D.
5. Incluant les projections de format 2K, 4K et Imax numérique.
6. Incluant les projections de format Blu-Ray, DVD/Analog, HD et Imax 70mm.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Tableau 3.3.9
Assistance des cinémas pour les films projetés en 3D[1] selon l'origine du distributeur des films, Québec, avril 2010 à mars 2011[2]

	Distributeurs québécois[3]	*Majors*[4]	Total
	n		
Nombre de film 3D	11	22	33
Assistance des films 3D	591 099	3 088 428	**3 679 527**
Assistance moyenne des films 3D	53 736	140 383	**111 501**

1. Incluant les projections de format 2K 3D, 4K 3D et Imax 3D.
2. Du 1er avril 2010 au 31 mars 2011.
3. Les distributeurs québécois possèdent un permis général de distributeur délivré par la Régie du cinéma, valide pour deux ans.
4. Les *majors* (grands studios membres de Motion Picture Association of America (MPAA)) détiennent un permis spécial de distribution, délivré par la Régie du cinéma, pour chacun des films qu'ils distribuent.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Octobre, de Pierre Falardeau
Collection Cinémathèque québécoise

CHAPITRE 4
LE PATRIMOINE

4.1_ LA CONSERVATION

Cinémathèque québécoise

Faits saillants 2009-2010

La Cinémathèque québécoise est le musée de l'image en mouvement, à Montréal. Organisme à but non lucratif, la Cinémathèque est un lieu de diffusion dont la mission est de collectionner, conserver, documenter et interpréter des œuvres du cinéma, de la télévision et des nouveaux médias afin de les mettre en valeur dans une perspective historique, artistique et pédagogique.

Au cœur de cette mission, les collections de la Cinémathèque se sont enrichies en 2009-2010 de plus de 200 films de court, moyen et long métrages, dont plusieurs films d'animation. Toutes nos collections québécoises sont accessibles par les modules de recherche et notamment la recherche multi-collections de notre portail *La Cinémathèque en ligne : ses collections*, afin de permettre une recherche transversale dans l'ensemble des corpus de nos collections.

Nous avons lancé cette année un *Grand chantier de traitement, de numérisation et d'accessibilité des collections*, dont l'un des volets consiste à analyser un éventail de stratégies de conservation numérique et à trouver la stratégie qui conviendrait le mieux à notre situation. Cet important projet d'examen et de planification des collections cinéma, télévision et vidéo québécois et canadiens, comprend deux phases : l'analyse de l'état des lieux de ces collections et la production d'un plan d'action en matière de traitement, ainsi que l'élaboration d'un plan de numérisation et d'accessibilité.

En ce qui a trait à la programmation, la plus importante vitrine publique de la Cinémathèque, nous avons rassemblé bon nombre de cinéphiles et d'amateurs autour de rétrospectives, de cycles thématiques et de collaborations avec de nombreux festivals et événements culturels. Les faits saillants de la programmation ont été les rétrospectives Jean-Claude Labrecque, Pierre Falardeau, Raymond Depardon, Gian Maria Volonté, Spike Lee, Jane Campion, Jeon Soo-il, Glauber Rocha, le coup de chapeau à la comédienne Maria de Medeiros, l'hommage au nouveau cinéma malais et les ciné-conférences d'Olivier Barrot.

Collections

La direction des collections compte trois secteurs : 1) les collections de cinéma, de télévision, de vidéo et des nouveaux médias, 2) les collections qui leur sont afférentes et 3) les collections de documentation. Les nouveaux médias, intégrés à la mission de la Cinémathèque en 2007, ne figurent pas encore dans nos collections. Ils sont cependant représentés dans notre programmation.

L'un des principaux rôles des cinémathèques est de rendre compte de la valeur culturelle, historique et esthétique des collections qu'elles conservent. Dans le but de communiquer et de valoriser l'ensemble de ce patrimoine, il s'avère nécessaire de l'explorer par un inventoriage, un catalogage et un traitement adéquats et c'est, entre autres, à cette tâche longue et méticuleuse que le personnel de la direction des collections se consacre tout au long de l'année, en fonction d'un plan d'action propre à chacun des trois types de collection. Ces fonctions, ainsi que celles liées à l'accessibilité, seront priorisées encore davantage au cours des années à venir.

Les collections de la Cinémathèque sont hébergées dans des réserves à température et humidité contrôlées, spécialement aménagées à Montréal et au Centre de conservation de Boucherville. Nous continuons d'aménager notre entrepôt secondaire de Mirabel afin de profiter de l'espace temporaire qu'il nous offre pour nos nombreux dépôts et dons. Au Centre de conservation, on trouve un équipement professionnel classique pour l'examen, le traitement et le rangement du matériel. Toutefois, nous rencontrons quelques problèmes en ce qui a trait à l'examen du matériel vidéo. Nous accueillons en effet des éléments vidéo dans de multiples formats et standards et, pour certains d'entre eux, nous ne possédons pas l'équipement nécessaire pour les examiner, particulièrement en matière de vidéocassettes HD (HDCam, HDCam SR, D-5 HD, DVCPro-HD). La location des équipements nécessaires à cette fin demeure, pour l'instant, notre meilleure solution pour l'examen des acquisitions provenant du dépôt légal et de certains dons, d'ici à ce que nous trouvions les moyens de moderniser nos équipements.

Globalement, la Cinémathèque fera face à des problèmes de conservation en ce qui concerne les supports électroniques. L'obsolescence de certains de ces supports fait poindre la nécessité de trouver d'autres possibilités de conservation, dont la migration planifiée des supports, déjà pratiquée par plusieurs archives et cinémathèques dans le monde. Dans cet esprit, nous avons lancé cette année un *Grand chantier de traitement, de numérisation et d'accessibilité des collections* dont l'un des volets consiste à trouver les stratégies de conservation numérique qui conviendraient le mieux à notre situation. À cet effet, nous avons porté une attention spéciale au système Samma, en usage à Bibliothèque et Archives Canada et à la Library of Congress, pour le transfert des cassettes U-Matic (dorénavant à risque). Nous avons aussi entrepris des démarches afin de sensibiliser notre partenaire gouvernemental pour le dépôt légal (soit Bibliothèque et Archives nationales du Québec) à la nécessité de se pencher sérieusement sur les moyens à prendre pour relever le défi que représente la conservation numérique en termes de stratégies, de politiques et de ressources humaines, techniques et financières.

Comme principale stratégie pour favoriser l'accessibilité à ses collections, la Cinémathèque privilégie actuellement la mise en ligne des catalogues de ses collections cinéma, télévision et vidéo (œuvres québécoises et canadiennes en premier lieu), ainsi que des collections qui leur sont afférentes, des collections de documentation et des vidéos de consultation. Le public peut de la sorte connaître en temps quasi réel ce qui a été catalogué et documenté, préparer ses recherches et s'adresser aux services appropriés pour un accès aux collections. À cet outil Web, en 2009, s'y est ajouté en ligne le *Répertoire audiovisuel Québec*, un outil de référence de nature filmographique sur toute la production audiovisuelle québécoise en collection aussi bien que hors collection. Produit grâce à une aide ponctuelle obtenue de la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC), ce répertoire dynamique met à profit les informations recueillies annuellement par le personnel de la Cinémathèque dans le cadre de son travail sur le cinéma québécois.

L'année 2009-2010 marque aussi le lancement d'un important projet d'examen et de planification des collections cinéma, télévision et vidéo à travers le *Grand chantier de traitement, de numérisation et d'accessibilité des collections de la Cinémathèque*. Financé à l'aide d'une subvention spéciale du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, ce travail à long terme comprend deux phases. Premièrement, une phase d'analyse de l'état des lieux des collections cinéma, télévision et vidéo et la production d'un plan de traitement et, deuxièmement, une phase d'élaboration d'un plan de numérisation et d'accessibilité en mettant la priorité sur les éléments québécois non traités de nos collections.

COLLECTIONS DE FILMS, DE VIDÉOS ET D'ARCHIVES TÉLÉVISUELLES

Outre les œuvres assujetties à la loi sur le dépôt légal, qui font plus loin l'objet d'un bilan séparé, la Cinémathèque québécoise a enrichi ses collections des éléments suivants :

SUR SUPPORT ARGENTIQUE

Copies de projection	Éléments de tirage	Matériel de conservation	Matériel de production
179 longs métrages	117 longs métrages	7 longs métrages	26 longs métrages
57 courts ou moyens métrages	150 courts ou moyens métrages	8 courts ou moyens métrages	5 bandes-annonces
	71 bandes-annonces		3 films inachevés

SUR SUPPORT VIDÉOGRAPHIQUE ANALOGIQUE ET NUMÉRIQUE

Copies de visionnage	Éléments de tirage	Éléments de conservation	Matériel de production
227 enregistrements dont 71 ont également le statut de matériel de conservation	566 enregistrements dont 398 bandes maîtresses ou sous-maîtresses	111 enregistrements	126 enregistrements

Ces principales acquisitions proviennent de quelques donations et dons importants, notamment de Productions Virage, Christal Films, Métropole Films Distribution, Production Docu 2, Fox-Fire Films, François Girard, Stephanie Russ, Benoit Patar, Productions Outofnowhere, Sphère média plus, Groupe Multimédia du Canada, Edizoom et Michel La Veaux. Parmi les dépôts majeurs notons, entre autres, ceux de Technicolor services créatifs, Max Films, Le Petit Bureau, Productions du Rapide-blanc, Films Séville, Funfilm Distribution, Cecilia Araneda, Patrick Jenkins, Hervé Demers, Filmfilm, ACPAV et Société de développement des entreprises culturelles (SODEC). Soulignons dans ce lot l'acquisition de plusieurs films d'animation, dont des copies 35 mm de *Pinocchio 3000* de Daniel Robichaud, *La Tranchée* de Claude Cloutier, *Les Journaux de Lipsett* de Théodore Ushev, *Labyrinth* de Patrick Jenkins, *L'Homme qui dort* de Inés Sedan, *Calligraffity* de Bob McKenna, *Die drei Raüber* de Hayo Freitag, *The Greatest Man in Siam* de James Culhane, *Konservfilm* de Zlatin Radev, *Le Journal d'Anne Frank* de Julian Y. Wolff, *Prop og Berta* de Per Fly et une vingtaine de copies 16 mm de films de Lotte Reiniger.

En plus de ces acquisitions qui ont fait l'objet de 1 296 enregistrements dans notre base de données, nous avons reçu quelques dons qui ne sont pas encore catalogués, dont des copies 16 mm de la collection du Cégep de Trois-Rivières, des

Tableau 4.1.1
Progression des collections de films et de bandes vidéo de la Cinémathèque québécoise, 2005-2006 à 2009-2010

	Copies de projection			Éléments de tirage			Total
	Longs métrages	Courts / moyens métrages[2]	Bandes vidéo	Bandes maîtresses	Longs métrages	Courts / moyens métrages[2]	
				n			
2005-2006	705	1 355	2 535	3 073	116	331	**8 115**
2006-2007	177	1 344	388	182	22	27	**2 140**
2007-2008	147	201	389	179	39	128	**1 083**
2008-2009	142	62	65	82	102	154	**607**
2009-2010	179	57	227	566	117	150	**1 296**
Total[3]—1963-2010	..	..	..	..	..	..	**66 049**

1. Ces données sont approximatives et peuvent avoir été révisées pour les années antérieures, puisque de nombreux fonds n'ont pas encore été inventoriés.
2. Il inclut bande-annonce.
3. Le total ventilé par type de production n'est pas disponible.

Source : Cinémathèque québécoise

bandes maîtresses, éléments de tirage et matériel de production des Productions Virage, ainsi que quelques éléments de films de Cinépix. À quoi s'ajoutent des dépôts : des bandes vidéo de plusieurs films d'Arthur Lamothe et d'Helen Doyle ainsi que plusieurs séries documentaires pour la télévision produites par la compagnie Icotop.

Par ailleurs, nous avons collaboré à la restauration des films *Les Dernières fiançailles*, de Jean Pierre Lefebvre, et *La Mort d'un bûcheron*, de Gilles Carle, grâce à l'aide financière du Fonds Astral pour la restauration du Trust pour la préservation de l'audiovisuel du Canada (Trust AV). Nous avons aussi effectué la numérisation en HD du film *Les Vautours* de Jean-Claude Labrecque grâce à une commandite de Vision Globale. Ce dernier titre a également été produit sur DVD, ce qui nous a permis d'offrir des copies aux convives de la soirée-bénéfice de la Fondation de la Cinémathèque qui se tenait en novembre 2009.

Sept copies 16 mm et 35 mm de notre collection ont aussi été reproduites sur divers supports vidéo : Betacam numérique, HDCAM, DVCAM et MiniDV. Huit vidéos ont également été recopiés sur un autre support vidéo afin d'en assurer un meilleur accès ou une meilleure conservation.

Accessibilité aux collections de cinéma, de télévision et de vidéo

Bien que les projections publiques constituent un moyen privilégié d'accès aux collections, la Cinémathèque québécoise est un service d'archives voué à la préservation du patrimoine audiovisuel et non une cinémathèque de prêt ou un distributeur de films. Ses collections sont donc des collections d'archives. Ses projections publiques constituent un moyen privilégié, mais indirect, d'accès aux collections. En conséquence de ce qui précède, en ce qui a trait à l'accès direct, plusieurs restrictions s'appliquent selon la nature des documents et des autorisations à obtenir de la part des déposants et des titulaires de droits ou en fonction du cadre d'utilisation prévu, ceci dans le but de veiller à la préservation des films selon les règles professionnelles universellement reconnues. Si l'on excepte les déposants qui ont accès librement à leur matériel, ce sont généralement des cinéastes, des producteurs ou des institutions qui ont recours à nos services pour la sortie de films. Voici les principales demandes de sortie de films regroupées selon la nature des travaux effectués :

Tableau 4.1.2
Progression des collections afférentes au film de la Cinémathèque québécoise, 2005-2006 à 2009-2010

	Affiches	Photographies	Appareils	Scénarios	Monographies et documents
			n		
2005-2006	660	2 723	183	1 584	450
2006-2007	50	7 500	90	660	318
2007-2008	700	5 226	357	387	1 114
2008-2009	390	3 030	20	2 322	335
2009-2010	756	508	25	1 408	3 014
Total—2005-2010	**2 556**	**18 987**	**675**	**6 361**	**5 231**

1. Les données sont approximatives et peuvent avoir été révisées pour les années antérieures. Les photos étant classées par dossier, on calcule une moyenne de 5 photos par dossier.
Source : Cinémathèque québécoise.

Production du coffret Pierre Falardeau

15 février 1839 • *Octobre* • *Le Party* • *Elvis Gratton : le king des kings*

Production du coffret *L'œuvre de Pierre Perrault*

Cérémonie de remise du prix Duvernay 1977 à Gaston Miron

Production du coffret Claude Demers

Le Bonheur • *Le Diable est une petite fille* • *Une Nuit avec toi* • *Un Film de cinéastes* • *L'Invention de l'amour*

Projet Éléphant

Les Ordres • *Réjeanne Padovani* • *Le Révolutionnaire* • *Il ne faut pas mourir pour ça* • *La Chambre blanche* • *Les Maudits sauvages* • *Q-bec my love* • *Le Vieux pays où Rimbaud est mort* • *Un enfant comme les autres* • *Pas de vacances pour les idoles* • *Quelques arpents de neige* • *Caïn ou Les Marcheurs de la nuit* • *Le Viol d'une jeune fille douce* • *Séraphin* • *Red* • *La Petite Aurore l'enfant martyre* • *Un Homme et son péché* • *Deux femmes en or* • *Les Chats bottés* • *Alien Thunder*

Numérisation pour éditions DVD

Les Bons débarras • *Ceux du ciel* (considéré film perdu) • *Six petites filles en blanc* • *Coupable*

Production de documentaires

Les Dames en bleu • *Mort subite* • *Jutra*

Divers titres demandés par les ayant droits

Londeleau ou Introduction à une histoire plus longue • *Stone Age to Atom Age* • *S. Constantin* • *Madame la Procureure* • *L'Ultime marche* • *Kébékio au pays de convoitise* • *Au cœur de la rose* • *Intérieur* • *Lulu* • *Oulipo Show* • *Le Passage de l'Indiana* • *Trahison orale* • *Ubs* • *Merz opéra* • *Merz variétés* • *Roberto Zucco* • *La Belle visite*

Événement

Semaine « Get Animated! / Animez-vous 2009 » de l'Office national du film du Canada (ONF) (événement itinérant à travers le Canada : projections publiques, ateliers, rencontres, etc.)

Diffusion sur de nouvelles plateformes

Le site Internet du Groupe de recherche sur l'avènement et la formation des institutions cinématographiques et scéniques de l'Université de Montréal (GRAFICS), subventionné par Patrimoine canadien • le projet Éléphant d'accessibilité sur la télé numérique Illico.

Collections afférentes au cinéma, à la télévision, à la vidéo et aux nouveaux médias

Acquisitions

Ces collections désignent plusieurs catégories d'objets : affiches, dessins et éléments de films d'animation, appareils d'enregistrement images et son, de visionnement et de projection, enregistrements audio sur disque et sur support magnétique, archives textuelles, objets, costumes et accessoires, photographies et scénarios. On y dénombre 93 584 enregistrements pour plusieurs centaines de milliers d'éléments.

Le total des nouvelles acquisitions de cette année se chiffre à 472 boîtes. Nous avons pris possession des boîtes entreposées dans les réserves de TVA films depuis cinq ans, un don qui nous avait alors été offert. Parmi les donations importantes, signalons le Fonds Paul Morstad comprenant des dessins et dossiers d'archives du cinéaste d'animation Ryan Larkin se rapportant aux films *Walking* et *Street Musique*. Thérèse Bérubé a fait don de scénarios et de documents de tournage annotés du film *La Donation* de Bernard Émond et *Les Grandes chaleurs* de Sophie Lorrain. Francesca Waltzing a donné des scénarios et documents de tournage annotés des films suivants : *Borderline* de Lyne Charlebois, *Demain* de Maxime Giroux, *Lost Song* de Rodrigue Jean.

Nous avons aussi numérisé 537 nouveaux dossiers.

Catalogage, documentation et recherche

Du côté des collections afférentes au cinéma, à la télévision et à la vidéo, nous avons créé 9 199 entrées dans notre base de données. Ces entrées se répartissent en 756 enregistrements d'affiches (pour un total, incluant les doubles, de 1 219 éléments), 1 058 dossiers d'archives, 1 929 dossiers d'animation, 508 dossiers de photographies, photogrammes, négatifs et planches contact, 60 objets, 25 appareils (caméra, projecteur, téléviseur, etc.) et 1 408 scénarios.

Nous avons catalogué de manière sélective le Fonds Fabienne Larouche pour un total de 2 338 entrées. Il s'agit surtout de scénarios se rapportant à des séries télévisées produites ou scénarisées par Larouche (*Virginie* - 12 saisons -, *Music Hall, Fortier, Un homme mort*, etc.). Nous avons également procédé au catalogage court du Fonds Melenny Productions de Richard Goudreau qui regroupe des scénarios et documents de tournage sur *Les Boys 1, 2* et *3* ainsi que de la série télé homonyme, *Nouvelle-France*, sur *Fish Out of Water* et sur *Les Dangereux*. En 2009-2010, nous avons fait du rattrapage dans le catalogage de dossiers préparés les années précédentes pour cataloguer 643 nouvelles entrées. Ces entrées se rapportent aux fonds suivants : Guy-L.-Coté, Georges Dufaux, Bernard Gosselin, Anne Claire Poirier et Conseil québécois pour la diffusion du cinéma. Notons que la collection de photographies de plateau et de tournage des films récents s'enrichit maintenant presque exclusivement d'images numériques en haute résolution, souvent importées à partir des sites Internet des principales maisons de distribution. Une fois cataloguées, ces images sont gravées sur DVD. En termes d'arrérages parmi les acquisitions antérieures ou récentes, quelque 450 éléments ou dossiers (affiches, photos, objets, dessins) furent numérisés et sont dorénavant accessibles dans la section « La Cinémathèque en ligne » de notre site Web.

Nous continuons à profiter des projets Jeunesse Canada au travail pour poursuivre le catalogage de nos collections en attente de traitement. Ainsi, l'été dernier, nous avons traité une partie significative du Fonds Cinar constitué essentiellement d'éléments d'animation (dessins, feuilles de modèle, scénarimages, etc.). Sont plus précisément visées les émissions des séries télévisées *Les Aventures du chat perché, Bunch of Munsch, C.L.Y.D.E., The Legend of White Fang* et *Madeline*.

Le Sexe des étoiles
Collection Cinémathèque québécoise

4.2_ LE DÉPÔT LÉGAL DES FILMS ET DES ÉMISSIONS DE TÉLÉVISION

Mireille Laforce, Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ)

Pour les producteurs de films et d'émissions de télévision québécois, le dépôt légal consiste en l'obligation de déposer gratuitement un exemplaire neuf des œuvres qu'ils produisent. Cette obligation est inscrite dans la Loi sur Bibliothèque et Archives nationales du Québec (L.R.Q., c. B-1.2) depuis 2006. Elle est régie par le Règlement sur le dépôt légal des films qui lui est associé. Le terme « film » doit s'entendre au sens de la définition établie à l'article 2 de la Loi sur le cinéma[1] et inclut donc les émissions de télévision. Sont soumis au dépôt légal les films ayant obtenu le soutien financier de l'État, principalement par l'intermédiaire de la Société de développement des entreprises culturelles du Québec (SODEC) et du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ).

Le document déposé sur support photochimique doit être une copie tirée dans des conditions optimales d'étalonnage. Si la production est diffusée à partir d'un autre support, le document déposé doit être celui qui assure la qualité maximale de diffusion parmi ceux que le producteur a retenus pour diffuser l'œuvre. Les supports sur lesquels les documents sont reçus reflètent donc les supports utilisés pour la diffusion de l'œuvre. Le Règlement définit les paramètres d'échantillonnage propres aux émissions de télévision.

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, organisme responsable du dépôt légal, a confié à la Cinémathèque québécoise le mandat de conserver les films déposés. C'est donc la Cinémathèque qui, dans les faits, les reçoit, les traite et les conserve.

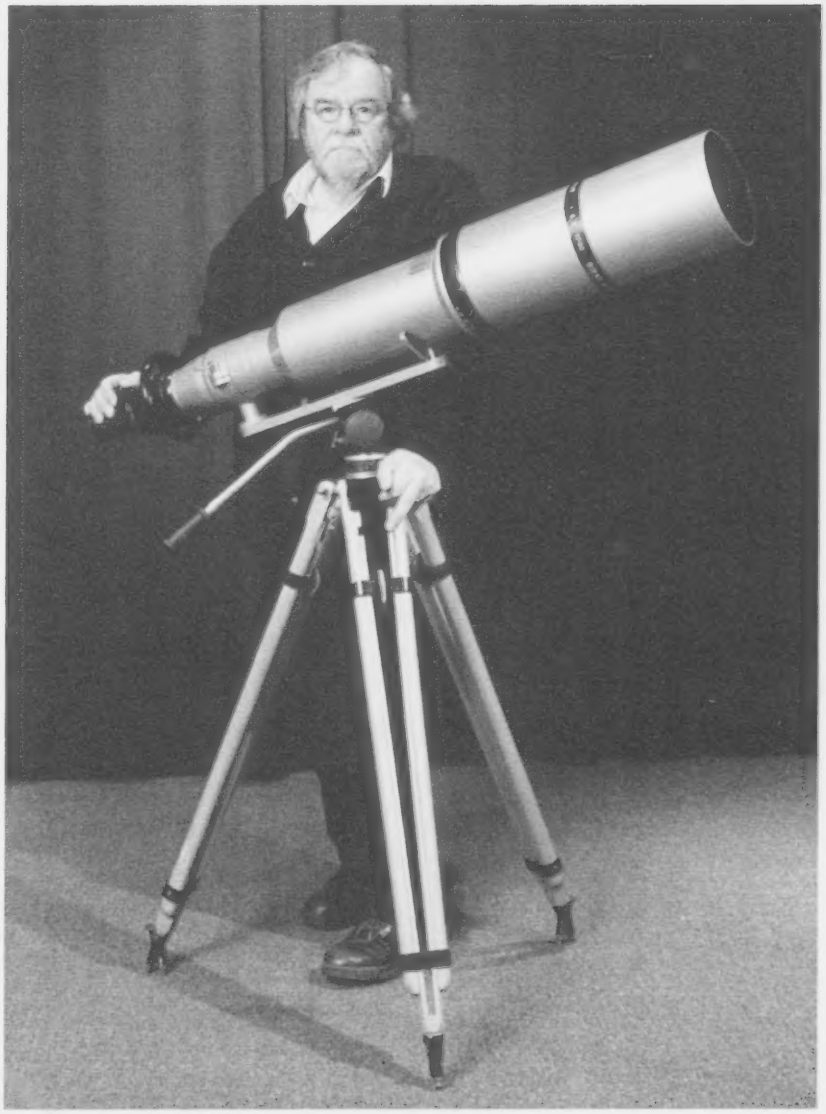

Jean-Claude Labrecque
Collection Cinémathèque québécoise

De 2006 à 2009, le nombre de productions reçues en dépôt légal a augmenté de façon constante. L'année 2010 est cependant marquée par une baisse de 20,7 %. Il faut noter que pour être considéré comme « reçu », un film doit avoir obtenu un certificat de conformité confirmant le dépôt légal au cours de l'année de référence, c'est-à-dire l'année du dépôt légal et non l'année de production.

Les films reçus se divisent en deux catégories : les œuvres uniques et les productions à épisodes multiples ou séries. Les œuvres uniques rassemblent non seulement les films diffusés en salle, mais aussi les émissions spéciales de télévision et les documentaires, dont plusieurs ont été produits pour la télévision. Pour leur part, les productions à

1. L.R.Q., chapitre C-18.1, art. 2 : « [...] un film est une œuvre produite à l'aide d'un moyen technique et ayant comme résultat un effet cinématographique. »

Tableau 4.2.1
Nombre de films reçus au dépôt légal, Québec, 2008 à 2010

	Titres reçus			Éléments physiques		
	2008	2009	2010	2008	2009	2010
			n			
Œuvres uniques	**218**	**265**	**182**	**371**	**402**	**324**
Fictions	41	87	66	171	211	201
Documentaires	116	124	79	134	136	86
Variétés	57	53	34	62	54	34
Autres catégories	4	1	3	4	1	3
Productions à épisodes multiples ou séries	**192**	**233**	**213**	**1 913**	**2 023**	**2 027**
Fictions hebdomadaires	41	41	37	569	543	519
Fictions quotidiennes	7	3	5	145	40	95
Documentaires	42	54	58	397	492	561
Magazines hebdomadaires	65	89	88	469	600	619
Magazines quotidiens	4	6	5	70	108	72
Émissions de variétés hebdomadaires	21	24	18	143	164	126
Émissions de variétés quotidiennes	–	2	1	–	15	23
Émissions à contenu éducatif	2	3	–	33	6	–
Autres productions	10	11	1	87	55	12

Source : Bibliothèque et Archives nationales du Québec

épisodes multiples ou séries rassemblent presque exclusivement des émissions de télévision. Le nombre d'œuvres uniques reçues en 2010 a diminué de 31,3 % par rapport à 2009, alors que la diminution a été de 8,6 % du côté des productions à épisodes multiples. La diminution du nombre d'œuvres uniques de type documentaire et des variétés est particulièrement importante (respectivement 36,3 % et 35,8 %) alors que parmi les œuvres à épisodes multiples, le documentaire est l'un des deux seuls types de production où il y a une augmentation.

Pour ce qui est des éléments physiques, c'est du côté des productions à épisodes multiples que le nombre est, sans surprise, beaucoup plus important (2 027 éléments comparativement à 324 du côté des œuvres uniques). En ce qui concerne le type d'éléments physiques reçus, le support HD a connu une autre hausse très importante cette année (80 %), alors que les éléments sur support Betacam numérique et DVCPro ont diminué de façon significative (respectivement de 42,9 % et de 20,4 %).

Tableau 4.2.2
Nombre d'éléments physiques reçus au dépôt légal selon le format, Québec, 2008 à 2010

	Éléments physiques		
	2008	2009	2010
		n	
Betacam numérique	980	962	549
Betacam SP	220	246	299
35 mm	182	176	177
16 mm	3	–	–
Mini DV	18	25	–
DVCPro	549	368	293
HD	275	549	986
Autre format	57	99	46
Total	2 284	2 425	2 350

Source : Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Parmi les films reçus, 80,3 % sont majoritairement en français, alors que 14,4 % ont l'anglais comme principale langue. Les autres productions sont en d'autres langues ou sont sans paroles.

Le nombre de productions selon les métrages a diminué dans tous les cas. C'est du côté des courts métrages que la diminution est la plus marquée : 24,5 %. Seuls les moyens métrages de productions à épisodes multiples ont été produits en plus grand nombre cette année, passant de 70 à 80, ce qui représente 14,3 % d'augmentation.

Tableau 4.2.3
Nombre de films reçus au dépôt légal selon le métrage, Québec, 2008 à 2010

	Œuvres uniques			Productions à épisodes multiples ou séries			Total		
	2008	2009	2010	2008	2009	2010	2008	2009	2010
					n				
Courts métrages	21	44	21	119	156	130	140	200	151
Moyens métrages	108	118	74	63	70	80	171	188	154
Longs métrages	89	103	87	10	7	3	99	110	90
Total	218	265	182	192	233	213	410	498	395

Source : Bibliothèque et Archives nationales du Québec

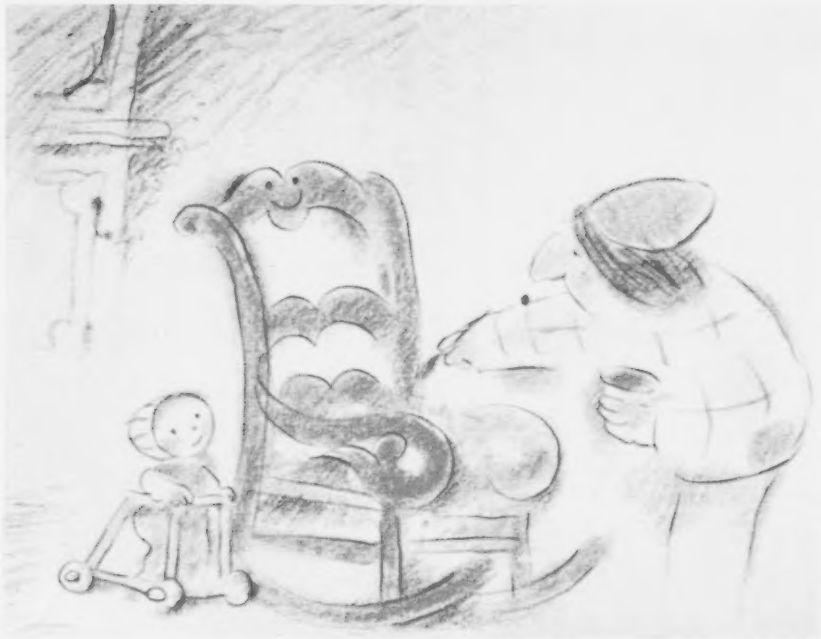

Crac
Collection Cinémathèque québécoise

Réalisée par l'Observatoire de la culture et des communications du Québec (OCCQ) de l'Institut de la statistique du Québec, avec la collaboration d'institutions impliquées dans l'activité cinématographique, cette publication réunit les renseignements et les analyses nécessaires pour prendre la mesure de l'industrie du film et de la production télévisuelle indépendante.

L'édition 2011 connaît un changement important. Elle se présente désormais en deux tomes, le premier fournit les résultats d'exploitation de la dernière année écoulée et inclut les analyses requises pour comprendre l'évolution de l'exploitation cinématographique au Québec. Le deuxième tome de la publication présente les analyses des données relatives au financement, à la production, la distribution et la conservation des films en 2010.

Cette publication fait non seulement le tour complet de l'industrie du film, mais elle permet aussi, grâce à la pertinence des sujets choisis, de bien saisir toute la réalité de cette partie importante de la vie socioculturelle québécoise.

Institut de la statistique Québec

CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE

Avec la participation de :
- Bibliothèque et Archives nationales du Québec
- Régie du cinéma
- Société de développement des entreprises culturelles